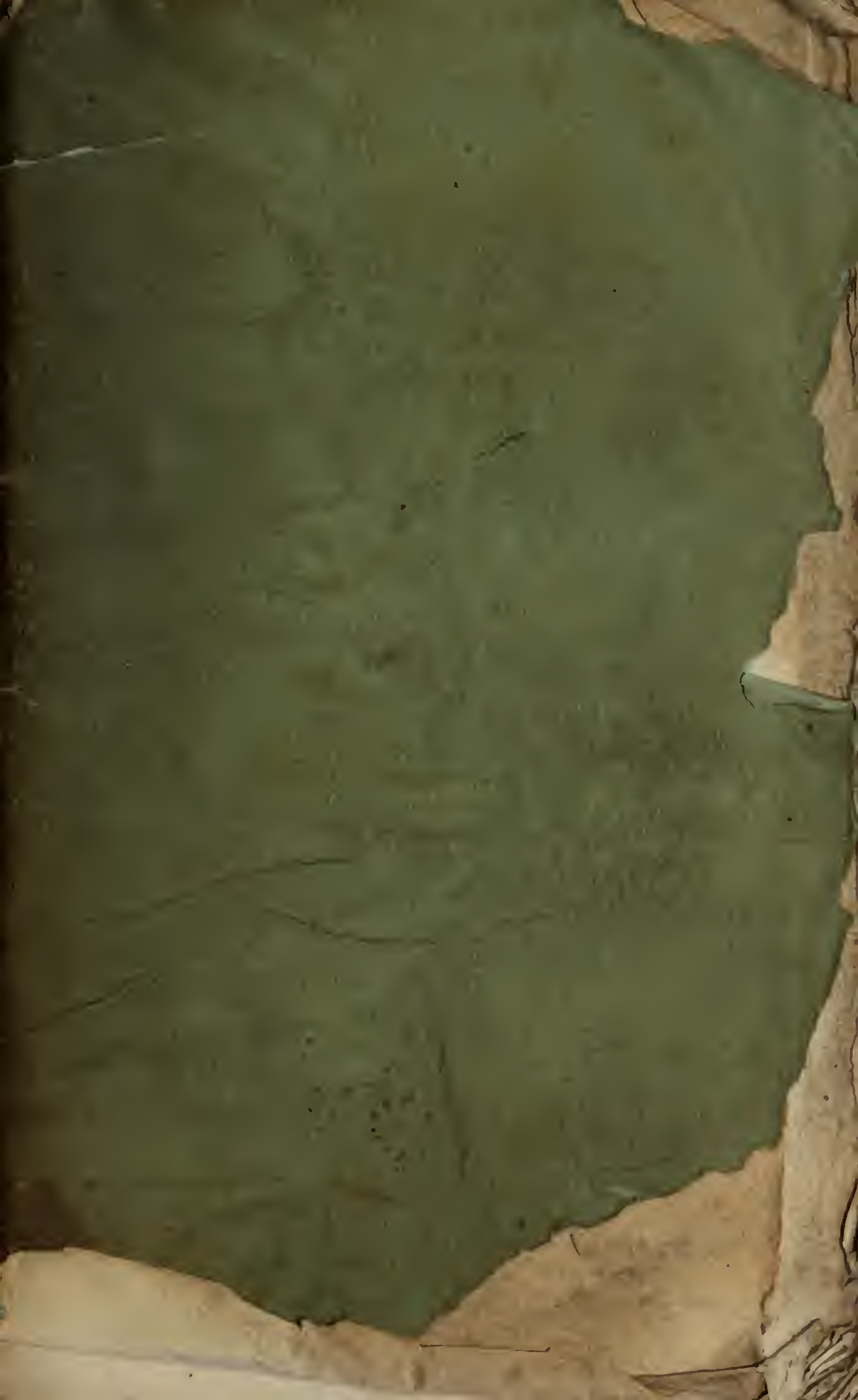


EXPLICATION PRATIQUE

DU

CATÉCHISME.

APPROBATION DE LA 1re ÉDITION.

Sur l'invitation de Monseigneur l'Évêque de Dijon, j'ai lu un Ouvrage ayant pour titre : *Explication du Catéchisme*, ou *Instructions sur les Vérités et les Devoirs de la Religion*, et je n'y ai rien trouvé que de très-conforme à la Foi de l'Eglise Catholique et à sa Discipline. Cet Ouvrage est très-propre à répandre le plus grand jour sur l'Instruction chrétienne à laquelle il est joint.

Dijon, le 4 novembre 1820.

DESCHAMPS,
Ancien Professeur de Théologie (1).

PERMISSION ET RECOMMANDATION

DE MONSEIGNEUR L'ÉVÊQUE DE DIJON.

Vu l'approbation ci-dessus d'un manuscrit intitulé : *Explication du Catéchisme*, ou *Instructions sur les Vérités et les Devoirs de la Religion*, nous permettons à M. Douillier, notre Imprimeur, de le rendre public, et nous en recommandons la lecture à nos Diocésains.

A Dijon, le 15 novembre 1820.

† J.-B. (Dubois), Évêque de Dijon.

---

(1) M. Deschamps est mort en 1821. Il avoit professé au Séminaire de Dijon avec Bailly, dont il a examiné et approuvé la théologie. M. Dubois en faisoit la plus grande estime, et le regardoit, avec raison, comme un de nos meilleurs théologiens.

EXPLICATION PRATIQUE DU CATÉCHISME,

OU

INSTRUCTIONS

SUR LES VÉRITÉS ET LES DEVOIRS DE LA RELIGION,

Avec des Explications claires et précises, des Pratiques à la fin des chapitres, des Traits historiques choisis, des Paraboles, et différens articles accessoires;

OUVRAGE

Entièrement neuf pour le plan et la méthode, utile aux Catéchistes, aux Instituteurs, aux Pères et Mères, et à tous ceux qui peuvent s'instruire par eux-mêmes.

PAR M. L'ABBÉ J.-B. VÊTU,

CURÉ DE CHENOVE-LÈS-DIJON.

SECONDE ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE PAR L'AUTEUR.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ DEMONVILLE, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE CHRISTINE, N° 2.

1826.

PRÉFACE.

Tandis qu'une philosophie insensée s'efforce d'égarer les esprits et de corrompre les mœurs en multipliant les livres séditieux, impies et obscènes, les amis de l'ordre et de la vérité ne sauroient employer trop de moyens pour s'opposer à ses efforts et empêcher les progrès du mal. Un des moyens les plus efficaces est d'instruire solidement la jeunesse. Si les bons principes que les jeunes gens reçoivent dans leur enfance ne les mettent pas toujours à l'abri des passions, ils les empêchent du moins de vivre en paix sous leur empire. Les premières impressions, surtout celles de la vérité, ne s'effacent jamais entièrement.

C'est pourquoi l'on ne sauroit instruire trop tôt les enfans des vérités et des devoirs de la Religion, surtout dans ce siècle où les désolantes doctrines de l'impiété et ses maximes corrompues sont mises à la portée de toutes les classes de lecteurs dans une multitude de productions qu'une coupable industrie sait proportionner à tous les goûts, à tous les âges, et même à toutes les fortunes. La jeunesse, instruite de tout ce qu'elle ne devroit pas connoître, ignore souvent la seule science qui l'intéresse, celle du salut : des âmes qui ne devroient s'ouvrir qu'à des sentimens purs et aimables, sont souvent desséchées par l'impiété et la corruption avant même de connoître les vérités

salutaires de la Foi et les saintes maximes de l'Evangile.

Il faut donc se hâter de semer le bon grain dans le champ du père de famille, avant que l'homme ennemi ne vienne y semer l'ivraie. Le cœur des enfans est une terre neuve et inculte, où il faut jeter de bonne heure les semences de la vertu, si l'on veut qu'au moment où les penchans de la nature se développent elle ne soit pas desséchée et rendue stérile par le vent brûlant des passions.

Nous savons que la plupart des instituteurs ont coutume de mettre le Catéchisme entre les mains des enfans aussitôt qu'ils savent lire, et qu'un grand nombre de leurs élèves l'ont déjà vu plusieurs fois lorsqu'ils sont parvenus à l'âge où ils sont présentés à l'Eglise pour être admis à la première Communion; mais peut-on dire que les enfans connoissent leur Religion si leurs maîtres se sont contentés, comme cela n'arrive que trop souvent, de leur faire apprendre la lettre du Catéchisme sans leur en expliquer le sens? On n'a point appris la Religion, lorsqu'on n'a fait qu'exercer la mémoire, sans éclairer l'esprit et sans toucher le cœur. « Ce » n'est pas croire, dit l'abbé Fleury, que de sa- » voir par cœur certaines paroles, sans en enten- » dre le sens. Ce n'est pas de la bouche que l'on » croit, c'est du cœur; et la bouche ne fait que » proférer au dehors, ce que le cœur croit. En- » core que la Foi soit une connoissance obscure,

» parce que nous croyons ce qui n'est ni proposé
» à nos sens, ni clair à notre raison, c'est toute-
» fois une connoissance, et une connoissance cer-
» taine. Quand je dis qu'il y a un seul Dieu, Père,
» Fils et Saint-Esprit, je crois distinctement que
» chacun de ces trois n'est point l'autre, et que
» tous trois sont le même Dieu. Je ne comprends
» pas comment cela est, mais je sais certainement
» qu'il est; et c'est assez pour la Foi. Mais on ne
» peut dire que je crois ce mystère si je n'en ai
» aucune idée, si j'ai seulement ma mémoire
» chargée d'un son de paroles qui me soient aussi
» inconnues que celles d'une langue étrangère. »

Ces maîtres s'excusent en disant qu'ils laissent aux Ecclésiastiques le soin d'expliquer le Catéchisme aux enfans, et qu'ils ne sont chargés que de leur faire apprendre la lettre; comme si l'obligation d'instruire la jeunesse des vérités et des devoirs de la Religion ne leur étoit pas imposée aussi bien qu'aux ministres des autels, qu'ils doivent seconder! D'ailleurs, comme les enfans ne viennent au Catéchisme que pendant quelques mois avant leur première Communion, faut-il les laisser dans l'ignorance de la Religion jusqu'à cette époque? Le peu de temps pendant lequel ils fréquentent alors nos églises, suffit-il pour les instruire autant qu'ils devroient l'être? Aussi les Pasteurs sont-ils souvent obligés de remettre à une autre année plusieurs des enfans qu'on leur pré-

sente, parce qu'ils ne les trouvent pas assez instruits (1).

S'il y a des maîtres qui sont assez négligens pour omettre un de leurs principaux devoirs, celui d'instruire leurs élèves, il y en a aussi, nous aimons à le dire, qui sont pleins de zèle pour s'en acquitter, et qui s'efforcent de faire fructifier pour le Ciel les jeunes plantes dont le Père de famille leur a confié la garde; mais la difficulté de trouver des ouvrages qui réunissent la méthode, la brièveté, la clarté et la simplicité que demande l'explication des premières vérités de la Religion, les force souvent d'hésiter dans leurs instructions, par la crainte où ils sont de mêler l'erreur à la vérité, et de donner à la jeunesse des notions que réprouveroit la saine doctrine.

C'est pour les aider que nous avons entrepris d'expliquer le Catéchisme. L'ouvrage que nous présentons au public, n'offre rien de nouveau pour le fond. Il contient la doctrine de l'Eglise, telle qu'elle a toujours été enseignée. Nous savons que c'est s'exposer à tomber dans l'erreur que de se

---

(1) On pourroit suppléer à ce défaut d'instruction, en rétablissant dans les paroisses l'usage de faire le Catéchisme aux petits enfans, une fois la semaine. En chargeant quelques Clercs de cet emploi, on les accoutumeroit de bonne heure à exercer une des plus importantes fonctions du ministère, et les enfans seroient plus instruits qu'ils ne le sont ordinairement lorsqu'ils se présentent au grand Catéchisme.

piquer de dire des choses nouvelles en ce genre. Nous ne devons dire que ce qui a toujours été dit, et il n'est point permis d'enseigner une autre doctrine que celle qui a été enseignée dans tous les temps. Mais s'il n'offre rien de nouveau pour les choses, nous osons dire qu'il est nouveau par la forme qu'on lui a donnée et par la méthode qu'on y a suivie.

Il existe un grand nombre d'ouvrages dans le genre de celui-ci; mais les uns sont trop diffus et embarrassent le Catéchiste plus qu'ils ne l'aident; c'est ce dont se plaignent généralement ceux qui en font usage. Les autres ont un défaut tout contraire; pour ne pas être trop longs, ils ne disent les choses qu'à demi, et suppriment des explications essentielles.

Pour éviter ces inconvéniens, nous avons tâché de garder un juste milieu; l'étendue des explications est toujours proportionnée à l'importance des matières. Il y a des chapitres qui devoient nécessairement être expliqués plus au long que d'autres.

Nous avons donné une attention toute particulière à l'explication des Sacremens de Pénitence, d'Eucharistie et de Confirmation, afin que ceux qui préparent les enfans à les recevoir puissent trouver dans cet ouvrage tout ce qui leur est nécessaire à ce sujet (1). Pour en faciliter l'usage,

(1) Ceux qui préparent les enfans à la première Communion

nous nous sommes écartés de la méthode ordinaire. Dans la plupart des autres ouvrages du même genre, les explications sont placées confusément à la fin des chapitres; ce qui ne laisse pas que d'embarrasser fort souvent ceux qui instruisent, en les obligeant de chercher ce qui a rapport à ce qu'ils expliquent. Pour obvier à cet inconvénient, nous avons placé les explications immédiatement après les réponses auxquelles elles se rapportent. Ceux qui expliquent auront ainsi sous les yeux les choses qu'ils doivent dire. De plus, nous avons terminé tous les chapitres par de courtes pratiques qui indiquent le fruit qu'on doit en retirer.

Nous avons ensuite ajouté des histoires et des paraboles choisies qui, par le rapport qu'elles ont avec le sujet, serviront à graver plus profondément dans les esprits et dans les cœurs les vérités qu'on aura enseignées (1). Cette partie qui avoit

---

ou à la Confirmation, feroient bien de terminer toutes leurs instructions en lisant ou en faisant lire un chapitre dans les ouvrages suivans de M. l'abbé Regnault :

Instructions pour la première Communion, distribuées pour chaque jour de la semaine, vol. in-18.

Instructions pour la Confirmation, distribuées pour chaque jour pendant six semaines, etc., vol. in-18.

(1) Comme l'usage des Histoires et des Paraboles est un des moyens les plus puissans que MM. les Catéchistes puissent employer pour instruire la jeunesse, ils pourront se servir utilement des *Anecdotes chrétiennes*, en 2 vol. in-12; des *Histoires* et *Pa-*

été très-goûtée dans la première édition, est portée dans celle-ci à sa plus grande perfection. Sur les recommandations qui nous ont été faites, nous avons ajouté un grand nombre de traits. Nous avons choisi les plus frappans, et nous les avons mis dans le meilleur ordre. On nous en a communiqué plusieurs qui sont très-récens et qui sont arrivés l'année dernière. Nous sommes persuadés, comme le sont toutes les personnes qui ont l'usage du saint ministère, que cette partie est une des plus essentielles de l'enseignement de la Religion. Un trait historique grave plus promptement et plus profondément des principes religieux que de longs discours sur la morale.

Quant aux explications, nous avons fait des additions dans plusieurs endroits, mais sans nous écarter de notre plan, qui est de dire beaucoup de choses en peu de mots, et de les dire clairement et avec ordre. Nous avons changé le titre de l'ouvrage pour en donner une idée plus juste, et faire mieux connoître ce qu'il renferme.

En expliquant les vérités et les devoirs de la Religion, nous nous sommes efforcés de prémunir les jeunes gens contre les fausses maximes qu'on entend ordinairement dans le monde. Nous avons

---

raboles du P. Giraudeau, avec la suite qu'on y a donnée, 1 vol. in-12; des *Histoires édifiantes et curieuses* recueillies par l'abbé Baudran, et des *Histoires choisies* de Lambert, 1 vol. in-12.

inséré dans les explications tout ce qui nous a paru propre à les affermir dans la Foi et à les maintenir dans la pratique de la vertu.

Dans cette seconde édition, les nouveaux chapitres ont été mis à leur place. Ils sont accompagnés des explications nécessaires et suivis de traits historiques comme les autres chapitres du Catéchisme. Il y en a un sur les *Devoirs des disciples envers leurs maîtres.* Il étoit à désirer que les jeunes gens trouvassent au moins un chapitre sur ce sujet dans un livre qui leur est particulièrement destiné. Il sert de seconde section à l'exposition du quatrième Commandement de Dieu. Il est suivi d'un chapitre sur les *Devoirs des sujets envers leurs Souverains et les autorités civiles.* Il est aujourd'hui plus nécessaire que jamais d'instruire solidement sur les devoirs envers l'autorité et d'inspirer de bonne heure aux jeunes gens la soumission aux puissances. Il y a deux chapitres sur la *Vocation à l'état ecclésiastique*, et sur les *Moyens de la connoître.* Ils servent de suite au chapitre de l'Ordre. Notre dessein, en les ajoutant à cet ouvrage, a été de donner aux jeunes gens qui pensent à ce saint état, les connoissances qui leur sont nécessaires pour savoir s'ils sont appelés de Dieu, et pour ne pas agir trop légèrement dans une affaire aussi importante. Leurs parens, que pareillement nous avons eu en vue, pourront aussi apprendre leur devoir à cet égard. Lorsqu'ils seront convaincus de la nécessité

d'une vocation divine pour l'état ecclésiastique, et de l'obligation où l'on est de la suivre, ils se garderont bien de détourner du ministère sacré ceux de leurs enfans que Dieu y appelle, et seront loin d'y engager, par des vues temporelles, ceux qui n'ont aucune marque de vocation pour un état si saint. Nous exposons dans deux chapitres placés à la fin du Catéchisme les *Motifs de notre soumission à l'autorité et à l'enseignement de l'Eglise.* Ils serviront de conclusion au Catéchisme. Il est bon que les simples fidèles, et même les enfans, puissent justifier leur croyance et leur conduite aux yeux des incrédules et des impies. On trouvera à la fin du troisième volume un *Petit Catéchisme* qui contient ce qu'il y a de plus essentiel dans la doctrine chrétienne (1), un recueil de *Pensées sur le salut*, qui renferme en peu de mots les vérités les plus capables de faire impression sur quiconque réfléchit, et une *Exposition claire et précise des vrais principes sur le prêt à intérêt.* Ce dernier article a été augmenté de *Notions simples et exactes pour servir de préservatif contre les faux principes des partisans du prêt de commerce.* Quoi qu'il soit étranger au but de cet ouvrage, nous n'avons pas cru qu'il fût nécessaire de le supprimer

(1) Nous n'avons rien négligé pour que ce *Catéchisme* fût utile aux petits enfans, et pût suffire à ceux qui, se préparant à leur première Communion, n'ont pas assez de facilité pour apprendre le grand. *Voyez* l'Avertissement qui le précède.

dans cette nouvelle édition. Les principes qui y sont exposés ne sauroient être trop répandus, et les moyens de les faire connoître trop multipliés. Il a été examiné par Messieurs de Saint-Sulpice, qui en ont trouvé la doctrine exacte.

Nous avons puisé dans des sources pures, et mis à contribution les auteurs que nous avons cru convenir pour ce genre de travail. Nous nous sommes surtout servis de ceux qui ont travaillé particulièrement pour la jeunesse. Nous leur avons souvent emprunté des articles entiers. Nous en avons abrégé ou étendu d'autres; enfin il y en a que nous avons faits entièrement nous-mêmes.

Messieurs les Ecclésiastiques ne pouvant donner à la préparation des Catéchismes autant de temps qu'ils le désireroient, trouveront dans cet Ouvrage tous les développemens nécessaires aux articles qu'ils auront à expliquer. En les aidant dans le cours de leurs instructions, il leur épargnera un temps d'autant plus précieux qu'il leur manque souvent dans ce siècle difficile, où le nombre des Prêtres est si petit, et leurs occupations si multipliées.

Cet ouvrage ne sera pas seulement utile aux Catéchistes et aux Instituteurs; les pères et mères pourront aussi s'en servir pour apprendre à leurs enfans et à leurs domestiques les vérités et les devoirs de la Religion (1). Ceux qui ont la louable

(1) Les meilleurs Catéchistes seroient les pères de famille, si

coutume de faire tous les soirs une lecture de piété en commun, auront de quoi lire pendant toute l'année. On ne sauroit trop recommander cet usage; c'est un excellent moyen de maintenir la Religion dans les familles. Les enfans et les domestiques apprennent ainsi, sans presque s'en apercevoir, la science du salut. Ils s'affermissent dans la Foi et

---

chacun étoit bien instruit et soigneux d'instruire ses enfans et ses domestiques. Ils feroient beaucoup plus de bien que ne peuvent faire les Prêtres et les Pasteurs. Nous ne parlons aux enfans qu'à l'Eglise, à certains jours, pendant peu de temps. Les enfans y sont plusieurs ensemble, extrêmement dissipés par la compagnie, par les divers objets qui les frappent de tous côtés, et qui ne leur sont pas familiers. De là vient la peine qu'on a à les rendre attentifs; de là les interruptions et les réprimandes, qui emportent la moitié du temps destiné au Catéchisme. Pendant que vous êtes tourné d'un côté, l'autre se dérange; si vous vous appliquez à un enfant, dix autres badinent: c'est toujours à recommencer. Au contraire, dans la maison, les enfans sont plus recueillis, parce qu'ils sont plus libres. S'ils n'ont pas cette crainte qui les rend quelquefois immobiles à l'Eglise, leurs pensées sont plus tranquilles, ils ne voient rien qui leur soit nouveau. Un père qui n'en a que deux ou trois, accoutumés à le respecter, n'a pas de peine à les tenir dans le devoir; il les a tous les jours auprès de lui; il peut prendre le temps où ils sont plus dociles; il connoît la portée de leur esprit, leur génie, leurs inclinations. Il peut les instruire tout à loisir, et y donner tout le temps nécessaire, et ce temps doit être long; car, comme les enfans ne peuvent s'appliquer beaucoup de suite, il faut y revenir souvent, et continuer l'instruction pendant plusieurs années, avançant à mesure que leur esprit et leurs mœurs se forment. Ce que je dis des pères doit s'entendre des mères à proportion, principalement à l'égard des filles, et je ne dis rien ici que je n'aie vu, et que je ne sache par expérience. FLEURY.

deviennent insensiblement de pieux et fervens Chrétiens. Si cette coutume étoit plus répandue, on ne verroit pas tant de pères et de mères devenir un sujet de scandale pour leurs enfans, et les enfans seroient eux-mêmes plus respectueux et plus soumis, et les serviteurs plus fidèles. L'indifférence pour la Religion seroit moins générale, et l'incrédulité feroit moins de prosélytes.

Les personnes qui n'ont qu'une connoissance superficielle de la Religion, pourront, en lisant cet Ouvrage, s'instruire par elles-mêmes de ce qu'il leur importe le plus de savoir. Il sera aussi très-utile aux jeunes gens. Comme la plupart oublient ce qu'on leur a enseigné à l'époque de leur première Communion, il leur procurera un moyen facile de se rappeler ce qu'ils ont appris à un âge où ils ne comprenoient pas assez l'importance de ce qu'on leur disoit.

Comme nous n'avons travaillé que pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, nous espérons que le Seigneur répandra sa bénédiction sur cet Ouvrage, et qu'il le rendra utile à ceux pour qui il a été entrepris.

EXPLICATION PRATIQUE
DU CATÉCHISME,

OU

INSTRUCTIONS

SUR LES VÉRITÉS ET LES DEVOIRS DE LA RELIGION.

CHAPITRE PREMIER.

INTRODUCTION AU CATÉCHISME.

DEMANDE. QU'EST-CE *que le Catéchisme?*

RÉPONSE. Le Catéchisme est une Instruction familière, par demandes et par réponses, sur les vérités et sur les devoirs de la Religion.

EXPLICATION.

L'Eglise étant chargée par Jésus-Christ d'instruire tous les hommes sur les vérités et les devoirs de la Religion, est obligée de mettre ses instructions à la portée de tous, afin que les ignorans aussi bien que les savans en profitent. C'est pour cette raison qu'elle leur met entre les mains un *Catéchisme*, c'est-à-dire un livre où les vérités et les devoirs de la Religion sont exposés d'une manière simple et familière.

La doctrine chrétienne a, en général, deux parties : le *dogme*, qui renferme les *vérités* que nous devons croire; et la *morale*, qui comprend tous les *devoirs* que nous avons à remplir.

Elle se divise plus ordinairement en quatre parties. La première comprend le *symbole des Apôtres* et les *quatre dernières fins*. La seconde, les *commandemens de Dieu*, ceux *de l'Eglise*, et ce qui

regarde les *vertus* et le *péché*. La troisième, la *prière*, et la quatrième les *sacremens*. C'est l'ordre qu'on a suivi dans ce Catéchisme.

D. *Est-il nécessaire d'apprendre le Catéchisme?*

R. Oui, il est nécessaire d'apprendre le Catéchisme, pour être instruit de ce qu'il faut croire et faire pour se sauver.

EXPLICATION.

Quoique le Catéchisme soit plus particulièrement destiné à l'instruction des enfans, néanmoins, comme ce qu'il contient regarde tous les Chrétiens, tous, grands et petits, doivent avoir au moins la connoissance des principaux articles qu'il renferme. En effet, comment pourront-ils travailler à leur salut, s'ils ignorent ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour être sauvé? Ce n'est pas savoir son Catéchisme que d'en retenir les mots dans sa mémoire; l'essentiel est de comprendre le sens de ce qu'on apprend.

D. *Où est-ce qu'on doit principalement assister au Catéchisme?*

R. On doit principalement assister au Catéchisme dans sa paroisse.

EXPLICATION.

Comme on doit faire sa première communion dans sa paroisse, il convient d'aller aussi au Catéchisme dans sa paroisse, afin que les Pasteurs puissent connoître par eux-mêmes les dispositions des personnes qui se présentent.

D'ailleurs, comme il y a des grâces particulières attachées aux instructions du propre Pasteur, ce seroit s'exposer à n'y point avoir part que d'aller dans une autre paroisse.

D. *Les parens et les maîtres sont-ils obligés en*

conscience de veiller à ce que leurs enfans et domestiques apprennent le Catéchisme?

R. Ils y sont obligés en conscience.

EXPLICATION.

Les parens, les maîtres et les instituteurs sont obligés d'instruire ou de faire instruire leurs enfans, leurs domestiques et leurs élèves dans la Religion. Ils y sont obligés *en conscience,* parce que l'autorité qu'ils ont sur eux leur impose cette obligation essentielle, dont ils ne peuvent se dispenser sans être très-coupables devant Dieu. On a bien soin d'apprendre aux enfans les usages du monde, tandis qu'on néglige très-souvent la principale étude, qui est celle de la Religion, d'où dépend leur destinée éternelle. A. B. (1).

D. *Les enfans qui négligent de venir au Catéchisme font-ils mal?*

R. Oui, parce qu'ils se privent de l'instruction nécessaire pour leur salut.

EXPLICATION.

Les enfans commencent à parcourir la carrière de la vie. Cette carrière a deux termes bien différens, selon le chemin qu'on a suivi. Il y a deux voies : la voie large, qui est la plus fréquentée; et la voie étroite, que peu de personnes savent trouver. Celle-ci conduit à un bonheur éternel, et celle-là à un malheur qui ne finira jamais. Il est donc important que les enfans connoissent de bonne heure ces deux voies, afin qu'ils évitent l'une et qu'ils prennent l'autre. Or, c'est en venant au Catéchisme qu'ils acquerront cette connoissance si nécessaire pour leur salut. C.

---

(1) Ces lettres indiquent qu'il y a des traits historiques ou des paraboles sur l'article qu'on vient d'expliquer.

D. *Que doit-on faire pour profiter du Catéchisme?*

R. Demander, avant qu'il commence, les lumières du Saint-Esprit, y assister avec modestie et attention, et, lorsqu'il est fini, rendre grâces à Dieu des instructions qu'on y a reçues.

EXPLICATION.

Ce n'est pas assez d'assister au Catéchisme; il faut encore y être attentif, afin d'entendre les explications qu'on y fait, et les retenir. On fait une prière avant de le commencer, afin d'obtenir les lumières du Saint-Esprit pour comprendre les instructions. On prie aussi après pour remercier Dieu du bonheur qu'on a d'être instruit dans la Religion préférablement à tant d'autres qui en profiteroient peut-être mieux que nous. D.

PRATIQUES.

1. *Apprendre non-seulement la lettre du Catéchisme, mais tâcher d'en pénétrer le sens.*
2. *Venir exactement au Catéchisme, et y être attentif, afin d'en profiter.*
3. *Réfléchir souvent sur le bonheur qu'on a d'être instruit dans la Religion.*

A. HISTOIRE DE SAMUEL.

Samuel fut accordé aux prières d'Anne, sa mère, femme d'Elcana, laquelle étoit depuis long-temps stérile. Aussitôt qu'elle l'eut mis au monde, elle le nourrit elle-même et l'éleva dans la crainte du Seigneur. Ensuite elle le mena au temple et le présenta au Grand-Prêtre Héli, pour accomplir le vœu qu'elle avoit fait de consacrer au service des autels l'enfant que le Seigneur lui accorderoit. Le jeune Samuel répondit parfaitement aux soins de sa mère. Tout ce que l'Ecriture nous apprend de son enfance et de sa jeunesse, renferme un excellent modèle des vertus qui conviennent aux jeunes gens. Il faisoit des progrès sensibles dans la vertu à mesure qu'il avançoit en âge.

Cet exemple apprend aux parens avec quels soins ils doivent élever leurs enfans dans les bons principes, et avec quelle sollicitude ils doivent veiller à ce qu'ils soient en des mains sûres dès leur plus tendre jeunesse. On conserve toujours les premières impressions qu'on a reçues dans son enfance; elles ne s'effacent jamais. Ce sont elles qui règlent ordinairement la conduite qu'on tient pendant le reste de la vie. Si un jeune homme, malgré les instructions qu'il a reçues, vient par la suite à se laisser emporter par les passions, il lui reste du moins, au milieu de ses égaremens, une ressource précieuse; les lumières de son esprit, le trouble salutaire de sa conscience, le rappellent sans cesse à la vertu, et il y a lieu d'espérer qu'il sortira un jour de cet état funeste.

B. HEUREUX EFFETS DES BONS PRINCIPES REÇUS DANS LA JEUNESSE. (*Hist. d'un Officier.*)

Rien n'est plus important que de graver profondément les vérités de la Religion dans l'esprit et dans le cœur des jeunes gens. C'est une ressource précieuse qui peut les ramener à la vertu, et les retenir dans le devoir. Souvent il ne faut qu'un principe ou une vérité qu'on se rappelle, pour ouvrir les yeux et empêcher de consommer sa perte. C'est ce que prouve l'exemple que nous allons rapporter.

Un Officier qui s'étoit distingué dans bien des occasions, tomba dans une faute contraire à son honneur et à son état; en conséquence il est déféré, saisi et mis en prison : on lui fait son procès dans les règles, et il devoit être bientôt exécuté à mort. On lui annonce son sort, en lui disant qu'il faut se préparer à paroître devant Dieu, et mettre ordre à sa conscience. Au lieu d'entrer dans des sentimens de pénitence, il se laisse aller au désespoir. Des ministres sacrés et un grand nombre de personnes de piété lui parlent, et l'exhortent avec le zèle le plus ardent à revenir à de meilleures sentimens, et à mourir en chrétien. Personne ne put rien obtenir, et cet infortuné persista dans ses mauvaises dispositions. Par un effet admirable de la Providence, un saint prêtre arrive dans

cette ville; on lui parle de la triste situation de cet Officier qui avoit changé le nom qu'il portoit autrefois. On engage ce prêtre à l'aller voir, et à l'exhorter à penser à lui; il s'y transporte, et au moment où il entre dans la prison, l'Officier le reconnoissant pour avoir été autrefois son maître dans ses études : « Ah! » mon Père, lui dit-il tout transporté, vous me sau- » vez des portes d'une éternité malheureuse : au mo- » ment même où vous êtes entré, j'étois tout prêt à » me jeter dans un précipice qui est auprès de cette » prison; j'allois prendre mon élan pour m'y plonger » et me perdre, lorsque je me suis rappelé cette vé- » rité que vous répétiez si souvent en parlant de la » mort : *Momentum undè pendet æternitas; c'est* » *un moment d'où dépend l'éternité* (1); alors je » me suis dit à moi-même : malheureux que je suis, » voici ce moment. Cette pensée m'a arrêté, et c'est » à cet instant que vous avez paru. Confessez-moi, je » vous en conjure; vous avez été mon maître dans ma » jeunesse, soyez mon guide et mon secours au mo- » ment de la mort. »

Il fait sa confession, se prépare à subir sa sentence, et meurt enfin en véritable Chrétien. Quelle grâce! quelle Providence! quel trait de miséricorde!

C. LES DEUX CHEMINS. (*Parabole.*)

Un voyageur se trouva un jour dans un grand embarras. Deux chemins se présentèrent à lui, sans que rien lui indiquât lequel il devoit prendre. L'un de ces chemins paroissoit facile et gracieux : c'étoit un tapis de verdure bordé d'arbres qui formoient un agréable ombrage; des prairies émaillées de fleurs, des champs couverts de moissons, des coteaux couronnés de vignes offroient une perspective charmante. L'autre chemin, au contraire, n'avoit rien que de rebutant : sombre, tortueux, embarrassé de ronces et d'épines, rempli de fange, et rompu en beaucoup d'endroits, sa vue seule détournoit de s'y engager.

(1) Voyez l'*Avertissement* qui est en tête des *Pensées courtes et précises sur le salut*, à la fin du troisième volume.

Notre voyageur, après avoir délibéré quelque temps, se décida pour celui qui lui promettoit une route plus agréable. Il étoit près d'y entrer, lorsqu'un vieillard respectable dont l'air majestueux inspiroit la confiance, s'avança vers lui avec précipitation, en lui criant : *Gardez-vous bien de prendre ce chemin ; vous vous égareriez infailliblement dans ses détours, et vous tomberiez entre les mains des brigands dont il est infesté. L'autre chemin vous épouvante ; il est vrai qu'il est rude et difficile : mais il vous conduira sûrement et sans aucun risque au terme que vous vous proposez.*

Que fera notre voyageur? Doit-il en croire ce vieillard sur sa parole, et contre toutes les apparences? N'a-t-il pas lieu de craindre qu'il ne veuille le tromper, ou qu'il ne se soit trompé lui-même? Dans cette situation embarrassante, voici comme il raisonna : *Le rapport de ce vieillard est vrai ou faux ; s'il est faux, et que je prenne le mauvais chemin qu'il m'indique, peut-être, après m'être fatigué dans une route désagréable et incommode, serai-je obligé de revenir sur mes pas. Je ne risque rien de plus. Mais si son rapport est vrai, en prenant l'autre chemin, je cours évidemment à ma perte. Le parti le plus sûr est donc de suivre l'avis de cet homme vénérable.* Ce raisonnement le décida. Il s'engagea dans le chemin dont les abords étoient si effrayans, et il eut lieu de s'en féliciter.

Deux chemins se présentent pareillement à l'homme pendant le pélerinage qu'il fait sur la terre : celui de la vertu et celui du vice. Le premier paroît hérissé d'épines, le second paroît jonché de fleurs. Un jeune homme, animé par ses passions naissantes, est naturellement porté à préférer celui qui lui promet le plus d'agrément ; mais au moment où il est près de s'y engager, la Religion fait entendre sa voix, et lui dit : *Ce chemin qui vous enchante aboutit à un précipice affreux où vous périrez infailliblement : l'autre, au contraire, dont la vue vous effraie, conduit à un séjour délicieux où vous jouirez d'un bonheur parfait.*

Que doit faire ce jeune homme? Imiter le voyageur de notre parabole, et raisonner ainsi : *Ou la Religion me trompe, ou elle ne me trompe pas; si elle me trompe, en suivant le chemin de la vertu, je me génerai, je me contraindrai, je me priverai pendant la courte durée de cette vie, de bien des plaisirs que j'aurois pu goûter : voilà tout ce que je risque. Mais si la Religion ne me trompe pas : en suivant le chemin du vice, je vais moi-même me précipiter dans un abîme qui m'engloutira sans retour. Quand donc je pourrois douter légitimement si ce que la Religion me déclare est vrai ou faux, le parti le plus sûr pour moi seroit toujours de marcher dans le sentier de la vertu.*

Voilà ce que tout homme prudent devroit conclure, même dans le cas d'un doute bien fondé. A plus forte raison devons-nous tirer la même conclusion, nous qui savons avec toute la certitude possible, que tout ce que la Religion nous enseigne est la vérité même.

D. ZÈLE, SAGESSE ET FERVEUR D'UN ENFANT.

(*Richesse-Dieu.*)

Dans un village situé aux pieds des montagnes de l'Antiliban, parmi la foule des Chrétiens qui accueillirent les Missionnaires en leur baisant les mains, se trouva un enfant Arabe fort jeune, qui, s'approchant d'eux, se mit à genoux et leur demanda leur bénédiction. Quelle agréable surprise pour ces bons Pères, de voir tant de sagesse dans un âge encore si tendre! Cet enfant avoit été nommé *Jean* au Baptême, et *Richesse-Dieu* étoit son surnom; c'étoit un de ces beaux caractères que la nature et la grâce semblent avoir formés comme de concert pour le bonheur et la consolation d'une famille chrétienne : à une physionomie heureuse, à une ingénuité charmante, il joignoit et un naturel doux et un grand désir d'apprendre. Il fit aux deux Pères plusieurs questions sur la Religion, qu'ils eussent admirées dans un âge plus avancé, il les conjura de l'instruire, jusqu'à leur causer une espèce d'importunité

toujours agréable à des Missionnaires qui cherchent Dieu.

Chaque jour après dîner, tandis que l'un des Pères alloit visiter les malades et consoler les affligés, l'autre assembloit les enfans et commençoit le catéchisme. *Richesse-Dieu*, qui avoit reçu des leçons particulières, faisoit le petit apôtre; il se transportoit dans tous les lieux où l'on avoit coutume de jouer; il haranguoit ses camarades : *Le jeu*, leur disoit-il, *est défendu pendant la Mission; c'est offenser Dieu de s'y amuser jusqu'au départ des Pères.* Dieu donnoit de la force aux paroles de cet enfant missionnaire; ses compagnons le suivoient. A la tête de sa troupe, il entroit dans la chapelle, les yeux baissés, les mains jointes : *Père*, disoit-il au Missionnaire, *apprends-nous à connoître, à aimer, à servir, à prier le grand Dieu que tu nous prêches.* Son exemple inspiroit à toute sa suite de la modestie, de l'attention, de la docilité, et en ce moment, l'homme apostolique se croyoit non au milieu d'une troupe d'enfans légers, mais de petits Anges; spectacle qui lui tira plus d'une fois les larmes des yeux.

CHAPITRE II.

DU NOM ET DU SIGNE DU CHRÉTIEN.

SECTION I.

D. Êtes-vous *Chrétien?*

R. Oui, je suis Chrétien par la grâce de Dieu.

EXPLICATION.

Le nom de *Chrétien* vient du mot *Christ*, par lequel on désigne Jésus-Christ, qui est le chef des Chrétiens. C'est à Antioche que les Chrétiens commencèrent à porter ce nom. Act. II.

C'est par une grâce spéciale de Dieu que vous êtes né au sein du Christianisme préférablement

à tant d'autres qui sont plongés dans les ténèbres de l'infidélité ou de l'erreur. A.

D. *Qu'est-ce qu'un Chrétien?*

R. Un Chrétien est celui qui, ayant reçu le saint Baptême, professe la Religion de Jésus-Christ.

EXPLICATION.

Vous êtes Chrétien parce que vous avez reçu le baptême, et que vous avez fait profession de la Religion de Jésus-Christ par la bouche de vos parrain et marraine, qui vous ont servi de cautions devant l'Eglise que vous accompliriez les promesses qu'ils lui ont faites pour vous.

D. *Quel est le signe du Chrétien?*

R. C'est le signe de la croix.

EXPLICATION.

La croix est l'étendard sous lequel marchent tous les Chrétiens. Jésus-Christ nous dit qu'à la fin du monde son signe, c'est-à-dire sa croix, paroîtra dans le ciel tout éclatante de lumière. La croix, qui autrefois étoit un signe d'ignominie, est devenue, depuis Jésus-Christ, un signe de gloire et de salut. B.

Le serpent d'airain que Moïse éleva autrefois dans le désert étoit la figure de la croix. C'est Jésus-Christ lui-même qui en fait l'application : *Comme Moïse*, dit-il, *a élevé le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé.*

D. *Comment fait-on le signe de la croix?*

R. En portant la main droite au front, de là à l'estomac, puis à l'épaule gauche, ensuite à l'épaule droite.

EXPLICATION.

Quoique cette pratique ne soit pas commandée formellement dans l'Ecriture, elle ne laisse pas

que d'être autorisée par une tradition constante qui la confirme, et par l'Eglise qui l'approuve. Il faut prendre garde de faire le signe de la croix avec trop de précipitation et sans attention. On perd souvent, en le faisant mal, les grâces qu'on auroit reçues si on l'avoit bien fait. D'ailleurs, on scandalise son prochain au lieu de l'édifier, comme on le doit.

D. *Que faut-il dire en faisant le signe de la croix?*

R. Il faut dire : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il. Ou en latin : *In nomine Patris, et Filii, et Spiritûs Sancti. Amen.*

EXPLICATION.

Les paroles qu'on prononce en faisant le signe de la croix, sont celles de Jésus-Christ même qui les proféra en instituant le Baptême.

PRATIQUES.

1. *Remercier Dieu de ce qu'il nous a faits Chrétiens.*
2. *Préférer le titre de Chrétien à tous les autres titres.*
3. *Ne pas faire le signe de la croix trop précipitamment.*
4. *Lorsqu'on fait le signe de la croix, se souvenir qu'on est Chrétien, et se proposer de vivre en Chrétien.*

A. LE PHILOSOPHE CHINOIS DEVENU CHRÉTIEN.

Quoique semblables à nos philosophes, les lettrés chinois, infatués de leur fausse sagesse, affectent de mépriser la Religion Chrétienne; il s'en est trouvé cependant qui l'ont embrassée, dès qu'ils l'ont connue. Tel est en particulier François Ly, dont il est parlé dans les *Lettres édifiantes*, et qui étoit l'un des plus habiles lettrés de la Chine. Voici comment il raconte lui-même sa conversion.

« Il n'y a que trois ans que j'ai eu le bonheur d'em-

» brasser la Religion Chrétienne. Je demeurois alors » chez mon père. Un jour ayant besoin de me faire » raser la tête, je fis appeler un barbier qui passoit » dans la rue. Je fus surpris de voir qu'en attendant » que tout fût prêt, il arrêtât ses yeux sur quelques » sentences de morale suspendues aux murailles de la » salle où nous étions. Je lui demandai s'il les enten- » doit. Quoiqu'il m'en assurât, il me restoit un tel » doute là-dessus, que je le priai de me les expli- » quer. Il le fit aussitôt; et, comme ce qu'il me » disoit me paroissoit, d'un côté, conforme à la » raison, et de l'autre absolument différent de toutes » les explications que j'en avois vu faire, je voulus » savoir où il avoit puisé le sens qu'il leur donnoit; à » quoi il me répondit que c'étoit la Religion Chré- » tienne qu'il professoit qui l'en avoit instruit. Il n'en » fallut pas davantage pour me donner envie de con- » noître cette Religion, qui fournissoit à nos sentences » un sens si juste et si relevé, et qui m'étoit pourtant » inconnu, quoique me piquant de littérature j'eusse » cru savoir tous ceux dont elles sont susceptibles. *Je » suis Chrétien*, me dit fort simplement le barbier. » *Si vous voulez avoir seulement quelque idée de » la Religion Chrétienne, je puis vous satisfaire; » mais si vous avez dessein de la connoître à fond, » c'est au chef des Chrétiens de cette ville qu'il » faut vous adresser*. J'eus un tel empressement » d'avoir un entretien avec celui qu'il m'indiquoit, » qu'au premier temps libre, je l'envoyai prier de me » venir voir. Il vint en effet, et m'expliqua les prin- » cipaux points de la Religion. Tandis qu'il me par- » loit, je m'imaginois sortir d'une profonde nuit, et » apercevoir comme de loin une lumière qui com- » mençoit à m'éclairer. Le premier sentiment qui s'é- » leva dans mon cœur, fut d'avoir honte de m'être » jusque-là cru habile; tandis que j'avois ignoré toutes » ces vérités, qui me parurent dès-lors essentielles. » Ce qu'une étude assidue de plus de vingt ans m'a- » voit appris, se réduisoit presque à une morale assez » spécieuse, mais qui, dans le fond, laisse l'homme » tel qu'il est, ne réglant que l'extérieur, sans toucher

» à l'intérieur. Quelque longue qu'eût été ma conférence avec ce Chrétien, elle me parut trop courte. » Me voyant ébranlé, en me quittant, il me donna un » livre qu'il m'assura devoir suppléer à tout ce qu'il » n'avoit pas eu le temps de me dire, et me pria de » le lire avec attention. Ce livre acheva de me dessiller » les yeux. Je le relus bien des fois, me trouvant » chaque fois plus persuadé des vérités qu'il expli- » quoit, et je puis dire que cette lecture fut le com- » mencement de ma conversion : car la grâce dont » Dieu l'accompagnoit étoit si pressante, que je sentis » que j'avois tort de lui résister, et que je résolus de » vaincre enfin tous les obstacles qui s'opposoient à » mon changement. Ma résolution étoit sincère, et » peu de mois après, sachant qu'un Missionnaire étoit » à quelques lieues du pays que j'habitois, j'allai le » trouver pour le prier de me régénérer en Jésus- » Christ. Il m'accorda la grâce que je lui demandois, » et je me félicite sans cesse de l'avoir reçue. Je sens, » par expérience, que notre bonheur ne consiste point » dans les biens de ce monde, puisque, depuis mon » baptême, malgré le dérangement de mes affaires, » je goûte une paix et une satisfaction intérieures, que » je n'avois point éprouvées dans les jours de notre » plus grande prospérité. » Voilà comment s'exprime ce philosophe chinois devenu Chrétien. Il reconnoît la vanité de la fausse science dont il s'étoit glorifié jusqu'alors : il avoue qu'il n'a connu la vérité, et senti le bonheur, que depuis qu'il a embrassé le Christianisme. Quel éloge un tel aveu ne fait-il pas de la Religion !

B. EXEMPLE ÉDIFIANT D'UN SOLDAT.

Dans le royaume de Carnate, un soldat nouvellement baptisé fit paroître un trait de fermeté bien édifiant. Appelé par son colonel pour un exercice qu'il faisoit faire à ses troupes, il s'y rendit, mais il oublia de mettre son chapelet à son cou, comme il avoit coutume de le faire, pour ne laisser ignorer à personne qu'il étoit Chrétien. Les soldats ne lui voyant pas ce signe de sa Religion, le raillèrent, comme s'il

avoit eu honte de le porter, et qu'il eût abandonné la foi. Celui-ci, sans répondre un mot, part pour sa maison, et revient avec sa femme et ses trois enfans, portant tous des médailles et des chapelets à leur cou : *Camarades*, leur dit-il, *voyez si ma famille rougit du nom de Chrétien; sachez que ce beau nom fait toute ma gloire, et que plutôt que de le ternir par une action indigne, moi, ma femme, mes enfans, mon père, ma mère et tous mes parens et amis nous sommes prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang.*

Les Chrétiens de l'Inde portent ordinairement la croix gravée sur leur front, pour symbole de leur foi. Jamais ils ne paroissent devant leurs princes et leurs magistrats qu'avec quelque marque de Christianisme. Ils sont loin d'imiter en cela beaucoup de Chrétiens de nos jours, qui rougissent souvent de faire le signe de la croix dans des circonstances où ils y sont cependant obligés. Combien n'en voit-on pas qui, loin de le faire avant et après leur repas, comme on le doit, n'osent pas même le faire à l'Eglise? Jésus-Christ rougira un jour d'eux devant son Père.

CHAPITRE III.

DU NOM ET DU SIGNE DU CHRÉTIEN.

SECTION II.

D. POURQUOI *appelle-t-on le signe de la croix le signe du Chrétien?*

R. Parce qu'il représente les deux principaux mystères de la Religion chrétienne; le mystère de la Sainte Trinité, et le mystère de la Rédemption.

D. *Comment le signe de la croix représente-t-il le mystère de la Sainte Trinité?*

R. Parce qu'en faisant le signe de la croix on invoque les trois Personnes divines, par ces pa-

roles : *Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

D. *Comment le signe de la croix représente-t-il le mystère de la Rédemption?*

R. Par la figure que nous formons sur nous de la croix sur laquelle Jésus-Christ est mort pour nous racheter.

EXPLICATION.

Ce signe est appelé du Chrétien, parce qu'il renferme une profession abrégée du Christianisme. En effet, les deux principaux mystères de la Religion Chrétienne sont ceux de la Sainte Trinité et de la Rédemption. Les Chrétiens adorent un seul Dieu en trois personnes : le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Ils reconnoissent que le Fils, qui est la seconde personne de la Sainte Trinité, s'étant fait homme, est mort sur la croix pour le salut du genre humain.

D. *Quelle est la vertu du signe de la croix?*

R. C'est de chasser les démons, de dissiper les tentations, et d'attirer les bénédictions de Dieu.

EXPLICATION.

Le signe de la croix tire sa vertu de la puissance de Jésus Christ, qui a vaincu l'enfer et le monde par sa croix. Les fidèles formoient ce signe vénérable sur leur front avant que d'agir, et l'opposoient à toutes les superstitions des païens. A. B.

D. *Quand devons-nous faire le signe de la croix?*

R. Nous devons faire le signe de la croix en nous éveillant, en nous couchant, en commençant nos prières et nos principales actions, avant et après nos repas, et lorsque nous nous trouvons en quelque danger ou tentation.

EXPLICATION.

En faisant le signe de la croix dans ces diffé-

rentes circonstances, nous réclamons le secours de Dieu, et nous lui témoignons que nous ne voulons rien faire que pour lui et avec lui.

PRATIQUES.

1. *Faire le signe de la croix avec respect et avec foi.*
2. *Le faire avant et après nos actions, dans les dangers et les tentations.*
3. *Ne jamais l'omettre par respect humain.*

A. HISTOIRE DU LABARUM.

Dès que Constantin fut Empereur, il commença par abolir tout vestige de persécution; mais néanmoins il n'étoit pas revenu des fausses idées dans lesquelles il avoit été nourri sur la multiplicité des Dieux. Il trouvoit bon que chacun adorât le sien : et pour lui, il rendoit ses hommages à ceux qu'on lui avoit appris à révérer, ne connoissant point ce caractère du Dieu jaloux qui veut être honoré seul, parce que lui seul mérite notre culte. La grandeur du péril auquel il alloit s'exposer en combattant contre Maxence, lui fit faire de sérieuses réflexions. Il savoit que son ennemi employoit les maléfices et les sacrifices magiques pour s'appuyer des puissances de l'enfer. Lui, au contraire, il invoqua ce Dieu qu'il ne connoissoit encore que d'une manière imparfaite et confuse, et le pria de se manifester à lui, et de se déclarer son protecteur. Dieu exauça sa prière, qui partoit d'un cœur sincère; et par une bonté qui n'avoit pas seulement Constantin pour objet, mais dont l'effet devoit s'étendre à toute l'Église chrétienne, il lui accorda un prodige signalé, « qui, dit Eusèbe, seroit difficile à croire, s'il n'étoit puissamment autorisé; mais j'en tiens le récit de l'Empereur lui-même, et il m'en a attesté la vérité avec serment.»

Etant en marche avec son armée, après midi, lorsque le jour commençoit à décliner, Constantin vit dans le Ciel, au-dessus du soleil, la figure d'une croix lumineuse, qui portoit cette inscription : *Par ce signe, vous serez victorieux.* Son armée fut témoin comme

lui de ce phénomène miraculeux, qui frappa tous les spectateurs d'un grand étonnement. Constantin, quoique vivant au milieu des Chrétiens, quoique rempli de bonté pour eux, avoit néanmoins si peu de notion du Christianisme, qu'il ne comprit pas ce que signifioit cette croix. Il fallut qu'un songe l'en éclaircît. Pendant la nuit, Jésus-Christ se montra à lui avec sa croix, et lui commanda d'en faire une représentation semblable à ce qu'il voyoit, et de s'en servir dans les combats comme d'une défense assurée contre tous ses ennemis. Constantin obéit. Il ne fut pas plutôt éveillé qu'il fit venir des ouvriers, auxquels il communiqua l'image qui lui étoit restée dans la mémoire : il leur en fit tracer le dessin, et leur ordonna de l'exécuter magnifiquement. C'étoit une espèce de pique couverte de lames d'or, avec une traverse en forme de croix, d'où pendoit un voile tissu d'or. Au haut de la croix étoit une couronne enrichie de pierreries. On voyoit au milieu de la couronne les deux premières lettres du nom de CHRIST, entrelacées, et au-dessus du voile paroissoient les images de l'Empereur et de ses enfans. On donne à cet étendard le nom de *Labarum*. Constantin choisit cinquante hommes des plus braves et des plus pieux de ses gardes, pour le porter l'un après l'autre. Encouragé par cette vision céleste, il n'hésita point à livrer bataille à son ennemi. En effet, Maxence fut vaincu ; il prit la fuite, et en fuyant il tomba dans le Tibre. Rome ouvrit aussitôt ses portes à Constantin, qui y entra victorieux. Alors il appela auprès de lui des Evêques, pour s'instruire des vérités de la Religion Chrétienne, et il en fit une profession publique.

B. PREUVE DE LA DIVINITÉ DU CHRISTIANISME.

(*Oracles des Indes.*)

Une preuve de la divinité de notre sainte Religion bien glorieuse pour elle, et bien capable d'en inspirer l'amour, c'est le silence miraculeux des oracles dans les Indes, à mesure que Jésus-Christ y est connu et adoré. Ecoutons attentivement ce qu'en a écrit un

des Missionnaires les plus doctes et les plus expérimentés.

« Le signe adorable de notre Rédemption, non-seulement ferme la bouche à ces oracles trompeurs, il est encore dans ces pays infidèles, le seul rempart qu'on puisse opposer avec succès à la cruelle tyrannie que les Démons, maîtres impérieux, exercent sur leurs esclaves.

« En effet, quand il arrive que quelques Chrétiens se trouvent par hasard dans ces assemblées tumultueuses, où le Démon parle par la bouche de ceux dont il se saisit : il garde alors un profond silence, sans que les prières, les évocations, les sacrifices réitérés soient capables de le lui faire rompre. Ce qui est si commun dans les endroits de la mission de Maduré où nous avons des habitations, que les Idolâtres, avant que de commencer leurs cérémonies sacriléges, ont grand soin d'examiner si quelque Chrétien ne se seroit pas mêlé parmi eux : tant ils sont persuadés qu'un seul Chrétien confondu dans la foule rendroit leur Démon muet et impuissant. En voici quelques exemples pris entre une infinité d'autres.

« Il y a peu d'années que, dans une procession solennelle, où l'on portoit en triomphe une des idoles de Maduré, le Démon s'empara d'un des spectateurs. Dès qu'on eut aperçu dans lui les signes qui marquoient la présence du Démon, on s'approcha de lui en foule, pour être à portée d'entendre les oracles qu'il prononceroit. Un Chrétien passa par hasard dans cet endroit : il n'en fallut pas davantage pour imposer silence au Démon : il cessa sur-le-champ de répondre à ceux qui l'interrogeoient sur le succès des choses à venir. Comme on vit que le Démon s'obstinoit à ne plus parler, quelqu'un de la troupe dit qu'infailliblement il y avoit un Chrétien dans l'assemblée. On se mit en devoir de le chercher, mais celui-ci s'échappa, et vint en hâte se retirer à notre église.

« Un de nos Missionnaires allant dans une bourgade, s'arrêta dans une de ces salles qui sont sur les chemins pour la commodité des passans. Un des Chrétiens qui l'accompagnoit s'aperçut que dans la rue

voisine les habitans environnoient un homme obsédé par le Démon, et que chacun interrogeoit l'Oracle pour savoir de lui plusieurs choses secrètes. Le Chrétien se mêla dans la foule si adroitement, qu'il ne fut aperçu ni reconnu de personne : mais le Démon ressentit bientôt le pouvoir de ce nouveau venu : il cessa dès ce moment de parler : on eut beau lui promettre des sacrifices, on n'en put tirer une seule parole. Cependant le Chrétien se retira à peu près aussi secrètement qu'il étoit venu. Le Démon délivré alors de la présence d'un plus puissant que lui, se mit aussitôt à parler comme auparavant, et commença par déclarer à l'assemblée que son silence avoit été causé par la présence d'un Chrétien, dont on ne s'étoit point aperçu, et qui pourtant s'étoit trouvé mêlé parmi eux.

« Je ne finirois point, si je voulois raconter tout ce que je sais d'événemens semblables : ils confirment tous d'une manière invincible que le pouvoir des esprits de ténèbres ne peut tenir contre la puissance victorieuse que Jésus-Christ communique aux enfans de lumière, qui se font les disciples et les adorateurs de sa croix. Je puis dire seulement en général, que quelques-uns de nos Chrétiens des Indes, semblables en ce point, comme en bien d'autres, à ceux de l'Eglise primitive, pourroient appeler en défi sur cet article, et mettre à cette épreuve les Indiens les plus entêtés de leurs Oracles, et de toutes les superstitions du paganisme.

« Mais ce n'est pas seulement en imposant silence aux Oracles, que se manifeste le pouvoir de la Croix sur l'empire des Démons ; c'est encore, du moins avec autant d'éclat, par la vertu miraculeuse qu'elle a de forcer ces tyrans d'abandonner les malheureux dont ils s'emparent, et qu'ils tourmentent de la manière la plus cruelle. C'est là un second article dont les Idolâtres et les Chrétiens conviennent sans difficulté ; et le bruit est généralement répandu dans tout le pays, que le moyen sûr de chasser les Démons et d'en être délivré, c'est d'embrasser la loi de Jésus-Christ.

« L'expérience nous confirme tous les jours cette vérité d'une manière bien consolante pour nous, et

très-avantageuse au bien de la Religion. En effet, ces hommes si maltraités par le Démon, n'ont pas plutôt commencé à se faire instruire de nos mystères, qu'ils se sentent soulagés; et enfin, au bout de quinze jours, ou d'un mois au plus, ils se trouvent entièrement délivrés, et jouissent de la plus parfaite santé.

« Au reste, jugez combien il faut que cette opinion générale soit bien fondée : car rien autre chose qu'une certitude infaillible de leur guérison n'engageroit ces malheureux à avoir recours à un tel remède. Ce ne sont point ici de ces événemens qu'on puisse expliquer à son gré, en supposant de la mauvaise foi dans ceux qui se disent tourmentés et guéris ensuite par la vertu de notre sainte Religion. Quand on est soi-même de bonne foi, et qu'on connoît le génie des Indiens, on n'est guère tenté de recourir à de pareilles suppositions. Les Idolâtres, et surtout ceux qui sont les plus dévots envers leurs idoles, et qui, par la même raison, sont plus sujets aux insultes du Démon, ont d'étranges préjugés contre la Religion Chrétienne. Ils n'ont aucun avantage à espérer d'une fourberie de cette nature; ils n'ont rien à craindre des Chrétiens; ils ont tout à redouter des infidèles; ils s'exposent à perdre leurs biens, à être méprisés dans les castes ou tribus; à être mis en prison, à être maltraités de leurs compatriotes. Mais ces obstacles sont encore plus terribles à l'égard de ceux qui sont de castes où il y a peu de Chrétiens, et où, par conséquent, il leur seroit difficile et presque impossible, après cette démarche, de trouver des personnes qui voulussent s'allier à eux : car il n'est point permis de contracter aucune alliance hors de sa caste particulière. Embrasser dans ce cas le Christianisme, c'est donc renoncer en quelque sorte à l'établissement de sa famille, et combattre les sentimens les plus vifs et les plus naturels. Cependant les tourmens que le Démon fait souffrir à ces malheureux sont si violens, qu'ils se trouvent forcés de passer par-dessus ces considérations : ils viennent à nos églises, et ils trouvent là leur soulagement et leur guérison. Ce motif de crédibilité joint aux autres qu'on a grand soin de leur expliquer, et plus que tout cela, la grâce victorieuse de

Jésus-Christ, les détache peu à peu de leurs anciennes superstitions, et leur fait embrasser cette sainte loi, qui leur procure de si grands avantages dès cette vie, et qui leur en promet d'infiniment plus grands pour l'éternité.

« Ce ne sont point là, encore une fois, de ces événemens rares, et dont on ne voit que peu d'exemples, c'est un miracle presque continuel, et qui se renouvelle tous les jours. J'ai baptisé une fois dans l'espace d'un mois quatre cents Idolâtres, dont deux cents au moins avoient été tourmentés par le Démon, et avoient été délivrés de sa persécution en se faisant instruire de la doctrine chrétienne. Nous serions étonnés, s'il ne venoit incessamment quelqu'un de ces malheureux chercher du secours dans nos églises : et je puis assurer en mon particulier, avec toute sorte de sincérité, qu'il y en a presque toujours quelqu'un à *Aour*, qui est une de nos principales églises, où j'ai demeuré plusieurs années. C'est là, et j'en ai été souvent le témoin, que les Chrétiens de tout âge, de tout sexe, de toute condition, chassent les Démons, et délivrent les possédés par la seule invocation du nom de Jésus-Christ, par le signe de la Croix, par l'eau bénite, et par les autres saintes pratiques qu'autorise la Religion Chrétienne, et dont nos bons Indiens font certainement un meilleur usage que ne font communément nos Chrétiens d'Europe : jusque-là même qu'ils contraignent souvent les Démons de rendre, malgré eux, témoignage à la force toute-puissante de Jésus-Christ ; et qu'on voit tous les jours ces malheureux esprits avouer qu'ils sont cruellement tourmentés dans les Enfers, que le même sort attend tous ceux qui les consultent ; qu'enfin, la seule voie d'éviter de si grands tourmens, est d'embrasser et de suivre la loi que prêchent les *Gouroux* des Chrétiens. C'est le nom que donnent les Indiens à leur docteur ou père spirituel.

« Aussi nos néophytes ont-ils un souverain mépris pour les Démons, sur lesquels la qualité seule de Chrétien leur donne une si grande autorité. Ils leur insultent en présence des païens, et les défient avec

une généreuse confiance de rien attenter sur leurs personnes, quand une fois ils sont armés du signe de notre Rédemption. Néanmoins, ce sont souvent ces mêmes Indiens qui ont été les plus cruellement maltraités par les malins esprits, et qui les redoutoient le plus, tandis qu'ils vivoient dans les ténèbres du paganisme.

« J'ai souvent interrogé les plus fervens de nos Chrétiens, qui avoient été dans leur jeunesse les victimes de la fureur du Démon, et qui lui avoient servi d'instrument pour rendre des oracles. Ils m'ont avoué que le Démon les maltraitoit avec tant de furie, qu'ils s'étonnoient de n'en être pas morts. Ils n'ont jamais pu me rendre compte des réponses que le Démon a rendues par leur bouche, ni de la manière dont les choses se passoient lorsqu'il étoit en possession de leurs corps; alors ils étoient tellement hors d'eux-mêmes, qu'ils n'avoient aucun usage libre de leur raison, ni de leurs sens; et ils n'avoient pas la moindre part à ce que le Démon prononçoit et opéroit par eux.

« Peut-être que des esprits prévenus ou incrédules, ne jugeront pas à propos d'ajouter grande foi au témoignage de ces bons Indiens : mais moi qui connois à fond leur innocence et leur sincérité, moi qui suis le témoin et le dépositaire de leurs vertus, et qui ne peut les connoître sans les comparer aux fidèles des premiers siècles. Je me ferois un grand scrupule de douter un seul moment de la validité des témoignages qu'ils me rendent. Ils croiroient faire un grand péché s'ils trompoient leur *Gourou* ou leur père spirituel. Et certainement ceux que j'ai interrogés sont d'une conscience si délicate, que la seule apparence du péché les jette dans des inquiétudes que nous avons quelquefois bien de la peine à calmer. »

« Quoi de plus consolant pour nous, conclut notre digne Missionnaire, que de voir renouveler sous nos yeux, non-seulement la ferveur, mais encore les miracles de la primitive Eglise! Quel sujet de joie pour toutes les personnes zélées qui s'intéressent à la gloire de la Religion. »

CHAPITRE IV.

DE DIEU ET DE SES PERFECTIONS.

SECTION I.

D. Qui *nous a créés et mis au monde?*
R. C'est Dieu.

EXPLICATION.

Nous ne nous sommes point faits nous-mêmes; il faut être avant que d'agir. C'est Dieu, créateur de toutes choses, qui nous a donné l'existence et qui nous la conserve.

D. *Pourquoi Dieu nous a-t-il créés et mis au monde?*

R. Pour le connoître, l'aimer et le servir en cette vie, et par ce moyen obtenir la vie éternelle.

EXPLICATION.

Connoître Dieu, l'aimer et le servir, telle est la destinée de l'homme sur la terre. S'il persévère jusqu'à la mort dans la fidélité qu'il doit à Dieu, un bonheur éternel lui est réservé; si au contraire il s'écarte de sa fin, il n'a qu'un malheur éternel à attendre.

Nous connoissons Dieu par ses ouvrages. La raison nous découvre que cet univers a été créé et qu'il est gouverné par un être infiniment puissant et infiniment sage.

« Si nous voulons découvrir notre origine et celle de tout ce qui existe autour de nous, il nous faut nécessairement remonter à un premier prin-

cipe qui a créé toutes choses ; et c'est ce principe éternel, ce créateur de toutes choses que nous appelons notre *Dieu*. Il n'y a, dit le sage, que des hommes vains et sans réflexion qui n'aient point appris par ses ouvrages à connoître l'ouvrier. La majesté des cieux, la stabilité de la terre et des astres dans la position qui leur a été fixée ; l'ordre établi et régulièrement maintenu dans leur mouvement et dans la distance qui convient entre eux : en un mot, la belle et constante harmonie de l'univers, l'organisation de l'homme, celle même des plus petits insectes, ou seulement d'un grain de blé ; tout nous annonce, tout nous fait admirer sa puissance, sa sagesse et ses infinies perfections. Nous portons d'ailleurs, comme parle le Prophète, nous portons *la lumière de son visage,* le sentiment et l'idée de son existence *imprimés dans notre nature :* on les a trouvés dans tous les temps, dans tous les pays et dans toutes les sectes. Les hommes ignorans ont pu se tromper sur sa nature ; mais, comme l'observoit un paysan même, il n'est point de nation si sauvage qui ne sache bien qu'il faut reconnoître un Dieu. Et si l'impie, ou pour parler avec le prophète, si *l'insensé a dit : Il n'y a point de Dieu,* ce n'est pas que son esprit en soit persuadé, il ne l'a dit que *dans son cœur,* dont l'orgueil et la perversité lui font désirer qu'il n'existe pas. » A.

La connoissance de Dieu nous conduit à son amour. Dieu étant par lui-même le souverain bien et la souveraine perfection, doit être aimé par-dessus tout et préféré à tout. Nous devons témoigner à Dieu notre amour par notre soumission à sa volonté et par notre fidélité à garder ses préceptes.

D. *Qu'est-ce que Dieu ?*

R. Dieu est un pur esprit, infiniment parfait, Créateur et souverain Seigneur de toutes choses.

EXPLICATION.

Comme Dieu est infiniment élevé au-dessus de nos pensées, nous n'en avons qu'une foible idée. Nous sentons la nécessité de son existence, sans connoître parfaitement quel il est. Cependant, à l'aide de la révélation, nous pouvons nous en former quelque idée. Dieu nous apprend lui-même ce qu'il est : *Je suis*, dit-il à Moïse, *celui qui est. Voici ce que vous direz aux enfans d'Israël : Celui qui est m'a envoyé.* (Exod. 3.) Dieu est celui qui est, c'est-à-dire l'Etre par excellence, l'Etre nécessaire, l'Etre principe et source de tous les êtres, en un mot, l'Etre parfait.

Tout ce qui n'est pas lui n'a qu'un Etre emprunté, qu'il tient de sa puissance et de sa souveraine bonté; c'est là le grand nom qu'il s'est donné lui-même, qu'il a dans l'éternité, et qui met entre lui et les créatures un intervalle immense.

D. *Pourquoi dites-vous que Dieu est un pur esprit?*

R. Parce qu'il n'a ni corps, ni figure, ni couleur, et qu'il ne peut tomber sous les sens.

EXPLICATION.

Dieu est un pur esprit, c'est-à-dire une intelligence souveraine. Il n'a point de corps. Lorsque dans l'Ecriture il est parlé des yeux, des oreilles, des bras et des mains de Dieu, on ne doit pas prendre ces mots à la lettre. L'Ecriture ne parle ainsi que pour nous faire entendre que Dieu voit tout, et qu'il entend tout, qu'il peut tout et qu'il gouverne tout.

Dieu n'a ni figure, ni couleur, ni étendue, parce que ces qualités n'étant propres qu'aux corps, elles ne peuvent se trouver en Dieu qui est un pur esprit.

Dieu ne peut tomber sous nos sens, c'est-à-dire

que nous ne pouvons ni le voir, ni l'entendre, ni le toucher, ni le sentir. Quand Dieu s'est fait voir ou entendre aux hommes, il s'est servi des corps et a paru sous des formes sensibles pour se conformer à notre nature.

C'est ainsi qu'il s'est montré et qu'il a parlé aux patriarches, à Moïse et aux prophètes. C'est ainsi que le Saint-Esprit a paru, après le baptême de Notre-Seigneur, sous la forme d'une colombe, et le jour de la Pentecôte, sous la forme de langues de feu. Lorsqu'on représente Dieu le Père sous la forme d'un vieillard, et le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, c'est pour nous en faciliter le souvenir. En effet, l'homme dépend tellement des sens, qu'il perdroit bientôt le souvenir de Dieu, qu'il ne voit pas, s'il ne lui étoit en quelque sorte rendu présent par des figures sensibles. B.

D. *Pourquoi dites-vous que Dieu est infiniment parfait?*

R. Parce qu'il possède toutes les perfections, et que ses perfections n'ont point de bornes.

EXPLICATION.

Un être infiniment parfait est celui auquel il ne manque rien. Un seul défaut qu'il auroit le rendroit imparfait. Dieu a en lui-même toutes les perfections. Ses perfections n'ont point de bornes, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent ni augmenter ni diminuer, parce qu'elles sont infinies.

Parmi les êtres créés, au contraire, aucun n'est absolument parfait, il n'en est aucun dont les attributs ne soient susceptibles d'augmentation ou de diminution, parce qu'ils sont bornés. L'homme, par exemple, peut connoître quelque chose, il peut quelque chose; mais il pourroit avoir une connoissance et un pouvoir plus étendus. Il n'appartient qu'à Dieu de tout connoître et de pouvoir tout.

Il en est de même de toutes ses autres perfections qu'il possède avec plénitude.

D. *Quelles sont les perfections de Dieu?*

R. En voici quelques-unes : Dieu est éternel, indépendant, immuable; il est présent partout, il voit tout, il a tout créé, il gouverne tout.

EXPLICATION.

Comme notre esprit est borné et qu'il ne peut voir les objets que successivement, sous différentes faces et sous différens rapports, nous sommes obligés, en nous occupant de Dieu, de considérer ses attributs comme s'ils étoient séparés les uns des autres, quoiqu'ils soient tellement unis entre eux, qu'ils ne forment qu'un seul tout et une seule unité, qui est la perfection souveraine et absolue. Dieu est infini, et l'infini ne peut être qu'un.

D. *Pourquoi dites-vous que Dieu est éternel?*

R. Parce qu'il n'a point eu de commencement, et qu'il n'aura point de fin.

EXPLICATION.

Dieu n'a jamais commencé et ne peut cesser d'exister, parce qu'étant l'Être nécessaire, il l'a toujours été, et le sera toujours. On appelle Être nécessaire celui qui, étant le principe et la cause nécessaire de tous les êtres, ne tient sa propre existence que de lui-même.

D. *Pourquoi indépendant?*

R. Parce que ne tenant son être que de lui-même, il ne peut dépendre d'aucune cause.

EXPLICATION.

Dieu ne peut dépendre de personne, parce qu'aucune cause ne l'a produit et qu'aucune ne le conserve. C'est de lui-même qu'il tient son existence, et c'est par lui-même qu'il subsiste. Si Dieu dépendoit de quelqu'un, il ne seroit plus Dieu,

parce que celui-là seul est Dieu qui ne dépend de personne et de qui toutes choses dépendent.

D. *Pourquoi immuable?*

R. Parce qu'il n'est susceptible d'aucun changement.

EXPLICATION.

Dieu a été de toute éternité ce qu'il est, et il le sera toujours. *Vous changez, Seigneur, le ciel et la terre,* dit le Prophète royal, *mais vous êtes toujours le même, rien ne change en vous.* Lorsqu'on dit que Dieu se met en colère, qu'il se venge, qu'il s'apaise, qu'il se repent, etc., on veut seulement marquer les effets extérieurs de sa justice, de sa miséricorde et de ses autres attributs: car Dieu n'est point, comme les hommes, sujet aux passions et aux changemens. Ce qu'il veut, il l'a toujours voulu. Sa volonté ne change point, parce que prévoyant tout, il ne peut rien arriver qui puisse le faire changer de résolution.

Quand il fait dire à Ezéchias qu'il mourra, et qu'ensuite il lui prolonge la vie de quinze années; quand il fait annoncer aux Ninivites que leur ville sera détruite dans quarante jours, et qu'ensuite il épargne cette ville à cause de leur pénitence; cela ne prouve pas que la volonté de Dieu change. En effet, Dieu avoit la volonté de prolonger la vie d'Ezéchias, si ce roi l'en prioit comme cela est arrivé. Il avoit aussi la volonté de conserver Ninive, si ses habitans faisoient pénitence. Ces paroles : *Dans quarante jours Ninive sera détruite*, n'étoient que conditionnelles. C'est comme si Jonas, en parlant aux Ninivites, leur eût dit : *Dans quarante jours Ninive sera détruite, si vous ne faites pénitence.* C'étoit plutôt une menace qu'une prédiction.

PRATIQUES.

1. *Remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu se faire connoître à nous.*
2. *S'anéantir devant la majesté infinie de Dieu.*
3. *Reconnoître son souverain domaine sur toutes les créatures, en l'adorant en esprit et en vérité.*

A. L'ILE DÉSERTE.

« Il ne faut qu'ouvrir les yeux, dit Fénélon, et qu'avoir le cœur libre, pour apercevoir, sans raisonnement la puissance et la sagesse du Créateur, qui éclate dans son ouvrage. Si quelque homme d'esprit conteste cette vérité, je ne disputerai point avec lui; je le prierai seulement de souffrir que je suppose qu'il se trouve par un naufrage dans une île déserte : il y aperçoit une maison d'une excellente architecture, magnifiquement meublée : il y voit des tableaux merveilleux ; il entre dans un cabinet, où un grand nombre de bons livres de tout genre sont rangés avec ordre : il ne découvre néanmoins aucun homme dans toute cette île : il ne me reste qu'à lui demander s'il peut croire que c'est le hasard, sans aucune industrie, qui a fait tout ce qu'il voit? J'ose le défier de parvenir jamais par ses efforts à se faire accroire que l'assemblage de ces pierres, fait avec tant d'ordre et de symétrie, que ces meubles qui montrent tant d'art, de proportion et d'arrangement, que ces tableaux qui imitent si bien la nature, que ces livres qui traitent si exactement les plus hautes sciences, sont des combinaisons purement fortuites. Cet homme d'esprit pourra trouver des subtilités pour soutenir dans la spéculation un paradoxe si absurde, mais dans la pratique il lui sera impossible d'entrer dans aucun doute sérieux sur l'industrie qui éclate dans cette maison. S'il se vantoit d'en douter, il ne feroit que démentir sa propre conscience. Cette comparaison démontre quelle doit être notre conviction sur la divinité, à la vue de l'univers. Peut-on douter que ce grand ouvrage ne montre infiniment plus d'art

que la maison que je viens de représenter ? Voilà la divinité dans son point de vue, pour tout homme sensé, attentif, et sans passions. Loin d'avoir besoin de raisonner, il n'a que son raisonnement à craindre. Il n'a pas plus besoin de méditer pour trouver son Dieu à la vue de l'univers, que pour supposer un horloger, à la vue d'une horloge, ou un architecte, à la vue d'une maison. »

B. RÉPONSE INGÉNIEUSE D'UN ENFANT INDIEN.

Un enfant Indien qui avoit été solidement instruit par des parens Chrétiens, se trouvant dans une salle publique où les principaux du lieu étoient assemblés; l'un d'eux se mit à plaisanter sur la Religion. L'enfant défendit sa croyance. Après quelques altercations de part et d'autre, on lui dit de montrer son Dieu. *Mon Dieu,* répondit l'enfant, *est le Créateur de l'univers : il est un pur esprit, et je ne puis vous le montrer ; mais je vous montrerai bientôt le vôtre.* Il prit en même temps une pierre sur laquelle il barbouilla une figure humaine ; puis, l'ayant posé à terre, et avec un air de cérémonie, d'un coup de pied, il la poussa loin de lui, en disant : *Voici le Dieu que vous adorez.* Tout le monde applaudit à la saillie du jeune Chrétien, et le mauvais plaisant se retira couvert de honte et de confusion.

CHAPITRE V.

DE DIEU ET DE SES PERFECTIONS.

SECTION II.

D. QU'ENTENDEZ-VOUS *en disant que Dieu est présent partout?*

R. J'entends que Dieu est en même temps au ciel, en la terre et en tous lieux, par son immensité.

EXPLICATION.

Dieu est présent partout, non-seulement par sa

connoissance et par sa puissance, mais encore par son essence. Sa présence est manifestée dans le ciel par sa gloire; elle l'est sur la terre par sa providence, et dans les enfers par sa justice. *C'est en Dieu*, dit Saint Paul, *que nous sommes, que nous vivons et que nous agissons.*

Dieu étant un pur esprit, n'est pas plus dans un lieu que dans un autre. Les paroles de l'Ecriture qui semblent faire entendre le contraire, ne sont employées que pour s'accommoder à notre foible manière de concevoir.

Le langage humain ne fournit point d'expressions propres à nous faire comprendre les opérations de Dieu. La manière dont notre âme sent et agit dans les différentes parties de notre corps, nous donne une foible idée de la manière dont Dieu est présent et agissant en tout lieu; mais la comparaison que nous en faisons n'est point exacte.

D. *Qu'entendez-vous en disant que Dieu voit tout?*

R. J'entends que Dieu voit à la fois le passé, le présent et l'avenir, et qu'il pénètre les plus secrètes pensées de nos cœurs.

EXPLICATION.

Dieu étant présent partout et ayant toujours été ce qu'il est, comme nous l'avons dit, doit nécessairement tout connoître. Dieu voit toutes choses comme présentes, parce qu'à son égard il n'y a ni passé, ni avenir. Il voit tout, non successivement comme nous, mais d'un seul regard. Il a prévu les choses passées telles qu'elles sont arrivées, il voit les présentes telles qu'elles sont, et les futures telles qu'elles seront; non-seulement celles qui dépendent des causes physiques et nécessaires, mais encore les actions libres des créatures intelligentes.

C'est de Dieu seul que les prophètes ont reçu la connoissance de l'avenir, comme on le voit dans l'Ecriture.

Dieu pénètre nos pensées les plus secrètes, puisqu'il est présent en nous. Nous pouvons bien cacher aux hommes ce que nous pensons, mais nous ne pouvons jamais en dérober la connoissance à Dieu. Nous pouvons tromper les hommes par nos paroles et par nos actions, mais il nous est impossible de tromper Dieu. Il connoît nos desseins avant même que nous les exécutions. Il lit dans nos cœurs et voit ce qui s'y passe mieux que nous-mêmes. Il n'y a point de nuit pour Dieu; il voit aussi bien dans les plus profondes ténèbres que dans le jour le plus clair.

Comment se fait-il donc que nous craignons si peu de l'offenser, et de faire en sa présence ce que nous ne voudrions pas faire devant les hommes?

D. *Pourquoi dites-vous que Dieu a tout créé?*

R. Parce qu'il a fait de rien le ciel, la terre, et tous les êtres corporels et spirituels.

EXPLICATION.

Dieu a parlé, dit le Prophète, *et tout a été fait; il a commandé, et tout a été créé.* Le ciel et la terre, et toutes les choses qu'ils renferment, sont l'ouvrage de ses mains. C'est lui qui par sa puissance les a créés, et qui par sa providence les conserve. *Car*, dit Saint Paul, *tout est de lui, tout est par lui, et tout est en lui;* parce qu'il est le principe de toutes choses, et que c'est par lui et en lui que toutes choses subsistent.

On entend par créatures corporelles le ciel et la terre, le soleil, la lune, les étoiles, la mer, nos corps, les animaux, les plantes, les arbres, les pierres, les métaux, etc. Les créatures spirituelles sont les Anges et nos âmes.

D. *Pourquoi dites-vous que Dieu gouverne tout?*

R. Parce que sa providence s'étend à tout, et que rien n'arrive dans le monde sans son ordre ou sa permission.

EXPLICATION.

Dieu, après avoir créé l'univers, n'a point abandonné son ouvrage au hasard. S'il avoit cessé un seul instant de veiller à la conservation des créatures, elles seroient aussitôt rentrées dans le néant, d'où elles ont été tirées. Il a toujours maintenu et maintient continuellement l'ordre qu'il a établi dans le monde en le créant.

Le soin que Dieu prend du monde ne l'empêche pas d'être toujours aussi heureux et aussi en repos qu'il l'étoit avant la création.

Il n'en est pas de Dieu comme des hommes. Un roi, par exemple, ne peut gouverner tout un royaume par lui-même; il a besoin de ministres pour s'informer de ce qui se passe, et pour faire exécuter ses ordres; il ne peut entrer par lui-même dans le détail du gouvernement de son empire; il ne peut donner ses soins à beaucoup de choses à la fois; il est obligé d'entreprendre chaque affaire l'une après l'autre, ce qui retarde et embarrasse très-souvent: d'ailleurs, il lui manque beaucoup de connoissances qui lui seroient nécessaires, et souvent ses ordres rencontrent un grand nombre d'obstacles dans leur exécution. Dieu, au contraire, dont la sagesse et la puissance sont infinies, voit toutes choses dans le dernier détail, non successivement, comme dans les hommes, mais d'un seul coup-d'œil, et donne à toutes en général, et à chacune en particulier, une attention continuelle, sans se fatiguer et sans se dégrader. Il n'a qu'à vouloir, et aussitôt ses volontés s'exécutent sans jamais rencontrer d'obstacles. Nous ne devons

donc pas comparer l'intelligence et la puissance divine, qui sont infinies, à l'intelligence et à la puissance humaine, qui sont naturellement bornées. Ce qui est impossible à l'homme ne l'est point à Dieu, parce qu'entre Dieu et l'homme il y a une distance infinie. Ainsi Dieu conserve et gouverne le monde avec la même puissance et la même sagesse qu'il l'a créé, sans que son repos et son bonheur en soient troublés.

Tout ce qui est arrivé, tout ce qui arrive et tout ce qui arrivera, a été prévu et est prévu de Dieu. Tous les événemens entrent dans ses desseins. Rien ne se fait par hasard à l'égard de Dieu. Il a tout réglé et tout disposé de toute éternité. Le mal qu'il ne veut pas, mais qu'il laisse faire et qu'il permet, ne met point d'obstacle à ses desseins. Il sait les accomplir en tirant du mal même un plus grand bien que s'il n'étoit pas arrivé. C'est ainsi que Dieu a su tirer de la chute de l'homme plus de gloire que si l'homme lui fût resté fidèle.

En effet, la sagesse et la puissance de Dieu n'éclatent nulle part davantage que dans ce qu'il a fait par son Verbe pour le salut et la Rédemption du genre humain. L'homme, par l'Incarnation et la Rédemption, est élevé plus haut qu'il ne devoit naturellement l'être. C'est pourquoi l'Eglise, pleine d'admiration, ose, dans ses offices, appeler la faute d'Adam une *faute heureuse*, *felix culpa ;* tant la gloire qui en revient à Dieu est grande, et tant les avantages que l'homme en retire sont multipliés !

Dieu, comme nous l'avons dit plus haut, connoît tout ce qui doit arriver ; il prévoit même les actions des créatures libres et intelligentes. Il sait tout ce que nous ferons ; mais cette connoissance de Dieu n'est qu'une simple *prévision* qui n'influe pas sur la nature de nos actions, ni sur nos volontés. Dieu ne gêne pas notre liberté. Nous devons

nécessairement agir d'une manière ou d'une autre; si Dieu voit que nous agirons d'une manière plutôt que d'une autre, c'est que nous l'aurons ainsi voulu nous-mêmes, sans que Dieu ait dirigé notre volonté. En un mot, Dieu voit tout ce que nous ferons, parce que nous le ferons; mais nous ne le ferons pas parce qu'il l'a prévu.

Si Dieu n'avoit pas la connoissance de nos actions libres, il ne pourroit pas gouverner le monde, parce que sa providence se trouveroit à tout moment déconcertée dans ses desseins, et arrêtée dans l'exécution de ses volontés par les actions imprévues des hommes. Sans cesse il seroit obligé de changer ses décrets, et d'en former de tout contraires, parce qu'il se rencontreroit des obstacles qu'il n'auroit pas prévus. Ainsi son gouvernement seroit sujet à peu près aux mêmes inconvéniens que celui des hommes. B.

D. *Y a-t-il plusieurs Dieux?*

R. Il n'y a qu'un Dieu, et il ne peut y en avoir qu'un.

EXPLICATION.

Dieu étant le souverain Être, est nécessairement unique. En effet, s'il dépendoit d'un autre ou s'il avoit un égal, il ne seroit plus l'Être suprême; il ne seroit plus infiniment parfait, puisqu'il lui manqueroit des perfections essentielles à la divinité. Si Dieu dépendoit d'un autre, par là même il ne seroit plus indépendant, et s'il avoit un égal, il ne seroit plus tout-puissant; il n'auroit plus en lui-même cette plénitude de grandeur et de majesté que renferme l'idée que nous avons d'un être qu existe par lui-même.

On est étonné qu'une vérité si claire ait été autrefois ignorée de presque tous les peuples de la terre. Avant Jésus-Christ, toutes les nations, à

l'exception du peuple juif, adoroient un grand nombre de divinités. Ce n'est que depuis la propagation de l'Evangile qu'une connoissance plus exacte de la nature de la divinité, a dissipé les ténèbres de l'idolâtrie. A.

D. *Combien y a-t-il de personnes en Dieu?*

R. Il y a trois personnes en Dieu. C'est ce que nous appelons la Sainte-Trinité.

EXPLICATION.

On entend par personne, un être intelligent, subsistant individuellement, et qui est un principe total d'action. La révélation nous fait distinguer en Dieu trois personnes, c'est-à-dire trois êtres intelligens, subsistant individuellement, dont l'un ne fait partie de l'autre, et qui sont chacun un principe d'action. Ils sont les principes des opérations divines.

PRATIQUES.

1. *Se dire souvent à soi-même :* Dieu me voit.
2. *Se soumettre en tout à la volonté de Dieu.*
3. *Souffrir patiemment les peines qu'il plaira à Dieu de nous envoyer.*

A. ORIGINE ET UNIVERSALITÉ DE L'IDOLATRIE.

Dieu s'étoit manifesté aux hommes dès le commencement du monde. La connoissance d'un seul Dieu, Créateur et souverain Seigneur de toutes choses, se maintint parmi eux tout le temps qui précéda le déluge. Malgré la corruption générale qui existoit à cette époque parmi le genre humain, on ne découvre cependant aucun vestige de l'Idolâtrie. Ce ne fut qu'environ deux cents ans après la dispersion des descendans de Noé, que les hommes oubliant peu à peu les traditions de leurs pères, y substituèrent des fables qui n'en conservoient plus que de grossières idées. De l'oubli de Dieu et de la confusion des idées, naquit l'Idolâtrie. Les hommes, devenus sauvages et stupides, ne reconnurent bientôt plus d'autres êtres que

ceux qu'ils pouvoient voir et qui frappoient leurs sens. Ensevelis dans la plus profonde ignorance, et entraînés naturellement par la nécessité de reconnoître au-dessus d'eux une puissance supérieure, ils rendirent leurs hommages à tout ce qui les frappoit, à tout ce qu'ils admiroient, et même à tout ce qu'ils redoutoient. De là cette multitude de dieux chez toutes les nations. Les uns adorèrent le soleil et les astres, parce que rien ne leur paroissoit si admirable dans l'univers; les autres rendirent les honneurs divins à de grands rois, à des conquérans qui s'étoient illustrés pendant leur vie. Ainsi chaque peuple, et même chaque ville, eut ses dieux particuliers. Cet aveuglement fit des progrès extraordinaires; on en vint même jusqu'à adorer des animaux et des reptiles. Tout étoit Dieu, excepté Dieu même. Le monde qu'il avoit fait pour manifester sa puissance, sembloit être devenu un temple d'idoles. Ce ne fut pas tout, les vices même et les passions eurent des autels. L'homme en vint jusqu'à adorer l'ouvrage de ses mains, et à reconnoître comme Dieu des statues et des images qu'il avoit formées.

Ce n'étoient pas seulement les peuples grossiers et barbares qui adoroient des idoles : les nations les plus polies et les peuples les plus éclairés, ceux qui surpassoient les autres en talens et en connoissances humaines, tels que les Chaldéens, les Egyptiens, les Phéniciens, et plus tard les Grecs et les Romains, étoient en même temps les plus aveuglés sur ce qui regarde la divinité et le culte qui lui est dû.

Il est vrai que des philosophes païens reconnurent enfin qu'il y avoit un autre Dieu que ceux que le vulgaire adoroit; les relations avec les Juifs, les écritures traduites dans la langue la plus connue dans l'univers, et répandues parmi les Gentils, avoient dessillé les yeux aux plus éclairés d'entre eux; mais ils n'osoient faire une profession publique de la vérité qu'ils avoient connue. « Au contraire, Socrate qui passoit pour le plus sage, donnoit pour maxime qu'il falloit que chacun suivît la Religion de son pays. Platon, son disciple, qui voyoit la Grèce et tous les pays du monde remplis d'un culte insensé et scandaleux, ne laisse

pas de poser comme un fondement de sa République, *qu'il ne faut jamais rien changer dans la Religion qu'on trouve établie, et que c'est avoir perdu le sens que d'y penser.* Des philosophes si graves, et qui ont dit de si belles choses sur la nature divine, n'ont osé s'opposer à l'erreur publique, et ont désespéré de la pouvoir vaincre. Quand Socrate fut accusé de nier les dieux que le public adoroit, il s'en défendit comme d'un crime; et Platon, en parlant du Dieu qui avoit formé l'univers, dit qu'il est difficile de le trouver, et qu'il est défendu de le déclarer au peuple. Il proteste de n'en parler jamais qu'en énigme, de peur d'exposer une si grande vérité à la moquerie. »

Dans quel abîme étoit le genre humain qui ne pouvoit supporter la moindre idée du vrai Dieu? Athènes, la plus polie et la plus savante de toutes les villes grecques, prenoit pour athées ceux qui parloient de choses intellectuelles; et c'est une des raisons qui avoient fait condamner Socrate. Si quelques philosophes osoient enseigner que les statues n'étoient pas des dieux, comme l'entendoit le vulgaire, il se voyoit contraint de s'en dédire; encore, après cela, étoient-ils bannis comme des impies, par une sentence de l'aréopage. Toute la terre étoit possédée de la même erreur : la vérité n'osoit y paroître. Le Dieu, créateur du monde, n'avoit de temple, ni de culte qu'en Jérusalem. Quand les Gentils y envoyoient leurs offrandes, ils ne faisoient d'autre honneur au Dieu d'Israël que de le joindre aux autres dieux. La seule Judée connoissoit sa sainte et sa sévère jalousie, et savoit que partager la Religion entre lui et les autres dieux, étoit la détruire. « L'erreur la plus absurde a été non-seulement la plus universelle, mais encore la plus enracinée et la plus incorrigible parmi les hommes. Ils ne seroient jamais sortis des ténèbres de l'idolâtrie, si une lumière surnaturelle ne fût venue au secours de la raison, et si Dieu n'eût parlé lui-même aux hommes pour leur apprendre ce qu'il est, et comment il veut être honoré.

Voyez à la fin du chapitre XXVIII l'article intitulé : *Triomphe du Christianisme sur l'Idolâtrie.*

CHAPITRE VI.

DU MYSTÈRE DE LA SAINTE-TRINITÉ.

D. QU'EST-CE *que le mystère de la Sainte-Trinité?*

R. C'est un seul Dieu en trois personnes, le Père, le Fils, et le Saint-Esprit.

EXPLICATION.

Il n'y a qu'un seul Dieu. Cette vérité est le fondement de la foi chrétienne; mais cette même foi nous enseigne qu'en Dieu il y a trois personnes distinctes. La première se nomme le Père, la seconde le Fils, et la troisième le Saint-Esprit. Ces expressions, *Père, Fils* et *Saint-Esprit,* sont tirées de l'Ecriture Sainte. Elles servent à distinguer les personnes divines, et à nous donner une idée de ce qui est particulier à chacune d'elles.

D. *Le Père est-il Dieu?*

R. Oui, le Père est Dieu.

D. *Le Fils est-il Dieu?*

R. Oui, le Fils est Dieu.

D. *Le Saint-Esprit est-il Dieu?*

R. Oui, le Saint-Esprit est Dieu.

D. *Sont-ce trois Dieux?*

R. Non, ce sont trois personnes qui, quoique distinguées entre elles, ne sont qu'un seul Dieu.

EXPLICATION.

Quoique chacune des trois personnes de la Sainte-Trinité soit Dieu, elles ne font néanmoins qu'un seul et même Dieu, parce qu'il ne peut y avoir qu'une nature divine. La distinction n'est que dans les personnes.

D. *Comment cela se peut-il faire?*

R. Nous ne pouvons le comprendre, mais nous le croyons fermement, parce que Dieu nous l'a révélé.

EXPLICATION.

Le mystère de la Sainte-Trinité est incompréhensible. Ce n'est point une de ces vérités que la raison nous découvre, c'est un mystère que la Foi nous enseigne. Il est au-dessus de la raison, mais il n'est point contre la raison. Nous ne pouvons nous dispenser de le croire, puisque Dieu lui-même nous l'a révelé. A.

D. *Y a-t-il quelqu'une des personnes de la Sainte-Trinité qui soit plus ancienne ou plus puissante que l'autre?*

R. Non, les trois personnes de la Sainte-Trinité sont égales en toutes choses.

EXPLICATION.

Si quelqu'une des trois personnes de la Sainte-Trinité étoit plus ancienne ou plus puissante que l'autre, par là même les autres personnes ne seroient pas Dieu, puisqu'elles ne seroient pas indépendantes et qu'elles auroient commencé. L'indépendance et l'éternité sont des attributs essentiels à la divinité.

D. *Pourquoi dites-vous que les trois personnes de la Sainte-Trinité sont égales en toutes choses?*

R. Parce qu'elles n'ont qu'une même nature et une même divinité.

EXPLICATION.

Les trois personnes de la Sainte-Trinité n'ayant qu'une même nature, qui est la nature divine qui leur est commune, sont par conséquent égales en toutes choses. Chacune des trois personnes est un pur esprit infiniment parfait. Le Fils et le Saint-Esprit possèdent toutes les perfections avec plénitude comme le Père les possède. Ils sont tous

trois éternels, indépendans, immuables: ils sont présens partout, ils voient tout, ils ont tout créé et ils gouvernent tout.

PRATIQUES.

1. *Faire souvent des actes de Foi sur le mystère de la Sainte-Trinité.*
2. *Remercier Dieu de ce qu'il a daigné nous le révéler.*
3. *Ne pas vouloir pénétrer dans ce mystère ce que Dieu a voulu nous cacher pour exercer notre Foi.*

A. L'AÉROSTAT. (*Parabole.*)

Deux hommes se promenoient dans la campagne en s'entretenant des nouvelles du jour. Tandis qu'ils causoient ainsi, un aérostat passa au-dessus de leurs têtes. L'un d'eux jeta un cri de joie en apercevant la voiture aérienne. Il y avoit long-temps qu'il entendoit parler de ces machines ingénieuses, et il avoit le plus grand désir d'en voir une. Il étoit enchanté d'un spectacle si nouveau pour lui, et il invitoit son ami à partager son admiration. Mais celui-ci, qui avoit la vue courte, promenoit inutilement ses regards en l'air de tous côtés; il n'apercevoit rien. Vous vous trompez, dit-il à son ami, il n'y a point d'aérostat sur notre horizon. Je ne me trompe point, répondit celui-ci, je vois clairement et le ballon et le vaisseau suspendu au-dessous; je distingue même les deux personnes qui gouvernent la machine. — Je n'en crois pas un mot. — Vous m'étonnez, mon ami; par quelle raison refusez-vous de me croire? — Par la grande raison que je ne vois ni ce ballon, ni ce vaisseau dont vous parlez. — Cette raison n'est pas valable; permettez-moi de vous le dire. — Très-valable, assurément; car enfin j'ai des yeux. Pourquoi la nature me les a-t-elle donnés? pour voir tout ce qui est visible. Un aérostat est, sans doute, un objet très-visible : je le verrois donc s'il y en avoit un en l'air, comme vous le prétendez : cependant j'ai beau regarder de tous côtés, je n'en aperçois point : donc il n'y en a point en effet.

— Votre raisonnement n'est pas juste, mon cher : la nature vous a donné des yeux pour voir tous les objets visibles*, dites-vous : oui, pourvu que ces objets soient à la portée de votre vue. Mais comme votre vue est très-courte, il y a beaucoup d'objets hors de sa portée, qui, conséquemment, ne sont pas visibles pour vous, quoiqu'ils le soient pour ceux qui ont la vue plus longue. Ainsi nous ne voyons pas cet aérostat, parce que, par son élévation, il est au-dessus de la portée de vos yeux; mais vous devez en croire tous ceux qui, ayant des yeux plus perçans, vous assurent qu'ils le voient. Pendant que les deux amis disputoient ainsi, quelques personnes qui passoient auprès d'eux, ayant appris le sujet de leur différent, témoignèrent aussi qu'elles voyoient très-distinctement la machine aérostatique. Mais toutes ces affirmations ne furent pas capables de convaincre notre homme : il s'en tint toujours à son raisonnement. Vous vous trompez tous, dit-il, ou vous voulez me tromper. S'il y avoit un aérostat en l'air, je le verrois, puisque j'ai des yeux. Je ne vois point; donc il n'y en a point.

Lecteurs, vous avez pitié d'un pareil raisonnement. C'est cependant celui des prétendus philosophes au sujet des mystères de notre sainte Religion. Oui, c'est ainsi que raisonnent ces esprits forts, ces génies supérieurs, ces sages par expérience; car, demandez-leur pourquoi ils refusent de croire, ils vous répondront, comme notre homme à la vue courte : Parce que nous ne les comprenons pas. La raison, l'intelligence dont nous sommes doués, ajouteront-ils, nous a été donnée pour nous éclairer et nous guider. C'est à cette lumière que nous devons tout examiner. Par conséquent tout ce que cette lumière ne nous découvre pas, nous avons droit de le rejeter comme une illusion et une chimère : or, la lumière de notre raison ne nous découvre point les mystères du Christianisme : donc ces prétendus mystères sont autant de chimères et d'illusions. Que répondre à des raisonnemens de cette force? Ce que l'homme sage de la parabole répond à son ami : Votre raison ne vous découvre pas les mystères du Christianisme, parce

qu'ils sont au-dessus de la portée de votre raison; mais ils n'en sont pas moins réels, et vous devez en croire Dieu, qui est lui-même le sujet de ces mystères, et qui vous les révèle. Il en est de notre raison, qui est notre vue spirituelle, comme de notre vue corporelle. La vue corporelle est plus ou moins étendue dans les différens individus; la vue spirituelle, ou la raison, l'est pareillement. Un homme fait, comprend ce qu'un enfant ne comprend pas. Un géomètre voit clairement des vérités qui paroissent des paradoxes ou même des absurdités au plus savant homme qui n'est pas versé dans les mathématiques. Un génie transcendant a des lumières supérieures à celles des esprits d'une moindre trempe. Mais dans tous les hommes, sans exception, cette raison est nécessairement finie, et renfermée dans certaines bornes. Si donc il se trouve des objets qui soient placés au-delà de ces bornes, il est évident qu'elle ne peut pas y atteindre; de même que nos yeux ne peuvent pas apercevoir les objets qui se trouvent hors de leur sphère de vision. Or il est, en effet, des objets qui sont placés bien au-delà des bornes de la raison humaine; et ce sont les mystères de la Religion, ces mystères qu'on peut appeler les secrets de la Divinité, et qui participent essentiellement à son infinité. Mais quoique ces mystères surpassent infiniment notre foible intelligence, nous n'en devons pas moins les croire fermement sur la parole de celui qui nous les atteste, qui est Dieu lui-même; de même que l'homme qui ne voit pas l'aérostat à cause de la foiblesse de sa vue, doit néanmoins croire sa présence, sur le témoignage de ceux qui ont de meilleurs yeux que lui, et qui le voient.

CHAPITRE VII.

DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

SECTION I.

D. QU'EST-CE *que le mystère de l'Incarnation?*

R. C'est le mystère du Fils de Dieu qui s'est fait homme.

D. *Qu'entendez-vous en disant que le Fils de Dieu s'est fait homme?*

R. J'entends qu'il a pris un corps et une âme semblables aux nôtres.

EXPLICATION.

Le Fils unique de Dieu, la seconde personne de la Sainte-Trinité, le Verbe, qui est de toute éternité dans le sein du Père, s'est abaissé jusqu'à prendre un corps et une âme semblables aux nôtres. Cet abaissement, que Saint Paul n'hésite point de nommer anéantissement, doit nous inspirer de la reconnoissance et de l'amour. Qui croiroit ce mystère, si Dieu ne nous l'avoit révélé lui-même? *Le Verbe s'est fait chair*, dit Saint Jean, *et il a habité parmi nous.*

D. *Où le Fils de Dieu a-t-il pris un corps et une âme semblables aux nôtres?*

R. Dans le sein de la glorieuse Vierge Marie sa mère.

D. *La Sainte Vierge, en devenant mère, a-t-elle cessé d'être vierge?*

R. Non, elle a toujours été vierge avant l'enfantement, dans l'enfantement, et après l'enfantement.

D. *Comment le Fils de Dieu a-t-il été conçu dans le sein de la Sainte Vierge?*

R. Par l'opération du Saint-Esprit.

EXPLICATION.

C'est dans le sein d'une vierge nommée Marie, et de la race de David, que le Fils de Dieu a pris un corps et une âme semblables aux nôtres. Il étoit prédit par les Prophètes que le Messie devoit naître d'une Vierge, et qu'il sortiroit de la race de David. (Is. 9.)

Lorsque le temps arrêté dans les conseils divins fut arrivé, un Ange vint annoncer à Marie qu'elle seroit mère sans cesser d'être vierge, et que ce qui naîtroit en elle seroit le Fils du Très-Haut et l'ouvrage du Saint-Esprit. (Luc. 4.) La Sainte Vierge crut à la parole de l'envoyé céleste, et elle y donna son consentement. Dans ce moment le mystère de l'Incarnation s'accomplit; le Saint-Esprit forma en elle le corps de Jésus-Christ; il y mit une âme, et en même temps se fit cette union indissoluble de la nature divine avec la nature humaine, en la personne du Fils de Dieu. Ainsi le Fils unique de Dieu devint homme sans cesser d'être Dieu. Jésus-Christ fut tout à la fois Dieu et homme parfait; et la Sainte Vierge devint véritablement et proprement la mère de Dieu, puisqu'elle conçut un Homme-Dieu. En devenant mère, elle n'a point cessé d'être vierge. Sa virginité a été perpétuelle et inviolable. A.

D. *Pourquoi le Fils de Dieu s'est-il fait homme?*

R. Pour nous racheter de l'esclavage du péché et des peines de l'enfer, et pour nous mériter la vie éternelle.

EXPLICATION.

C'est pour nous que le Fils de Dieu s'est fait homme; c'est pour nous mériter la possession du souverain bien auquel nous n'avions plus de droit. Le péché d'Adam nous avoit rendus sujets aux peines de l'enfer; le Verbe s'est fait chair pour

nous racheter de ce péché et nous donner les moyens d'éviter la damnation. Que Dieu est admirable dans toutes ses œuvres, et surtout dans ce grand ouvrage de son amour! Quel bienfait que celui de nous avoir donné son Fils unique pour nous sauver! Quelle reconnoissance ne devons-nous pas à ce Sauveur généreux, qui s'est abaissé jusqu'à se dépouiller de sa gloire, se revêtir de notre nature, s'assujettir à nos infirmités, paroître et être en tout semblable à nous! B.

D. *Comment nomme-t-on le Fils de Dieu fait homme?*

R. On le nomme Jésus-Christ.

D. *Que signifie le nom de Jésus?*

R. Il signifie *Sauveur.*

D. *Que signifie le nom de Christ?*

R. Il signifie *oint* ou *sacré.*

EXPLICATION.

Comme Dieu, Jésus-Christ est appelé *le Verbe, le Fils de Dieu, la seconde personne de la Sainte-Trinité.* Comme Dieu-Homme, on le nomme *Jésus-Christ.* Le nom de *Jésus,* qui signifie *Sauveur,* lui fut donné par l'ordre de Dieu. Le nom de *Christ*, qui signifie *oint* ou *sacré*, est tiré des Prophètes qui l'ont ainsi désigné, comme on le voit dans la prophétie de Daniel. Jésus-Christ est aussi appelé le *Messie :* ce mot signifie également *oint* ou *sacré.*

PRATIQUES.

1. *Prononcer avec respect le nom de JÉSUS.*
2. *Réciter avec piété l'*Angelus, *pour remercier Dieu du bienfait de l'Incarnation.*
3. *Profiter de ce que J.-C. a fait pour notre salut, en coopérant à la grâce qu'il nous a méritée.*

A. HISTOIRE DE LA NAISSANCE DE JÉSUS-CHRIST.

Les temps étoient accomplis, et tout étoit disposé

pour l'Incarnation du Verbe, lorsque Dieu envoya l'ange Gabriel dans une ville de Galilée, nommée Nazareth, à une vierge qui avoit pour époux un homme de la maison de David, appelé Joseph, et cette vierge se nommoit Marie. L'Ange étant entré chez elle, lui dit : *Je vous salue, vous qui êtes pleine de grâce : le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre les femmes.* A ces paroles de l'Ange, elle se troubla, et elle songeoit ce que vouloit dire cette sorte de salut. *Ne craignez point Marie,* lui dit l'Ange, *vous avez trouvé grâce devant Dieu. Vous allez devenir enceinte : vous mettrez au monde un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, et on l'appellera le Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu le mettra sur le trône de David son père. Il règnera éternellement dans la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.* Alors Marie dit à l'Ange : *Comment cela se fera-t-il, car je n'ai commerce avec aucun homme?* L'Ange lui répondit : *Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu.* Marie dit alors : *Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole.* Alors l'Ange la quitta, et Marie se trouva enceinte de l'Homme-Dieu, que le Saint-Esprit forma dans ses chastes flancs aussitôt qu'elle eut donné son consentement à ce grand mystère.

Environ neuf mois après, l'empereur Auguste fit publier un édit qui ordonnoit le dénombrement de tous les sujets de l'empire. Joseph, qui étoit de la maison et de la famille de David, alla de la ville de Nazareth à celle de David, appelée Bethléem, pour se faire inscrire avec Marie son épouse. Pendant qu'ils étoient là, Marie se trouva à son terme, et enfanta son fils. Elle l'enveloppa de langes, et le coucha dans une crèche de l'étable où elle et Joseph avoient été obligés de se retirer, parce qu'il n'y avoit point de place pour eux dans les hôtelleries (1).

---

(1) Jésus-Christ naquit le 25 décembre, l'an du monde 4000.

Il y avoit aux environs de la bourgade de Bethléem, des bergers qui passoient la nuit dans les champs, et qui veilloient tour à tour à la garde de leurs troupeaux. Tout à coup un Ange parut auprès d'eux; une clarté céleste s'étant répandue, ils en furent effrayés; mais l'Ange leur dit : *Rassurez-vous, car je viens vous annoncer un grand sujet de joie, à quoi tout le peuple aura part. Il vous est né aujourd'hui un Sauveur dans la ville de David; c'est le Christ, le Seigneur, et voici ce qui vous le fera reconnoître. Vous trouverez un enfant enveloppé de langes et couché dans une crêche.* Aussitôt une nombreuse troupe de la milice céleste se joignit à cet Ange, et tous ensemble s'écrièrent : *Gloire à Dieu au plus haut des Cieux*, et *paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!* Dès que les Anges eurent quitté les bergers pour retourner au Ciel, ceux-ci allèrent promptement à Bethléem, où ils trouvèrent Marie et Joseph avec l'Enfant qui étoit couché dans une crêche. A ces marques ils reconnurent de leurs propres yeux la vérité de ce que l'Ange leur avoit dit. Au bout de huit jours cet enfant divin fut circoncis, et on lui donna le nom de *Jésus*, qui étoit le nom qui avoit été marqué par l'Ange, avant qu'il fût conçu dans le sein de sa mère.

B. COMPARAISON.

Un Roi a été insulté et outragé par le dernier de ses sujets. Ni le coupable, ni aucun autre sujet du Roi, ne peut faire à la majesté royale une satisfaction égale à l'offense. Tout ce que le coupable peut offrir est beaucoup au-dessous de la grièveté de l'injure. Alors le Fils du Roi, héritier de sa couronne, et déjà assis sur son trône, touché de compassion pour ce malheureux, descend du trône, quitte ses ornemens royaux, se couvre la tête de cendre et le corps d'un sac. En cet état, prosterné devant son Père, il s'offre à subir le supplice dû au coupable, pour obtenir sa grâce. Le Roi, qu'une si profonde humiliation de la part de son Fils apaise, accorde le pardon au criminel, et le place, par une bonté extrême, au nombre de ses

enfans adoptifs. C'est là l'image de la grâce que Dieu a accordée à l'homme pécheur, par l'Incarnation de son Fils.

CHAPITRE VIII.

DU MYSTÈRE DE L'INCARNATION.

SECTION II.

D. *Combien y a-t-il de personnes en Jésus-Christ?*

R. Il n'y en a qu'une, qui est la personne divine.

EXPLICATION.

Comme ce n'est point l'homme qui s'est uni à Dieu, mais Dieu qui s'est uni à l'homme, c'est la personne divine qui subsiste en Jésus-Christ, et non la personne humaine. Il n'y a pas en lui deux personnes, mais une seule.

D. *Combien y a-t-il de natures en Jésus-Christ?*

R. Il y en a deux, la nature divine, et la nature humaine.

EXPLICATION.

Il y a en Jésus-Christ deux natures sans confusion ni mélange : la nature divine, par laquelle il est Dieu comme son père ; et la nature humaine, par laquelle il est homme comme nous. Ce mystère surpasse infiniment la portée de l'esprit humain : nous ne laissons pas de le croire fermement, parce que Dieu, qui est la vérité même, l'a révélé. Nous trouvons en nous-mêmes une image de cette union. Quoiqu'imparfaite, elle peut néanmoins aider notre foi. Notre âme, qui est d'une nature spirituelle et incorruptible, est unie à un corps matériel et corruptible; et l'union de ces deux substances si différentes ne fait qu'un seul homme qui est tout à la fois esprit et corps, incorruptible

et corruptible, intelligent et purement brut ; de même la divinité du Verbe et la nature de l'homme, unies sans être confondues, forment un seul Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme, engendré du Père dans l'éternité, et né d'une vierge dans le temps, tout-puissant comme Dieu, et environné de foiblesses comme homme; car, excepté le péché et les suites inséparables du péché, telles que sont l'ignorance et la concupiscence, Notre-Seigneur s'est assujetti à toutes nos misères. A.

D. *Où Jésus-Christ est-il né, et quel jour?*

R. Jésus-Christ est né à Bethléem, le jour de Noël.

EXPLICATION.

Les Prophètes avoient prédit que le Messie naîtroit à Bethléem : *Et vous, Bethléem*, dit le prophète Michée, *vous n'êtes pas la moindre des principales villes de Juda; car c'est de vous que sortira le chef qui doit conduire mon peuple d'Israël.*

L'Eglise célèbre la naissance de Jésus-Christ le 25 décembre. Il est bon d'observer que Jésus-Christ n'a pu naître comme Dieu, parce qu'il est de toute éternité comme Dieu le Père; mais il est né comme homme.

Voyez l'histoire de la naissance de Jésus-Christ à la fin du chapitre précédent.

D. *Quel jour Jésus-Christ a-t-il été adoré par les Mages?*

R. Le jour de l'Epiphanie ou des Rois.

EXPLICATION.

Le mot *Epiphanie* signifie *manifestation.* Cette fête est ainsi appelée, parce que l'Eglise célèbre en ce jour trois sortes de manifestations éclatantes de Jésus-Christ, qui se firent, 1° dans l'adoration des Mages; 2° dans le baptême de Jésus-Christ;

3° dans le premier miracle qu'il opéra aux noces de Cana. Cette fête est appelée vulgairement *les Rois*, parce qu'on suppose que les Mages étoient Rois. Le mot *Mages* signifie *sages*, *savans*, *philosophes*.

Voyez l'histoire de l'adoration des Mages, à la fin de ce chapitre.

D. *Qu'est-ce que Jésus-Christ a fait sur la terre?*

R. Il a appris aux hommes à vivre saintement, leur en a donné l'exemple, et leur en a mérité la grâce.

EXPLICATION.

Jésus-Christ a appris aux hommes à vivre saintement en leur annonçant sa doctrine, et en leur donnant l'exemple de toutes les vertus. Comme les hommes ne peuvent rien faire pour le ciel sans le secours de la grâce, Jésus-Christ la leur a méritée par ses souffrances et par sa mort.

PRATIQUES.

1. *Faire des actes de Foi sur le mystère de l'Incarnation.*
2. *Reconnoître que J.-C. est Dieu et homme tout ensemble.*
3. *Lire avec attention et avec foi la vie de J.-C., et conformer notre conduite à la sienne.*

A. L'HÉRÉTIQUE CONFONDU PAR UN ENFANT.

Un hérétique (1) s'étant trouvé dans une société où étoit un jeune homme qui avoit été instruit avec soin par un père de la Compagnie de Jésus, cet hérétique voulut lui faire dire qu'il n'y avoit qu'une seule nature en Jésus-Christ. Pour l'en convaincre, il prit deux morceaux de fer, il les fit rougir au feu, et les

(1) Sectateur d'Eutychès, chef des Eutychiens.

joignit ensuite l'un à l'autre pour n'en faire qu'un seul morceau. C'est ainsi, dit-il à ce jeune homme, que les deux natures, l'humaine et la divine, unies ensemble dans Jésus-Christ, ne font plus qu'une seule nature dans sa personne. Mais, répondit l'enfant, mettez un petit lingot d'or à la place de ce petit morceau de fer, faites-les rougir tous deux, et approchant l'un de l'autre, tâchez de n'en faire qu'un seul morceau. Je vous demande alors, ce morceau sera-t-il tout or ou tout fer? Chaque morceau ne demeurera-t-il pas tout ce qu'il étoit auparavant; c'est-à-dire, l'un ne sera-t-il pas toujours un lingot d'or et l'autre un morceau de fer, quoiqu'ils soient unis ensemble? Oui, sans doute, vous n'en pouvez disconvenir. Voilà donc deux morceaux, l'un d'or, l'autre de fer, qui, tout distingués qu'ils seront l'un de l'autre, ne feront plus cependant qu'un morceau. C'est ainsi, conclut l'enfant, que la nature divine et la nature humaine, quoique distinguées l'une de l'autre, ne font néanmoins qu'une seule personne en Jésus-Christ.

L'hérétique, qui ne s'attendoit pas à une telle repartie, demeura d'abord interdit, et sortit ensuite plein de colère, donnant mille imprécations à ce jeune homme, qui venoit de le désarmer. (*Lettres édif.*, *Missions du Levant.*)

B. ADORATION DES MAGES.

Peu de temps après l'adoration des Bergers, des Mages vinrent de l'Orient à Jérusalem, et demandèrent : *Où est le roi des Juifs qui est né? car nous avons vu son étoile dans l'Orient, et nous sommes venus pour l'adorer.* A cette nouvelle, le roi Hérode fut troublé, et tout Jérusalem avec lui; et ayant assemblé tous les princes des Prêtres et les scribes de la nation, il leur demanda où devoit naître le Christ. Ils lui dirent : *A Bethléem de Juda, car voici ce qui a été écrit par le Prophète : Et vous, Bethléem de Juda, vous n'êtes pas la moindre entre les villes de Juda, puisque de vous sortira le conducteur qui gouvernera Israël mon peuple.* Alors Hérode ayant fait venir secrètement les Mages,

s'informa exactement d'eux du temps auquel ils avoient vu paroître l'étoile, et les envoyant à Bethléem, il leur dit : *Allez, informez-vous soigneusement de l'enfant, et quand vous l'aurez trouvé, donnez-m'en avis, afin que j'aille aussi moi-même l'adorer.* Ayant entendu ce que le Roi disoit, ils s'en allèrent sans défiance, et disposés à le satisfaire. A peine s'étoient-ils mis en chemin pour aller à Bethléem, qu'ils aperçurent l'étoile qui leur étoit apparue en Orient; ce qui les remplit d'une grande joie. Elle marcha avant eux pour les conduire, et elle s'arrêta sur le lieu où étoit Jésus-Christ. Etant entrés dans l'étable, ils trouvèrent l'enfant avec Marie sa mère, et se prosternant ils l'adorèrent. Puis, ayant ouvert leurs trésors, ils lui offrirent en présent de l'or, de l'encens et de la myrrhe (1). Après lui avoir ainsi rendu leurs hommages, ils s'en retournèrent en leur pays par un autre chemin, parce qu'ils furent avertis en songe de ne point aller retrouver Hérode comme ils le lui avoient promis.

CHAPITRE IX.

DU MYSTÈRE DE LA RÉDEMPTION.

D. QU'EST-CE *que le mystère de la Rédemption?*

R. C'est le mystère de Jésus-Christ mort sur une croix pour racheter tous les hommes.

EXPLICATION.

Le mot *Rédemption* signifie *rachat.* Le mystère de la Rédemption est une suite de celui de l'Incarnation. Le Fils de Dieu, comme nous l'avons dit plus haut, s'est fait homme pour nous racheter

---

(1) Ces présens étoient mystérieux. Par l'or, ils reconnoissoient la royauté de Jésus-Christ ; par l'encens, sa divinité, et par la myrrhe, qui servoit à embaumer les corps, son humanité dans une chair passible et mortelle.

de l'esclavage du péché et des peines de l'enfer. C'étoit là la fin qu'il se proposoit; et c'est par sa mort qu'il a satisfait à la justice divine, et qu'il a accompli l'œuvre de la Rédemption.

C'est surtout dans le mystère de Jésus-Christ crucifié que Dieu a fait éclater sa puissance et sa sagesse. *Nous prêchons*, dit Saint Paul, *Jésus-Christ crucifié, qui est un sujet de scandale aux Juifs, et qui paroît une folie aux Gentils; mais qui cependant est la force de Dieu et la sagesse de Dieu pour ceux qui sont appelés, soit Juifs, soit Gentils, parce que ce qui paroît en Dieu une folie est plus sage que la sagesse de tous les hommes; et ce qui paroît en Dieu une foiblesse est plus fort que la force de tous les hommes.*

D. *Comment Jésus-Christ nous a-t-il rachetés?*
R. Par ses souffrances et par sa mort.

EXPLICATION.

C'est au prix de son sang que Jésus-Christ a racheté pour nous l'héritage éternel, perdu par le péché d'Adam. L'homme avoit bien pu offenser son Créateur, mais il ne pouvoit réparer sa faute sans que Dieu même, qu'il avoit offensé, lui en donnât les moyens. Jamais l'homme n'eût pu rentrer en grâce avec Dieu sans le secours divin. C'est l'offensé qui a donné au coupable les moyens de réparer son offense. Quelle miséricorde de la part de Dieu! Quelle reconnoissance l'homme ne doit-il pas avoir pour un Dieu si bon et si miséricordieux!

D. *Comment Jésus-Christ est-il mort?*
R. Par le supplice de la croix.

EXPLICATION.

La croix étoit le supplice des plus vils esclaves; c'étoit une grande infamie d'y être attaché. C'est

cependant ce genre de mort qu'il a plu au Sauveur de choisir pour racheter le genre humain. *Il s'est abaissé*, dit Saint Paul, *en prenant la forme d'esclave, et il s'est humilié jusqu'à souffrir la mort, et la mort de la croix.*

Rien n'est plus propre que cette considération pour nous faire supporter avec patience les plus grandes tribulations. Comment pourrons-nous nous plaindre en voyant Jésus-Christ attaché à la croix pour l'amour de nous?

D. *Puisque Jésus-Christ est Dieu, comment a-t-il pu mourir?*

R. Jésus-Christ n'a pu mourir comme Dieu, il est mort comme homme.

EXPLICATION.

La divinité dans Jésus-Christ n'est susceptible d'aucune altération et d'aucun changement. Les abaissemens et les souffrances de Jésus-Christ ne tombent que sur son humanité : c'est comme homme qu'il a souffert et qu'il est mort; et c'est comme Dieu qu'il a donné un prix infini à ses souffrances et à sa mort. Lorsqu'on dit, en parlant de Jésus-Christ, que Dieu a souffert et qu'il est mort, on ne fait qu'attribuer à la nature divine ce qui ne convient qu'à la nature humaine. En voici la raison : comme il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule personne, qui est la personne divine, c'est à elle seule qu'on doit attribuer les opérations des deux natures qui sont en lui. Ainsi c'est avec vérité que nous disons, en parlant de Jésus-Christ : *Dieu est né, Dieu a souffert, Dieu est mort,* quoique cela ne convienne qu'à son humanité.

D. *Quel jour Jésus-Christ est-il mort?*

R. Le Vendredi-Saint.

D. *Quel jour Jésus-Christ est-il ressuscité?*
R. Le jour de Pâques.

Voyez l'histoire de la passion et de la résurrection de Jésus-Christ, à la fin de ce chapitre, lettre B.

D. *Jésus-Christ demeura-t-il sur la terre après sa résurrection?*
R. Il y demeura quarante jours, pendant lesquels il apparut plusieurs fois à ses Apôtres et à ses Disciples.

EXPLICATION.

Le dessein de Jésus-Christ, en demeurant quarante jours sur la terre après sa résurrection, fut de convaincre de plus en plus ses Apôtres et ses Disciples de la vérité de sa résurrection, et d'établir son Eglise.

D. *Quel jour Jésus-Christ est-il monté au Ciel?*
R. Le jour de l'Ascension.

D. *Quel jour Jésus-Christ a-t-il envoyé le Saint-Esprit?*
R. Le jour de la Pentecôte.

PRATIQUES.

1. *Lorsque nous souffrons, offrir à Dieu nos souffrances en union de celles de J.-C.*
2. *Pratiquer les vendredis quelques mortifications.*
3. *Lorsque l'Eglise célèbre des fêtes pour honorer les mystères de Notre-Seigneur, il faut considérer ce que J.-C. a fait pour notre salut, l'en remercier, et s'exciter à en profiter.*

A. MOYEN DE SE CONSOLER DANS LES SOUFFRANCES.

(*Sainte Madeleine de Pazzi.*)

Sainte Madeleine de Pazzi, digne fille de Sainte Thérèse, se distingua surtout par l'ardent amour qu'elle avoit pour les souffrances. Quelque rudes que

fussent les épreuves auxquelles Dieu mit sa patience, elles ne purent jamais la lasser; et plus elle souffroit, plus elle désiroit de souffrir. Dans le temps qu'une maladie violente lui faisoit endurer les plus vives douleurs, une des sœurs lui demanda d'où pouvoit lui venir cette patience et cette force, qui faisoit qu'elle ne se plaignoit jamais, et qu'elle ne parloit jamais de ses maux? *Voyez*, lui répondit la Sainte, en lui montrant un crucifix qui étoit au pied de son lit, *voyez ce que l'amour infini de Dieu a fait pour mon salut; c'est là ce qui me soutient; c'est là ce qui me console. Eh! pourroit-on se plaindre de ce que l'on souffre, quand on a sous les yeux les souffrances d'un Dieu crucifié!*

B. HISTOIRE DE LA PASSION ET DE LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

Le temps de la Pâque étant arrivé, Jésus vint souper avec ses Disciples au lieu qu'ils avoient préparé par son ordre, pour y manger l'Agneau, selon la coutume. Dans ce souper, qu'on appelle aussi la Cène, il se leva de table, et leur lava les pieds à tous, pour leur montrer l'exemple de se servir les uns les autres, et pour achever de les purifier. Puis il se remit à table; et comme ils mangeoient, il prit du pain, rendit grâces à Dieu, bénit le pain, le rompit, et le distribua à ses Disciples, disant: *Prenez, mangez; ceci est mon corps qui sera livré pour vous: faites ceci en mémoire de moi.* Pareillement, après le souper, il prit le calice, c'est-à-dire la coupe où il buvoit, avec du vin, et ayant rendu grâces, le bénit, et le leur donna, disant: *Buvez tous de ceci, car c'est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui sera répandu pour vous et pour plusieurs, en rémission des péchés; faites ceci toutes les fois que vous en boirez en mémoire de moi.*

Après la Cène, Jésus parla long-temps à ses Apôtres, qu'il ne devoit plus voir jusqu'à sa mort. Il leur prédit qu'ils l'abandonneroient tous, et à Pierre en particulier, qu'il le renieroit trois fois. Et pour les consoler dans la tristesse où ils étoient de sa perte, il

promit de leur envoyer dans peu le Saint-Esprit, qui leur feroit entendre tout ce qu'il leur avoit enseigné, et il leur recommanda surtout de s'aimer les uns les autres. Il sortit ensuite avec eux hors de la ville, et alla au Mont des Olives, dans un jardin où il avoit accoutumé de prier.

Jésus étant au Jardin des Olives, se représenta ce qu'il alloit souffrir, et laissant agir la nature, il fut saisi d'une tristesse extrême, et tomba sur le visage, suant des gouttes de sang dont la terre fut trempée. Il pria son Père, par trois fois, de détourner de lui ce calice, c'est-à-dire ces souffrances, et à chaque fois il ajouta : *Néanmoins que votre volonté soit faite, et non pas la mienne.*

Cependant Judas amena dans le jardin une grande troupe de gens armés, envoyés par les princes des Prêtres et les sénateurs. Ils prirent Jésus, le lièrent, et le menèrent chez Caïphe qui étoit grand-prêtre. Jésus fit voir par un miracle éclatant qu'ils ne l'eussent pas pris s'il l'eût voulu, car il les renversa tous d'une seule parole. Aussitôt qu'il fut entre les mains de ses ennemis, tous ses Disciples l'abandonnèrent, et s'enfuirent. Il ne répondit rien à plusieurs faux témoins que l'on produisit contre lui, ni aux questions du Pontife, sinon lorsqu'il l'interrogea juridiquement s'il étoit le Christ, Fils du Dieu vivant. Alors il déclara hautement qu'il l'étoit, ce qu'ils reçurent comme un blasphème. Ils dirent que Jésus étoit digne de mort, et l'abandonnèrent à des valets insolens qui le maltraitèrent le reste de la nuit, lui donnant des soufflets, et lui disant de deviner qui l'avoit frappé. Le lendemain ils le menèrent à Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée pour les Romains, lui disant que c'étoit un homme séditieux qui révoltoit tout le pays, qui se disoit Roi, et défendoit de payer les tributs à l'Empereur, quoiqu'il eût enseigné tout le contraire. Jésus garda aussi le silence devant Pilate, qui, ne trouvant point de preuves contre lui, chercha divers moyens pour le délivrer et pour éviter de le juger. Ayant appris qu'il étoit Galiléen, il le renvoya à Hérode Antipas, fils du vieux Hérode, qui étoit

Tétrarque de Galilée, et qui avoit grande envie de le voir, espérant qu'il feroit quelque miracle en sa présence. Mais Jésus ne lui dit pas une parole, et fut traité d'insensé. Pilate voulut encore, pour sauver Jésus, se servir de la coutume de délivrer un prisonnier à la fête de Pâque; mais les Juifs aimèrent mieux qu'il délivrât Barrabas, qui étoit un voleur et un meurtrier. Enfin, voulant les contenter sans faire mourir Jésus, il le fit fouetter, puis l'abandonna à ses soldats, qui lui mirent sur la tête une couronne d'épines, le couvrirent d'un manteau de pourpre, et lui firent tenir un roseau à la main au lieu de sceptre. Pendant qu'il étoit en cet état, ils venoient le saluer Roi par dérision, lui donnoient des soufflets et lui crachoient au visage.

Pilate fit paroître Jésus devant les Juifs avec la couronne d'épines et le manteau de pourpre; mais bien loin d'en avoir pitié, ils demandèrent avec grands cris qu'il fût crucifié, menaçant même Pilate de la disgrâce de l'Empereur, s'il laissoit vivre un homme qui se disoit Roi. Pilate consentit enfin qu'on le fît mourir, et lava publiquement ses mains, protestant qu'il étoit innocent de sa mort. Mais tout le peuple répondit : *Que son sang*, c'est-à-dire la vengeance de sa mort, *tombe sur nous et sur nos enfans*. Terrible malédiction que Dieu exécuta dans toute sa rigueur, et qui est la cause de l'état déplorable dans lequel nous voyons les Juifs depuis tant de siècles! Jésus fut donc mené chargé de sa croix pour être crucifié avec deux voleurs, en un lieu nommé Golgotha ou Calvaire. Le supplice de la croix étoit le plus infâme qui fût alors en usage; on n'y condamnoit que des esclaves et d'autres misérables, encore pour les plus grands crimes, comme le vol et l'assassinat. Jésus fut crucifié entre deux voleurs; il eut les pieds et les mains percés : les soldats partagèrent ses habits, et tirèrent au sort à qui auroit sa tunique. Il pria Dieu pour ceux qui le faisoient mourir. Les pontifes et les sénateurs venoient lui faire des reproches, et lui dire qu'il descendît de la croix, et qu'il se sauvât s'il étoit le Christ, le roi d'Israël, et le Fils de Dieu,

comme il disoit. Ayant eu soif, on lui offrit du fiel et du vinaigre. Tout cela avoit été prédit par David et par Isaïe; et quand toutes les Écritures furent accomplies, Jésus dit : *Tout est consommé*, et rendit l'esprit en jetant un grand cri, pour marquer qu'il mouroit parce qu'il le vouloit. Aussitôt qu'il fut mort, le soleil fut obscurci, la terre trembla, les tombeaux s'ouvrirent, et plusieurs morts ressuscitèrent. Le voile qui séparoit le sanctuaire d'avec le reste du temple, se déchira, pour montrer que les mystères de l'ancienne loi étoient découverts, et que Jésus-Christ, par sa mort, avoit ouvert aux hommes le Ciel qui leur étoit fermé jusque-là. Jésus-Christ mourut un vendredi qui, cette année-là, étoit la veille de la Pâque, et il mourut à l'heure que l'on immoloit l'Agneau, dont le sacrifice n'étoit que la figure de sa mort, aussi bien que tous les autres sacrifices de la loi, et tous ceux qu'on avoit offerts à Dieu depuis le commencement du monde. Pour s'assurer s'il étoit mort, un soldat lui perça le côté d'une lance, et il en sortit du sang et de l'eau. Son corps fut descendu de la croix et enseveli par Nicodème et Joseph d'Arimathie, qui étoient ses Disciples. Ils l'embaumèrent selon la coutume des Juifs, et le mirent dans un sépulcre neuf que Joseph avoit fait faire, et qui étoit près du lieu où Jésus avoit été crucifié. Le corps sacré du Sauveur ne souffrit aucune corruption dans le tombeau; ce fut toujours le Saint du Seigneur et le corps du Fils de Dieu. Les princes des Prêtres et les Pharisiens se souvenant qu'il avoit promis de ressusciter trois jours après sa mort, s'assemblèrent chez Pilate, et lui dirent : *Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur, étant encore vivant, a dit : Je ressusciterai au bout de trois jours. Commandez donc qu'on garde le sepulcre jusqu'au troisième jour, de peur que ses Disciples ne viennent l'enlever et ne disent au peuple, il est ressuscité; alors la dernière erreur seroit pire que la première.* Pilate leur dit : *Vous avez une garde, allez, gardez-le comme vous l'entendez.* Ils s'en allèrent donc au sépulcre, le fer-

mèrent bien, mirent le sceau sur la pierre, et posèrent des gardes. Dieu permit que les ennemis du Sauveur prissent toutes ces précautions pour affermir la foi de ceux qui devoient croire en lui. En effet, si malgré toutes les mesures des Juifs, Jésus-Christ ressuscite le troisième jour, comme il l'a prédit, il est évident qu'il est le Fils de Dieu et Dieu lui-même, parce qu'il l'a dit, et qu'il l'a prouvé d'une manière si éclatante.

CHAPITRE X.

DU SYMBOLE DES APÔTRES.

D. *Ou est contenu l'abrégé de ce qu'un Chrétien doit croire?*

R. Dans le *Credo*, ou Symbole des Apôtres.

D. *Qu'est-ce que le Symbole des Apôtres?*

R. C'est une profession de Foi qui nous vient des Apôtres.

EXPLICATION.

On a nommé symbole, marque ou signe, la profession de foi du Chrétien, parce que, contenant les principales vérités qu'il faut croire, il sert à distinguer les croyans ou fidèles d'avec les hérétiques et les infidèles.

Tout ce que nous devons croire est contenu dans le symbole ou s'y rapporte. Il faut croire tous les articles qu'il renferme pour être sauvé. En rejeter un seul, ce seroit exposer son salut. Il ne nous est pas permis de choisir dans ces articles ceux qu'il nous plaît de croire, et de rejeter les autres. Celui qui refusera de croire un seul article sera réprouvé, comme s'il les avoit tous rejetés.

D. *Récitez le Symbole des Apôtres en latin et en françois.*

R. 1. *Credo in Deum, Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ.*

2. *Et in Jesum-Christum Filium ejus unicum Dominum nostrum.*

3. *Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Mariâ Virgine.*

4. *Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.*

5. *Descendit ad inferos, tertiâ die resurrexit à mortuis.*

6. *Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.*

7. *Indè venturus est judicare vivos et mortuos.*

8. *Credo in Spiritum Sanctum.*

9. *Sanctam Ecclesiam catholicam, Sanctorum communionem.*

10. *Remissionem peccatorum.*

11. *Carnis resurrectionem.*

12. *Vitam æternam.*

Amen.

R. 1. Je crois en Dieu le Père tout-puissant, le Créateur du ciel et de la terre.

2. Et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre Seigneur.

3. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

4. A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli.

5. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.

6. Est monté aux Cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

7. D'où il viendra juger les vivans et les morts.

8. Je crois au Saint-Esprit.

9. La sainte Eglise catholique, la communion des Saints.

10. La rémission des péchés.

11. La résurrection de la chair.

12. La vie éternelle.

Ainsi soit-il.

PRATIQUES.

1. *Réciter le Symbole des Apôtres le matin et le soir.*
2. *Etre dans la disposition de mourir pour la défense des vérités qu'il renferme.*
3. *Etre attentif lorsqu'on nous l'explique, afin*

qu'en le récitant nous puissions le comprendre.

CYRILLE OU LE JEUNE HÉROS CHRÉTIEN.

Durant la persécution de l'empereur Valérien, un enfant nommé Cyrille, montra à Césarée en Cappadoce, une sagesse et une force si supérieures à son âge, qu'on ne put s'empêcher d'y reconnoître une opération sensible de l'Esprit divin qui l'éclairoit et le soutenoit. Comme il glorifioit publiquement le nom de Jésus-Christ, il eut d'abord à essuyer les dérisions des autres enfans et les duretés de ses proches qui étoient païens; il fut même chassé de la maison paternelle, et destitué de tout secours. Mais les mauvais traitemens, les railleries et l'état d'abandon où il étoit réduit, ne lui firent rien perdre de sa foi et de sa ferveur. Pour triompher de sa fermeté, on le fit comparoître devant le juge qui, après avoir employé inutilement les menaces et les caresses, ordonna, dans l'intention seulement de lui faire peur, qu'on le liât publiquement, comme pour le mener au supplice. Le bienheureux enfant ne versa pas une larme, ne changea point de couleur; il s'avança au contraire avec empressement vers le feu où l'on feignoit de vouloir le jeter; et quand on l'eut éloigné, et qu'il reparut devant le juge : *Tyran*, lui dit-il d'un air inspiré, *tu m'as fait injure, en me rappelant du trépas; le fer et le feu sont les seuls dons que je te demande. J'aspire à des richesses que tu n'as pas le pouvoir de me donner; ne m'en prive pas plus long-temps par tes jeux et tes fourberies.* Les assistans fondoient en larmes en l'entendant ainsi parler. Mais il leur dit : *Vous devriez plutôt vous réjouir et prendre part à mon triomphe. Vous ignorez quel royaume m'est ouvert, et le bonheur ineffable qui m'y attend.* Il souffrit la mort dans ces admirables dispositions, et prouva, par son exemple, que, malgré la foiblesse de leur âge, les enfans même deviennent des héros, quand ils sont animés par la Religion.

TITE, OU LA FOI TERRIBLEMENT ÉPROUVÉE ET HEUREUSEMENT CONSOLÉE.

Un chrétien nommé Tite, et son épouse Marie, avoient trois enfans, deux fils et une fille. Mathieu, le plus jeune de leurs fils, n'avoit que neuf ans; Simon, qui étoit l'aîné, en avoit seize, et la fille appelée Martine, en avoit quatorze. Le Prince idolâtre ayant appelé Tite, l'attaque par tous les endroits, pour le forcer à renoncer à sa Religion; mais n'ayant pu par aucun moyen ébranler son courage, il le renvoie à son logis, et le lendemain il ordonne de lui envoyer son fils cadet pour lui faire perdre ou la Foi ou la vie. On peut mieux penser qu'exprimer la douleur que ressentit ce père affligé, se voyant obligé de sacrifier en quelque manière son propre enfant, en l'abandonnant à la rage d'un tyran, dans un âge si tendre. Mais ce qu'il craignoit le plus, c'est que la violence des tourmens ne lui fît abandonner la Foi; il le livre cependant après l'avoir embrassé tendrement, et l'avoir instamment exhorté à mourir constamment pour Jésus-Christ, à qui il l'offroit, le conjurant de le soutenir. L'enfant ne put s'empêcher de verser des larmes, se voyant arraché d'entre les bras de son père et de sa mère; mais, animé par les discours de l'un et de l'autre, il suivit le soldat envoyé par le Prince, et fut conduit au palais.

Deux jours après, le prince fit dire au père qu'il avoit fait mourir son fils, parce qu'il n'avoit pas voulu obéir à ses ordres et renoncer à sa Foi, et que s'il persistoit lui-même dans sa résolution, il lui commandoit de lui envoyer sa fille. Ce second coup fut encore plus sensible que le premier: il seroit difficile de dire qui fut plus pénétré d'une vive douleur, ou le père et la mère qui perdoient un enfant si aimable, ou la fille qui perdoit un tel père et une telle mère. Ç'eût été une consolation pour eux de mourir avec leurs enfans; mais le plus cruel de tous les tourmens étoit de leur survivre; cependant il falloit obéir. La fille ayant dit le dernier adieu à l'un et à

l'autre, fut menée au palais pour être égorgée comme son frère.

Quelques jours après, le Roi fit savoir à Tite que sa fille avoit subi le même sort que son frère, pour avoir été rebelle à ses volontés, et lui ordonna de lui envoyer son aîné pour être traité comme les autres, s'il persistoit dans ses sentimens. Ce dernier coup pensa accabler ce pauvre père; il gémit, il soupire et mêle ses larmes avec celles de sa chère épouse, qui voyoit toute sa famille éteinte; toutefois, reprenant courage et se souvenant du sacrifice d'Abraham, il appelle son fils et lui dit : mon fils, vous savez ce qui est arrivé à votre frère et à votre sœur; ils sont morts pour la Foi de Jésus-Christ; les voilà au Ciel où ils vous appellent; ne voulez-vous pas les suivre? Si vous avez du cœur et de la Foi, c'est à présent qu'il faut le montrer; le Prince vous appelle à son palais pour vous rendre martyr ou idolâtre, lequel des deux voulez-vous être? Si vous renoncez à la Foi, je vous renonce pour mon fils, et Dieu vous mettra en ce monde et en l'autre au nombre de ses ennemis; si vous mourez pour la Foi, vous régnerez éternellement dans le Ciel, où vous irez nous préparer une place à votre mère et à moi, qui vous suivrons bientôt. Allez, mon fils, montrez-vous digne enfant de Dieu; sachez gagner, par une mort temporelle, une vie éternelle. Craindrez-vous un tyran dont votre frère et votre sœur ont généreusement triomphé? Quand vous verrez leur sang répandu dans ce palais, souvenez-vous que c'est le chemin qu'ils vous ont tracé à la gloire; allez et mourez en Chrétien. Simon, touché jusqu'aux larmes, répondit qu'il envioit le bonheur de son frère et de sa sœur; que depuis leur mort il étoit dans l'impatience de les suivre; qu'il ne désiroit rien tant que de verser son sang pour la Foi, et que l'unique regret qu'il avoit, c'étoit de ne pas mourir en leur présence, pour leur donner des marques de son obéissance et de sa fidélité; qu'il se souviendroit d'eux dans le Ciel, espérant que Dieu les réuniroit tous dans le Paradis. Ayant dit cela, il se met à genoux et leur demande leur bénédiction : le père

et la mère la lui donnèrent avec une grande effusion de larmes; et, après l'avoir tendrement embrassé, ils le mirent entre les mains de l'officier qui devoit le mener au palais.

Tite se voyant ainsi privé de ses chers enfans, se consoloit avec Marie son épouse, qui étoit une dame d'une vertu éminente; car au lieu de s'abandonner à la tristesse et au désespoir, comme font tant d'autres mères, elle bénissoit Dieu de ce qu'il avoit bien voulu recevoir ses enfans en sacrifice, et se préparoit elle-même à la mort. Tite en faisoit autant de son côté; et comme il n'avoit plus de consolation sur la terre que celle de sa chère épouse, il ne craignoit rien tant que de la perdre ou de la quitter; et c'est le dernier et le terrible assaut que le tyran livra à sa constance; car, après quelques jours, il lui fait dire que son fils Simon n'est plus en vie; que s'il persistoit encore dans sa désobéissance, il ordonnoit qu'on lui amenât sa femme, pour subir le même châtiment que ses enfans. A cette nouvelle, Tite, ferme comme un rocher, demeura immobile, et ne fit d'autre réponse, sinon qu'il ne manquoit plus qu'une chose à son bonheur, c'est que le Prince mêlât le sang du père avec celui de la mère et des enfans.

Il n'y a que Dieu qui sache la douleur que ressentirent ces deux saintes personnes, quand il fallut se séparer; l'un et l'autre donnèrent quelque chose à la nature, après quoi, fortifiés par l'espérance de se revoir bientôt dans le Ciel, ils se dirent le dernier adieu. Tous les domestiques fondoient en larmes et jetoient des cris lamentables en voyant partir leur digne maîtresse; il n'y avoit qu'elle qui avoit un visage serein et qui consoloit tout le monde, par la satisfaction qu'elle avoit de mourir martyre.

Enfin, pour dernier acte de cette tragédie, le Prince envoya à Tite un nouvel officier pour lui faire savoir que sa femme avoit eu la tête tranchée et qu'il demandoit la sienne, s'il n'obéissoit pas à ses volontés. Tite répond avec fermeté qu'on ne pouvoit lui apporter de nouvelle plus agréable; qu'étant déjà mort quatre fois en la personne de sa femme et de ses en-

fans, il mourroit bien volontiers une cinquième, pour aller se réunir à jamais à eux. Il s'en va au palais, triomphant de joie, et se prosternant devant le Prince, il lui demanda la même grâce qu'il avoit accordée à toute sa famille.

Le tyran, étonné de sa résolution, fit encore de nouveaux efforts pour le vaincre; il employa les remontrances, les prières, les menaces : il lui reprocha son obstination, il mit tout l'appareil des tourmens sous ses yeux; mais voyant que rien au monde ne pouvoit ébranler sa constance, il changea tout-à-coup de visage, et ayant donné ses ordres, il fait venir sa femme et ses enfans, qu'il présenta à Tite, pleins de vie; puis, louant leur constance, il les renvoie à leur maison, avec toute liberté de vivre dans leur Religion, qu'ils avoient si généreusement défendue. S'il y a sujet de s'étonner que Tite ne fût pas mort de douleur, lorsqu'on lui arrachoit ce qu'il avoit de plus cher au monde, il y en a encore davantage qu'il ne soit pas mort de joie, les voyant inopinément rendus à la vie et à sa tendresse.

Ces glorieux martyrs d'esprit et de cœur s'en retournèrent ainsi triomphant du tyran et de la mort, bénissant de concert le Dieu des miséricordes. Cet heureux père pouvoit bien dire, comme David, qu'autant la douleur avoit affligé son cœur dans la perte de sa famille, autant avoit-il ressenti de consolation et de joie en la recouvrant.

CHAPITRE XI.

ARTICLE PREMIER DU SYMBOLE.

SECTION I.

D. RÉCITEZ *le premier article du Symbole?*

R. Je crois en Dieu le Père Tout-Puissant, Créateur du ciel et de la terre.

D. *Que signifient ces paroles :* Je crois?

R. C'est-à-dire, quoique je ne puisse compren-

dre les vérités contenues dans le Symbole, je les tiens pour plus assurées que si je les voyois de mes yeux.

D. *D'où vous vient cette assurance?*

R. C'est que mes yeux peuvent se tromper, mais que Dieu, qui nous a révélé les vérités contenues dans le Symbole, ne peut nous tromper.

EXPLICATION.

Je crois. Ces mots s'appliquent à tous les articles du Symbole. C'est sur la parole de Dieu, qui est infaillible, que nous croyons les vérités qu'il renferme. Si notre foi n'étoit appuyée que sur la raison, elle auroit un fondement foible et ruineux. La raison est naturellement incertaine. Abandonnée à elle-même, elle ne sait où se fixer. Il faut que la parole de Dieu vienne lui servir d'appui. Le langage de la raison, quelque éclairée qu'elle soit, ne peut nous donner une certitude aussi parfaite que la parole de Dieu.

D. *Expliquez ces paroles :* Je crois en Dieu?

R. C'est-à-dire, je suis assuré qu'il y a un Dieu, et qu'il ne peut y en avoir qu'un.

EXPLICATION.

Je crois en Dieu. Le spectacle de la nature peut nous faire connoître l'existence de Dieu et nous donner une idée de ses perfections infinies; mais comme la raison peut être aveuglée au point de douter encore de ces vérités malgré leur évidence, la foi, qui vient éclairer et fixer la raison, nous oblige à croire ces mêmes vérités et à les regarder comme certaines, parce que Dieu les a révélées.

D. *Pourquoi dites-vous* je crois en Dieu, *et non pas*, je crois qu'il y a un Dieu?

R. C'est pour marquer qu'en croyant qu'il y a un Dieu, je l'aime et j'espère en lui.

EXPLICATION.

Ces paroles, *je crois en Dieu,* font entendre qu'on aime Dieu et qu'on met en lui sa confiance, en même temps qu'on croit à son existence. Elles contiennent en abrégé toute la morale chrétienne. En les prononçant, nous formons les actes de foi, d'espérance et de charité, auxquels toute la morale se rapporte.

D. *Qu'entendez-vous par ce mot* Père?

R. J'entends que la première des trois Personnes de la Sainte Trinité se nomme le Père.

D. *Pourquoi la première Personne de la Sainte Trinité est-elle appelée* le Père?

R. Parce que, de toute éternité, Dieu le Père engendre un Fils qui est Dieu comme lui.

EXPLICATION.

La première Personne de la Sainte Trinité est appelée *Père*, parce qu'elle engendre de toute éternité le Fils, qui est la seconde Personne. On dit *engendre*, et non pas *a engendré* ou *engendra,* pour faire entendre que la génération du Fils est éternelle.

D. *Pourquoi l'appelez-vous* le Père Tout-Puissant?

R. Parce qu'il peut tout, et qu'il fait, sans peine et par sa seule volonté, tout ce qu'il lui plaît de faire.

EXPLICATION.

La puissance de Dieu n'a point de bornes; il peut non-seulement tout ce qu'il veut, mais tout ce qui est possible, tout ce qui ne renferme point de contradiction. Quand nous disons que Dieu ne

peut l'impossible, qu'il ne peut, par exemple, changer l'essence des choses, faire qu'une chose soit et ne soit pas en même temps, nous ne mettons point de bornes à sa puissance; nous reconnoissons, dit Saint Augustin, que Dieu est tout-puissant avec sagesse : *Deus est sapienter omnipotens.*

Ce que Dieu fait, il le fait sans peine et par sa seule volonté. Vouloir et faire ne sont en Dieu qu'une même chose. Aussi voyons-nous dans l'Ecriture que Dieu n'a eu besoin que de vouloir pour créer le monde; *fiat.* A la parole de Dieu les créatures sont sorties du néant.

D. *La toute-puissance n'appartient-elle pas aussi au Fils et au Saint-Esprit?*

R. Oui, ces trois Personnes n'ont qu'une même puissance.

D. *D'où vient donc qu'on attribue la toute-puissance au Père?*

R. Parce que le Père étant le principe des deux autres, il leur communique sa toute-puissance, en leur communiquant la nature divine.

EXPLICATION.

Comme toutes les perfections divines sont communes aux trois Personnes de la Sainte Trinité, il s'ensuit que la toute-puissance appartient au Fils et au Saint-Esprit comme au Père.

Le Père est le principe des deux autres Personnes. Il est le principe du Fils, qu'il *engendre* de toute éternité. Le Saint-Esprit a aussi pour principe le Père, dont il procède en même temps que du Fils. Le Fils, par sa *génération* éternelle, et le Saint-Esprit par sa *procession* du Père et du Fils, reçoivent la nature divine tout entière qui leur est communiquée par le Père.

D. *Qu'entendez-vous par ces paroles*, Créateur du ciel et de la terre?

R. J'entends que Dieu a tiré du néant le ciel, la terre, et toutes les créatures.

EXPLICATION.

Créer, c'est donner l'existence à des êtres par le seul vouloir. Ce pouvoir n'appartient qu'à Dieu, parce qu'il suppose une puissance infinie. *Dieu*, dit le Prophète, *a parlé, et tout a été fait; il a commandé, et tout a été créé.* A.

La création est un mystère, mais sans lequel l'univers est incompréhensible. Il doit y avoir nécessairement une première cause, sans laquelle rien n'auroit pu sortir du néant. La raison nous démontre qu'un monde éternel est une chimère. Il est évident que tout a commencé, excepté l'Être nécessaire ou existant par lui-même, l'Être éternel qui est avant tous les temps. L'Histoire qui ne remonte pas au-delà de six mille ans, l'invention des arts, les machines trouvées en différens temps pour les besoins de l'homme, sont autant de preuves de la nouveauté du monde. B.

D. *Quelles sont les plus parfaites Créatures de Dieu?*

R. Ce sont les Anges et les hommes.

EXPLICATION.

Les Anges et les hommes sont les plus parfaites créatures de Dieu, parce que ce sont des êtres intelligens, et que c'est à eux que toutes les autres créatures se rapportent comme à leur fin intermédiaire; car Dieu seul est la fin dernière de tous les êtres créés.

PRATIQUES.

1. *Croire fermement que Dieu, étant la vérité*

même, ne peut ni se tromper, ni nous tromper.

2. *Voir Dieu dans les créatures, et s'élever à lui en contemplant son ouvrage.*
3. *Croire ce que l'Ecriture Sainte nous apprend de la création.*

A. HISTOIRE DE LA CRÉATION.

Dieu étoit de toute éternité, et rien n'étoit que lui seul, lorsque, selon les desseins éternels de sa sagesse et de sa bonté, il créa l'univers. Dieu pouvoit tirer du néant toutes les créatures par un seul acte de sa volonté toute-puissante, et dans un seul moment; mais pour montrer qu'il est le maître de son action, et que ce qu'il fait, il le fait avec une souveraine liberté, il voulut employer six jours à ce grand ouvrage.

Le premier jour il tira du néant le ciel et la terre, c'est-à-dire cette portion immense, mais bornée de matière, d'où sortirent ensuite l'air et les cieux, aussi bien que le globe terrestre. La terre qui étoit alors sans ornement et sans lumière, demeura cachée dans le sein des eaux, jusqu'à ce que Dieu la fit paroître au dehors, par un nouvel effet de sa parole toute-puissante.

Dieu dit ensuite : *Que la lumière soit, et la lumière fut.* Ce n'étoit pas encore cette lumière sortie du sein du soleil, qui devoit bientôt éclairer le monde par sa course également rapide et régulière. Ce fut celle d'un corps lumineux, composé de l'assemblage subit des parties destinées à former ensuite le soleil et les astres.

Ce fut aussi le premier jour que Dieu créa les Anges, qui sont de purs esprits qu'il destine à être ses ministres et ses envoyés vers les hommes, à traiter avec eux en son nom, dans le commerce de Religion qu'il se proposoit d'établir entre le Ciel et la terre; à veiller sur les empires, les royaumes, les provinces, les villes et les familles. Il se proposa même

de confier à ces esprits célestes la garde de chacun des hommes dont ils devoient être les protecteurs.

Le second jour, Dieu fit le firmament, auquel il donna le nom de Ciel. Le troisième jour, il sépara la terre d'avec les eaux qui étoient mêlées; il les rassembla en un seul lieu, et leur donna le nom de mer. Il commanda ensuite que la terre produisît toutes sortes de plantes et d'arbres qui eussent en eux-mêmes leur semence pour se multiplier et se reproduire chacun selon son espèce. Le quatrième jour, Dieu fit ces grands corps de lumière qui sont dans le Ciel : le soleil pour présider au jour, et la lune pour présider à la nuit, et pour régler, par leur mouvement et leur cours, les temps, les années, les mois et les jours. Il fit aussi les étoiles, qu'il plaça au firmament pour briller durant la nuit. Le cinquième jour, Dieu créa les poissons et tous les animaux qui vivent dans les eaux. Il fit aussi les oiseaux de tout genre qui devoient voler dans les airs et se nourrir sur la terre. Le sixième jour, il commanda à la terre de produire non plus des plantes et des arbres comme elle avoit déjà fait, mais des animaux vivans de toutes sortes d'espèces; tant ceux qui, plus sauvages, doivent se retirer dans les forêts ou errer dans les campagnes, que ceux qui, plus familiers et d'un usage plus commun, seront toujours à la portée, et en quelque sorte à la disposition de l'homme. La terre obéit, et le Seigneur fit sortir de son sein docile, toutes les espèces de bêtes et de reptiles qui s'y sont depuis multipliées.

Toutes ces choses étant préparées, l'Univers ayant la perfection, le Ciel et la terre étant dans l'attente de celui à qui ils étoient destinés, Dieu pense à leur donner un maître qui, par l'obéissance qu'il lui rendra, aura droit de commander à tous; qui connoîtra le véritable usage de tous les êtres corporels, et qui sera comme l'âme de tout ce qui est inanimé, l'intelligence de tout ce qui en est privé, l'interprète de tout ce qui n'a pas reçu la parole, le Prêtre et le Pontife de tout ce qui est capable de rendre à Dieu les actions de grâces qui lui sont dues.

Avant de créer l'homme, Dieu semble se recueillir en lui-même : *Faisons* (1), dit-il, *l'homme à notre image et à notre ressemblance.* Ce n'est point ainsi que le Ciel et la terre ont été créés. Un mot les a tirés du néant. A une seule parole la lumière est sortie des ténèbres. Tous les corps organisés, soit plantes, soit animaux, où la sagesse de Dieu s'est rendue si sensible, ont été produits par un commandement général, et peu circonstancié. Quand il n'étoit question que de produire des créatures qui devoient être à l'usage de l'homme, un mot suffisoit pour les appeler ; un commandement convenoit aux esclaves destinés à le servir. Mais quand il s'agit du maître qui doit leur commander. Dieu change de langage, et pour rendre l'homme respectable à l'univers, Dieu lui-même commence par l'honorer, en le traitant presque d'égal, et ne voulant pas le confier à d'autres mains que les siennes. « C'est avec raison, dit Tertullien, que toutes » les créatures, comme des esclaves, s'étoient pré- » sentées sur un simple ordre, et sur un seul com- » mandement. Au contraire, l'homme, comme leur » maître, a été formé par Dieu même, afin que le » glorieux privilége d'être fait par le Seigneur, le » rendît digne d'être Seigneur lui-même. »

Dieu prit un peu de terre dont il forma le corps de l'homme, ensuite il anima ce corps, en lui unissant une âme spirituelle, active, libre et immortelle. Il donna à l'homme la parole. Il mit dans sa mémoire les traces de tous les mots d'une langue nouvelle, et les unit à toutes les choses qui s'offriroient à lui et qu'il auroit besoin de nommer. Et comme il avoit tout préparé pour lui au dehors avant sa création, il lui donna avec la vie, tout ce qui étoit nécessaire pour en user. Rien n'est plus étonnant que cette union de

---

(1) *Faisons* : Dans cette parole commence à se manifester le mystère de la *Sainte Trinité,* qui est le grand objet de la foi chrétienne. Dieu parle en lui-même ; il parle à quelqu'un qui fait comme lui ; il parle à un autre lui-même.

l'âme et du corps, purement arbitraire du côté de Dieu, et rien ne démontre plus clairement son pouvoir.

Dieu, voulant demeurer invisible, établit l'homme sur la terre pour y tenir sa place. Il lui confia son autorité; il imprima sur son front l'auguste caractère qui devoit tenir tous les animaux dans le respect; il le rendit l'image de sa justice et de sa bonté; il cacha sa Providence sous les voiles de son administration; et en *lui assujettissant la terre,* il lui mit comme en dépôt tous les biens dont il venoit de l'enrichir.

Dieu se devoit à lui-même de rendre son image heureuse. Après avoir créé le premier homme qu'il nomma *Adam*, il le plaça dans le *Paradis terrestre.* C'étoit un jardin délicieux que Dieu avoit préparé pour être sa demeure. Il l'avoit orné et embelli de tout ce qui peut flatter les sens. Dieu donna ensuite à Adam une compagne semblable à lui, qu'il nomma *Eve*, et qu'il forma d'une de ses côtes, pour marquer l'union indissoluble qu'il établissoit entre eux. Ainsi fut instituée la sainte société du mariage, dont Dieu lui-même est l'auteur.

B. LA MONTRE. (*Parabole.*)

Un homme s'avisa un jour de démonter sa montre et d'en séparer toutes les parties; ensuite il voulut la rétablir dans son premier état, et voici comment il s'y prit. Il commença par bien mêler ensemble les roues, les pignons, les chaînes, les aiguilles, les goupilles, les pivots, les platines, les ressorts de toute espèce; puis ayant placé la boîte sur une table, il se mit à jeter dedans au hasard toutes ces différentes pièces, selon qu'elles lui tomboient sous la main. Quand il eut fini ses jets, il examina si tout étoit bien arrangé, et si la montre marchoit. Il vit qu'il n'en étoit rien. Il ne fut point surpris de n'avoir pas réussi du premier coup. Il recommença son opération; et au lieu de jeter les pièces une à une, il en jeta plusieurs à la fois, tantôt deux, tantôt trois, tantôt davantage; quelque-

fois il les lançoit toutes pêle-mêle et en bloc. Ces différens essais ne furent pas plus heureux que le premier; il trouva toujours la même confusion dans la boîte, et nulle apparence de combinaison ni de mouvement. Il ne se rebuta point; il continua pendant la journée entière cette occupation bizarre, en variant ses jets de mille manières; mais il ne put jamais venir à bout de placer une seule pièce dans la situation convenable, ou si par hasard elle s'y trouvoit une fois, le jet suivant la dérangeoit et la portoit d'un autre côté.

Lecteurs, vous dites en vous-mêmes : *Cet homme étoit donc fou.* Votre conclusion est juste; oui, c'étoit un homme dont l'esprit étoit dérangé. Comme sa folie étoit paisible, et qu'il ne faisoit de mal à personne, sa famille n'avoit pas voulu le faire enfermer, et il vivoit librement dans sa maison.

Mais si vous jugez que cet homme avoit perdu la raison, parce qu'il vouloit raccommoder sa montre et en remettre toutes les pièces chacune à leur place en les jetant pêle-mêle dans la boîte, que devez-vous donc penser de ces prétendus philosophes qui soutiennent que le monde entier, le Ciel, la terre, le soleil, les étoiles, les planètes, les élémens, les moissons, les arbres, les fruits, les fleurs, les métaux, nos âmes même, ont été formés par le concours fortuit des parties de la matière; que ces parties, remuées, agitées sans ordre et à l'aventure, à force de se heurter, de s'accrocher de mille et mille manières, se sont enfin combinées dans le bel ordre où nous les voyons, et que ces mouvemens réguliers des astres, cette succession constante des saisons, cette fertilité de la terre, cette fécondité des animaux, ne sont que l'effet d'un heureux hasard, et le fruit d'un moment précieux où toutes les parties de la matière se sont trouvées arrangées précisément comme il le falloit pour produire toutes ces merveilles? Que devez-vous penser, dis-je, de ces prétendus sages? Ne vous paroissent-ils pas mille fois plus insensés que l'homme à la montre? Oui, leur folie surpasse autant la sienne, que la pro-

duction de l'univers surpasse la reconstruction d'une montre.

Mais est-il, en effet, me demanderez-vous peut-être, des hommes assez extravagans pour avoir de pareilles idées? Hélas! il n'en est que trop. Je ne vous en citerai qu'un, qui s'exprime ainsi en propres termes : « Pensez que si la possibilité d'engendrer fortuitement l'univers est très-petite, la quantité des jets est infinie ; c'est-à-dire que la difficulté de l'événement est plus que compensée par la multitude des jets. » *(Pensées Philosophiques, n° 21.)*

Vous voyez qu'il croit fermement que dans des jets infinis de matière doit se trouver la combinaison de laquelle résulte l'univers. J'aimerois autant dire que si l'homme à la montre, au lieu de n'employer qu'une journée à jeter au hasard des pièces dans la boîte, eût pu continuer à l'infini cet exercice, il auroit eu quelque jour la satisfaction de voir tout-à-coup sa montre parfaitement rétablie dans son premier état, et indiquant exactement les heures. Quel délire!

Mais ces penseurs si profonds ne font pas attention à un point essentiel : c'est que quand il seroit possible que dans une infinité de combinaisons se trouvât celle que nous présentent les différentes parties de l'univers; quand on supposeroit qu'un jet de matière ayant donné cette combinaison, un autre jet ne la détruiroit pas, tout cela seroit insuffisant pour la production de l'univers tel qu'il est. Car il n'y a pas seulement dans l'univers différentes espèces d'êtres rangés dans un certain ordre ; il y a aussi des lois constantes qui maintiennent cet ordre, lois qui règlent les révolutions des astres, lois qui règlent la végétation des plantes, la production des êtres animés, etc. Or, n'est-il pas de la dernière évidence que jamais une loi quelconque ne peut être le résultat des combinaisons de la matière?

CHAPITRE XII.

ARTICLE PREMIER DU SYMBOLE.

SECTION II.

DES BONS ET DES MAUVAIS ANGES.

D. QU'EST-CE *que les Anges?*

R. Les Anges sont des êtres spirituels et intelligens, que Dieu a créés pour être continuellement devant le trône de Sa Majesté, et lui servir de Ministres.

EXPLICATION.

Le mot *Ange* signifie messager ou envoyé. C'est une dénomination, non de nature, mais d'office, prise du ministère qu'exercent les Anges, et qui consiste à porter les ordres de Dieu ou à révéler aux hommes ses volontés. Les Anges sont d'une nature incorporelle, c'est-à-dire de purs esprits, entièrement dégagés de la matière. Si les Anges ont quelquefois apparu aux hommes avec des corps, ce n'étoient que des corps empruntés; et si on les représente sous la figure d'un enfant ou d'un jeune homme avec des ailes, c'est pour nous en faciliter le souvenir et se conformer à notre nature.

D. *Dans quel état Dieu a-t-il créé les Anges?*

R. Dans un état de grâce et de sainteté.

EXPLICATION.

Tous les Anges ont été créés en état de grâce, c'est-à-dire dans un état d'innocence et de bonheur. Dieu, qui est infiniment juste et infiniment bon, ne peut rien créer de mauvais. Tout ce que

Dieu fait est bon. Le mal ne vient point de lui ; il ne vient que des créatures libres.

Voyez l'histoire de la création des Anges, à la fin du chapitre précédent, lettre A.

D. *Les Anges ont-ils tous persévéré dans cet état ?*

R. Non, les uns y ont persévéré, les autres en sont déchus par leur orgueil.

D. *Comment nomme-t-on les Anges qui ont persévéré ?*

R. On les nomme les bons, les saints Anges, ou simplement les Anges.

D. *Comment nomme-t-on les Anges qui sont tombés par leur orgueil?*

R. On les nomme le plus souvent les Démons, ou les Anges des ténèbres.

D. *Quelle a été la punition des mauvais Anges?*

R. Dieu les a chassés du Ciel, et les a condamnés à des supplices éternels.

Voyez l'histoire de la chute des Anges, à la fin de ce chapitre; lettre A.

D. *A quoi s'occupent les mauvais Anges?*

R. A tenter les hommes pour les perdre.

EXPLICATION.

Le Démon s'occupe à tenter les hommes pour les perdre. C'est une vérité que nous enseigne l'Ecriture Sainte : *Veillez*, dit Saint Pierre, *car le Démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer. Résistez-lui donc en restant ferme dans la foi.*

Le Démon a tenté Eve sous la forme d'un serpent. Dieu lui a permis de tenter Job. Notre-Seigneur a été tenté dans le désert.

D. *Quel est l'état des bons Anges?*

R. C'est d'être éternellement heureux dans le Ciel, où ils jouissent de la vue de Dieu.

D. *Quelle est l'occupation des saints Anges?*

R. C'est de louer Dieu sans cesse, d'annoncer ses volontés, et d'exécuter ses ordres.

EXPLICATION.

Les Anges qui étoient restés fidèles à Dieu furent confirmés en grâce, c'est-à-dire que Dieu les mit dans l'heureuse impuissance de pécher, et qu'il les récompensa d'un bonheur éternel. Les Anges sont sans cesse occupés à louer Dieu, dont ils admirent les perfections. Ils sont toujours prêts à exécuter ses ordres, et à faire connoître ses volontés aux hommes.

D. *Recevons-nous quelque assistance des saints Anges?*

R. Oui, Dieu nous donne à chacun un Ange qui prend soin de nous, et que nous appelons par cette raison notre Ange gardien.

D. *Quels soins nos Anges gardiens prennent-ils de nous?*

R. Ils prient pour nous; ils offrent à Dieu nos bonnes actions; ils nous défendent contre les Démons, et ils nous protégent dans les dangers.

EXPLICATION.

Il est prouvé par plusieurs passages de l'Ecriture, que Dieu a donné à chacun de nous un *Ange gardien.* Jésus-Christ, en parlant des enfans, dit à ses Disciples que *leurs Anges voyent sans cesse la face de son Père qui est dans les cieux.* (Matth. 18. 10.)

Nos Anges gardiens prient pour nous, et demandent à Dieu tout ce dont nous avons besoin. Ils

offrent à Dieu nos prières et nos bonnes actions. *Lorsque vous faisiez des prières*, dit un Ange à Tobie, *je les présentois au Seigneur*. B. Saint Jean, dans l'Apocalypse, vit en esprit un Ange qui offroit devant le trône de Dieu les prières des Saints.

Ils nous défendent contre les Démons qui cherchent sans cesse à nous perdre; ils nous aident à vaincre les tentations; enfin ils nous protègent dans les dangers auxquels nous pouvons être exposés soit, par rapport à notre vie, soit par rapport au salut.

D. *Quels sentimens devons-nous avoir à l'égard de nos Anges gardiens?*

R. Des sentimens de reconnoissance, de confiance et de respect.

EXPLICATION.

Puisque nous avons tant d'obligations à nos Anges gardiens, il est juste que nous leur témoignions de la reconnoissance. Leur nature qui est si relevée, et leur qualité d'envoyés de Dieu, doivent nous inspirer à leur égard un profond respect. Comme ils nous accompagnent toujours, et que nous sommes toujours en leur présence, nous ne devons jamais rien faire qui soit répréhensible, lors même que nous sommes seuls. Oserions-nous faire en leur présence ce que nous n'oserions pas faire devant les hommes?

Nous devons prier et invoquer les Anges, et particulièrement nos Anges gardiens, avec une entière confiance, parce qu'ils sont nos plus fidèles amis et nos plus zélés protecteurs. S'ils veillent sur nous avec tant de soins, refuseront-ils de nous écouter lorsque nous les invoquerons avec confiance?

PRATIQUES.

1. *Avoir une dévotion particulière envers son Ange gardien.*
2. *Saluer intérieurement les Anges gardiens des personnes avec lesquelles nous vivons.*
3. *Invoquer son Ange gardien dans les dangers et les tentations.*

A. CHUTE DES ANGES.

Tous les Anges furent créés dans un état d'innocence, et destinés à jouir d'une félicité éternelle. Ils devoient mériter ce bonheur par une entière soumission à Dieu leur créateur. Libres entre le bien et le mal, ils pouvoient prendre ou rejeter à leur choix le parti de l'obéissance, et, aidés du secours de Dieu, poursuivre, s'ils le vouloient, la route que leur traçoit leur créateur, à l'état fixe et invariable d'une félicité consommée. Le temps du mérite ne fut pas long pour ces sublimes intelligences. Le premier acte de vertu ou de révolte devoit consommer leur bonheur ou leur réprobation. Lucifer, qui étoit le plus parfait d'entre eux, se laissa séduire par l'amour-propre, il se livra à un orgueil d'autant plus criminel dans de pures intelligences, qu'elles avoient plus de lumières pour s'en garantir, et que Dieu est plus jaloux de la soumission de ses créatures, à proportion qu'elles sont plus parfaites. Oubliant qu'il tenoit de Dieu son être et toutes les prérogatives qui y étoient attachées, il voulut s'égaler à son créateur, et osa dire : *Je serai semblable au Très-Haut; il n'aura plus aucun empire sur moi.* Il entraîna une grande partie des Anges dans sa révolte.

L'archange Saint Michel, au contraire, s'écrioit : *Qui est semblable au Seigneur ? qui peut égaler le Tout-Puissant?* Ceux des Anges qui étoient restés fidèles se joignirent à lui, et il se livra un grand combat dans le Ciel. (Apoc. 12, 7.) — Michel, qui fut alors revêtu d'une puissance divine, combattoit avec ses compagnons contre Lucifer et les siens. Il préva-

lut, et précipita Lucifer et ceux qui s'étoient révoltés avec lui dans les abîmes de l'Enfer, que Dieu créa aussitôt pour les punir. (Apoc. 12, 8, 9.—Matth. 25, 41.) C'est là que ces malheureux, tout spirituels qu'ils sont, brûlent dans des flammes dévorantes qui ne s'éteindront jamais, sans désir de conversion et sans espérance de miséricorde. Ils sont uniquement occupés à souffrir, à blasphémer leur Dieu, à maudire le moment de leur création, et à tendre des piéges à la vertu des hommes.

Dieu récompensa la fidélité de l'archange Saint Michel, en lui donnant la place de Lucifer et en l'élevant au-dessus de toutes les hiérarchies célestes. Il le confirma, ainsi que ses compagnons, dans la grâce, et leur assura ainsi un bonheur éternel. Les Anges rebelles et orgueilleux sont appelés *Démons* ou *mauvais Anges, Anges de ténèbres;* et leur chef est nommé dans l'Ecriture, *Satan* ou le *Diable*. On nomme *saints Anges,* ou simplement *Anges* ceux qui ont persévéré et qui sont restés fidèles à Dieu.

La chute de Lucifer et d'une partie des Anges, leur punition terrible après une première faute, doivent nous tenir dans la crainte. Dieu a voulu qu'on vît, dès le commencement du monde et dans les plus excellentes créatures, que l'on ne pouvoit être heureux en se séparant de lui ; qu'à quelque degré de grandeur et de gloire qu'il élevât une créature, il vouloit toujours qu'elle lui demeurât soumise ; et qu'il précipiteroit du comble du bonheur dans la dernière misère, ceux qui lui seroient ingrats et qui s'attribueroient ce qu'ils auroient de lui. Et comme il nous a donné dans les saints Anges un modèle éternel de la fidélité que nous lui devons, il a voulu que le châtiment effroyable qu'il a exercé sur les Anges rebelles, nous fût une voix qui nous dît toujours : *Que Dieu résiste aux superbes, et qu'il donne sa grâce aux humbles.*

B. HISTOIRE DE TOBIE.

Saint Raphaël, l'un des sept Anges qui sont toujours présens devant le Seigneur, prêts à exécuter ses ordres, prit la figure et le nom d'Azarias, et conduisit

le jeune Tobie à Ecbatane, chez Raguel ; il lui fit épouser Sara, fille unique de Raguel, qui avoit eu sept maris, que le Démon avoit tous fait mourir, parce qu'ils se proposoient de mauvaises fins dans leur mariage. Après qu'il l'eut ramené, sans qu'il lui fût arrivé le moindre accident, chez son père, qui étoit déjà vieux et aveugle, il lui dit de mettre sur les yeux de ce saint vieillard le fiel d'un poisson monstrueux qui l'auroit dévoré sans son secours, et le père du jeune Tobie recouvra la vue. Raphaël s'étant fait connoître pour l'Ange du Seigneur, dit à Tobie le père : *Le Seigneur m'a envoyé pour vous guérir et pour délivrer du Démon Sara, l'épouse de votre fils. Lorsque vous adressiez à Dieu vos prières avec larmes, je les lui présentois. Vous lui étiez agréable, parce que vous ensevelissiez les morts.... C'est pour cela qu'il a été nécessaire que vous fussiez éprouvé.*

CHAPITRE XIV.

ARTICLE PREMIER DU SYMBOLE.

SECTION III.

CRÉATION ET CHUTE DE L'HOMME.

D. QU'EST-CE *que l'homme?*

R. L'homme est une créature raisonnable, composée de corps et d'âme, et faite à l'image et à la ressemblance de Dieu.

EXPLICATION.

L'homme est le plus parfait des êtres animés. Il est le roi de la nature; c'est pour lui que toutes choses ont été faites. En effet, nous voyons que, quoique chaque chose dans la nature ait sa fin particulière ou sa correspondance avec quelque autre, toutes néanmoins se rapportent à l'homme

en dernier lieu. Elles se réunissent à lui comme à leur centre commun; il est la fin de tout, puisqu'il est ici le seul qui fasse usage de tout. C'est pour lui que le soleil se lève, que les étoiles brillent et que la terre produit. Le monde se rapporte à l'homme, et tout par l'homme se rapporte à Dieu qui a tout créé pour sa gloire.

D. *Pourquoi dites-vous que l'homme est une créature raisonnable?*

R. Parce que l'homme peut agir avec connoissance, discernant ce qu'il fait, et pourquoi il le fait.

EXPLICATION.

L'homme est raisonnable. Il n'agit point, comme les animaux, par un instinct aveugle; il a en lui la raison, qui est une lumière naturelle, par laquelle il peut distinguer la vérité de l'erreur, le bien du mal, et par conséquent agir avec connoissance et discernement.

C'est par la raison que l'homme est sur la terre l'image de Dieu, dont il tient la place. Si l'on ôte l'homme de dessus la terre, elle n'est plus qu'un palais sans roi, une demeure sans maître. Que l'homme lui soit rendu, alors tout rentre dans l'ordre, tout est en harmonie. L'homme est le ministre et l'interprète de la nature; c'est par sa bouche que les créatures acquittent le tribut de louanges qu'elles doivent à leur auteur. Les animaux ignorent celui qui les a faits et qui veille à leur conservation. L'homme seul connoît le Créateur. Placé entre Dieu et les créatures insensibles, il sait qu'en jouissant de celles-ci, il est chargé envers Dieu de l'action de grâces, de la louange et de l'amour : sans lui, toute la nature est muette; par lui, toutes les créatures publient la gloire de leur auteur.

D. *En quoi l'homme est-il formé à l'image et la ressemblance de Dieu?*

R. En ce que l'âme de l'homme est un esprit immortel, capable de connoître et d'aimer Dieu.

EXPLICATION.

L'âme de l'homme est un *esprit immortel.* Ce qui en moi éprouve des sensations, pense, réfléchit, juge, raisonne, délibère, veut ou ne veut pas, est ce que j'appelle *mon âme.* Mon âme est un être spirituel et intelligent, entièrement distingué de mon corps, qui est un être corporel, c'est-à-dire une matière étendue, composée de diverses parties figurées d'une manière différente les unes des autres.

Quoique notre âme et notre corps soient intimement unis par un effet de la toute-puissance de Dieu, ils conservent cependant toujours leur nature particulière avec une parfaite distinction.

Nous prouverons, à la fin du chapitre XXII, que notre âme est immortelle.

D. *Quels sont le premier homme et la première femme que Dieu ait créés?*

R. Ce sont Adam et Eve, nos premiers parens.

D. *Pourquoi appelez-vous Adam et Eve nos premiers parens?*

R. Parce que d'Adam et d'Eve sont venus tous les autres hommes.

D. *Comment Dieu forma-t-il l'homme?*

R. Il lui forma de terre un corps, auquel il donna la vie, en lui unissant une âme.

D. *De quoi Dieu forma-t-il l'âme de l'homme?*

R. Il la créa de rien.

D. *Dans quel état Dieu créa-t-il Adam et Eve?*

R. Il les créa dans un état de sainteté et de bonheur.

D. *Demeurèrent-ils long-temps dans cet état heureux?*

R. Non, ils en déchurent bientôt par leur désobéissance.

D. *En quoi désobéirent-ils à Dieu?*

R. En mangeant d'un fruit dont il leur avoit défendu de manger.

D. *Qui est-ce qui les porta à désobéir à Dieu?*

R. Le Démon tenta Eve, qui ensuite séduisit Adam.

D. *Quel mal a produit cette désobéissance de nos premiers parens?*

R. Elle les a rendus malheureux, avec tous leurs descendans.

D. *Comment cette désobéissance a-t-elle rendu malheureux tous les descendans du premier homme?*

R. En ce qu'ils naissent tous coupables du péché d'Adam, et sujets aux mêmes misères et aux mêmes peines que lui.

D. *Comment appelle-t-on le péché dont nous naissons tous coupables?*

R. On l'appelle le péché originel, parce que nous le tenons de notre origine.

Voyez l'histoire de la création de l'homme, à la fin du chapitre 10, lettre A.

On trouvera au chapitre LV les explications qui ont rapport au péché originel.

PRATIQUES.

1. *Croire ce que l'Ecriture Sainte nous apprend de la création et de la chute de l'homme.*
2. *Regarder le péché comme le plus grand mal.*
3. *Employer les moyens que Jésus-Christ nous a donnés pour réparer le mal que le péché originel a causé en nous.*

HISTOIRE DU PÉCHÉ ORIGINEL.

L'homme et la femme avoient été créés justes et immortels : Dieu les avoit remplis d'intelligence; sa lumière éclairoit leurs esprits et leur faisoit voir la grandeur de ses œuvres, afin qu'ils célébrassent par leurs louanges la sainteté du nom de Dieu, et qu'ils le glorifiassent de ses merveilles. « Placés dans le Para-
» dis terrestre, dit Saint Augustin, Adam et Eve vi-
» voient en pleine liberté et selon leurs désirs, pendant
» tout le temps qu'ils demeurèrent soumis à Dieu; ils
» étoient dans l'abondance et sans besoin. Le fruit de
» vie qu'ils avoient sous la main les empêchoit de
» vieillir et de tomber dans l'affoiblissement. La santé
» étoit le bien du corps, et la paix, celui de l'âme:
» comme dans cet heureux séjour le corps n'étoit su-
» jet à aucune incommodité, de même l'âme n'éprou-
» voit aucune passion de désir ou de crainte qui pût
» troubler son amour paisible pour la vertu. Rien ne
» l'affligeoit, rien ne lui causoit une joie indiscrète;
» c'étoit Dieu qui faisoit le fond de sa joie et de son
» bonheur. Le corps, au lieu d'appesantir l'esprit,
» contribuoit à le rendre attentif et vigilant. »

L'homme, au sortir des mains de son Créateur, étoit donc saint et heureux; il étoit éclairé sur tous ses devoirs; il n'y avoit nulles ténèbres dans son esprit; sa volonté étoit droite, et portée au bien, sans aucun penchant vers le mal; le corps obéissoit à l'âme, et l'âme étoit soumise à Dieu; c'est pourquoi l'Ecriture dit qu'Adam et Eve étoient nus, et qu'ils n'en avoient point de honte, car tout étoit bon en eux, tout étoit réglé. L'innocence a été le premier vêtement de l'homme; et l'ouvrage du Créateur, avant qu'il fût dégradé par le péché, n'offroit rien dont on pût rougir. Adam et Eve pouvoient persévérer dans cet heureux état, et transmettre le même bonheur à leurs descendans, dont le sort étoit attaché à la fidélité de nos premiers parens.

Cet heureux état d'innocence n'a pas duré longtemps. L'homme, créé libre et capable d'obéissance, la devoit à son Créateur. Pour mettre sa fidélité à

quelqu'épreuve, Dieu lui donna un précepte. Ce précepte étoit attaché à une chose sensible, parce que l'homme étoit fait avec des sens. Le précepte étoit aisé, parce que Dieu vouloit lui rendre la vie commode tant qu'elle seroit innocente. Il défendit à nos premiers parens de toucher au fruit d'un arbre particulier, en leur accordant l'usage de tous les autres fruits du Paradis. Pour les engager plus puissamment à l'obéissance, il leur annonça le malheur qui suivroit la transgression du précepte. Malgré cette défense et la menace terrible dont elle fut accompagnée, Adam et Eve désobéirent à Dieu, et cette désobéissance les perdit.

Le Démon, jaloux du bonheur de l'homme, qui par sa nature étoit au-dessous des Anges, résolut de le faire tomber dans son malheur en le rendant l'imitateur de sa révolte. Dieu lui avoit permis de tenter nos premiers parens, pour éprouver leur fidélité. Cet esprit de malice, pour mieux réussir dans le dessein qu'il avoit formé, s'adressa à Eve, comme la plus foible : il lui apparut sous la forme d'un serpent qui, par ses ruses et ses artifices, étoit plus propre à lui servir d'instrument dans l'exécution de son dessein. *Pourquoi*, lui dit-il, *Dieu ne vous a-t-il pas permis de manger du fruit de tous les arbres de ce jardin?* Voilà par où commence l'esprit de révolte : on raisonne sur le précepte, et l'obéissance est mise en doute. Au lieu de répondre au tentateur, Eve devoit prendre la fuite et regarder cette question comme une témérité criminelle; mais curieuse de montrer les priviléges qu'elle avoit reçus : *Nous mangeons*, dit-elle, *de tous les fruits du jardin, seulement il nous est défendu de toucher à l'arbre qui est au milieu, de peur que nous ne mourrions. — Assurément vous ne mourrez point*, répliqua le tentateur; *mais aussitôt que vous en aurez mangé, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, connoissant le bien et le mal* (1). Eve, séduite par les promesses du Démon, regarda le fruit dont la beauté promettoit un

(1) C'est-à-dire, *connoissant tout.*

goût excellent, elle en prend, elle en mange, elle en présente ensuite à Adam, qui en mange aussi par complaisance pour sa femme qu'il ne voulut pas contrister, et la désobéissance fut consommée.

Ce péché porta le désordre dans leur âme et dans le corps; alors leurs yeux furent ouverts, mais d'une manière bien différente de celle qu'ils attendoient; ils reconnurent, mais trop tard, le bien qu'ils venoient de perdre, et le malheur dans lequel ils s'étoient précipités. Il furent dépouillés de tous les avantages dont la justice originelle étoit la source. Ils furent assujettis, dans le corps, à la douleur, aux maladies, à la mort; et dans l'âme, à l'ignorance, à la concupiscence, à la damnation éternelle. Dieu les chassa du Paradis terrestre, et plaça à l'entrée un Ange armé d'un glaive pour leur en interdire l'accès.

Adam, en désobéissant à Dieu, ne s'est pas seulement nui à lui-même, mais il a transmis à la postérité et son péché et toutes les suites de ce péché. En nous communiquant sa nature, Adam nous a communiqué la tache dont elle étoit souillée. Ce péché, dit Saint Augustin, n'est pas tant le péché du premier homme que celui de la nature humaine qui péchoit en lui. Nous naissons tous pécheurs, enfans de colère et enveloppés dans la même condamnation; nous étions tous enfermés en lui d'une manière aussi réelle qu'elle est inexplicable. S'il avoit conservé la justice originelle, il nous l'auroit transmise; en la perdant par son péché, il l'a perdue pour nous, et il nous a précipités avec lui dans la double mort de l'âme et du corps. C'est là ce qu'on appelle le *péché originel:* mystère profond et impénétrable, mais clairement révélé dans les Ecritures, et rendu sensible par les suites; c'est-à-dire par les maux innombrables qui assiégent l'homme dès le berceau.

CHAPITRE XIV.

ARTICLES DEUX ET TROIS DU SYMBOLE.

D. Récitez *l'article second du symbole?*

R. Et en Jésus-Christ son Fils unique, Notre-Seigneur.

D. *Qu'est-ce que Jésus-Christ?*

R. Jésus-Christ est la seconde Personne de la Sainte Trinité, le Fils de Dieu fait homme pour nous.

Voyez les explications que nous avons données à la fin du chapitre VII (pag. 44 et suiv.), et au commencement du VIII (pag. 49 et suiv.).

D. *Qu'entendez-vous par ces paroles,* son Fils?

R. J'entends que le Fils de Dieu est engendré du Père de toute éternité, et qu'il lui est *consubstantiel.*

D. *Que signifie ce mot* consubstantiel?

R. Il signifie que Dieu le Fils a la même nature et la même substance que Dieu le Père.

EXPLICATION.

Le Verbe, la seconde Personne de la Sainte-Trinité, est Fils de Dieu, Fils du Père qui est la première Personne, par la voie d'une génération éternelle. C'est ce qu'enseigne Saint Jean lorsqu'il dit : *Au commencement étoit le Verbe; il étoit en Dieu et il étoit Dieu, etc.*

Le Fils, quoique distingué du Père en ce qu'il est la seconde et non pas la première Personne de la Sainte Trinité, a cependant la même nature et la même substance que lui. Il est égal à son Père, et Dieu comme lui. Le Père n'est pas plus ancien que le Fils. Ils sont tous deux éternels.

D. *Pourquoi l'appelez-vous Fils unique?*

R. Parce qu'il n'y a que lui qui soit engendré du Père éternel.

D. *Pourquoi appelons-nous Jésus-Christ* Notre-Seigneur?

R. C'est parce que nous lui appartenons comme ses créatures, et comme rachetés au prix de son sang.

EXPLICATION.

Il n'y a que Jésus-Christ qui est *engendré* du Père éternel; le Saint-Esprit n'est point *engendré,* mais il *procède* du Père et du Fils.

Jésus-Christ est notre Seigneur, non-seulement parce que c'est lui qui nous a créés, mais encore par ce qu'il nous a acquis par ses souffrances et par sa mort. Dieu lui a tout remis entre les mains : *Toute puissance,* dit-il lui-même, *m'a été donnée dans le ciel et sur la terre.* Il est tout à la fois notre Créateur, notre Sauveur, notre Maître, et il sera notre Juge.

D. *Récitez l'article troisième du Symbole?*

R. Qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie.

D. *Qu'entendez-vous par ces paroles,* qui a été conçu du Saint-Esprit?

R. J'entends que le Fils de Dieu se faisant homme, le corps qu'il a pris a été formé de la substance d'une Vierge, par l'opération du Saint-Esprit.

D. *Que signifient ces paroles,* né de la Vierge Marie?

R. Elles signifient qu'une Vierge appelée Marie a enfanté le Fils de Dieu, comme elle l'avoit conçu, sans cesser d'être vierge.

D. *La Sainte Vierge est donc véritablement la Mère de Dieu?*

R. Oui, parce qu'elle a enfanté Jésus-Christ, qui est Dieu.

Voyez les explications que nous avons données au chapitre VII (pag. 47), et les histoires du même chapitre et du suiv.

PRATIQUES.

1. *Faire souvent des actes de foi sur la divinité de Jésus-Christ.*
2. *Nous souvenir que nous ne sommes point à nous, mais à J.-C., auquel nous appartenons, comme hommes et comme Chrétiens.*
3. *Honorer la Sainte Vierge comme mère de Dieu.*

A. LE RÉDEMPTEUR PROMIS.

L'homme, tombé dans la disgrâce de son Créateur, méritoit d'en être abandonné, et de subir la juste peine de son péché. Dieu pouvoit exercer, à la rigueur, les droits de sa justice sur l'homme criminel, comme il avoit fait à l'égard des Anges rebelles, pour qui il n'y avoit point de rédemption; mais il s'est souvenu de sa miséricorde en faveur du genre humain; il a voulu montrer que sa bonté surpasse la malice du Démon; il a voulu manifester les richesses de sa grâce en la répandant sur des sujets que le péché en avoit rendus indignes. Dieu n'oublia cependant pas les droits de sa justice, et il exigea une réparation de l'offense. Il maudit le serpent, et sous l'image de la malédiction lancée contre celui qui avoit été l'instrument de notre perte, il montra à l'homme le salut qu'il lui préparoit à lui et à sa postérité.

Dieu agit alors comme un père qui, dans le premier mouvement de sa douleur, brise le fer avec lequel son fils s'est blessé. Il dit donc au serpent séducteur: *Tu seras maudit entre tous les animaux de la terre; tu ramperas sur le ventre et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie. Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, entre ta race et*

la sienne : celui qui naîtra d'elle un jour t'écrasera la tête, et tu lui mordras le talon. Cette malédiction tombe moins sur le serpent que sur le Démon qui s'en étoit servi comme d'organe pour perdre les hommes, selon l'explication qu'en donne ailleurs l'Ecriture : *C'est par l'envie du Démon que la mort est entrée dans le monde ;* c'est donc le Démon que ces paroles regardent : on ne peut leur donner qu'un sens figuré et prophétique ; elles signifient qu'il naîtroit un jour de la femme un fils qui rendroit inutile la victoire que le Démon venoit de remporter sur elle, qui le vaincroit à son tour, et qui, en détruisant son empire, répareroit avec avantage la perte que l'homme avoit faite. Voilà le sens de ces paroles : *Celui qui naîtra d'elle un jour t'écrasera la tête,* c'est-à-dire, détruira ta puissance et renversera ton empire. L'homme fut averti dès-lors que son libérateur seroit son frère, qu'il naîtroit d'une femme, afin que la même nature qui avoit péché fît aussi la réparation, et que la femme, qui avoit été la cause de nos maux, en devînt le remède. La promesse du libérateur futur est, à la vérité, conçue en termes figurés, mais le sens en étoit suffisamment déterminé par les circonstances.

La victoire du Démon sur l'homme consistoit en ce qu'il l'avoit fait tomber dans le péché et dans les maux qui en sont les suites, la défaite du Démon devoit donc consister à fournir à l'homme un moyen capable de le relever de sa chute et de l'arracher au pouvoir tyrannique du Démon. C'est ce moyen qui fut alors promis à Adam : il apprit qu'il auroit un vengeur dans sa disgrâce, un remède à ses maux, et une ressource pour sa postérité. Il conçut dès-lors l'espérance d'obtenir le pardon de son péché, et de réparer ses pertes par le moyen d'un Rédempteur qui écraseroit un jour la tête de son ennemi. C'étoit tout ce qui lui étoit nécessaire alors de connoître. Dieu ne voulut pas lui donner une connoissance plus distincte de la manière dont cette promesse devoit s'accomplir ; ce n'étoit pas le temps de déclarer les circonstances de ce grand événement, et de désigner, par des caractères particuliers, la personne du Rédempteur, qui ne devoit

venir que quatre mille ans après. Dieu se réservoit de développer cette promesse dans la suite des âges, et de la réitérer avec plus de clarté à mesure que le temps de l'exécuter approcheroit; ce qu'il dit alors suffisoit à nos premiers parens pour leur donner l'espérance de recouvrer ce qu'ils avoient perdu. En effet, cette espérance les soutint dans leur longue pénitence, et leur en fit supporter la rigueur avec soumission.

C'est une tradition constante, fondée sur l'Ecriture, qu'Adam et Eve se sont relevés de leur chute, et qu'ils en ont obtenu le pardon. *La sagesse éternelle*, dit un auteur sacré, *conserva celui que Dieu avoit formé pour être le père du genre humain, et elle le tira de son péché* (Sap. x. 1.). Ces paroles ne laissent aucun lieu de douter que nos premiers parens ne soient rentrés en grâce avec Dieu, et qu'ils n'aient effacé leur péché par leur pénitence unie aux satisfactions futures du Sauveur promis; car dès-lors la justification des hommes n'a pu être que l'effet anticipé de la Rédemption qui devoit s'opérer un jour, et dont le mérite étoit appliqué d'avance à ceux qui avoient une ferme foi à la promesse.

CHAPITRE XV.

ARTICLE QUATRIÈME DU SYMBOLE.

D. RÉCITEZ *l'article quatrième du Symbole?*

R. A souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié, est mort, a été enseveli.

D. *Que signifient ces paroles*, a souffert sous Ponce-Pilate, a été crucifié?

R. Elles signifient que sous un juge nommé Ponce-Pilate, Jésus-Christ a été chargé d'opprobres, flagellé, couronné d'épines, et attaché à une croix.

D. *Qu'entendez-vous lorsque vous dites que Jésus-Christ est mort?*

R. J'entends que son âme a été véritablement séparée de son corps.

D. *Après la mort de Jésus-Christ, sa divinité fut-elle séparée de son corps et de son âme?*

R. Non, sa divinité demeura toujours unie à son corps et à son âme, quoique séparés par la mort.

D. *Que signifient ces paroles*, a été enseveli?

R. Elles signifient qu'après la mort de Jésus-Christ, son corps fut détaché de la croix, enveloppé de linges, et mis dans un sépulcre.

Voyez les explications que nous avons données au chapitre IX (pag. 53).

D. *Pourquoi Jésus-Christ fut-il mis dans un sépulcre?*

R. Afin que toute la terre étant assurée de sa mort, le fût aussi de sa résurrection.

EXPLICATION.

La sépulture de Jésus-Christ étoit nécessaire pour prouver la vérité de sa mort. Si Jésus-Christ étoit ressuscité aussitôt ou peu de temps après avoir expiré, ses ennemis n'auroient pas manqué de dire qu'il n'étoit pas mort. Ainsi la sépulture de Jésus-Christ, en nous assurant qu'il étoit véritablement mort, nous prouve que, puisqu'il s'est montré vivant le troisième jour après avoir expiré sur la croix, il est vraiment ressuscité comme il l'avoit prédit.

PRATIQUES.

1. *Croire fermement ce que les Evangélistes rapportent de la passion et de la mort de J.-C.*
2. *Unir sa mort à celle de Notre-Seigneur.*
3. *Lorsqu'on souffre, penser à la passion et à la mort de Jésus-Christ.*

Voyez l'histoire de la Passion et de la Mort de Jésus-Christ, à la fin du chapitre IX.

VÉRITÉ DE LA MORT DE JÉSUS-CHRIST.

La vérité de la mort de Jésus-Christ est prouvée par la narration uniforme des quatre Evangélistes; par la variété des tourmens qu'on lui avoit fait souffrir. Il avoit essuyé le matin une flagellation cruelle, la violence et les coups des soldats; il avoit succombé sous le poids de sa croix; le crucifiement mit le comble à ses douleurs.

Une troisième preuve est le coup de lance qui lui fut donné par un soldat, et qui fit sortir de son côté le sang qui lui restoit dans le cœur avec l'eau du péricarde; il lui étoit impossible de survivre à cette blessure. C'est parce qu'il étoit mort que les soldats ne lui rompirent point les jambes comme aux deux larrons crucifiés avec lui. Ajoutons la précaution que Pilate prit avant de permettre que le corps de Jésus-Christ fût détaché de la croix; il interrogea le Centurion témoin du supplice de Jésus, pour savoir s'il étoit véritablement mort; cet officier le lui assura.

La cinquième preuve est l'embaumement que firent de ce corps Nicodème et Joseph d'Arimathie, opération qui auroit suffoqué Jésus-Christ, s'il n'avoit point été véritablement mort.

La sixième est l'attention qu'eurent les Juifs de visiter le tombeau de Jésus lorsqu'il y fut renfermé, de sceller la pierre qui en fermoit l'entrée, d'y mettre des gardes, de peur que son corps ne fût enlevé par ses disciples, et qu'ils ne publiassent qu'il étoit ressuscité. Enfin la persuasion dans laquelle les Juifs ont toujours été que Jésus avoit été déposé mort dans le tombeau, et le bruit qu'ils ont répandu de l'enlèvement de son corps pendant que les gardes dormoient. Les Juifs ont toujours contesté sa résurrection, mais ils n'ont jamais nié sa mort. Elle est donc prouvée par tous les faits et par toutes les circonstances qui peuvent la rendre indubitable.

Voyez les preuves de la résurrection de Jésus-Christ, à la fin du chapitre suivant.

CHAPITRE XVI.

ARTICLES CINQ ET SIX DU SYMBOLE.

D. RÉCITEZ *l'article cinquième du Symbole?*

R. Est descendu aux enfers, le troisième jour est ressuscité des morts.

D. *Que signifient ces paroles*, est descendu aux enfers?

R. Elles signifient que l'âme de Notre-Seigneur étant séparée de son corps, descendit aux enfers.

D. *Qu'entendez-vous par les* enfers *où descendit l'âme de Jésus-Christ?*

R. J'entends le lieu où étoient détenues les âmes des justes, morts en état de grâce, depuis la création du monde.

D. *Pourquoi l'âme de Jésus-Christ descendit-elle aux enfers?*

R. Pour consoler les âmes des justes qui y étoient détenues, et leur annoncer leur prochaine délivrance.

EXPLICATION.

L'âme de Jésus-Christ descendit aux enfers, Le mot *enfers* est employé dans l'Ecriture Sainte pour désigner différens lieux. Le premier est l'endroit où les démons et les réprouvés souffrent et souffriront éternellement : ce n'est point là que l'âme de Jésus-Christ est descendue. Ce n'est pas non plus le purgatoire, où les âmes des justes qui ont encore quelque péché à expier achèvent de se purifier. Mais il y a un troisième lieu où reposoient, avant la venue de Jésus-Christ, les âmes des Patriarches et des Saints qui étoient morts depuis le commencement du monde : ces

âmes saintes aimoient et glorifioient Dieu dans l'attente du divin Libérateur; mais elles n'étoient point admises dans le ciel, parce que l'entrée en avoit été fermée par le péché de nos premiers parens, et qu'il ne devoit leur être ouvert que par la mort et l'ascension de Jésus-Christ : c'est dans ce lieu que Notre-Seigneur descendit pour en retirer ces saintes âmes, et pour les mener avec lui en triomphe dans le ciel.

D. *Qu'entendez-vous par ces paroles,* le troisième jour est ressuscité des morts?

R. J'entends que Notre-Seigneur, le troisième jour après sa mort, réunit son âme à son corps, et sortit glorieux du sépulcre.

D. *Jésus-Christ se fit-il voir sur la terre après sa résurrection?*

R. Oui, il apparut à ses Apôtres et à ses Disciples; il conversa et mangea avec eux, et leur fit toucher son corps et ses plaies.

D. *Récitez l'article sixième du Symbole?*

R. Est monté aux Cieux, est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant.

D. *Que signifient ces paroles,* est monté aux Cieux?

R. Elles signifient que Jésus-Christ monta au Ciel, par sa propre vertu, le quarantième jour après sa résurrection.

Voyez l'histoire de la résurrection de Jésus-Christ, à la fin de ce chapitre.

D. *Jésus-Christ n'est-il plus sur la terre?*

R. Jésus-Christ est encore sur la terre par sa présence réelle et corporelle dans l'Eucharistie.

EXPLICATION.

Jésus-Christ comme Dieu est partout; mais comme homme il n'est qu'au ciel et dans l'Eucha-

ristie. C'est un mystère que nous ne pouvons comprendre, mais que nous croyons fermement, parce que Dieu nous l'a révélé. Nous ne savons pas comment Jésus-Christ peut être présent, comme homme, en différens lieux à la fois; mais nous savons, sur le témoignage de l'Eglise, à qui Dieu l'a révélé, que cela est ainsi.

D. *Que signifient ces paroles*, est assis à la droite de Dieu le Père tout puissant?

R. Elles signifient que Jésus-Christ, comme Dieu, est égal à son Père, et que, comme homme, il est au-dessus de toutes les créatures.

EXPLICATION.

Quand on dit que Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu, on veut faire entendre que, comme Homme-Dieu, il est élevé dans le ciel au plus sublime degré de gloire et de puissance. Il étoit juste que Jésus-Christ, après avoir vaincu l'enfer par ses souffrances et par sa mort, et nous avoir mérité la vie éternelle, entrât en possession de la gloire de son Père. *Parce qu'il s'est abaissé*, dit l'Apôtre, *en se rendant obéissant jusqu'à la mort, et la mort de la croix, Dieu l'a élevé à une souveraine grandeur, et lui a donné un nom qui est au-dessus de tous les noms, afin qu'au nom de* Jésus *tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur* Jésus-Christ *est dans la gloire de Dieu son Père.*

PRATIQUES.

1. *Faire souvent des actes de foi sur la résurrection de Jésus-Christ.*
2. *Elever sans cesse nos désirs vers le Ciel, qui est notre véritable patrie.*
3. *Nous consoler dans nos peines en pensant à la gloire et au bonheur du Ciel.*

RÉSURRECTION ET ASCENSION DE JÉSUS-CHRIST.

Jésus-Christ demeura dans le sépulcre tout le samedi. Le dimanche, qui étoit le troisième jour depuis sa mort, avant que le soleil parût, il y eut un grand tremblement de terre, et Jésus ressuscita plein de gloire. Un Ange descendit du Ciel, ôta la pierre qui fermoit le sépulcre, et s'assit dessus. Son regard étoit comme un éclair, et ses habits blancs comme la neige. Les gardes furent si épouvantés qu'ils demeurèrent comme morts, et de saintes femmes, qui venoient pour embaumer de nouveau le corps de Jésus, furent très-étonnées de voir le sépulcre ouvert, et de trouver un Ange qui leur dit : *Vous cherchez Jésus qui a été crucifié; il est ressuscité et n'est plus ici. Allez dire à ses Disciples et à Pierre qu'ils se rendent en Galilée; vous le verrez là, comme il vous l'a dit.*

Les Apôtres prirent le rapport des saintes femmes pour des rêveries, et ne voulurent point croire qu'il fût ressuscité. Ils ne crurent qu'après avoir vu Jésus-Christ de leurs propres yeux, après l'avoir touché de leurs mains, lui avoir parlé et mangé avec lui. Il leur apparut plusieurs fois, en divers lieux, pendant quarante jours, et se fit voir une fois à plus de cinq cents personnes réunies. Saint Pierre fut un des premiers à qui il se montra. Un jour, en présence de quelques autres Apôtres, il lui demanda par trois fois : Pierre, m'aimez-vous? Et lorsqu'il eut répondu qu'il l'aimoit et qu'il connoissoit lui-même l'attachement qu'il avoit pour sa personne, Jésus-Christ lui ordonna de prendre la conduite de son troupeau. Pendant tout ce temps, il donna plusieurs instructions à ses Apôtres, et leur ouvrit l'esprit pour entendre les Ecritures. Il leur communiqua son pouvoir en leur disant : *Je vous envoie comme mon Père m'a envoyé.* Ensuite il souffla sur eux, et ajouta : *Recevez le Saint-Esprit. Ceux dont vous aurez remis les péchés, leurs péchés leur seront remis; et ceux dont vous les aurez retenus, ils leur seront retenus.* Il leur dit encore : *J'ai reçu toute puissance dans le Ciel et*

sur la terre ; allez partout le monde prêcher l'Evangile ; enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites. Et voilà que je suis continuellement avec vous jusqu'à la consommation des siècles. Il leur commanda de demeurer à Jérusalem jusqu'à ce qu'ils reçussent le Saint-Esprit, les assurant que ce seroit dans peu de jours.

La dernière fois qu'il leur apparut, il les conduisit sur le Mont des Olives, où, après leur avoir parlé, il éleva les mains, leur donna sa bénédiction, et monta au Ciel en leur présence. Un nuage le déroba à leurs yeux, et deux Anges, en forme d'hommes, vêtus de blanc, leur dirent qu'il viendroit un jour de la même manière qu'ils l'avoient vu monter au Ciel. Ils revinrent à Jérusalem, et passèrent en prière les dix jours suivans. Jésus-Christ prit alors possession de son royaume, où il est assis à la droite de Dieu le Père tout-puissant. Il demeurera en cet état jusqu'à ce qu'il vienne juger les vivans et les morts, et qu'après ce jugement tout lui soit parfaitement soumis, et les desseins de Dieu entièrement accomplis.

PREUVES DE LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST.

Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, disoit autrefois Saint Paul aux fidèles de Corinthe, *notre prédication est inutile, notre foi est vaine* (1) *;* mais par une raison contraire, si Jésus-Christ est ressuscité, si la vertu du Père a délivré le Fils d'entre les morts, Jésus-Christ étoit donc un envoyé du Ciel, pour annoncer aux hommes la doctrine du salut ; ce grand événement, quand il seroit seul, deviendroit une démonstration de la vérité de la foi chrétienne : le Dieu véritable et fidèle n'auroit pu autoriser l'imposture en la revêtant du caractère de la vérité, en l'accréditant par le prodige le plus éclatant, et d'autant plus capable de persuader les peuples, que Jé-

---

(1) Corinth., ch. 15, v. 14.

sus-Christ lui-même l'avoit promis à ses Disciples, à ses ennemis, comme le témoignage le plus décisif de la divinité de son ministère; donc la résurrection une fois établie, la foi des Chrétiens est prouvée, et tous les autres mystères trouvent en celui-ci leur vérité et leur certitude : or, de tous les faits qui passent pour constans parmi les hommes, je ne crains pas de l'avancer, aucun n'est plus certain que la résurrection de Jésus-Christ.

Et quel autre, en effet, a jamais été attesté par un aussi grand nombre d'historiens contemporains, de témoins oculaires? quel autre événement dans l'histoire a jamais été garanti par des témoins mieux instruits du fait dont ils déposent, plus en garde contre la surprise, plus sincères et plus dignes de foi?

1° Nul autre fait ancien n'a été attesté par un plus grand nombre d'historiens contemporains; les huit auteurs des livres du Nouveau Testament, qui tous ont vécu avec Jésus-Christ, et de son temps, et qui nécessairement ont connu les différens traits de sa vie, les diverses circonstances de sa mort, et les événemens qui l'ont immédiatement suivie, rapportent tous, ou supposent sa résurrection glorieuse; nous ne connoissons dans l'histoire aucun événement écrit par un plus grand nombre d'auteurs contemporains.

2° Ce fait a pour garans un très-grand nombre de témoins oculaires; car outre les Apôtres et les saintes femmes qui virent souvent Jésus-Christ après sa résurrection, nous apprenons encore de Saint Paul (1), qu'il apparut dans le même temps à plus de cinq cents frères.

3° Tous ces témoins étoient parfaitement instruits du fait dont ils déposent : *Jésus-Christ*, dit Saint Luc, *se montra souvent à ses Apôtres depuis sa passion, et il leur fit voir, par beaucoup de preuves, qu'il étoit vivant, leur apparoissant pendant quarante jours, et leur parlant du royaume de Dieu* (2). Ce n'est donc point par de simples apparitions momen-

---

(1) Corinth., ch. 15, v. 6. (2) Act. 1, 3.

tanées que Jésus-Christ prouve sa présence à ses Apôtres, mais par des preuves multipliées et diversifiées pendant quarante jours, par des instructions journalières sur l'exercice de leur ministère, sur les persécutions qu'ils avoient à souffrir, sur l'administration des Sacremens, sur l'établissement et la perpétuité de son Eglise.

Ce n'est point sur des rapports mal approfondis ni sur un événement éloigné qu'ils ont cru ; c'est sur un fait palpable, et dont ils ont été eux-mêmes les témoins ; nous avons vu le Christ, disent-ils, nous l'avons vu ressuscité, non pas une fois seulement, mais très-souvent à la ville, hors de la ville ; nous avons marché, mangé, conversé avec lui pendant quarante jours : nous avons touché son corps et ses plaies : il nous a donné ses ordres, il nous a fait part de ses promesses, nous l'avons vu de nos yeux s'élever triomphant dans les Cieux.

Et comment peut-on leur reprocher une crédulité précipitée ? quelles précautions, au contraire, ne prennent-ils pas pour se garantir de l'illusion et de l'erreur ? Ils n'espèrent plus l'accomplissement des promesses de leur maître ; les ignominies de sa croix semblent avoir effacé de leur mémoire les prédictions qu'il leur a faites, et détruit le peu d'espérance qu'ils avoient de sa résurrection ; ils refusent même de s'en rapporter au témoignage des saintes femmes, ils continuent de douter ; Jésus-Christ apparoît à deux de ses Disciples qui voyageoient à Emmaüs ; il s'entretient avec eux sans se faire reconnoître ; il leur parle de Jésus de Nazareth, et ils lui disent : *Nous espérions qu'il rachèteroit Israël, et cependant voici le troisième jour que ces choses se sont passées ;* langage qui fait bien voir combien étoit foible leur espérance, et combien peu ils étoient disposés à croire ; enfin Jésus-Christ se rend encore visible à ses Apôtres, il leur montre ses mains et son côté, la marque de ses plaies encore empreintes sur son corps ; il leur annonce la paix et confirme leur ministère : Thomas arrive, son absence l'avoit privé de la vue de son divin maître ; ses frères s'empressent de lui raconter les

circonstances d'un fait si consolant ; il connoît leur candeur, il a cent fois éprouvé la sincérité de leurs discours ; n'importe, il croit qu'on l'abuse, et qu'on cherche à le surprendre : *Je ne croirai pas*, dit-il, *si je ne vois dans les mains du Sauveur la marque des clous, ou si je ne mets le doigt dans l'ouverture de ses plaies ;* il faut que Jésus-Christ reparoisse pour donner à ce Disciple incrédule la preuve qu'il exige. On ne pouvoit donc être plus en garde que les Apôtres contre les apparences et l'illusion ; ils n'ont cru la résurrection de Jésus-Christ qu'après en avoir été convaincus par la force de l'évidence, et par la déposition de tous les sens, qui est ici la moins suspecte et la plus fidèle.

L'incrédule, en niant un fait aussi palpable, renverse toutes les preuves qui servent ordinairement à rétablir la vérité de l'histoire. S'il a raison, on ne peut croire aucun historien. Il faut révoquer en doute tout ce qu'on dit être arrivé avant nous, rejeter tous les faits passés, et désespérer absolument de pouvoir faire connoître à la postérité ce qui arrive actuellement. Il n'y a point de fait plus certain que celui de la résurrection de Jésus-Christ, s'il est faux, à plus forte raison les autres le sont-ils ?

Si Jésus-Christ n'est pas ressuscité, l'incrédule sera forcé de dire que douze pêcheurs sans expérience l'auront emporté, par la fraude la plus grossière, sur les ennemis de leur doctrine les plus éclairés, les plus instruits, les plus artificieux ; il sera forcé de dire qu'une poignée d'hommes méprisables, haïs, persécutés, sans talens, sans lettres, sans preuves, auront fait plier tout à la fois la politique, l'autorité, la multitude ; qu'ils auront renversé toutes les anciennes religions, humilié et fait taire tous les sages, changé toutes les préventions, et fait prévaloir une Religion nouvelle, opposée à toutes les passions humaines, combattue par les philosophes, inaccessible à la sagacité la plus pénétrante, irréconciliablement opposée aux préjugés universels ; il sera forcé de dire que les hommes les plus vils auront fait ce que les puissances les plus accréditées, les plus absolues, n'oseroient

même entreprendre; je veux dire qu'ils auront persuadé à l'univers un fait aussi important que celui de la résurrection de Jésus-Christ, quoiqu'il soit destitué de toute certitude; et malgré l'évidence du contraire, il sera forcé de dire que les fourbes les plus maladroits, les plus insensés dans leurs mesures, auront trouvé l'art de perpétuer le souvenir du fait le plus incompréhensible, par l'institution d'un jour à jamais solennel, destiné à en honorer la mémoire; et ce qui est plus impie, et plus extravagant encore, ce qui est un horrible blasphème, il sera forcé de dire que Dieu a favorisé le mensonge, qu'il a tendu des piéges au genre humain, qu'il a rendu croyable la feinte résurrection d'un imposteur, par des preuves sans nombre, par les prodiges dont ce même imposteur a garanti la vérité de sa parole, par la puissance des miracles, qu'il a accordée aux Apôtres, en témoignage d'un fait aussi faux que chimérique : il n'y a donc dans l'histoire aucun fait mieux attesté, plus certain et plus incontestable, que celui de la résurrection de Jésus-Christ. Donc Jésus-Christ est l'envoyé de Dieu, le Christ, le Fils de Dieu; donc sa doctrine est divine.

CHAPITRE XVII.

ARTICLES SEPT ET HUIT DU SYMBOLE.

D. RÉCITEZ *l'article septième du Symbole?*

R. D'où il viendra juger les vivans et les morts.

D. *Que signifient ces paroles*, d'où il viendra juger les vivans et les morts?

R. Elles signifient qu'à la fin du monde, Jésus-Christ descendra visiblement du Ciel pour juger tous les hommes.

EXPLICATION.

Jésus-Christ lui-même fit annoncer à ses Apôtres

et à ses Disciples cette vérité par deux Anges, lorsqu'ils étoient encore sur la montagne des Oliviers, les yeux fixés vers le ciel, après qu'une nuée l'eut dérobé à leurs regards. *Hommes de Galilée*, leur dirent les Anges, *pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel? Ce Jésus, qui, en se séparant de vous, s'est élevé dans le ciel, viendra de la même sorte que vous l'y avez vu monter.*

D. *Expliquez plus particulièrement ces paroles*, les vivans et les morts?

R. Elles signifient que Jésus-Christ jugera les hommes qui auront été, et ceux qui seront encore sur la terre lors de sa venue.

EXPLICATION.

Tous les hommes qui auront été depuis le commencement du monde jusqu'à la fin des siècles, ressusciteront pour être jugés. Ces paroles, *et ceux qui seront encore sur la terre lors de sa venue*, ne signifient pas que ceux qui existeront alors seront exempts de la mort; car tous les hommes doivent mourir. C'est, disent Saint Augustin et Saint Jérôme, l'opinion de l'Eglise, et celle qui est la plus conforme à la vérité. (*Cat. Conc. Trid.*, art. XI, Symb. n° 6.) C'est un décret que Dieu a porté : *Les hommes mourront : Statutum est hominibus semel mori.*

Nous parlerons du Jugement au chapitre XXII.

D. *Récitez l'article huitième du Symbole?*

R. Je crois au Saint-Esprit.

D. *Que signifient ces paroles*, Je crois au Saint-Esprit?

R. C'est-à-dire, je crois qu'il y a en Dieu une troisième Personne que l'on appelle le Saint-Esprit. A.

D. *Pourquoi dites-vous que le Saint-Esprit est la troisième Personne de la Sainte Trinité?*

R. Parce que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

D. *Qu'entendez-vous en disant que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils?*

R. J'entends que, de toute éternité, le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit.

EXPLICATION.

Il y a en Dieu une troisième Personne que l'on appelle le Saint-Esprit. Il est l'amour consubstantiel du Père et du Fils, dont il procède. Il faut bien distinguer les deux termes dont se sert l'Eglise en parlant de l'origine des Personnes divines, et prendre garde de les confondre. Le Fils vient du Père par *génération;* le Saint-Esprit vient de l'un et de l'autre par *procession.* La génération du Fils et la procession du Saint-Esprit sont éternelles, puisque le Fils et le Saint-Esprit sont coéternels au Père.

D. *Le Saint-Esprit est-il Dieu comme le Père et le Fils?*

R. Oui, le Saint-Esprit est Dieu comme le Père et le Fils.

EXPLICATION.

Le Saint-Esprit étant consubstantiel au Père et au Fils, c'est-à-dire ayant la même nature et la même divinité qu'eux, il s'ensuit qu'il leur est égal en toutes choses.

PRATIQUES.

1. *Croire fermement au second avénement de Jésus-Christ.*
2. *Croire que le Saint-Esprit est Dieu, comme le Père et le Fils.*
3. *Réciter avec attention la prière:* Veni, Sancte Spiritus, *avant le travail.*

A. HISTOIRE DE LA DESCENTE DU SAINT-ESPRIT SUR LES APÔTRES.

Après l'Ascension de Jésus-Christ, les Disciples étant assemblés au nombre d'environ cent vingt, Saint Pierre leur proposa de choisir un d'entre eux pour remplir la place de Judas, qui. après avoir trahi Jésus-Christ, s'étoit pendu de désespoir. Le sort tomba sur Mathias, et il fut compté avec les onze Apôtres pour rendre témoignage comme eux de la Résurrection de Jésus-Christ. Le jour de la Pentecôte étant venu, et lorsqu'ils étoient tous ensemble assis dans un même lieu, il vint tout à coup du Ciel un grand bruit, comme d'un vent impétueux qui remplit toute la maison, et il leur parut comme des langues de feu qui s'arrêtèrent sur chacun d'eux. Alors ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et commencèrent à parler diverses langues, publiant la grandeur de Dieu. La Pentecôte étoit le cinquantième jour d'après la Pâque, et jour auquel la loi avoit été donnée dans le désert, et l'une des trois grandes fêtes marquées par la même loi. Il étoit venu des Juifs de tous les pays du monde à Jérusalem, pour célébrer cette fête; et le bruit qui marqua la descente du Saint-Esprit en attira une grande multitude. Ils furent extrêmement surpris d'entendre parler chacun leur langue naturelle aux Apôtres, que l'on connoissoit pour être tous de Galilée. Alors, Pierre parut avec les onze autres Apôtres, et rendit raison au peuple de cette merveille, leur expliquant les prophéties, et leur déclarant que Jésus qu'ils avoient crucifié étoit ressuscité, et avoit envoyé le Saint-Esprit suivant sa promesse, et que c'étoit lui qui étoit le Seigneur et le Christ. Plusieurs furent touchés de ses discours, et lui demandèrent ce qu'ils devoient faire. *Faites pénitence*, leur dit-il, *et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour avoir la rémission de ses péchés, et vous recevrez le don du Saint-Esprit.* Il y en eut environ trois mille de baptisés cette fois, et une autre fois cinq mille, à l'occasion d'un boiteux que Saint Pierre guérit dans le temple. Ainsi fut publiée la loi nouvelle, le même

jour où l'on célébroit la mémoire de la publication de l'ancienne, et où l'on offroit à Dieu les prémices des fruits. Les Apôtres et les autres qui reçurent le Saint-Esprit, se trouvèrent tout changés; ils furent remplis de l'amour de Dieu, en sorte qu'ils étoient prêts à accomplir tous ses commandemens, non-seulement sans peines, mais avec plaisir; ils entendirent parfaitement les Saintes Ecritures, et les paroles de Jésus-Christ, et virent que son règne étoit tout céleste et tout spirituel.

CHAPITRE XVIII.

ARTICLE NEUF DU SYMBOLE.

SECTION I.

DE L'ÉGLISE.

D. RÉCITEZ *l'article neuvième du Symbole?*

R. La sainte Eglise catholique, la communion des Saints.

D. *Qu'est-ce que l'Eglise?*

R. L'Eglise est l'assemblée des fidèles, gouvernée par notre Saint-Père le Pape et par les Evêques.

EXPLICATION.

Le mot *Eglise* signifie *assemblée*. Il se prend en général pour désigner la société des adorateurs du vrai Dieu. Dans ce sens on peut distinguer, 1° l'Eglise primitive des Patriarches ou des anciens justes qui vivoient sous la loi de nature; 2° l'Eglise judaïque, qui étoit composée de tous ceux qui suivoient la loi de Moïse; 3° l'Eglise chrétienne en général, qui comprend tous ceux qui, ayant reçu le baptême, croyent en Jésus-Christ; elle renferme les hérétiques même et les schismatiques; 4° l'Eglise chrétienne proprement dite, la vérita-

ble Eglise chrétienne ou l'Eglise catholique, qui est l'*assemblée des fidèles, gouvernée par notre Saint-Père le Pape et par les Evêques.*

On voit par cette dernière définition, qu'il faut distinguer dans la véritable Eglise, 1° l'Eglise *enseignante,* ou le corps des Pasteurs légitimes unis à leur chef; 2° l'Eglise *enseignée,* ou la société des simples fidèles.

D. *Quel est le chef de l'Eglise?*

R. Jésus-Christ est le chef invisible de l'Eglise, et son chef visible est le Pape, vicaire de Jésus-Christ.

EXPLICATION.

La véritable Eglise, ou l'Eglise chrétienne proprement dite, a pour chef Jésus-Christ, non-seulement parce que c'est lui qui l'a instituée, mais encore parce qu'étant, suivant les expressions des livres saints, un *bercail*, un *corps* moral, une *nation* choisie pour honorer Dieu, Jésus-Christ a voulu s'en rendre lui-même le premier *Pasteur, Pontife* souverain, le *chef* mystique, et faire surnaturellement à son égard tout ce que fait le chef naturel de notre corps à l'égard de ses membres.

Quoique Jésus-Christ dirige intérieurement son Eglise, et qu'il en soit l'*âme,* il a néanmoins placé, à la tête des fidèles et des Pasteurs particuliers, un Pontife Souverain, dont la présence et la voix peuvent tomber sur le sens de tout le monde. Ce Pontife Souverain, c'est le Pape, successeur de Saint Pierre.

D. *Y a-t-il plusieurs Eglises?*

R. Non, il n'y a qu'une seule et véritable Eglise, hors de laquelle il n'y a point de salut.

EXPLICATION.

Il n'y a qu'une véritable Eglise, et il ne peut

y en avoir qu'une, parce qu'il est impossible que plusieurs sociétés qui se contredisent et qui se condamnent réciproquement, soient toutes dans la vérité. Cela implique contradiction. Ce qui est vrai dans une société ne peut être faux dans l'autre.

L'intolérance de l'Eglise catholique est l'intolérance de la vérité, qui ne peut s'allier avec l'erreur. Cette intolérance n'est point contraire à la charité. C'est une intolérance spirituelle et doctrinale, et non une intolérance civile.

L'Eglise catholique est la maison de Dieu, qui est une : hors de son sein il n'y a de salut pour personne. Celui qui ne la reconnoît pas pour mère ne peut avoir Dieu pour père.

« Tout hérétique ou schismatique (luthérien, calviniste, ou toute personne s'opiniâtrant dans des erreurs condamnées par l'Eglise, etc.), quoique baptisé et faisant profession de la religion de Jésus-Christ, quoique recommandable par les abondantes aumônes qu'il peut verser dans le sein des pauvres, ne peut être sauvé, quand même il répandroit son sang pour Jésus-Christ, s'il n'est attaché à l'Eglise catholique : car ni le baptême, ni les aumônes, ni le courage de mourir pour le nom de Jésus-Christ, ne servent de rien pour le salut à tout homme qui n'est pas attaché à l'unité de l'Eglise, tels que sont les hérétiques et les schismatiques pendant qu'ils persévèrent dans le schisme et l'hérésie.

» La tolérance dans un catholique est en contradiction avec ses principes : quiconque reconnoît dans l'Eglise une autorité visible et enseignante, établie par Jésus-Christ, doit regarder comme hors de la voie du salut tous ceux qui n'y sont pas soumis. Mais il n'en est pas ainsi des hérétiques : en se tolérant les uns les autres, ils partent de leurs principes. Tout hérétique intolérant est un homme inconséquent. Qui refuse de se

rendre à l'autorité visible de l'Eglise, s'arroge la liberté de penser; et qui s'attribue ce privilége, ne doit le refuser à personne.

» La tolérance est la plus dangereuse de toutes les hérésies, parce qu'elle les renferme toutes, en permettant de les soutenir toutes également, et en donnant aux consciences une fausse paix. »

D. *Quelles sont les marques de la véritable Eglise?*

R. Il y en a quatre : elle est une, sainte, catholique et apostolique.

EXPLICATION.

« Plus il est indispensable d'entrer dans l'unique voie qui conduit au Ciel, plus l'ennemi du salut s'est efforcé d'en détourner. Les schismes, les hérésies déjà annoncés par Saint Paul auroient presque inévitablement égaré tous les hommes, s'ils n'eussent eu des moyens sûrs pour ne point s'y méprendre. Ce n'étoit donc pas assez pour Jésus-Christ d'animer, de conduire intérieurement son Eglise, ni même de pourvoir à sa direction intérieure : il a eu soin d'y fixer des *caractères* qu'on reconnût toujours en elle, qui fussent propres à elle seule, et qui en devinssent comme autant de marques capables d'exciter l'attention, ou du moins faciles à apercevoir. »

D. *Pourquoi dites-vous que l'Eglise est une?*

R. Parce que les fidèles qui composent l'Eglise, ne forment qu'un seul corps, et n'ont qu'un même chef, une même foi, une même espérance et les mêmes Sacremens.

EXPLICATION.

« L'Eglise est *une*, soit par l'unité de son corps où se trouvent des liens d'union, des rapports de dépendance et de secours, depuis le dernier fidèle

jusqu'au Pape son premier chef visible, et à Jésus-Christ son unique chef invisible; soit par sa croyance, par ses Sacremens et ses autres biens spirituels, qui sont régulièrement les mêmes dans tous les pays. »

D. *Pourquoi dites-vous que l'Eglise est sainte?*

R. Parce que Jésus-Christ, son chef, est une source de toute sainteté, que la doctrine et les Sacremens de l'Eglise sont saints, et qu'il n'y a de Saints que dans sa société.

EXPLICATION.

« L'Eglise est *sainte* dans son auteur Jésus-Christ, l'unique source de toute sainteté; sainte dans ses dogmes et dans sa morale; sainte dans ses Sacremens, son sacrifice, ses cérémonies, ses prières et toutes les parties de son culte; sainte enfin dans une innombrable multitude de ses membres, et surtout dans les Apôtres qui en ont été les premiers fondateurs après Jésus-Christ, et qui l'ont propagée chez les différens peuples. »

D. *Que veut dire ce mot*, catholique?

R. Il veut dire universelle.

D. *Comment l'Eglise est-elle catholique?*

R. L'Eglise est catholique, parce qu'elle s'étend à tous les temps et à tous les lieux.

EXPLICATION.

« La catholicité de l'Eglise paroît remarquable en ce que, malgré les attaques des persécutions, des hérésies, des schismes et de toutes les passions, elle a duré dans tous les temps, sans nulle interruption, toujours visible et toujours reconnue pour l'Eglise de Jésus-Christ.

» D'une autre part on la reconnoît catholique en ce que, du temps même des Apôtres, elle s'étendoit déjà moralement dans toute la terre,

qu'elle a continué depuis à faire des progrès jusque dans les pays les plus reculés, et qu'elle est encore aujourd'hui sans comparaison plus illustre et plus généralement répandue qu'aucune autre. »

D. *Pourquoi dites-vous que l'Eglise est apostolique?*

R. Parce qu'elle conserve la doctrine qu'elle a reçue des Apôtres, et qu'elle est gouvernée par leurs successeurs légitimes.

EXPLICATION.

« L'Eglise est *apostolique*, 1° par sa doctrine, dans laquelle elle n'a jamais souffert aucune innovation, et qu'on retrouve la même dans tous les siècles, comme dans tous les pays, en remontant jusqu'aux Apôtres, de qui elle l'a reçue; 2° par son ministère, dans lequel il est de même notoire que les Evêques et les Papes qui l'ont exercé ou qui l'exercent actuellement ont, de l'un à l'autre, succédé aux Apôtres et à Saint Pierre leur chef, sur lequel Jésus-Christ a édifié son Eglise. »

D. *Ne donne-t-on pas aussi à l'Eglise catholique*, le nom d'Eglise romaine?

R. Oui, parce que l'Eglise établie à Rome, est mère, chef et centre de toutes les autres Eglises.

EXPLICATION.

L'Eglise de Rome est le centre de toutes les Eglises de la catholicité. L'Evêque qui en tient le siége a de droit divin, en qualité de successeur de Saint Pierre, la primatie d'honneur et de juridiction sur tous les autres Evêques. C'est à lui qu'il appartient de faire observer les canons de l'Eglise par tout le monde chrétien, de convoquer les conciles généraux, et d'excommunier ceux qui refusent d'y comparoître. Comme père et chef commun des chrétiens, il peut faire des lois nou-

velles, fixer les limites des diocèses, et y envoyer des Evêques. D'après la discipline présente de l'Eglise, aucun Evêque ne peut être institué canoniquement s'il n'a reçu sa mission du Souverain Pontife. Les Evêques ne peuvent exercer leur juridiction que dans les diocèses qui leur ont été assignés par le Pape, qui seul a une juridiction universelle.

D. *L'Eglise peut-elle tomber dans l'erreur?*

R. Non, l'Eglise est infaillible, parce qu'elle est gouvernée par le Saint-Esprit.

EXPLICATION.

L'Eglise enseignante a reçu de Jésus-Christ le privilége de l'infaillibilité. Par ce privilége, le corps des Pasteurs unis à leur chef ne peut ni se tromper, ni tromper les autres, lorsqu'il s'agit de la doctrine.

Jamais la majorité des Evêques ne sera pour l'erreur. *Je serai*, dit Jésus Christ à ses Apôtres, et en leur personne à leurs successeurs, *je serai avec vous jusqu'à la fin du monde.* (Matth. 28. 20.) *L'Eglise*, dit Saint Paul, *est la colonne et la base de la vérité.*

D. *L'Eglise subsistera-t-elle toujours?*

R. Oui, Jésus-Christ a promis que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

D. *Qu'entendez-vous par ces mots*, les portes de l'enfer?

R. J'entends que les persécutions, les schismes, les hérésies, et les autres efforts du démon, qui ne prévaudront jamais contre l'Eglise, parce qu'elle en sera toujours victorieuse.

EXPLICATION.

L'Eglise a toujours subsisté depuis son établissement jusqu'à présent, et elle subsistera jusqu'à la fin du monde sans interruption. Ce n'est pas seulement pour un temps que Jésus-Christ a promis

d'être avec son Eglise; c'est pour toujours. Toujours il la rendra victorieuse de ses ennemis. La parole de Jésus-Christ est infaillible. Le passé nous répond de l'avenir. L'Eglise catholique subsiste depuis dix-huit siècles, non-seulement sans l'appui, mais même malgré l'opposition des puissances de la terre. Elle subsiste telle qu'elle a été établie avec sa hiérarchie, avec ses droits et ses pouvoirs spirituels, c'est-à-dire avec la constitution qu'elle a reçue de Jésus-Christ. Une constitution qui s'est maintenue depuis si long-temps par sa propre force, au milieu des attaques violentes et multipliées, ne peut venir que de Dieu, et il n'est pas au pouvoir des hommes de la renverser, ni même de la changer.

PRATIQUES.

1. *Remercier Dieu de nous avoir fait enfant de l'Eglise catholique.*
2. *Prier Dieu pour la conversion des hérétiques, des schismatiques, des infidèles, et de tous ceux qui sont hors de l'Eglise.*
3. *Vivre en bon Catholique, et ne pas se contenter d'en porter le nom.*

CONCLUSION DE CE CHAPITRE.

Nous terminerons ce chapitre par cette conclusion, à laquelle il n'y a rien de solide à répliquer. La véritable Eglise est celle qui est une, sainte, catholique ou universelle, apostolique; or la Religion catholique romaine seule est une, sainte, universelle et apostolique : donc l'Eglise catholique romaine est seule la véritable Eglise. Il n'y a point de salut hors de la véritable Eglise; or l'Eglise catholique romaine est la seule véritable Eglise : donc il n'y a point de salut hors de l'Eglise catholique romaine.

Nous ajouterons ici une réflexion bien satisfaisante pour le Catholique : c'est que, de l'aveu même des ennemis de l'Eglise romaine, on peut se sauver dans l'Eglise catholique. Ce fut cette réflexion qui décida Henri IV à quitter le protestantisme pour être admis dans l'Eglise romaine. Voyant que les docteurs catholiques regardoient comme réprouvés tous ceux qui étoient hors de leur communion; voyant au contraire que, malgré toutes les invectives de leur secte contre le Pape et son Eglise, les protestans étoient au moins forcés de convenir qu'on peut s'y sauver, et par conséquent qu'elle est toujours véritablement l'Eglise du Sauveur : il jugea que dès-lors nulle personne prudente ne pouvoit hésiter dans le choix, et que le parti le plus sûr étoit de mourir catholique. Ce que nous avons dit est confirmé par un grand nombre d'exemples. Voyez l'ouvrage intitulé : *Recueil de Conversions remarquables nouvellement opérées dans quelques protestans.*

CONVERSION REMARQUABLE D'UNE DAME PROTESTANTE.

Le comte de Stafford, l'un des plus illustres seigneurs d'Angleterre, demeuroit depuis quelques années à Abbeville avec madame son épouse, aussi bonne protestante qu'il étoit bon catholique. La conversion de la comtesse, que ses excellentes qualités lui rendoient extrêmement chère, étoit l'objet de ses plus ardens désirs; et quand M. de la Mothe, évêque d'Amiens, alloit à Abbeville, M. de Stafford le prioit instamment de convertir son épouse. C'est Dieu qui convertit, lui disoit le prélat; vous ferez plus par vos prières, que je ne pourrois faire par mes paroles. On avoit beaucoup parlé de Saint François de Sales à madame de Stafford; on l'avoit souvent entretenu de sa douceur et de son aménité; et elle avoit répondu dans une occasion, que si on pouvoit lui faire rencontrer un

évêque qui lui ressemblât, elle croyoit qu'il opèreroit sa conversion. On le lui promit, et ce n'étoit pas un engagement téméraire, dès qu'on avoit M. d'Amiens à lui montrer. Le prélat la vit en effet, d'abord par occasion, en allant rendre visite à son mari. Elle avoua qu'elle trouvoit en lui tout ce qu'on lui avoit annoncé : elle conçut pour lui la vénération la plus grande; mais il y avoit encore loin de là à sa conversion. M. d'Amiens dès qu'il la vit la première fois, ne lui parla pas de religion; il vouloit un peu gagner sa confiance avant de lui porter les premiers coups. Un jour, enfin, il lui demanda si elle étoit tranquille dans sa croyance, et si elle n'avoit aucun scrupule sur le schisme. La dame étoit fort instruite. *Monseigneur*, répondit-elle, *je ne crains personne avec ma Bible*. C'est tout ce que le prélat pût en tirer. L'évêque protestant de Londres dont elle prenoit et suivoit les avis, lui avoit recommandé de s'en tenir là. La grâce, cependant, préparoit sa victoire, et les paroles du saint évêque avoient produit de ces réflexions et de ces inquiétudes, par où commencent les révolutions les plus heureuses. Pour calmer son esprit agité, madame de Stafford voyoit de temps en temps M. d'Amiens, et les entretiens qu'elle avoit avec lui, faisoient toujours une nouvelle impression sur son âme. Mais ce qui la toucha le plus, ce fut un sermon qu'il prêcha le jour de Saint Jean-Baptiste aux Ursulines d'Amiens. Après l'avoir entendu, elle sentit dans son cœur un vif désir de croire comme le prédicateur qui l'avoit tant édifiée. Il lui restoit pourtant encore quelques doutes sur le sacrifice de la messe et le purgatoire; elle veut les proposer au saint Evêque, qui, sans disputer avec elle, et sans attaquer de front ses préjugés, crut devoir lui parler ainsi pour la détromper : « Madame, vous connoissez l'évêque de Londres, et vous avez confiance en lui. Eh bien, je vous prie de lui mander ce que je vais vous dire : *L'évêque d'Amiens m'a dit une chose qui doit m'étonner : c'est que si vous pouvez nier que Saint Augustin, que nous regardons ainsi que lui comme un des plus grands docteurs, ait dit la messe et prié pour les morts,*

et particulièrement pour sa mère, il se fera lui-même protestant. » Ce conseil fut suivi, M. de Stafford devoit faire un voyage à Londres, madame son épouse le chargea de porter ses dépêches à l'évêque de cette ville, et de lui en rapporter la réponse. Elle le pria en même temps de ne pas se faire connoître, ce qui n'étoit pas fort difficile, parce que M. de Stafford avoit demeuré beaucoup plus long-temps à Rome qu'en Angleterre. La lettre fut rendue au prélat anglican, et M. de Stafford ayant été lui demander la réponse pour la rapporter à la dame qui l'en avoit chargée, l'évêque de Londres lui dit qu'elle avoit respiré un air contagieux qui l'avoit séduite : que ce qu'il pourroit lui écrire ne remédieroit probablement point au mal, et que sa lettre ne serviroit qu'à des commentaires fort éloignés de sa pensée. Madame de Stafford fut piquée de cette réponse : elle étoit protestante de bonne foi, et incapable de quitter sa religion pour aucun motif humain : mais elle conclut que l'évêque ne répondoit point, parce qu'il n'avoit rien à répondre. Ce silence de la part d'un homme qui avoit eu toute sa confiance, contribua beaucoup à dissiper les préventions qu'elle avoit contre la religion catholique ; mais ce qui acheva de la déterminer à s'y attacher, c'est, 1° qu'aucun catholique voulant revenir à Dieu, ne s'est pour cette raison fait protestant; au lieu que beaucoup de protestans voulant se donner à Dieu, se sont faits catholiques. C'est, 2° que les protestans reconnoissent pour saints, des docteurs qui ont constamment enseigné une doctrine contraire à la leur, et qu'ils avouent qu'on peut être saint en croyant ce qu'ont cru ces docteurs. Après avoir approfondi ces deux réflexions simples que lui suggéra le saint évêque d'Amiens, madame de Stafford découvrit ses erreurs, reconnut la vérité; et après s'y être préparée par une retraite de huit jours dans une communauté religieuse, elle fit abjuration entre les mains de M. d'Amiens. Sa conversion fut aussi solide que sincère. Depuis qu'elle eut embrassé la religion catholique, elle en remplit tous les devoirs; et jusqu'à sa mort, elle n'a cessé d'édifier la France et l'Angleterre par ses vertus et par sa piété.

SURETÉ QU'ON TROUVE DANS LA RELIGION CATHOLIQUE.

Avant d'épouser Charles d'Autriche, qui fut depuis l'empereur Charles VI, la princesse Elisabeth Christine de Voffembutel, crut devoir, pour la tranquillité de sa conscience, consulter les luthériens mêmes dont elle avait jusqu'alors professé la religion. Les docteurs protestans, assemblés à Helmstadt, répondirent que *les catholiques ne sont point dans l'erreur pour le fond de la doctrine, et qu'on peut se sauver dans leur religion. Dès que cela est ainsi*, dit la princesse en apprenant cette décision, *il n'y a plus lieu d'hésiter; et dès demain j'embrasse la foi de l'Eglise romaine; car le parti le plus sûr dans une matière si importante, est toujours le parti le plus sage.* Le père de la princesse tint le même langage, et s'attacha comme elle à la religion catholique.

DE LA RÉFORME.

Une dame se trouvoit en voyage avec deux ministres protestans. Ils se mirent à parler contre la religion catholique, badinèrent beaucoup sur plusieurs de ses usages, et vantèrent la réforme que Luther avoit faite. La dame, qui jusqu'alors avait gardé le silence, leur dit en riant: *Il faut avouer, Messieurs, que vous avez fait une admirable réforme; vous avez ôté le Carême, la Messe, la Confession, le Purgatoire; ôtez encore l'Enfer, et je serai des vôtres.* Ils ne répliquèrent pas un mot, et ne parlèrent plus de religion.

CHAPITRE XIX.

ARTICLE NEUF DU SYMBOLE.

SECTION II.

DE LA COMMUNION DES SAINTS.

D. Que *signifient ces paroles*, la Communion des Saints?

R. Elles signifient que tous les fidèles étant frères et membres d'un même corps, les biens spirituels de l'Eglise sont communs entre eux.

EXPLICATION.

Tous les fidèles qui composent la véritable Eglise sont unis ensemble, et ne forment qu'un seul corps, dont Jésus-Christ est le chef. L'union étroite de tous les membres de ce corps établit entre eux une communauté de biens spirituels. C'est ce que l'on entend par *la Communion des Saints*. La communauté de biens spirituels entre les membres de l'Eglise, est une conséquence de son *unité*.

D. *Pourquoi appelez-vous cette communion*, la Communion des Saints?

R. Parce que tous les fidèles sont appelés à l'état de sainteté, quoique tous ne soient pas Saints.

EXPLICATION.

Dans la primitive Eglise, les fidèles étoient appelés *Saints*. On a conservé cette dénomination dans le Symbole qui nous vient des Apôtres.

D. *Quels sont les biens spirituels de l'Eglise?*

R. Ce sont les Sacremens, le sacrifice de la Messe, les bonnes œuvres des fidèles, leurs prières et celles des Saints qui sont dans le Ciel.

EXPLICATION.

Les biens spirituels, qui sont communs entre tous les Fidèles, sont les grâces infinies que notre Seigneur nous a méritées par ses souffrances, les mérites de la Sainte Vierge et des Saints, les Sacremens, les Prières, et toutes les bonnes œuvres qui se font dans l'Eglise. De tous ces biens spirituels il se forme un trésor qui appartient à toute l'Eglise.

D. *Il y a donc communion de biens spirituels entre les Saints qui sont dans le Ciel, et les Fidèles qui sont sur la terre?*

R. Oui, nous honorons et nous invoquons les Saints qui sont dans le Ciel; nous participons à leurs mérites, et ils intercèdent pour nous.

EXPLICATION.

Avant d'expliquer cette réponse, il est bon d'avertir ici qu'on distingue dans la véritable Eglise, 1° l'Eglise *triomphante*, qui est la société des Saints dans le Ciel; 2° l'Eglise *souffrante*, qui est la société des Justes qui souffrent dans le purgatoire pour expier leurs péchés; 3° l'Eglise *militante*, qui est la société des Fidèles sur la terre.

Nous nous réjouissons du bonheur des Saints, nous en bénissons Dieu, nous les prions d'intercéder pour nous; les Saints, de leur côté, nous aiment comme leurs frères, et ils nous aident par leurs prières auprès de Dieu.

D. *Y a-t-il communion de biens spirituels entre les Fidèles qui sont sur la terre, et les âmes qui sont dans le purgatoire?*

R. Oui, nous pouvons et nous devons les soulager par nos prières et par nos bonnes œuvres.

EXPLICATION.

Nous avons aussi communion avec les âmes du purgatoire, en ce que nous adressons nos prières à

Dieu, nous faisons des aumônes et d'autres bonnes œuvres pour qu'il les soulage dans leurs souffrances, et qu'il en abrége la durée par sa miséricorde.

D. *Y a-t-il aussi communion de biens spirituels entre les Fidèles qui vivent sur la terre?*

R. Oui, les Fidèles participent aux prières et aux bonnes œuvres, les uns des autres, et à celles de l'Eglise, ainsi qu'à ses avantages.

EXPLICATION.

Il faut distinguer parmi les Fidèles, 1° les *Justes,* c'est-à-dire ceux qui sont en état de grâce; 2° les *pécheurs* ou ceux qui sont en état de péché mortel. Ces derniers appartiennent à l'Eglise. Ils sont comme des branches sèches, mais ils tiennent toujours au tronc qui peut les faire revivre en leur communiquant sa sève. Chaque Fidèle participe aux biens spirituels de l'Eglise, selon la disposition où il se trouve. Pour jouir pleinement de tous ces biens, il faut être un membre vivant de l'Eglise, c'est-à-dire en état de grâce. Les pécheurs en qui l'Esprit Saint n'habite point par la grâce sont, à la vérité, membres de l'Eglise, mais ce sont des membres morts : or comment les membres morts pourroient-ils prétendre aux mêmes avantages que les membres vivans? Un bras mort, quoiqu'il reste uni au corps humain, ne peut recevoir la nourriture, l'accroissement, le mouvement ni l'action. Cependant les pécheurs ne laissent pas de tirer beaucoup d'utilité de l'union qu'ils ont avec le reste du corps; c'est un grand avantage d'être de cette société, dans laquelle seule se trouvent la vérité, la charité, la justice, le salut et les moyens qui y conduisent. Un pécheur est mort; mais, tant qu'il demeure uni au corps, il peut revivre par les prières de l'Eglise, qui ne cesse de demander pour lui le retour à la vie par une sincère pénitence.

Il est bon d'observer ici qu'il ne suffit pas de mourir membre de l'Eglise pour être sauvé, mais qu'il faut encore mourir en état de grâce ; car c'est un article de foi que tous les pécheurs qui meurent en péché mortel sont damnés, quoiqu'ils soient morts membres de l'Eglise. La mort est pour eux une sorte d'excommunication si elle les surprend dans le péché.

D. *Qui sont ceux qui ne participent point à la communion des Fidèles?*

R. Ce sont les juifs, les infidèles, les hérétiques, les schismatiques, les apostats et les excommuniés.

D. *Qu'est-ce qu'un hérétique?*

R. Un hérétique est celui qui soutient, avec opiniâtreté, quelque erreur contre la Foi que l'Eglise enseigne.

EXPLICATION.

Les ariens, nestoriens, protestans, luthériens, calvinistes, sociniens, jansénistes, etc. sont des hérétiques.

D. *Qu'est-ce qu'un schismatique?*

R. Un schismatique est celui qui se sépare de l'Eglise catholique, et qui ne reconnoît point les Pasteurs légitimes.

EXPLICATION.

Les Grecs et les Anglais qui demeurent séparés de l'Eglise romaine, les constitutionnels, les anti-concordataires, et tous ceux qui abandonnent la communion catholique, sont des schismatiques.

D. *Qu'est-ce qu'un apostat?*

R. Un apostat est celui qui renonce extérieurement à la Foi catholique après en avoir fait profession.

EXPLICATION.

Ceux qui quittent la Religion catholique pour

passer dans des sectes séparées de l'Eglise; les athées, les déistes, les matérialistes, et en général tous les incrédules et les impies, qui, après avoir fait profession de la foi catholique, se déclarent ouvertement contre la Religion, sont des apostats.

D. *Qu'entendez-vous par les excommuniés?*

R. J'entends ceux que l'Eglise a retranchés de sa communion.

EXPLICATION.

L'excommunication est une censure ecclésiastique par laquelle un homme, en punition de quelques péchés graves, est séparé de la communion de l'Eglise. Le pouvoir d'excommunier a été accordé par Jésus-Christ à l'Eglise pour être exercé par les premiers Pasteurs, c'est-à-dire par les Evêques; et ce pouvoir est renfermé dans ces paroles du Sauveur aux Apôtres : *Je vous le dis en vérité : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.*

PRATIQUES.

1. *Faire tous ses efforts pour se maintenir dans l'état de grâce, afin de participer plus abondamment aux biens spirituels de l'Eglise.*
2. *Prier pour tous ceux qui sont hors de l'Eglise ou hors de la grâce.*
3. *Fuir la compagnie des sectaires et des impies.*

RÉFLEXIONS.

Nous terminerons ce chapitre par quelques réflexions qui s'y rapportent naturellement.

Ceux qui ne participent point aux biens spirituels de l'Eglise dans ce monde, ne peuvent y participer dans l'autre.

Il n'y a point de salut pour ceux qui ne sont

point membres de l'Eglise. Ceci n'est pas une opinion; c'est un article de foi, un dogme professé par tous les Catholiques sans exception. Celui qui soutiendroit avec opiniâtreté qu'on peut se sauver hors de l'Eglise catholique, cesseroit par cela même d'être Catholique.

« Avancer avec les Protestans qu'on peut se sauver dans toutes les sectes chrétiennes, pourvu qu'on convienne dans certains articles qu'ils nomment fondamentaux, c'est la dernière ressource d'un parti poussé à bout par ses propres principes; c'est le remède extrême appliqué à un mal désespéré, et qui ne sert qu'à le rendre incurable. Mais il falloit trouver un moyen de dissiper les alarmes des peuples séduits et justement effrayés des divisions qu'ils voyoient régner parmi leurs chefs. Or la tolérance accordée à toutes les sectes leur a paru propre à remplir cet objet. Ils n'ont pas fait attention sans doute que, par cet absurde système, ils faisoient du Dieu de paix et de vérité un Dieu de confusion et de mensonge, en le supposant favoriser l'un et l'autre. »

C'est soutenir l'hérésie de la tolérance que de dire : *Qu'il ne faut inquiéter personne sur sa façon de penser, mais laisser chacun vivre tranquillement dans la créance qu'il a embrassée; que tous ceux qui mettent leur confiance en Jésus-Christ seront sauvés, pourvu qu'ils vivent dans l'exercice des bonnes œuvres, et qu'ils soient d'honnêtes gens; que Dieu étant bon sauvera tous les hommes, de quelque religion qu'ils soient, etc., etc.* Ces discours et de semblables sont opposés aux principes de la foi catholique. Les Catholiques ne damnent personne; ils déclarent seulement avec l'Eglise qu'on ne peut être sauvé hors du Catholicisme. Nous énonçons les principes, nous les professons; mais la charité nous défend d'en faire l'ap-

plication aux individus, à moins que la chose ne soit manifeste. Nous ne devons pas, sous prétexte d'une paix funeste au salut des âmes, cacher la vérité que nous connoissons; notre devoir est de troubler, d'alarmer, de réveiller les consciences erronées des personnes qui, se croyant dans la voie du salut, marchent sans le savoir dans la voie de perdition. C'est un devoir que l'amour du prochain et le zèle du salut des âmes nous imposent. Que penserions-nous d'un homme qui, voyant un de ses semblables dans un danger évident de périr, ne l'avertiroit pas du péril où il se trouve, et ne feroit pas tous ses efforts pour le lui faire éviter? Celui-là ne seroit-il pas plutôt l'ennemi que l'ami de son prochain? Ne craignons donc pas de dire la vérité, surtout à ceux qui ont besoin de la connoître pour éviter la damnation.

« Dans les sciences profanes, il est permis d'abonder en son sens. On peut, sans crime, imaginer de nouveaux systèmes, ou choisir entre ceux qui ont été inventés, celui pour lequel on a plus de goût. Il n'est pas défendu de suivre Descartes, Gassendi ou Newton : Dieu a abandonné le monde aux disputes des philosophes. Mais raisonnons autrement sur la Religion. L'Etre suprême a parlé : sa parole mérite le sacrifice de notre raison. Il ne convient point à de foibles mortels de peser ses oracles et de leur donner différens degrés d'autorité. Croyons tout ce que l'Eglise enseigne, parce que la parole de Dieu, dans tout ce qu'elle annonce, est d'un poids égal.

» Comment des sociétés séparées, qui soutiennent des dogmes contradictoires qu'elles prétendent autoriser par la parole de Dieu, pourroient-elles former l'Eglise de Jésus-Christ qui s'est nommé lui-même la vérité? Puisque la vérité est une, *il n'y a qu'un Dieu, un Christ, une Eglise*,

une chaire fondée sur Pierre par la parole du Seigneur : on ne peut élever un autre autel ni établir un nouveau sacerdoce. Nulle Eglise, ou une seule. Une secte qui approuve toutes les autres est donc marquée au coin de l'anathème.

» Jésus-Christ proscrit le tolérantisme de la manière la plus expresse, lorsqu'il commande aux Chrétiens de regarder tous ceux qui n'écoutent pas l'Eglise, comme des païens et des publicains : or les sectaires, quels qu'ils soient, n'écoutent pas l'Eglise, puisqu'ils refusent d'en suivre les enseignemens; c'est donc désobéir à Jésus-Christ que de leur accorder la tolérance ecclésiastique. »

CONDUITE CHRÉTIENNE DU CLERGÉ CATHOLIQUE ENVERS LES HÉRÉTIQUES. (*La Saint-Barthélemi.*)

Comme les méchans ont coutume d'imputer leurs propres crimes à ceux mêmes qui en sont les victimes, nos philosophes n'ont pas manqué, dans ces derniers temps, d'accuser les ministres de la Religion d'être intolérans et persécuteurs. Pour rendre cette accusation encore plus odieuse, ils ont cité les massacres de la Saint-Barthélemi, et ils n'ont pas craint de donner à entendre qu'on devoit surtout les attribuer au Clergé de France. Cependant l'histoire prouve à chaque page, que, loin de les solliciter ou de les approuver, le Clergé de France eut horreur des cruautés que Charles IX avoit ordonnées contre les hérétiques, et qu'il les fit épargner partout où il lui fut possible.

L'évêque de Lisieux, Jean Hennuyer, de l'ordre de Saint-Dominique, fut assez heureux pour sauver tous ceux de son diocèse. Le Lieutenant du Roi lui ayant communiqué l'ordre du massacre, il s'opposa de tout son pouvoir à l'exécution. « Non, dit-il, je n'y con-
» sentirai jamais : je suis le Pasteur de cette Eglise,
» et ceux qu'on veut égorger sont mes ouailles. Il est
» vrai qu'elles sont égarées, mais elles peuvent ren-
» trer dans le bercail. Dans tous les cas, je ne dois

» point souffrir qu'on répande leur sang; l'Evangile » m'apprend, au contraire, à verser jusqu'à la der- » nière goutte du mien. » L'Officier, arrêté par cette opposition, lui demanda par écrit, un acte de refus qui pût au moins lui servir de décharge auprès du Roi. Le généreux Prélat le lui donna sans balancer. « Je » compte, ajouta-t-il, que le Prince, dont on a sur- » pris la religion, approuvera mon refus; mais, quoi » qu'il puisse arriver, je prends sur moi les risques. » L'opposition de l'Evêque ayant été envoyée au Roi, le jeune Monarque n'en fut qu'édifié, et révoqua aussitôt ses ordres pour tout le diocèse de Lisieux. Les religionnaires du canton en furent si édifiés eux-mêmes, qu'ils vinrent presque tous abjurer entre les mains de ce charitable Prélat, qu'ils n'appeloient plus que leur Sauveur.

Quant aux autres diocèses, les Evêques ne trouvèrent pas partout la même facilité dans les officiers chargés de ces funestes exécutions; mais en bien des endroits, ils firent tous leurs efforts pour les empêcher, ou du moins pour donner refuge aux proscrits. A Lyon même, tandis que le carnage étoit le plus échauffé, on réfugia, dans le palais archiépiscopal, jusqu'à trois cents de ces calvinistes, et l'on soutint une espèce d'assaut contre les assassins, qui ne purent immoler leurs victimes qu'après avoir forcé les portes. Les Evêques de ce temps-là n'étoient donc pas tels qu'on les a représentés, et il eût été bien à souhaiter que ceux qui, de nos jours, ont osé les taxer d'intolérance, de persécution et de cruauté, eussent eu leur esprit et leurs sentimens: la France n'auroit pas été inondée du sang de tant d'innocentes victimes, et nous n'aurions pas vu égorger des milliers de prêtres, de religieuses, et même de simples laïques, à qui on n'avoit d'autres crimes à reprocher, que l'attachement qu'ils montroient pour leur Religion.

CRUAUTÉ DES HÉRÉTIQUES ENVERS LES MISSIONNAIRES CATHOLIQUES. (*Hist. d'Azévédo.*)

Des missionnaires Jésuites, qui s'étoient embar-

qués sur un vaisseau marchand portugais, pour aller prêcher l'Evangile au Brésil, furent rencontrés près de l'île de Palme, l'une des Canaries, par Jacques Sourie, calviniste furieux, natif de Dieppe, et pirate fameux, décoré du titre de Vice-amiral de Navarre. S'il étoit ennemi des Portugais, qui n'avoient pas voulu souffrir au Brésil les ministres calvinistes que la secte y avoit envoyés, il étoit encore plus animé contre les Jésuites, à qui les hérétiques attribuoient déjà tous leurs revers. Sous ce point de vue, le vaisseau portugais, chargé de Missionnaires, fut pour ce pirate la proie la plus attrayante. Il se précipita sur eux avec le plus léger de ses cinq vaisseaux, beaucoup plus fort néanmoins que le portugais, qui n'avoit qu'une cinquantaine de soldats assez mal équipés. Cependant le Capitaine, plein de courage, se prépara, sans hésiter, à la plus vigoureuse résistance. Il proposa au Père Azévédo, chef des Missionnaires, de faire prendre les armes à ceux de ses compagnons qui n'étoient pas encore dans les ordres sacrés, et qui formoient le plus grand nombre. Le Père n'y voulut jamais consentir : mais il se dévoua lui-même, avec onze des plus expérimentés, au soulagement des blessés, à l'administration des mourans, à tous les ministères, même temporels, qui convenoient à leur état. Quant aux autres Missionnaires, qui étoient les plus jeunes, leur Supérieur leur commanda de se tenir au fond du vaisseau, et d'y attendre, en prières, ce que le Ciel ordonneroit de leur sort.

Bientôt le combat commença : il fut long et opiniâtre. Mais le Pirate ayant fait avancer ses autres bâtimens, et le Capitaine du vaisseau portugais ayant été tué, ses gens réduits à une poignée de combattans, presque tous blessés, mirent bas les armes, et se rendirent à discrétion. Sourie défendit de tuer personne jusqu'à ce qu'il eût pris une connoissance exacte de tous ceux qui restoient en vie. Alors il fit grâce aux soldats qui n'étoient plus que quinze, ainsi qu'aux matelots et aux passagers ordinaires. « Pour ce qui est des Jésuites, cria-t-il à ses gens qui n'attendoient qu'en frémissant de rage, tuez, massacrez ces abomi-

nables papistes, qui ne vont au Brésil que pour y établir le règne de l'Anté-Christ. » A l'instant, ils coururent au Père Azévédo, entouré de neuf Missionnaires qui s'étoient employés, avec lui, au soulagement de l'équipage. A la vue de ces furieux qui venoient à lui. « Courage, dit-il, mes frères, en se tournant vers » ses compagnons; donnons généreusement notre vie » pour un Dieu qui, le premier, a donné la sienne » pour nous. » Ensuite, il se présenta plein d'assurance à ses bourreaux. L'un d'eux s'approcha, lui déchargea sur la tête un coup de sabre, et l'étendit à leurs pieds. Le martyr respiroit encore, et recueillant le peu de forces qui lui restoient, il s'écria : « J'atteste les Anges et les hommes, que « je meurs dans la foi de l'Eglise catholique, apos- » tolique et romaine; et je meurs avec joie pour une » si belle cause. » Tournant ensuite ses yeux presqu'éteints sur ses compagnons saisis de douleur : « Réjouissez-vous, au contraire, mes chers enfans, » leur dit-il d'une voix mourante, réjouissez-vous » avec moi, de ce qui fait tout mon bonheur. Espérez » une faveur semblable ; je ne vous précède que de » quelques momens. Aujourd'hui, comme je l'attends » de la divine bonté, nous serons tous ensemble dans » le Ciel. » Les calvinistes étonnés d'abord, et quelque temps interdits à la vue d'une si merveilleuse constance, reprirent ensuite leur férocité, et poussés de cette rage qui succède aux remords étouffés, ils précipitèrent le saint Confesseur, encore vivant, dans les flots.

Au premier coup porté au père Azévédo, le père Andrale étoit accouru pour lui donner une dernière absolution. Les hérétiques furieux qu'on osât exercer ce ministère catholique à leur vue, le percèrent de vingts coups de poignards, et le jetèrent à la mer. A quelques pas de là, Benoît de Castro, le crucifix à la main, faisoit, à haute voix, sa profession de foi. On lui tira trois coups de fusil qui le firent tomber sur la place, et comme il faisoit quelques efforts pour se relever, en s'écriant : Oui, je suis Catholique. Il fut percé de plusieurs coups d'épée, et jeté à la mer. En

un mot, tous ceux qui étoient restés pour le secours spirituel du vaisseau, furent immolés en quelques momens; l'un, d'un premier coup de sabre, qui lui partagea la tête en deux; l'autre, d'un coup de pique, qui le perça de part en part; un autre, encore d'une manière plus brutale, à coups redoublés de crosses de fusils; le plus grand nombre traînés outrageusement par leurs bourreaux, las du carnage, furent, pleins de vie, précipités dans les flots.

Ce n'étoient là néanmoins que les prémices de la barbarie. Trente autres Missionnaires se tenoient au fond du navire, où ils ignoroient le sort de leurs confrères. Ils étoient presque tous à la fleur de l'âge. La candeur de l'innocence brilloit sur leur front, et on ne pouvoit reprocher à aucun d'eux la mort de leurs ennemis, comme on pouvoit le faire aux soldats portugais, à qui néanmoins on accordoit la vie. Mais, en qualité de Missionnaires, ou d'élèves destinés à la propagation de la foi catholique, ils étoient chargés du crime le plus impardonnable, au jugement de leurs vainqueurs hérétiques. On les tira du navire, et on les fit monter sur le tillac, où leurs bourreaux inhumains s'amusèrent long-temps à exercer sur eux les plus honteuses atrocités. Ils les traînèrent ensuite par les pieds au bord du vaisseau, deux à deux, ou trois à trois; et là, ils leur plongeoient le poignard ou l'épée dans le sein, puis les jetoient à la mer. En mettant le comble à l'inhumanité, par l'impiété et la dérision : *Allez, allez*, disoient-ils à ceux qu'un âge plus avancé leur faisoit réputer prêtres, *allez confesser les muets habitans de l'onde, et célébrer pour eux à la papiste.* Il y en eut un, des plus ardens sans doute à confesser la foi, qu'ils attachèrent à la bouche d'un canon, où ils mirent aussitôt le feu : supplice en soi le plus doux, mais qui peint d'autant mieux la fougue aveugle de la cruauté, qu'il en remplissoit moins les vues.

Il y avoit, dans la troupe sainte, un jeune homme de dix-huit ans, nommé Simon Acosta : son port, sa démarche, ses manières, tout son air de noblesse l'annonçoient comme un homme de famille illustre.

Le Corsaire, dans l'espoir d'une riche rançon, lui demanda d'un air d'affabilité, qui il étoit. Le jeune confesseur prenant toute l'assurance et le langage des anciens martyrs, ne daigna jamais répondre que par ces paroles : *Je suis Catholique; je suis religieux de la compagnie de Jésus.* La douceur étudiée du Corsaire fit bientôt place à sa férocité naturelle : il fait un geste de fureur : on égorge Acosta, et on le jette à la mer. Tous et chacun de ses confrères avoient confessé la foi, avec un courage à peu près semblable, sans qu'on eût vu couler une seule larme, sans qu'on eût ouï une parole de plainte, ni remarqué le moindre mouvement de frayeur.

Jusqu'ici l'on ne comptoit que trente-neuf Jésuites mis à mort. Le quarantième, qui n'étoit qu'un frère cuisinier, quoique aussi ferme dans la foi que les autres, avoit trouvé grâce, en faveur de sa profession, qu'on lui fit exercer dans le vaisseau corsaire. La Providence en disposoit ainsi pour la gloire des martyrs, à qui, outre le témoignage des Portugais prisonniers, il falloit celui d'un homme qui eût tout vu de près, ou d'un œil du moins plus attentif et plus intéressé à la publication de ce triomphe. Cependant le nombre, des quarante, comme autrefois pour les martyrs de Sébaste, étoit arrêté dans les décrets éternels sur les Missionnaires du Brésil. Celui qui venoit de manquer la couronne, quoique sans rien avoir à se reprocher, fut remplacé par un neveu du capitaine Portugais, qui, frappé des vertus de ces religieux compagnons de voyage, avoit demandé avec tant d'instance d'être mis au nombre des novices, qu'enfin on le lui avoit accordé. Comme il ne portoit pas l'habit religieux, parce qu'il ne s'en étoit point trouvé de reste sur le navire, en vain se présente-t-il d'abord aux meurtriers de ses frères avec l'intrépidité des plus fervens; on l'écarta, en disant qu'il n'étoit pas du nombre des propagateurs du papisme, qu'on avoit condamnés. *Vous vous trompez,* leur dit-il avec courage, *je suis reçu dans la Compagnie de Jésus, et je vais aussi prêcher au Brésil les saints dogmes de la Religion catholique.* Les Calvinistes feignant de ne

l'avoir point entendu, il courut à l'endroit où plusieurs des martyrs avoient été dépouillés, se revêtit d'un de leurs habits, et revint aux meurtriers, qui enfin le massacrèrent avec un dépit furieux, et le précipitèrent dans le sein des flots. Ainsi en usoient ces hérétiques dans toutes les rencontres où ils avoient le pouvoir en main, eux qui, hors de là, n'avoient à la bouche que les noms de tolérance et de douceur évangélique. Ils prêchoient la tolérance, parce qu'ils vouloient qu'on approuvât leurs erreurs; mais en même temps, ils persécutoient la vérité, parce qu'elle les condamnoit; et alors comme à présent, les ennemis de la Religion catholique regardoient, comme leurs propres ennemis, tous ceux qui lui étoient attachés. Mais cette haine ne porte que sur une idée fausse : car en abhorant l'erreur et l'incrédulité, le vrai Catholique se fait un devoir d'aimer ceux qu'elles ont égarés, et ne se croit jamais permis de les persécuter.

CHAPITRE XX.

ARTICLES DIX, ONZE ET DOUZE DU SYMBOLE.

D. RÉCITEZ *l'article dixième du Symbole?*

R. La rémission des péchés.

D. *Que nous apprennent ces paroles*, la rémission des péchés?

R. Elles nous apprennent que l'Eglise a reçu de Jésus-Christ le pouvoir de remettre les péchés.

EXPLICATION.

« Ce n'est que dans l'Eglise catholique que l'on trouve la rémission des péchés. Dieu n'accorde cette grâce qu'à ceux qui deviennent ses enfans par le baptême : tous ceux qui sont hors de l'Eglise, comme les infidèles qui n'y sont jamais entrés, et ceux qui en sont sortis, comme les hérétiques, les schismatiques et les excommuniés, ne peu-

vent y participer tant qu'ils resteront hors de son sein.

» Jésus-Christ a accordé aux Pasteurs de l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés, lorsqu'il a dit à ses Apôtres, et en leur personne à tous leurs successeurs : *Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez.* Il est donc certain que notre Seigneur a communiqué à ses Apôtres le pouvoir qu'il avoit de remettre les péchés, et qu'il a promis de ratifier et de confirmer dans le ciel la sentence qu'ils prononceroient sur la terre. *Je vous le dis en vérité*, leur dit-il, *tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.* Des Apôtres ce pouvoir a passé aux Evêques, et aux prêtres que les Evêques députent pour remplir ce ministère. »

D. *Comment l'Eglise remet-elle les péchés?*

R. Par le moyen des Sacremens.

EXPLICATION.

Le baptême efface le péché originel dans les enfans, et de plus les péchés actuels dans les adultes. La pénitence efface les péchés commis après le baptême. Nous pouvons y avoir recours autant de fois que nous retombons dans le péché. Dieu est toujours disposé à nous pardonner, pourvu que nous recevions ce Sacrement avec un regret sincère de nos fautes.

D. *Y a-t-il des péchés que l'Eglise ne puisse remettre?*

R. Non, il n'y en a aucun qu'elle ne puisse remettre, quelque énorme qu'il soit.

EXPLICATION.

Il n'y a aucun péché que l'Eglise ne puisse re-

mettre, *pourvu qu'on s'en repente.* Quand vous auriez commis les plus grands crimes, quand le nombre en surpasseroit celui des cheveux de votre tête, vous pouvez en obtenir la rémission par le sacrement de Pénitence. Ce n'est pas, sans doute, par nos propres mérites que le pardon nous est accordé, mais par ceux de Jésus-Christ notre Sauveur. La promesse que Dieu a faite de remettre nos péchés est un pur effet de sa miséricorde; et cette promesse est l'unique ressource des pécheurs et le motif de leur confiance.

J'ai dit qu'il n'y avoit aucun péché que l'Eglise ne pût remettre, *pourvu qu'on s'en repentît :* car si les pécheurs n'ont pas la contrition, l'Eglise ne peut leur remettre leurs péchés. Le pouvoir de l'Eglise à ce sujet, n'a d'effet que selon les dispositions des pénitens. Il suppose toujours dans les pécheurs une sincère contrition, sans laquelle ce pouvoir devient inutile à leur égard. C'est en ce sens qu'on peut expliquer ce que dit Jésus-Christ du péché contre le Saint-Esprit. Si l'Eglise ne peut l'effacer, ce n'est pas qu'elle manque de pouvoir pour cela; mais c'est que le pécheur manque de contrition. Dieu, qui est le maître de ses dons, peut donner ou refuser la contrition à qui il lui plaît.

D. *Récitez l'article onzième du Symbole?*

R. La résurrection de la chair.

D. *Qu'entendez-vous par ces paroles,* la résurrection de la chair?

R. J'entends qu'à la fin du monde tous les morts ressusciteront.

Q'entendez-vous en disant que les morts ressusciteront ?

R. J'entends que les âmes des morts seront réunies à leurs propres corps, pour n'en être plus séparées.

EXPLICATION.

Tous les morts ressusciteront ; c'est un des principaux articles de notre foi. Il est le fondement sur lequel l'espérance chrétienne est appuyée. En effet, si les morts ne ressuscitent pas, notre foi est vaine et toute la Religion inutile. Bien plus, si les morts ne ressuscitent pas, les Chrétiens sont les plus malheureux des hommes, puisqu'ils font profession de renoncer à tout dans ce monde, et qu'ils remettent toutes leurs espérances au-delà du tombeau.

Tous les hommes mourront, et ils ressusciteront avec les mêmes corps qu'ils auront eus pendant qu'ils vivoient. L'âme de l'homme a été créée pour être unie à un corps. La mort ne sépare l'âme du corps que pour un temps. L'état de l'âme séparée du corps est un état contre nature qui ne peut toujours durer. L'âme a une pente naturelle à se réunir au corps, et nous devons croire que Dieu qui les a faits pour être unis, les réunira effectivement à la fin du monde pour toujours.

» Il n'y a point de vérité qui soit plus clairement établie dans les divines Ecritures, ni plus fortement appuyée de la foi constante de tous les siècles. Cette vérité a été connue dans tous les temps; le saint homme Job lui-même fait profession de cette foi : *Je sais*, dit-il, *que mon Rédempteur est vivant, et que je ressusciterai de la terre au dernier jour; que je serai encore revêtu de ma peau, que je verrai mon Dieu dans ma chair; que je le verrai moi-même, et non un autre; que je le contemplerai de mes propres yeux.* Mais c'est principalement dans la loi nouvelle que cette vérité brille dans tout son jour : *Le temps viendra*, dit Jésus-Christ, *que tous ceux qui sont dans le tombeau entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui auront fait de bonnes œuvres ressusciteront*

pour vivre; mais ceux qui en auront fait de mauvaises ressusciteront pour être condamnés. En un moment, dit Saint Paul, en un clin d'œil, au son de la trompette, les morts ressusciteront pour ne plus mourir. Comme tous sont morts par un seul homme, qui est Adam, tous revivront par un seul homme, qui est Jésus-Christ. Cette résurrection sera générale; tous, grands et petits, bons et méchans, justes et pécheurs; ceux qui ont vécu avant tous depuis le commencement du monde, ceux qui sont maintenant sur la terre, ceux qui viendront après nous : tous mourront, et ressusciteront au dernier jour avec les mêmes corps qu'ils avoient avant leur mort. »

D. *Pourquoi les morts ressusciteront-ils?*

R. Pour recevoir dans leur corps la récompense de leurs bonnes œuvres, ou le châtiment de leurs péchés.

EXPLICATION.

Ce n'est pas seulement une partie de l'homme qui doit être punie ou récompensée; c'est l'homme tout entier, son corps et son âme. Comme le corps a été l'instrument des bonnes ou des mauvaises actions des hommes, il faut nécessairement qu'il ait part, comme leur âme, aux récompenses ou aux châtimens. La nature de l'homme, comme nous l'avons déjà dit, exige la réunion du corps et de l'âme. Leur séparation est un état contre nature qui ne peut toujours durer.

D. *Comment se fera la résurrection des morts?*

R. Par la toute-puissance de Dieu, qui fera sortir nos corps du tombeau, aussi facilement qu'il les a tirés du néant.

EXPLICATION.

« Comme Dieu a tiré toutes choses du néant par

sa seule volonté, de même il rassemblera facilement nos membres épars, et les réunira à nos âmes. Il n'est pas plus difficile au Tout-Puissant de faire revivre nos corps, qu'il ne lui a été de les créer. Nous avons sous les yeux chaque année une image de cette résurrection : les arbres ne sont-ils pas comme morts pendant l'hiver, et ne paroissent-ils pas ressusciter au printemps? Les grains et les autres semences que l'on jette en terre s'y corrompent et y meurent en quelque manière; elles en sortent ensuite plus belles qu'elles n'y ont été mises : il en est de même de nos corps; c'est une espèce de semence que l'on met en terre, et qui en sortira pleine de vie.

» Les corps des justes ne seront plus grossiers, pesans et matériels, comme ils sont maintenant; ils seront brillans comme le soleil, exempts de toutes sortes de douleurs et d'incommodités, pleins de force et d'agilité, tel qu'étoit le corps de notre Seigneur après sa résurrection; les justes, qui sont ses enfans, sanctifiés par sa grâce, unis et incorporés avec lui par la foi, ressusciteront comme lui. Jésus-Christ transformera leur corps vil et abject, et le rendra conforme à son corps glorieux et impassible. Le corps, qui a eu part au bien que l'âme a fait pendant qu'elle lui étoit unie, doit participer aussi à son bonheur.

» Les méchans ressusciteront à la vérité, mais leurs corps n'auront pas ces qualités glorieuses; ils ressusciteront, mais ils ne seront point changés, comme l'a été le corps de Jésus-Christ. Ils demeureront assujettis à des misères éternelles dans leur durée, et inconcevables dans leur grandeur. L'immortalité de leur corps ne sera que pour rendre leur supplice éternel et leur malheur irrémédiable. *Toute la multitude de ceux qui dorment dans la poussière*, dit un Prophète, *se réveillera*, *les uns*

pour la vie éternelle, et les autres pour un opprobre et une ignominie qui ne finira jamais. »

D. *Récitez l'article douzième du Symbole ?*

R. La vie éternelle.

D. *Qu'entendez-vous par la vie éternelle ?*

R. J'entends qu'après cette vie, il y en aura une autre qui ne finira jamais.

EXPLICATION.

Il y a un autre monde où nous vivrons tous après la mort, et nous y vivrons éternellement. Nous ne sommes ici-bas qu'en passant. La terre est comme une hôtellerie où nous ne nous arrêtons que pour un peu de temps. C'est un lieu d'exil que nous devons bientôt quitter. Le temps s'écoule rapidement et entraîne tous les hommes à l'éternité.

D. *Quelle sera cette vie?*

R. Ce sera une vie éternellement heureuse pour les bons, et éternellement malheureuse pour les méchans.

EXPLICATION.

La vie présente est un temps de liberté et d'épreuve, après lequel nous serons heureux ou malheureux pour toujours. « Terrible alternative! s'écrie Bourdaloue, ou un malheur éternel, qui est la damnation; ou une éternelle béatitude, qui est le salut! Voilà sur quoi je suis obligé de me déterminer, sans qu'il y ait aucun tempérament à prendre. Le ciel ou l'enfer, point d'autre destinée. Si je me sauve, le ciel est à moi, et il ne me sera jamais ravi. Si je me damne, l'enfer devient irrémissiblement mon partage, et jamais je ne cesserai d'y souffrir. Car la mort n'est point pour nous un anéantissement; ce n'est point, comme pour la bête, une destruction totale. Au contraire, l'homme en mourant ne fait que changer de vie;

d'une vie courte et fragile, il passe à une vie immortelle et permanente : vie qui doit être pour les élus le comble de la félicité et le souverain bien; et vie qui sera pour les réprouvés la souveraine misère et l'assemblage de tous les maux. Ainsi Dieu dans le conseil de sa sagesse l'a-t-il arrêté, et ses décrets sont irrévocables. Voilà ma créance, voilà ma religion. » A.

PRATIQUES.

1. *Faire un Acte de Foi sur l'article de la* Rémission des péchés, *lorsqu'on est tenté de désespoir.*
2. *Croire fermement à la résurrection des morts et à l'existence d'une autre vie, où les méchans seront punis et les bons récompensés.*
3. *Penser souvent à l'éternité, surtout dans les tentations.*

A. LE ROI DE COSMIE (*Parabole.*)

La ville de Cosmie étoit la capitale d'un grand royaume de même nom. L'île d'Eonie n'en étoit pas fort éloignée; mais il y avoit entre les Eoniens et les Cosmiens une telle antipathie, que, quoique les Eoniens fussent une colonie de Cosmiens, ces deux peuples n'avoient entre eux aucun commerce ni aucune communication : s'il arrivoit même que quelque Cosmien, poussé par la tempête, abordât à cette île, on le saisissoit aussitôt, et on le reléguoit dans la *Pétrée* ou la *Serpentine*, pays ainsi nommé parce qu'il n'y avoit là que des rochers, des forêts, des bêtes sauvages, et une multitude effroyable de serpens de toute espèce. Les habitans de cet infortuné pays ne se nourrissoient que de fruits sauvages et amers, n'avoient pour logement que des cavernes, et se faisoient entre eux une guerre plus cruelle que celle que leur faisoient les bêtes fauves et les serpens. Autant ce pays étoit horrible et ses habitans malheureux, autant le reste de l'île étoit un séjour charmant, où les habitans vivoient dans l'abondance, les richesses, la paix, l'u-

nion et toutes sortes de délices : et cette partie de l'île, séparée de l'autre par une chaîne de montagnes impénétrables, s'appeloit le *Fortunat*, non-seulement parce que le pays étoit fortuné, mais encore parce qu'on n'y admettoit aucun étranger qu'il n'abordât à l'île avec une grande fortune et d'immenses richesses.

Il y avoit dans la ville de Cosmie, une coutume ou une loi assez bizarre : c'est que tous les ans le sénat élisoit un nouveau Roi et détrônoit l'ancien. On choisissoit le nouveau Roi parmi les étrangers, afin qu'il ignorât la loi du sénat, que le peuple ignoroit lui-même. Le Roi, pendant le court espace de son règne, disposoit à son gré et des peuples et des richesses du royaume; mais au bout de l'an, lorsqu'il s'y attendoit le moins, on le dépouilloit de tout, on lui bandoit les yeux, on l'embarquoit, et on le faisoit entrer en canot dans l'unique port par où l'on pouvoit aborder dans l'Eonie. Il étoit aussitôt saisi, et étant reconnu à l'habit pour un Cosmien, et se trouvant d'ailleurs pauvre et dénué de toutes choses, on le réléguoit dans la Serpentine, pour y passer le reste de ses jours.

Il arriva une année qu'on choisit pour Roi un étranger nommé *Eumène*. C'étoit un homme fort sage et fort réglé dans ses mœurs, d'ailleurs homme d'esprit, et doué surtout d'une prudence consommée. Dès qu'il fut sur le trône, il commença à réfléchir sur la manière dont il y étoit monté. Il étoit surtout étonné de n'entendre point parler de son prédécesseur, de ne voir personne de sa famille, et de ne savoir ni comment il étoit mort, ni même s'il étoit mort, et ce qu'il étoit devenu. Il faisoit souvent des questions sur tout cela; mais au lieu de lui répondre, on ne l'entretenoit que de sa grandeur et de sa puissance. Ces flatteries ne le satisfaisoient pas, et ne faisoient que le confirmer dans l'idée où il étoit, qu'il y avoit là-dessous quelque mystère. Ne pouvant venir à bout d'éclaircir ses soupçons, il s'appliqua du moins à bien gouverner son royaume, à y faire régner la justice, fleurir les arts et le commerce, à soulager les peuples, à les rendre bons et heureux; il sut même payer de sa personne dans une guerre qu'il eut à soutenir; il se mit

à la tête de ses troupes, remporta une glorieuse victoire, et fit une paix avantageuse aux vainqueurs et aux vaincus. Son nom devint célèbre, cher à ses peuples et glorieux chez l'étranger. Mais tout cet éclat ne l'éblouissoit pas; il eût préféré un mot d'éclaircissement sur ce qui l'inquiétoit, à toutes les louanges qu'on lui prodiguoit. Quand un Roi cherche sincèrement la vérité, il n'est pas possible qu'il ne la trouve. Un sénateur, charmé des vertus d'Eumène, s'aperçut de son embarras, et ayant eu avec lui un entretien particulier, il lui découvrit, sous le secret, la loi mystérieuse de l'état. Eumène l'embrassa, le remercia, et lui recommanda de son côté de ne dire à personne qu'il lui eût fait cette confidence.

Le Roi, charmé de cette découverte, songea à en profiter, pour éviter la *Serpentine*. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter. Un coup de vent fit échouer sur les côtes de Cosmie une barque d'Eoniens. La nouvelle en étant venue à la cour, on ne manqua pas de dire au Roi que ces Eoniens étoient des ennemis de l'état, et qu'il falloit les traiter comme tels; mais le Roi répondit que des malheureux ne pouvoient être regardés comme ennemis de l'état, et qu'ils ne méritoient que de la pitié et des secours. Il ordonna qu'on les fît venir à la cour, où il les traita honorablement. Par bonheur pour lui, plusieurs de ces Eoniens étoient des principaux du royaume d'Eonie. Il eut avec eux des conférences particulières, où leur ayant déclaré que son dessein étoit d'aller s'établir parmi eux, il convint avec eux des mesures qu'il y avoit à prendre pour faire passer secrètement en Eonie les trésors dont il pouvoit disposer. Tout étant réglé, il congédia les Eoniens, leur fit de magnifiques présens, et envoya aux roi d'Eonide une couronne d'or enrichie de diamans, et une autre, presque pareille, à la Reine-mère. Après leur départ, le Roi, sans oublier le soin de son royaume, songea à ramasser le plus de trésors qu'il pourroit, et toutes les semaines il en envoyoit une barque chargée en Eonie.

Cependant la fin de son règne arriva, et le sénat vint la lui annoncer. Il n'en fut point étonné, parce

qu'il s'y attendoit, et qu'il avoit pris ses mesures. Il se laissa dépouiller sans murmurer; il se laissa bander les yeux, embarquer et conduire. Les seigneurs Eoniens, qu'il avoit si bien traités, l'attendoient au port. Ils le conduisirent à la cour, où on lui remit tous ses trésors, où il jouit toujours depuis de la faveur du Roi, de l'amitié des grands et de la considération du peuple.

Si vous aviez été à la place d'Eumène, et que vous eussiez su ce qu'il savoit, n'en auriez-vous pas fait autant que lui? Eh! que ne le faites-vous donc? Ne voyez-vous pas que la Cosmie n'est autre chose que ce monde? que l'Eonie est l'éternité, la Serpentine l'enfer, et le Fortunat le paradis? En un sens, vous êtes Roi en ce monde, du moins vous êtes maître de votre cœur et de vos actions. Réfléchissez donc sur la manière dont vous avez été mis dans ce monde, sur la fin pour laquelle vous y avez été mis, sur le sort de ceux qui vous ont précédé, et qui ne paroissent plus. Qu'est-ce que tout ce mystère? Vous ne l'ignorez pas. Cherchez à l'approfondir encore davantage, et aimez à vous en faire instruire. Craignez une éternité malheureuse; désirez une éternité bienheureuse. Faites-vous des amis dans le Ciel; envoyez-y tous vos trésors, et tout ce que vous pourrez de vertus et de bonnes œuvres; travaillez à mériter les bonnes grâces du Roi et de la Reine sa mère; et quand la mort viendra vous dépouiller de tout, vous la recevrez avec reconnoissance, parce qu'elle vous mettra en possession d'un royaume qui ne finira jamais.

CHAPITRE XXI.

SOMMAIRE DU SYMBOLE. DE L'INCOMPRÉHENSIBILITÉ DES MYSTÈRES.

D. Qu'avez vous *remarqué dans tout le Symbole?*

R. Qu'on y propose à notre Foi les trois Per-

sonnes divines, et l'ouvrage qui est attribué à chacune d'elles.

EXPLICATION.

On y propose à notre Foi. C'est l'Eglise catholique que Jésus-Christ a établie, et à laquelle il a promis l'infaillibilité, qui propose à notre Foi et qui nous ordonne de croire les vérités de la Religion. C'est à l'Eglise que le dépôt de ces vérités a été confié, et c'est à elle seule qu'il appartient de les proposer avec autorité et infaillibilité.

Les trois Personnes divines. En nous enseignant qu'il n'y a qu'un seul Dieu, l'Eglise nous apprend et nous ordonne de croire qu'il y a trois Personnes en Dieu, le Père, le Fils et le Saint-Esprit : c'est ce qu'on appelle le *Mystère de la Sainte Trinité.* Ces trois Personnes n'ont qu'une même nature et une même divinité. Le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu; et cependant ce ne sont pas trois Dieux, mais un seul et même Dieu.

D. *Quel ouvrage est attribué au Père?*

R. La Création.

EXPLICATION.

La Création est attribuée au Père. La Création a été opérée par les trois Personnes divines. On l'attribue au Père plutôt qu'au Fils et au Saint-Esprit, parce que le Père est le principe de toutes choses. Saint Jean, en parlant du Verbe, dit qu'*il a fait toutes choses, et* que *rien n'a été fait sans lui.* On lit dans la Genèse que l'*Esprit de Dieu étoit porté sur les eaux*, et qu'il les disposoit à produire les créatures qui devoient en être tirées peu de temps après. Les trois Personnes de la Sainte Trinité concoururent à la Création de

l'homme, comme on le voit dans le récit de Moïse (1).

Voyez l'histoire de la Création, à la fin du chapitre XI.

D. *Quel ouvrage le Fils a-t-il accompli?*
R. L'ouvrage de la Rédemption.

EXPLICATION.

Le Fils a accompli l'ouvrage de la Rédemption. La désobéissance d'Adam nous avoit rendus esclaves du péché et du Démon, et sujets aux peines de l'Enfer. Le Fils de Dieu, qui est la seconde Personne de la Sainte Trinité, a bien voulu, non par nécessité, mais par un effet de sa bonté et de sa miséricorde, s'incarner, c'est-à-dire prendre un corps et une âme semblables aux nôtres, pour opérer l'œuvre de notre Rédemption.

Jésus-Christ pouvoit, par une seule larme, par un seul soupir, racheter tous les hommes : mais ce qui suffisoit pour notre salut ne suffisoit pas pour contenter son amour pour nous. Après s'être abaissé à se rendre semblable à nous par son *Incarnation*, il a voulu souffrir et mourir sur une croix pour nous racheter. C'est ce que nous appelons le *Mystère de la Rédemption.*

D. *Quel ouvrage est attribué au Saint-Esprit?*
R. La Justification ou la Sanctification.

EXPLICATION.

La Justification ou la Sanctification est attribuée au Saint-Esprit. Quoique les mérites et les sanctifications de Jésus-Christ soient le principe de notre sanctification, on l'attribue néanmoins au Saint-Esprit, parce que c'est lui qui, en nous com-

(1) Et ait (Deus) : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* (Gen., chap. I, v. 26.)

muniquant ses dons, nous donne les lumières, les vertus et les grâces que Jésus-Christ nous a méritées par ses souffrances et par sa mort.

D. *De qui procède le Fils?*

R. Du Père seul.

EXPLICATION.

Le Fils procède du Père seul, c'est-à-dire, a pour principe le Père seul. Il vient du Père par génération. De toute éternité Dieu le Père engendre un Fils qui lui est consubstantiel, c'est-à-dire qui est Dieu comme lui.

Le Fils vient du Père *seul*. Le Saint-Esprit a pour principe les deux premières Personnes de la Sainte Trinité, c'est-à-dire le Père et le Fils, tandis que le Fils n'a pour principe que le Père, qui est la première Personne.

D. *De qui procède le Saint-Esprit?*

R, Du Père et du Fils.

EXPLICATION.

Le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Le Saint-Esprit est l'amour consubstantiel du Père et du Fils dont il procède. Il est la troisième Personne de la Sainte Trinité. Il a la même nature et la même divinité que les deux autres Personnes.

D. *Le Fils est-il fait ou créé?*

R. Non; il est engendré du Père seul, et de sa propre substance.

D. *Le Saint-Esprit est-il fait ou créé?*

R. Non.

EXPLICATION.

Le Fils et le Saint-Esprit ne sont ni faits ni créés. S'ils étoient faits ou créés ils n'auroient pas la nature divine, parce qu'ils ne seroient pas éternels. En effet, tout ce qui est fait ou créé a un commen-

cement, et qui a un commencement n'est pas Dieu, puisque l'éternité est un attribut essentiel à la divinité.

D. *Est-il engendré?*

R. Non; l'Ecriture dit seulement qu'il procède; il n'en faut pas chercher davantage.

EXPLICATION.

Le Saint-Esprit n'est point engendré, mais il procède. On peut dire du Fils et du Saint-Esprit *qu'ils procèdent ou qu'ils viennent* du Père, qui est leur principe commun; mais on ne peut pas dire qu'ils sont *engendrés* du Père. Le Fils seul est *engendré* et procède ou vient du Père. Le Saint-Esprit *procède* du Père et du Fils; mais il n'est pas *engendré.* La *génération* du Fils et la *procession* du Saint-Esprit sont éternelles. De toute éternité Dieu le Père engendre le Fils, et de toute éternité le Père et le Fils produisent le Saint-Esprit.

D. *Ce Mystère est donc impénétrable?*

R. Oui.

EXPLICATION.

C'est un Mystère impénétrable. Saint Augustin avoue qu'il ignore comment on doit distinguer la *génération* du Fils d'avec la *procession* du Saint-Esprit, et que sa pénétration succombe sous cette difficulté. L'on doit donc se borner à dire que ces deux termes étant appliqués dans l'Ecriture Sainte, l'une au Fils et l'autre au Saint-Esprit, nous ne pouvons mieux faire que de respecter et de conserver ce langage.

D. *Et tout le Mystère de la Trinité?*

R. Il est pareillement impénétrable.

D. *Et celui de l'Incarnation?*

R. De même (1).

---

(1) Voyez à la fin de ce chapitre l'article intitulé : *Courte exposition des principaux Mystères de la Religion chrétienne.*

D. *Pourquoi donc croyons-nous toutes ces choses?*

R. Parce que Dieu nous les a révélées.

EXPLICATION.

Dieu nous a révélé par ses envoyés et par son Fils les Mystères de la Religion, et c'est sur sa parole que nous les croyons. Dieu a confié le dépôt de la révélation à l'Église. Tout ce que Dieu a révélé est contenu dans l'Ecriture Sainte et dans la tradition dont l'Eglise est la dépositaire fidèle et l'interprète infaillible.

D. *Pourquoi Dieu nous a-t-il obligés à croire des choses incompréhensibles?*

R. Parce qu'il lui a plu d'exercer ainsi notre Foi.

EXPLICATION.

C'est pour sa gloire que Dieu a voulu nous soumettre à croire des mystères impénétrables. Il étoit de la grandeur de Dieu de nous prescrire ce que nous devions croire, aussi bien que ce que nous devions pratiquer, et de dominer ainsi sur notre raison comme sur notre volonté. En accomplissant, malgré les répugnances de notre cœur et les révoltes de nos sens, les préceptes que Dieu nous a donnés pour qu'ils fussent la règle de nos actions, nous honorons Dieu comme suprême sainteté. En croyant, malgré les oppositions de notre raison, les Mystères que Dieu nous a révélés, nous l'honorons comme souveraine vérité. Ainsi, l'homme tout entier est comme immolé à Dieu dans la Religion chrétienne,

Dieu en nous obligeant à croire des choses incompréhensibles, avoit encore un autre motif, qui étoit de nous faire expier la faute que nous avions commise dans la personne d'Adam. « L'homme avoit voulu n'être redevable qu'à lui-même, de sa

sagesse et de son bonheur. Il avoit mérité par cette double présomption d'être abandonné pour toujours à sa corruption et à sa folie. Cependant Dieu veut le ramener, mais par des moyens propres à humilier son esprit et son cœur. Il lui commande une soumission prompte et entière à l'autorité de sa parole. C'est par cette double dépendance que l'homme tout entier rentre sous le domaine de Dieu. C'est par elle que notre esprit, délivré de ses erreurs, parvient à la vérité, et que notre volonté, guérie de ses blessures, est rétablie dans la justice.»

D. *Est-ce nous faire tort que de nous obliger à croire des choses qui sont au-dessus de nous?*

R. Au contraire, c'est nous faire honneur.

D. *Pourquoi?*

R. Parce que c'est nous élever au-dessus de nous-mêmes.

EXPLICATION.

« La soumission que Dieu exige de nous, en nous proposant des Mystères à croire, est non-seulement juste, mais encore salutaire. La Foi, en réprimant l'orgueil de l'esprit humain, en prévient les égaremens. Elle règle, elle étend, elle épure ses lumières : elle l'arrache au choc d'une multitude d'opinions fausses et contraires qui l'agitent : elle lui montre avec assurance la route qu'il doit tenir : elle le conduit au port, en lui épargnant même la crainte du naufrage. »

» Dieu se manifestant à nous pour guérir et secourir notre foiblesse, il étoit de sa bonté de nous en découvrir l'origine, dans la dégradation de notre être, par la chute de notre premier Père; d'exciter notre reconnoissance, d'animer notre fidélité et notre zèle, non-seulement par la qualité du bienfait, mais encore par la grandeur de celui qui a bien voulu être notre Libérateur, en nous

découvrant que le prix de notre salut a été l'Incarnation et l'abaissement de son Fils; en nous faisant sentir, plus vivement que nous ne l'aurions fait, l'énormité du péché, qui n'a pu être expié que par la satisfaction de l'Homme-Dieu; en relevant notre courage et enflammant notre charité par la considération des précieux effets de sa Croix, d'une entière réhabilitation dans nos droits, de notre nouvelle destination au Ciel, des grâces qui y conduisent, des Sacremens dont elles découlent, de tout l'ensemble et de toute l'économie de la Religion. »

D. *Que doit produire en nous la Foi de tant de choses incompréhensibles?*

R. Le désir de les voir un jour.

D. *Où les verrons-nous?*

R. Dans le Ciel, lorsque Dieu se découvrira clairement à nous.

EXPLICATION.

« Ce n'est pas sans de solides motifs que Dieu propose à notre foi des vérités sublimes et incompréhensibles. La vie présente est pour nous une route rapide, et un lieu d'exil; il n'est donc pas étonnant que nous n'y jouissions pas encore du glorieux privilége de contempler, sans voile et sans nuage, la vérité dans le sein de la vérité même. Semblables au peuple d'Israël, que Dieu tira autrefois de la servitude d'Egypte, nous marchons dans le désert de ce monde, pour arriver à l'éternelle demeure qui nous a été promise. Le flambeau de la révélation est cette colonne miraculeuse qui conduisoit les Hébreux; elle offre assez de lumière pour diriger nos pas, nous découvrir les piéges, et nous garantir de la séduction et de l'erreur; mais elle ne nous éclaire encore qu'imparfaitement : elle est bien plutôt destinée à allumer nos désirs, qu'à les satisfaire. Elle nous fait soupirer

après cet heureux séjour où le soleil de justice se montrera à nous dans tout son éclat, et nous rendra éternellement heureux par ce spectacle. »

Voyez la Parabole intitulée : *Le jeune Suisse*, à la fin du chapitre XXIV.

D. *Que ditez-vous de ceux qui s'imaginent pouvoir entendre les secrets de Dieu?*

R. Que ce sont des insensés.

D. *Pourquoi les appelez-vous insensés?*

R. Ils ne se connoissent pas eux-mêmes; ils ne savent comment sont faites les plus petites choses, une mouche, une fourmi, un épi de blé; et ils veulent pénétrer les secrets de Dieu.

EXPLICATION.

C'est une vraie folie de ne vouloir croire que ce qu'on peut comprendre. « Que ceux qui refusent à la vérité souveraine la soumission qui lui est due, nous disent si la nature n'a rien de caché pour eux? Hélas, de quelque côté que nous tournions nos regards, nous apercevons des objets dont l'usage nous est accordé, parce qu'il nous étoit nécessaire; mais dont l'intelligence nous a été refusée, parce qu'elle auroit servi à nourrir notre curiosité, plutôt qu'à exciter notre reconnoissance. Tout dans l'univers est plein de vérités, qui sont en même temps indubitables et incompréhensibles. La lumière, si admirable dans ses mouvemens : l'air, ce fluide si agissant et si terrible dans la plupart de ses phénomènes; le feu, si redoutable dans ses effets, et si caché dans son essence : les principes des élémens : la variété prodigieuse de leurs combinaisons : le lien qui unit, en nous, deux substances si différentes; et tant d'autres merveilles de la nature, doivent réprimer la présomptueuse

confiance de l'esprit humain, et le convaincre pour jamais de sa foiblesse.

» Si dans l'ordre de la nature il se rencontre des barrières que tous nos efforts ne sauroient franchir, faut-il s'étonner que dans un ordre encore plus élevé, qui est celui de la révélation, il se trouve des vérités au-dessus de notre foible intelligence? Et dès qu'il a plu à Dieu de nous les attester; dès qu'il a donné à son témoignage tous les caractères capables de soumettre les âmes droites et les esprits judicieux, sur quel fondement refuserions-nous de les croire? C'est, répond fièrement l'incrédule, parce que ces prétendues vérités sont absurdes et contradictoires. Mais leur contradiction et leur absurdité sont-elles aussi certaines que la révélation? sont-elles même possibles à constater, ou à apercevoir? Pour assurer qu'il y a de la contradiction dans nos Mystères, il faudroit voir clairement l'incompatibilité des termes qui les constituent, avoir de ces termes des idées distinctes et complètes; pour avoir ces idées, il faudroit que l'esprit abaissât les objets jusqu'à son niveau, ou qu'il s'élevât jusqu'à la région où ils sont placés. Or, qui osera prétendre avoir sur chaque Mystère des notions assez claires, assez parfaites, pour en connoître le fond et les rapports? Ceux qui jugent que les idées renfermées dans nos Mystères soient insociables et incompatibles, jugent donc de ce qu'ils ne voient pas, de ce qu'ils ne connoissent pas : ils abusent donc de leur raison, sous le vain prétexte d'en conserver l'usage. « Où en sont les impies, s'écrie ici » Bossuet; leur raison qu'ils prennent pour guide, » ne présente à leur esprit que des conjectures et » des embarras. Les absurdités où ils tombent en » niant la Religion, deviennent plus insoutenables » que les vérités dont la hauteur les étonne; et » pour ne vouloir pas croire des Mystères incom-

» préhensibles, ils suivent, l'une après l'autre,
» d'incompréhensibles erreurs. Qu'est-ce donc,
» après tout, qu'est-ce que leur malheureuse in-
» crédulité? sinon une erreur sans fin, une témé-
» rité qui hasarde tout, un étourdissement volon-
» taire, et, en un mot, un orgueil qui ne peut
» souffrir son remède, c'est-à-dire qui ne peut
» souffrir une autorité légitime. »

PRATIQUES.

1. *Croire fermement toutes les vérités qui sont renfermées dans le Symbole des Apôtres, parce que c'est Dieu qui nous les a révélées.*
2. *Remercier Dieu de ce qu'il a bien voulu nous révéler les Mystères, et le prier d'augmenter notre Foi.*
3. *Désirer sans cesse le Ciel, où nous verrons à découvert les vérités que nous ne comprenons pas maintenant.*
4. *Ne pas vouloir sonder les Mystères, parce que c'est manquer de soumission à Dieu, qui, en exigeant que nous croyions sur sa parole des vérités incompréhensibles, veut exercer notre Foi et humilier notre raison.*

COURTE EXPOSITION

DES TROIS PRINCIPAUX MYSTÈRES DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

PREMIER MYSTÈRE. — LA SAINTE TRINITÉ.

« Dieu subsiste en trois Personnes parfaitement distinctes, dans une parfaite unité de nature; ces Personnes sont le Père, le Fils, et le Saint-Esprit. Le Père n'est ni créé, ni fait, ni engendré, ni ne procède d'une autre Personne. Le Fils est engendré du Père seul, de toute éternité; le Saint-Esprit procède de toute éternité du Père et du Fils, par

une même opération indivisible, et comme d'un seul principe. Ces trois Personnes ont la même nature, la même essence, la même divinité; elles sont consubstantielles et parfaitement égales en toutes choses. Ainsi, le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu, et cependant il n'y a qu'un Dieu. Il n'y a qu'un Dieu, et cependant le Père, le Fils, le Saint-Esprit sont trois Personnes distinctes. Car la personne du Père, n'est ni la personne du Fils, ni la personne du Saint-Esprit : la personne du Fils, n'est ni la personne du Père, ni la personne du Saint-Esprit : la personne du Saint-Esprit, n'est ni la personne du Père, ni la personne du Fils.

SECOND MYSTÈRE. — L'INCARNATION.

« Le Fils de Dieu, c'est-à-dire la seconde Personne de la Sainte Trinité, s'est fait homme, en prenant un corps et une âme semblables aux nôtres : de sorte que de l'union du Fils de Dieu avec ce corps et cette âme, il ne s'est formé qu'un même tout physique. Cet adorable composé, c'est Jésus-Christ, dans lequel la nature divine et la nature humaine sont unies sans confusion, et distinctes sans séparation. Ainsi, dans Jésus-Christ il y a deux natures, mais il n'y a qu'une seule personne qui est la personne du *Verbe*, ou du Fils de Dieu. Ainsi Jésus-Christ est Dieu et Homme tout ensemble : Dieu parfait, Homme parfait. Ainsi, dans Jésus-Christ il y a une communication d'attributs entre les deux natures qui le composent. On dit de Jésus-Christ qu'il a créé le monde, qu'il est éternel, qu'il est immortel, qu'il est impassible; et on dit encore de lui, qu'il est né dans le temps, qu'il a souffert, qu'il est mort. On dit, en parlant de Jésus-Christ, cet Homme a créé le monde; cet Homme est l'Immortel. On dit en-

core, ce Dieu est né d'une Vierge, ce Dieu est mort; et l'on dit tout cela avec vérité, dans le sens propre et naturel des termes.

TROISIÈME MYSTÈRE.—LA RÉDEMPTION.

« Jésus-Christ, c'est-à-dire l'Homme-Dieu, a souffert, et il est mort pour la Rédemption des hommes; c'est-à-dire qu'il s'est offert à Dieu comme une victime d'expiation, pour les péchés du monde, réparant tout à la fois, par cette oblation, et l'injure que les hommes avoient faite à Dieu et les maux qu'ils s'étoient attirés à eux-mêmes, et réconciliant ainsi le monde avec Dieu.

» Voilà les trois principaux Mystères de la Religion chrétienne : le mystère de la *Trinité*, le mystère de l'*Incarnation*, le mystère de la *Rédemption*. Ces Mystères ne renferment point de contradictions, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas contre la raison, quoiqu'ils soient au-dessus d'elle. Ils sont absolument incompréhensibles à l'esprit humain. Jamais l'homme ne concevra en ce monde, ni comment trois Personnes distinctes, dont chacune est Dieu, ne sont cependant qu'un seul Dieu; ni comment une de ces Personnes a pu s'unir si étroitement à la nature humaine, que de cette union il n'en résultât qu'un seul tout physique, une seule Personne; et par conséquent jamais l'homme ne concevra en ce monde comment il peut être vrai dans le sens propre et selon la force naturelle des termes, que Dieu a souffert et qu'il est mort. L'incompréhensibilité du mystère de l'Incarnation reflue toute entière sur le mystère de la Rédemption, si j'ose m'exprimer ainsi. Ces trois Mystères sont le fondement de toute la Religion chrétienne. »

Voyez la Parabole intitulée : l'*Aréostat*, à la fin du chapitre VI.

ARDEUR DES CHRÉTIENS DU JAPON POUR LE MARTYRE.

Tandis que la Religion chrétienne faisoit chaque jour de nouveaux progrès dans le Japon, où Saint François-Xavier l'avoit établie par ses prédications et par ses miracles, il s'y éléva tout à coup contre elle un orage qui montra combien la Foi étoit profondément enracinée dans l'esprit et dans le cœur des Japonois. Taïcosama, leur Empereur, ayant ordonné qu'on dressât des listes de tous les Chrétiens qui fréquentoient les églises d'Osaca et de Méaco, le bruit se répandit aussitôt dans les provinces qu'on alloit faire mourir tous ceux qui refuseroient d'adorer les dieux de l'empire. Cette nouvelle, qui ne sembloit devoir exciter que la terreur, alluma une telle ardeur pour le martyre, que les Idolâtres en furent dans l'admiration. Ucondono, généralissime des armées et l'un des plus fervens Chrétiens du Japon, vint incontinent se ranger parmi les Missionnaires, dans la pensée qu'on ne manqueroit pas de le saisir, et qu'il partageroit leurs chaînes et leurs supplices. Il fut imité par deux fils du Grand-Maître de la maison de l'Empereur, dont l'aîné, déjà revêtu en survivance des charges de son père, accourut de deux cents lieues à Méaco, et s'habilla comme les Missionnaires, afin d'être plutôt arrêté. Tous ses gens qu'il voulut congédier, protestèrent qu'ils mourroient avec lui. Son cadet, qui se trouvoit dans le sein de sa famille, eut à combattre toute la tendresse de ses proches et les menaces même de son père qui étoit païen; mais il montra un courage qu'ils désespérèrent bientôt d'ébranler. Un Prince, parent de l'Empereur et possesseur de trois royaumes, alla se renfermer chez les Jésuites, afin de mourir avec eux. Un autre Prince, à peine baptisé, fit publier dans ses terres qu'il puniroit sévèrement tous ceux qui, interrogés si leur Prince étoit Chrétien, dissimuleroient la vérité. Un Seigneur des plus puissans et des plus renommés pour sa bravoure, craignant qu'on n'osât pas venir le prendre chez lui, alla se présenter avec sa femme à l'un des ministres de la persécution, sans autre suite qu'un fils de dix ans, qu'il conduisoit par la main, et une fille trop jeune

encore pour marcher, que portoit la mère. Les gens même des conditions les plus communes paroissoient avec intrépidité devant les officiers de la justice. En un mot, tous ne se montroient attentifs qu'à ne point laisser échapper l'occasion de signer de leur sang la confession de la Foi.

Les femmes de qualité travailloient en hâte avec leurs suivantes à se faire des habits magnifiques, afin d'honorer le jour de leur mort, qu'elles appeloient le jour de leur triomphe. Elles se rassembloient dans les maisons où elles espéroient être plus facilement reconnues. Parmi celles de Méaco, il y en eut une qui pria les autres de la traîner au supplice, si elles la voyoient reculer ou trembler. On vit une jeune dame, avec un admirable sang-froid, préparer son sacrifice jusque dans les moindres détails, et ajuster sa robe de manière à paroître dans toutes les règles d'une rigoureuse décence sur la croix, où le bruit couroit qu'on alloit faire mourir tous les Chrétiens. Les domestiques, occupés aussi de leur propre sort, s'empressoient à préparer, l'un son reliquaire, l'autre son chapelet ou son crucifix, et tout cela d'un air si calme et si paisible, que quelques militaires, encore prévenus des préjugés de leur pays, où c'est une infamie que de souffrir la violence, jetèrent à ce spectacle leurs poignards et leurs cimeterres, pour prendre avec les femmes quelque intrument de piété, et se laisser égorger comme elles.

L'ardeur de ces nouveaux Chrétiens à mourir pour la Foi est bien propre à faire rougir ceux qui, nés dans le sein du Christianisme, l'ont lâchement abandonné pour ne pas mourir.

MARTYRS DU JAPON.

L'Histoire des premiers siècles du Christianisme ne nous offre rien de plus admirable que la fermeté, la constance et la sainte joie avec lesquelles un nombre presqu'infini de Chrétiens japonois de tout âge, de tout sexe et de tout état, versèrent leur sang pour la Foi, sous le règne de l'impie et cruel Taïcosama. Je

voudrois faire connoître en détail les combats et les glorieuses victoires de tous ces généreux Confesseurs de Jésus-Christ; mais comme je craindrois d'être trop long, je me bornerai à parler de ceux que l'Eglise a mis nombre des Saints, et dont le martyre offre les traits les plus édifians et les plus touchans. On en compte en tout vingt-quatre, parmi lesquels se trouvoient trois Jésuites japonois, et six Franciscains; les autres étoient des domestiques ou des Catéchistes attachés aux Religieux de Saint François, et surpris avec eux, quand on avoit mis des gardes à leurs maisons.

Un de ceux-ci, qui étoit le pourvoyeur du couvent, s'appeloit Mathias. Quand il fut question de rassembler la troupe, un officier de la justice en fit l'appel pour voir si le nombre étoit complet. Comme ils n'étoient pas rigoureusement gardés, Mathias ne se trouva point. L'huissier cependant criant de toute sa force : *Mathias, où est Mathias?* un Chrétien logé près du monastère, accourut, et lui dit : *Voici Mathias : qu'importe la personne que vous cherchez? J'ai le même nom et la même Religion. Cela suffit,* répondit l'huissier, *demeurez avec les autres.* Le généreux Chrétien se joignit à la troupe des confesseurs, se félicitant de ce qu'à la faveur du nom de Mathias, il se procuroit un sort semblable à celui de ce saint Apôtre.

Un enfant de douze ans, nommé Louis, avoit été pris avec deux autres, un peu plus âgés, qui servoient à l'autel chez les Religieux de Saint François. On eut pitié de sa grande jeunesse, et l'on refusa quelque temps de le mettre sur la liste des Fidèles destinés à la mort; mais il en témoigna tant de chagrin, et fit tellement éclater ses plaintes, qu'on fut obligé de l'inscrire avec les autres. Quelques jours après, un Seigneur païen qui se rencontroit au couvent voulut encore le délivrer. *Réservez votre compassion pour vous-même,* lui dit l'enfant, *et ne pensez qu'à vous procurer la grâce du Baptême, sans lequel vous ne pouvez éviter une éternité de malheurs.*

Les vingt-quatre Confesseurs étant rassemblés, on

les conduisit à pied dans une place de Méaco, afin de procéder à l'exécution de leur sentence. Elle portoit qu'on leur couperoit d'abord le nez et les oreilles; mais le Gouverneur ne put se résoudre à les défigurer d'une manière aussi barbare. On se contenta de leur couper à chacun le bout de l'oreille gauche; ensuite on promena dans des charrettes, suivant l'ordre précis de l'Empereur et la coutume du pays, où l'on prétend par là donner plus d'horreur du crime. Pour l'ordinaire, la populace, dans ces occasions, accable d'injures les criminels; ici, au contraire, le peuple garda un morne silence, qui ne fut interrompu que par des soupirs et des gémissemens. Les trois enfans surtout, par leur tranquillité, leur douceur angélique et le sang qui couloit sur leurs joues, excitoient l'indignation des Idolâtres même, qu'on entendoit crier de temps en temps : *O l'injustice! ô l'indignité! ô l'abominable cruauté!* Quelques Fidèles couroient après les gardes, et leur demandoient en grâce de les faire monter eux-mêmes sur les charrettes. Chrétiens et païens, tous sans excepter les gardes, au moins dans les commencemens, s'étudioient à procurer aux Confesseurs tous les soulagemens possibles; mais enfin les gardes prirent de l'humeur contre deux Fidèles qui marquoient une ardeur extraordinaire dans ce ministère de charité, et leur demandèrent s'ils adoroient aussi le Dieu des Chrétiens? *Oui, sans doute,* s'empressèrent-ils de répondre, *et nous abhorrons vos idoles.* Les gardes les joignirent de leur propre autorité aux vingt-quatre Confesseurs. Quand Taïcosama apprit dans la suite cette particularité, *il faut avouer,* s'écria-t-il, *qu'il y a quelque chose de bien extraordinaire dans la constance et la charité des Chrétiens.*

Comme la sentence portoit que les martyrs seroient crucifiés à Naugazaki, on se mit en devoir de les conduire dans cette ville. Leur voyage fut moins une humiliation pour eux qu'un triomphe pour l'Evangile, et une longue mission accompagnée partout de conversions sans nombre. Ils ne cessoient point de prêcher Jésus-Christ dans tous les lieux où ils passoient.

Un Religieux Franciscain et un Jésuite entre autres parloient avec tant d'onction, que les ministres même de la tyrannie disoient qu'il étoit impossible de les entendre sans avoir quelque envie d'embrasser leur loi. Les prêtres des idoles, de leur côté, disoient en murmurant, que l'Empereur prenoit, pour abolir le Christianisme, des moyens qui n'étoient propres qu'à l'étendre, qu'il faudroit peu d'exécutions semblables pour ruiner la religion de l'empire.

Aux approches de Naugazaki, le premier officier qui devoit présider à l'exécution vint reconnoître les prisonniers. En apercevant le petit Louis, il se sentit ému d'une vive compassion, et lui offrit de le délivrer s'il vouloit renoncer à Jésus-Christ. Louis ne répondit que par des signes d'indignation. L'officier crut mieux réussir auprès d'un autre de ces enfans, nommé Antoine, parce qu'il le voyoit environné de ses parens qui, tout Chrétiens qu'ils étoient, se montroient inconsolables de sa perte. Il représenta qu'il se devoit à eux, qu'il leur étoit nécessaire, et lui promit, au nom de l'Empereur, de lui procurer des moyens abondans de leur être utile. Le courageux enfant ne fit que rire de ses promesses. *Non*, dit-il, *l'amour de la fortune ne me touche pas plus que la crainte des supplices, et je regarde comme le plus grand bonheur qui puisse m'arriver, de mourir en croix pour un Dieu qui, le premier, y est mort pour moi.* Il prit ensuite sa mère à part, et lui représenta qu'il étoit peu édifiant dans une mère chrétienne de pleurer la mort d'un fils martyr, comme si elle ne connoissoit pas le prix d'un tel sacrifice. Sur quoi il lui dit des choses sublimes et si touchantes, qu'il fit fondre en larmes tous ceux qui l'entendirent. Le Président vit tous les habitans de Naugazaki si émus, que craignant une sédition, il crut ne pouvoir trop se presser de faire l'exécution. C'est pour la même raison qu'elle se fit hors de la ville.

On choisit, à peu de distance de Naugazaki, une colline qui, dans la suite, fut nommée bien justement la *Montagne Sainte*, la *Montagne des Martyrs*, et on y conduisit les Confesseurs le 5 février 1695.

Ils marchoient si vite, qu'à peine on pouvoit les suivre ; du plus loin qu'ils aperçurent leur croix, chacun d'eux courut embrasser la sienne avec des transports qui mirent le comble à l'étonnement des Infidèles. Déjà ils se regardoient comme au terme de leurs souffrances, et oublioient le moment de douleur qui devoit y mettre fin. Dès qu'on eut élevé les croix sur lesquelles on les avoit attachés, le P. Baptiste, Franciscain, qui étoit au milieu de la troupe, entonna le cantique de Zacharie (*Benedictus*), que les autres continuèrent. Paul de Miki, Jésuite, qui étoit éloquent, fit une exhortation qui attendrit autant les Idolâtres que les Fidèles, et la finit par une prière plus touchante encore, pour ses bourreaux.

Les enfans qui ne cédoient à leurs maîtres ni en fermeté ni en piété, chantèrent le psaume *Laudate, pueri;* et comme ils étoient prêts de le finir, le petit Antoine reçut le coup de la mort sans avoir paru le sentir. En peu de momens, tous les autres, pareillement dégagés des liens de la chair, allèrent se réunir au chœur des Esprits célestes. Quand les Martyrs eurent expiré, il fut impossible aux gardes d'écarter la foule. Après quelques violences dont ils sentirent l'inutilité, ils laissèrent à chacun la liberté de recueillir le sang qui avoit ruisselé des croix, d'enlever la terre qui en étoit imbibée, et de contenter leur dévotion en toute manière. On rapporte un grand nombre de miracles par lesquels il plut au Ciel de manifester qu'il avoit agréé le sacrifice de ces généreuses victimes; et plusieurs de ces prodiges furent si bien attestés, qu'Urbain VIII, trente ans après, leur décerna les honneurs des saints Martyrs.

CHAPITRE XXII.

DES QUATRE DERNIÈRES FINS, EN GÉNÉRAL, ET EN PARTICULIER DE LA MORT.

D. QUELLES *sont les dernières fins de l'homme?*

R. Il y en a quatre : La Mort, le Jugement, le Paradis et l'Enfer.

EXPLICATION.

On appelle dernières fins de l'homme, les derniers états que l'homme doit éprouver, et auxquels il doit s'attendre; savoir : la mort ou la séparation du corps et de l'âme, le jugement de Dieu, le paradis pour les justes, l'enfer pour les méchans; c'est ce que l'Ecriture Sainte appelle *novissima hominis. Dans toutes vos actions,* dit l'Ecclésiastique, *souvenez-vous de vos dernières fins, et vous ne pécherez jamais.*

D. *Qu'est-ce que la mort?*

R. La mort est la séparation de l'âme d'avec le corps.

D. *Devons-nous tous mourir?*

R. Oui, nous sommes tous condamnés à mourir, en punition du péché.

EXPLICATION.

La mort n'est point un anéantissement pour l'homme; c'est la séparation de son âme d'avec son corps, Dieu ne donna pas l'être et la vie à l'homme dans le dessein de le rendre sujet à la mort. Le corps et l'âme furent d'abord faits pour être éternellement ensemble, et leur union devoit être indissoluble. Ainsi la mort ou la corruption, quoique naturelle à tous les corps, n'arrive à celui de l'homme que comme une peine du péché.

Lorsque Dieu défendit à notre premier père de manger d'un certain fruit, il lui dit : *Au jour que tu en mangeras, tu mourras*, c'est-à-dire tu deviendas sujet à la mort. Cela ne signifioit pas qu'il devoit mourir à l'heure même, puisqu'Adam a vécu neuf cent trente ans. Voici la sentence que Dieu prononça contre Adam après sa désobéissance : *Parce que tu as mangé du fruit que je t'avois défendu....tu mangeras ton pain à la sueur de ton front jusqu'à ce que tu retournes dans la terre, de laquelle tu as été tiré : tu es poussière et tu retourneras en poussière?*

D. *Quand sera-ce?*

R. Ce sera au terme que Dieu a marqué pour chacun de nous; nous ne savons ni le jour ni l'heure.

D. *Pourquoi Dieu a-t-il voulu que l'heure de notre mort fût incertaine?*

R. Pour nous engager à nous y préparer sans cesse, et à regarder chaque jour et chaque moment comme pouvant être le dernier de notre vie.

EXPLICATION.

Nous savons que nous mourrons; mais nous ne savons ni quand, ni comment ce sera. L'incertitude dans laquelle Dieu nous laisse à cet égard doit nous engager à nous tenir toujours prêts, afin de ne point être surpris; *car*, selon l'Ecriture, *le Fils de l'Homme viendra à l'heure que nous y penserons le moins.* A. B. C.

La pensée de la certitude de la mort doit nous détacher du péché et nous faire sentir la nécessité de nous convertir tôt ou tard, ou de nous résoudre à périr éternellement. La pensée de l'incertitude du moment de la mort doit nous engager à ne pas différer notre conversion, puisque nous pouvons être surpris dans l'état du péché. « Si nous pensions que la suite du péché peut être une mau-

vaise mort, que la suite infaillible d'une mauvaise mort est une éternité infiniment malheureuse, pourrions-nous aimer le péché; pourrions-nous ne pas le haïr, et ne pas faire tous nos efforts pour l'éviter? rien n'est plus affreux que la mort dans le péché, parce qu'elle aboutit infailliblement à un malheur éternel. Si nous joignons souvent le péché avec notre vie, nous joindrons apparemment le péché avec notre mort. L'arbre tombe du côté qu'il penche. On meurt ordinairement dans l'état où on a le plus vécu : si notre penchant a été du côté du péché, notre chute sera dans le péché, et cette union est la chose du monde la plus terrible, puisque l'enfer en est le terme. Si ce terme nous effraie, d'où vient que nous ne quittons pas le chemin qui y conduit? » D.

D. *Comment doit-on se préparer à bien mourir?*

R. Par une vie véritablement chrétienne.

EXPLICATION.

Il est très-difficile de bien mourir lorsqu'on a mal vécu; car la bonne mort est ordinairement la suite d'une bonne vie. Si vous voulez bien mourir, vivez bien, vivez en chrétien. *Faites dès à présent ce que vous voudriez avoir fait à l'heure de votre mort, et ne faites jamais ce dont vous vous repentiriez alors.* Si nous prenions toujours conseil de la mort, nous agirions toujours sagement, nous choisirions toujours ce qui seroit le plus avantageux pour notre salut; nous rejetterions tout ce qui pourroit nous causer des regrets dans nos derniers momens, et nous embrasserions tout ce qui pourroit nous consoler alors. Ne perdons jamais de vue cette belle maxime de Saint Jérôme : *Travaillez comme si vous deviez toujours vivre, et vivez comme si vous deviez toujours mourir.*

D. *Que deviendra notre corps après notre mort?*

R. Il sera mis dans un tombeau.

EXPLICATION.

« Le corps séparé de l'âme est porté en terre pour être abandonné aux vers et à la pourriture. De quoi servira donc à cette âme d'en avoir fait son idole, d'avoir employé tant de soins à le flatter, d'en avoir préféré les commodités et les délices à ses intérêts éternels, d'avoir mis son bonheur à lui attirer les égards et les affections du monde? Il est enfermé dans la terre, objet affreux et odieux aux vivans, et il sera bientôt réduit en cendre et en poussière. »

D. *Y restera-t-il toujours?*

R. Non, il ressuscitera à la fin du monde.

EXPLICATION.

Quelque changement qu'aient éprouvé nos corps, leurs cendres se réuniront un jour, et seront ranimées par le souffle de Dieu; nos âmes, qui en avoient été séparées par la mort, leur seront unies de nouveau et pour toujours. Dieu, qui a tiré l'univers du néant par un seul acte de sa volonté, n'aura besoin que d'une parole pour opérer la résurrection. Il dira : *Morts, levez-vous, venez au jugement;* et à la voix du Seigneur, en un clin d'œil, les morts sortiront de leurs tombeaux pour comparoître devant le tribunal du souverain Juge.

D. *Notre âme mourra-t-elle aussi?*

R. Non, elle est immortelle.

PREUVES DE L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

L'âme de l'homme est immortelle, c'est-à-dire qu'elle ne cessera jamais d'exister. Ceci est d'une conséquence infinie. On prend son parti dans la Religion selon les différens sentimens dans lesquels on est à cet égard. Un homme convaincu de l'immortalité de son âme se rend sans peine à tout ce

que la foi lui enseigne d'une autre vie. Il trouve, avec la grâce de Dieu, une facilité merveilleuse à pratiquer tout ce que la Religion ordonne. Après avoir vécu dans un grand repos d'esprit et dans une grande docilité de cœur, il meurt plein d'espérance, les yeux fixés sur l'éternité.

Notre âme étant un être spirituel, simple, pur et exempt de toute composition, est essentiellement indissoluble, indivisible, et par conséquent immortelle et indestructible en elle-même.

« Le désir de l'immortalité prouve que notre âme est immortelle. Il n'y a personne sur la terre qui ne souhaite et n'espère survivre à la dissolution de son corps ; l'incrédule lui-même, qui ose affirmer, lorsqu'il jouit du bonheur de la vie, que son âme est mortelle et périssable, s'il est couché sur le lit de douleur, rétracte intérieurement ses discours faux et trompeurs, et cherche à prolonger ses jours, Nous portons tous au dedans de nous-mêmes la crainte du néant et le désir de l'immortalité : ce désir est universel, il est attaché à notre nature, il est né avec nous, et existe en nous malgré nous. Les impies eux-mêmes ne cherchent-ils pas à faire passer leurs noms à la postérité, n'ont-ils eu en vue que le temps de leur vie lorsqu'ils ont donné quelque ouvrage au public? Ce désir de la réputation et de l'immortalité est en eux le langage de la nature. Nous avons tous horreur du néant, et nous brûlons tous du désir de vivre toujours. D'où vient ce désir vif et invincible que nous portons en nous-mêmes, sinon de la nature de notre être? C'est Dieu qui l'a mis dans nos âmes ; il en est l'auteur : peut-il nous tromper?

» Le désir du bonheur prouve aussi notre immortalité. Si tout doit finir avec nous, si l'homme ne doit rien attendre après cette vie, s'il ne peut espérer qu'un bonheur temporel, pourquoi ne le

trouve-t-il nulle part sur la terre? D'où vient que les richesses l'inquiètent, que les honneurs le fatiguent, que les sciences le confondent et irritent sa curiosité? Pourquoi l'homme trouve-t-il son supplice et son malheur dans ses plaisirs mêmes? Pourquoi est-il sans cesse en proie à ses désirs, déchiré par ses craintes, sans cesse attristé par l'amertume qu'il trouve même dans les folles joies du monde? Pourquoi ne trouve-t-il rien ici-bas où son cœur puisse se fixer? Ne seroit-ce pas parce qu'il est ici-bas déplacé? Pourquoi tout ce qui est sur la terre, les trônes mêmes, ne peuvent-ils remplir l'immensité de son cœur, et lui laissent-ils toujours quelque chose à désirer? Pourquoi son cœur est-il plus grand que le monde et tous ses faux biens? Ne seroit-ce pas parce qu'il est fait pour le ciel, que la terre n'est pas sa patrie, qu'il ne peut trouver son bonheur qu'en Dieu, et que tout ce qui n'est pas Dieu n'est rien pour lui? Dieu, en créant des êtres sensibles et intelligens, a voulu leur donner des marques de sa bonté; tout autre motif est indigne de lui : si la vie présente ne nous conduit pas à un état plus heureux, elle n'est plus un bienfait; elle devient un malheur pour la plupart des hommes, qui éprouvent ici-bas tant de besoins, tant de revers et d'infortunes. Il faut nécessairement qu'il y ait deux mondes : l'un, où l'on séjourne peu, et d'où l'on doit sortir pour n'y plus rentrer; l'autre, où l'on doit bientôt entrer pour n'en jamais sortir. Dans le premier, on ne voit pour plusieurs que peines, afflictions, infortunes et disgraces dans tous les genres; il faut nécessairement que Dieu leur accorde quelques consolations et quelques sujets d'allégresse dans l'autre, s'ils ont été justes au milieu de leurs maux : sans quoi la justice et la bonté de Dieu seroient blessées. »

L'attente du bonheur éternel après la mort est

le seul motif qui puisse nous faire supporter patiemment les maux de cette vie, et nous exciter efficacement à la vertu. Exposé ici-bas à des afflictions de toute espèce, l'homme seroit la plus malheureuse de toutes les créatures s'il n'avoit rien à espérer au-delà du tombeau. Quand nous serions heureux sur la terre, la nécessité de mourir suffiroit pour prouver que nous devons attendre une autre vie après celle-ci. Tout bonheur qui finit ne convient pas à notre nature. Il n'y a qu'un bonheur éternel qui puisse combler les désirs insatiables de notre cœur. Toutes les jouissances de ce monde, quand elles seroient assurées et exemptes de peines, ne pourroient nous satisfaire, parce qu'elles vont toutes se briser contre l'écueil de la mort. La pensée que notre bonheur doit finir suffit seule pour répandre l'amertume sur nos jouissances les plus pures.

Le désordre moral qui règne dans ce monde prouve l'existence d'une autre vie. Il est certain que Dieu, qui est infiniment juste, doit punir les méchans et récompenser les bons. Il est évident que cette justice ne se fait point dans ce monde, et que par conséquent elle doit avoir lieu dans l'autre. En effet nous voyons, d'une part, les méchans jouir souvent en paix du fruit de leurs crimes, et mourir sans avoir été punis comme ils le méritoient. On diroit, en considérant les choses de ce monde, que tous les avantages sont pour les méchans, et toutes les peines pour les justes. Les impies sont presque toujours les heureux de la terre; Dieu semble souvent se déclarer en leur faveur : l'homme coupable et criminel est souvent élevé comme les cèdres du Liban; on le voit comblé d'honneurs et de richesses, tous ses désirs sont remplis, tous ses projets s'accomplissent. On punit, il est vrai, parmi les hommes quelques obscurs malfaiteurs; mais qui

punira ces grands criminels qui, par leur pouvoir et leur rang dans la société, sont au-dessus de la justice humaine? qui punira ces malfaiteurs secrets qui échappent à la rigueur des lois?

Nous voyons, d'une autre part, que dans ce monde les justes sont souvent opprimés par les méchans; qu'ils sont souvent les victimes de leur charité et de leur patience, et qu'enfin ils meurent souvent dans la misère de l'obscurité, sans qu'on ait rendu justice à leur mérite et récompensé leurs vertus. Tout ici-bas paroît être, à cet égard, dans une confusion extrême. Il faut donc admettre une autre vie où tout doit rentrer dans l'ordre. Où seroit la justice de Dieu, si tout finissoit avec l'homme, et s'il n'y avoit pas une autre vie où chacun recevra selon ses œuvres? La Divinité peut-elle être la protectrice des adultères, des sacriléges, des meurtres, des homicides, de tous les crimes les plus affreux? Peut-elle être l'ennemie de l'innocence, de la pudeur, de la piété, des vertus les plus parfaites? « Quand je n'aurois, dit un philosophe célèbre (1), d'autres preuves de l'immortalité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste, cela seul m'empêcheroit d'en douter : une si choquante dissonnance dans l'harmonie universelle me feroit chercher à la résoudre; je me dirois : tout ne finit point pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort. »

Le consentement unanime de tous les peuples prouve aussi que nos âmes sont immortelles. « Remontons jusqu'à la naissance des siècles, lisons l'histoire des royaumes et des empires, écoutons ceux qui viennent des îles les plus éloignées, nous trouverons que le dogme de l'immortalité de l'âme,

---

(1) *Rousseau*. Il a emprunté cette pensée de Salomon. (*Ecclésiaste*, 3, 16.)

l'idée d'un Dieu vengeur du crime, et rémunérateur de la vertu dans une autre vie, ont trouvé une docilité universelle parmi tous les peuples, les plus barbares comme les plus civilisés, les plus infidèles comme les plus soumis à la loi de notre Dieu. La connoissance d'un Dieu unique a pu s'effacer sur la terre, des peuples entiers ont pu multiplier leurs divinités, dégrader le culte qu'ils doivent à l'Etre suprême; mais le sentiment de l'immortalité de l'âme, l'idée d'une vie future n'ont pu s'effacer dans leurs cœurs. » Ce consentement général de tous les peuples est la voix de la nature. C'est Dieu qui a mis dans tous les hommes le sentiment de leur immortalité. Nous sommes faits pour le Ciel; la terre n'est pour nous qu'un lieu d'exil. Nous avons une patrie; ne perdons pas l'espérance de la voir un jour : mais travaillons à mériter par nos bonnes œuvres le bonheur éternel.

PRATIQUES.

1. *Unir notre mort à celle de J.-C., et l'accepter comme la juste peine due à nos péchés.*
2. *Vivre de manière que nous soyons toujours prêts à la mort, et faire chaque action comme si nous devions mourir après l'avoir faite.*
3. *Croire fermement à l'immortalité de notre âme.*

A. UTILITÉ DE LA PENSÉE DE LA MORT.

Il n'y a point de moyen plus efficace et plus aisé de réformer sa vie et de persévérer dans le bien, que la pensée de la mort et de l'éternité qui la suit. Si nous voulions, sur la conduite que nous devons tenir, consulter la mort, nous agirions toujours bien et toujours sagement.

Plus la pensée de la mort est utile pour bien régler sa vie, et plus l'homme, naturellement ennemi de la règle, se plaît à vivre dans l'oubli de la mort. Mais, comme en oubliant la mort on ne fait pas que la mort

nous oublie, les plus sages, tant les peuples que les particuliers, tant les Païens que les Chrétiens, ont toujours été soigneux de se rappeler, par diverses industries, une pensée si salutaire.

Anciennement, dans la Chine, la veille du couronnement de l'Empereur, tous les sculpteurs de la ville de Pekin lui présentoient chacun un morceau de marbre, afin qu'il choisît celui duquel il vouloit qu'on fît son tombeau, parce qu'on devoit commencer à y travailler dès le jour même de son couronnement. Le sculpteur qui avoit présenté le marbre que l'Empereur choisissoit, étoit aussi celui qui étoit chargé de faire l'ouvrage, et c'étoit la ville qui payoit d'avance. Cette présentation se faisoit en cérémonie et avec une grande pompe, et étoit pour le peuple, et surtout pour l'Empereur, une importante leçon. Prenez-la pour vous-mêmes, et songez qu'autour de vous toute la nature travaille sans cesse à vous creuser un tombeau.

Dans la cérémonie du couronnement des Rois abyssins, on leur présentoit un vase plein de terre et une tête de mort, pour les avertir de ce qu'ils devoient être un jour, sans que la couronne pût les préserver du sort commun à tous les hommes.

Encore aujourd'hui, à l'installation du Pontife romain, un clerc porte un peu d'étoupe au bout d'une canne de roseau, et approchant l'étoupe de la lumière d'un cierge, il la fait brûler sous les yeux du Pontife, en lui disant : *Saint Père, ainsi passe la gloire du monde.*

Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre-le-Grand, avoit donné ordre à un de ses pages de lui dire trois fois tous les matins : *Sire, souvenez-vous que vous êtes homme.* Ce seul mot dit tout.

L'empereur Maximilien I[er] avoit fait faire sa bière quatre ans avant de mourir. Il l'avoit toujours dans sa chambre; et quand il voyageoit, il la faisoit toujours porter avec lui. Il trouvoit en elle un bon conseil; et ayant suivi ses avis pendant sa vie, il vit sans peine le moment arrivé auquel bientôt il devoit y être renfermé.

Les Chartreux se saluent en se disant : *Souvenez-*

vous de la mort; parce qu'il n'y a rien de plus efficace que ce souvenir pour nous faire persévérer dans les voies pénibles de la vertu, en nous mettant sous les yeux que notre pénitence finira bientôt, qu'elle sera suivie d'une félicité éternelle, et qu'elle nous délivre du plus grand des malheurs, qui est la damnation.

Saint Bernard avoit coutume de se dire souvent pendant le jour : *Si tu devois mourir aujourd'hui, ferois-tu cela ?* Et quand il commençoit quelque bonne action ou quelque œuvre d'obligation, il se demandoit : *Si tu devois mourir après cette action, comment la ferois-tu ?* Et ainsi, par le souvenir de la mort, il se maintenoit dans une continuelle ferveur.

B. LE VOYAGEUR IMPRUDENT. *(Parabole.)*

Un voyageur traversant une forêt, fut aperçu par une lionne furieuse, qui se mit aussitôt à le poursuivre pour le dévorer. Elle poussoit des rugissemens affreux, dont les bois et les montagnes retentissoient au loin. La peur dont il étoit saisi lui fit trouver des forces pour fuir avec une extrême vitesse, et pour mettre entre lui et l'animal une distance assez considérable. Mais en fuyant avec cette légèreté que lui donnoit la crainte du danger présent, il tomba dans un autre, et ne prit pas garde à un gouffre qui se trouvoit dans son chemin, et dans lequel il se précipita. Quand il sentit que la terre lui manquoit sous les pieds, effrayé de ce nouveau danger, il étendit les bras pour saisir le premier objet qui se présenteroit. Il fut assez heureux, dans sa chute, pour rencontrer une branche d'arbre, à laquelle il se tint suspendu, et qui l'empêcha de tomber dans le fond de l'abîme où il ne pouvoit manquer de s'écraser en tombant. Dans cette situation, quoique pénible, il se félicita d'avoir retardé sa perte au moins de quelques momens. Mais il ne connoissoit pas encore tous les dangers qui le menaçoient. Ayant fixé ses regards au fond de l'abîme, il vit un dragon énorme, les yeux étincelans et la gueule béante, prêt

à dévorer la proie qui s'offroit à lui. Hélas! Seigneur, s'écria-t-il en soupirant, à quels dangers suis-je exposé! Ne me reste-t-il donc aucun moyen de me tirer d'ici, et d'échapper à ce monstre féroce? Ayant dit ces mots, il vit que de quelques-unes des feuilles de l'arbre il découloit un peu de miel, il en ramassa quelques gouttes. Les ayant portées à sa bouche, il les trouva d'une douceur admirable, et se sentit tout fortifié. C'étoit un rafraîchissement dont il eût dû profiter pour recouvrer ses forces, et par ce moyen tâcher de sortir de cet abîme. Qui le croiroit? au lieu de songer à se sauver, il se mit un peu plus à son aise, et ne s'occupa que du soin d'amasser du miel, et d'en goûter la fatale douceur. Lorsqu'il fut rassasié, il s'endormit, tomba tout à coup au fond du gouffre; et le dragon de l'abîme dévora aussitôt l'imprudent voyageur.

O hommes insensés! reconnoissez-vous du moins dans cette peinture; et tandis qu'il en est temps encore, réparez votre erreur et prévenez-en les suites funestes. Serez-vous toujours la dupe d'un moment de plaisir qui vous fait oublier votre intérêt éternel?

Redoutez le miel que le monde vous présente. Craignez que sa douceur n'enivre votre cœur, et ne vous fasse oublier les dangers qui vous menacent; n'usez des biens d'ici-bas qu'autant qu'il est nécessaire pour soutenir vos forces, pour vous mettre en état de faire pénitence, de donner l'aumône, de pratiquer les bonnes œuvres, d'éviter l'enfer, et de mériter la vie éternelle.

C. AUTRE PARABOLE SUR LE MÊME SUJET *(l'Incendie)*.

Le feu venoit de prendre à une maison. Déjà les flammes commençoient à environner un appartement où plusieurs personnes étoient réunies. On leur crie du dehors pour les avertir et les engager à prendre la fuite. Il ne restoit plus qu'une seule issue que les flammes n'occupoient pas encore; on la leur indique. Les plus sages profitent des avertissemens qu'on leur donne, et échappent à l'incendie. Deux hommes refusent de suivre leur exemple, et demeurent dans

l'appartement, malgré tout ce qu'on peut leur dire. On les presse, ils s'obstinent. Bien plus, au lieu de pourvoir à leur salut, en sortant promptement par la porte que le feu n'atteignoit pas encore, ils s'amusent à jouer et à boire, disant qu'ils ont le temps, et qu'il sera assez tôt lorsque la partie qu'ils ont commencée sera finie. Cependant le feu fait des progrès rapides. Bientôt les flammes ferment toute l'issue, et ces deux hommes périssent victimes de leur folie.

La situation de ces personnes est une image de celle où nous sommes relativement au salut. Les flammes éternelles nous environnent. Il ne reste pour les éviter qu'une seule issue. La Religion nous la montre, elle nous engage à la prendre sans retard, pour échapper au danger qui nous menace. Plusieurs écoutent sa voix, et pourvoient à leur sûreté ; mais il en est beaucoup qui, imitant les deux hommes de la parabole, refusent de suivre les avertissemens qu'on leur donne. La Religion a beau les avertir, les presser par tout ce qu'il y a de plus capable de faire impression sur quiconque réfléchit; ils repoussent tout ce qu'on peut leur dire, et répondent qu'ils ont le temps. Au lieu de fuir et de prendre leurs précautions, ils s'occupent de vaines futilités et d'amusemens frivoles. Cependant la mort arrive, elle les surprend dans ces malheureuses dispositions, et ils tombent dans un feu bien différent de celui qui, dans cette vie, donne la mort et consume le corps. Les flammes de l'enfer ne s'éteindront jamais, et les malheureux réprouvés vivront toujours pour en sentir les rigueurs pendant toute l'éternité.

D. LA MORT DES PÉCHEURS ET DES IMPIES. (*Mort d'Antiochus.*)

La pénitence qui ne se fait qu'à la mort, est fausse ou du moins suspecte. C'est la doctrine de l'apôtre Saint Paul : *Ne vous y trompez pas, mes frères, on ne se moque point de Dieu : ce que l'homme aura semé pendant sa vie, il le moissonnera à la mort; et celui qui aura vécu dans le désordre y mourra.*

L'Ecriture nous fournit un exemple de cette vérité, qui doit faire trembler tous ceux qui se flattent d'une vaine espérance qu'ils auront assez de temps pour se convertir à la mort, et qui fait voir que la mort des pécheurs, si belle en apparence aux yeux des hommes, n'est souvent qu'une abomination devant Dieu.

Antiochus, ce prince si fameux dans l'Histoire Sainte, par ses impiétés, se sentant frappé d'une maladie mortelle, s'adresse aussitôt à Dieu pour obtenir le pardon de ses crimes. A juger des choses par l'extérieur, jamais on ne vit une plus belle conversion. Il reconnoît d'abord la main de Dieu qui le frappe ; il accepte le châtiment dû à ses crimes : « Il est juste, » Seigneur, s'écrie ce Prince mourant, il est juste que » les hommes, quelque grands, quelque puissans qu'ils » puissent être, reconnoissent votre toute-puissance » et la dépendance qu'ils ont de vous. C'est une pré- » somption et une témérité criminelle de vouloir s'é- » lever au-dessus de la condition des hommes et de se » soustraire aux ordres de votre providence : c'est en » quoi je reconnois avoir manqué par mes entreprises » audacieuses. » Après un aveu aussi authentique de ses impiétés, il n'en demeure pas là : il promet de mettre en liberté le peuple de Dieu, et de lui accorder toutes sortes de priviléges, quoiqu'il soit venu dans la résolution de l'exterminer et de passer tout au fil de l'épée, sans distinction de sexe, de condition ni d'âge ; et parce qu'il avoit pillé le temple de Jérusalem, il promet de rendre tous les vases sacrés qu'il en avoit emportés, et même d'en donner plus qu'il n'en avoit pris. Il s'engage de fournir à ses dépens tout ce qui sera nécessaire pour les sacrifices, d'embrasser la religion des Juifs, et de parcourir lui-même toute la terre pour publier partout la puissance du vrai Dieu. Quels plus beaux sentimens en apparence que ceux de ce Roi impie ? Qui ne prendroit cette mort pour celle d'un prédestiné ? Et cependant qu'en dit l'Ecriture ? *Ce scélérat demandoit miséricorde à Dieu, de qui il ne devoit jamais l'obtenir. Orabat hic sce-*

8**

testus Dominum, à quo non esset misericordiam consecuturus. (2. Liv. des Machabées, ch. 9.)

MORT DES PERSÉCUTEURS DE L'ÉGLISE.

Lactance, Père de l'Eglise au quatrième siècle, a fait un livre pour démontrer la divinité de la Religion par la mort tragique des impies. Après avoir parlé de la mort horrible d'Hérode, dont les entrailles furent dévorées par les vers, et de la mort non moins effrayante de Néron, de Domitien, de Dèce, d'Aurélien, il parla de celle de Valérien, qui fut pris par les Perses et écorché vif, puis renfermé dans une cage de fer pour être exposé à mille outrages. Dioclétien, continue-t-il, se laisse mourir de faim. Maximien-Hercule conspire contre Constantin son gendre, et choisit le genre de mort le plus ignominieux; il s'étrangle. Maximien-Deia s'empoisonne : ses entrailles furent embrasées par le venin, et sortirent de son corps. Dans l'excès de ses douleurs, pendant quatre jours, il prenoit de la terre pour la manger, et se frappoit la tête contre la muraille. Ses yeux crevèrent et sortirent de leur orbite. Il croyoit voir Jésus-Christ sur son tribunal, qui lui faisoit souffrir les tortures qu'il avoit fait endurer lui-même aux martyrs; il s'écrioit : Ce n'est pas moi qui l'ai fait, ce sont les autres. Ensuite il s'avouoit comme vaincu par les tourmens, et de temps en temps il prioit Jésus-Christ d'avoir pitié de lui. Il rendit l'esprit avec les gémissemens d'un homme qui se sent brûler.

Galère meurt en desespéré ; son corps n'étoit qu'une plaie; et dans ses douleurs affreuses, il invoqua les édits des persécutions.

On connoît la mort de Maxence, de Licinius et de Valens. La suite des siècles nous offre les mêmes spectacles d'horreur dans la mort de tous les impies. Je ne puis omettre celle de Julien l'apostat et de son oncle le comte Julien. Des saints martyrs Basile et Théodoret leur avoient prédit la mort la plus épouvantable. Julien marche contre les Perses, résolu d'exterminer à son retour le nom de Chrétien ; dans le combat il est

atteint d'une flèche qui lui perce le foie. Il croit voir Jésus-Christ dans une nuée céleste. Alors, remplissant sa main du sang qui couloit de sa blessure, et le jetant contre le Ciel, il s'écrie : *Quoi! Galiléen, tu me poursuis jusqu'au milieu de mon armée! Tout blessé que je suis de ta main, j'aurai encore assez de force pour te renoncer en mourant; rassasie-toi de mon sang, et glorifie-toi d'avoir vaincu Julien.* Il mourut peu après. C'est ce que rapportent des témoins oculaires dans les actes du martyre de Saint Théodoret, comme il suit : « Nous, » serviteurs de Dieu, quoique pécheurs, avons écrit » avec une exacte fidélité tout ce qui s'est passé à la » mort du B. Théodoret, dont nous avons été témoins » oculaires, étant logés à Antioche dans le palais de » l'Empereur, et l'ayant suivi en Perse. Le comte » Julien venoit de participer à la victime d'un sacri- » fice impie. Le soir il fut attaqué d'une douleur vio- » lente dans l'estomac et dans les intestins. Le mor- » ceau funeste qu'il avoit avalé dans le temple lui » avoit mis le foie en pièces, et il en jetoit de temps » en temps des morceaux par la bouche. Elle devint » comme une source infecte de vers qui en sortoient » sans cesse. Enfin, le mal augmentant, il envoya sup- » plier l'Empereur son neveu, de faire ouvrir les » Eglises. C'est à cause de vous que je souffre, lui » faisoit-il dire, et parce que j'ai eu pour vous trop » de complaisance, que je meurs. Il ordonna à sa » femme de le recommander aux prières des Chré- » tiens. Il expira mangé de vers, après avoir éprouvé » des douleurs incroyables, et en réclamant, comme » Antiochus, les miséricordes du Dieu qui appesan- » tissoit son bras sur lui. »

(*Actes de Saint Théodoret et de Saint Bonose*, etc.)

MORT DE VOLTAIRE.

On frémit encore d'horreur en se rappelant la manière dont le chef de la philosophie moderne termina sa vie. Frappé de terreur à la vue d'une mort prochaine, Voltaire voulut d'abord rétracter ses impiétés,

et Dieu le permit ainsi afin que cette bouche, qui avoit proféré tant de blasphèmes, rendît gloire à Jésus-Christ et à sa Religion; mais le désespoir s'emparant de son âme, il s'y livra entièrement. Ses adeptes furent témoins du triomphe de Jésus-Christ sur son ennemi mourant. Retirez-vous, leur disoit-il dans l'accès de sa fureur; c'est vous qui êtes cause de l'état où je suis..... Quelle malheureuse gloire m'avez-vous donc valu?..... Tantôt ils l'entendoient appeler, invoquer, blasphémer alternativement ce Dieu, l'ancien objet de ses conjurations et de sa haine. Jésus-Christ! s'écrioit-il, Jésus-Christ!! Je suis donc abandonné de Dieu et des hommes!! Tantôt dans sa rage et son désespoir, il prenoit ses excrémens..... La nature se soulève à ce seul souvenir. Le ciel vengeoit les blasphèmes qu'il avoit vomis contre un Prophète. Les fureurs d'Oreste ne donnoient qu'une foible idée de celles de cet impie, comme l'attesta son médecin, M. Tronchin, qui désiroit que les jeunes gens en eussent été les spectateurs. Un grand Seigneur, témoin lui-même de ce spectacle, s'enfuyoit en disant : *En vérité, cela est trop fort, on ne peut y tenir.*

On peut ajouter à cet exemple celui des autres chefs des impies modernes, qui tous ont rendu hommage à la Religion, ou par leur conversion, ou par leur désespoir.

Voyez la mort de Montesquieu et de Toussaint, à la fin des chapitres LI et LXXXVI.

AUTRES EXEMPLES.

Un grand pécheur, qui avoit passé sa vie dans l'habitude des plus grands désordres, étant tombé dangereusement malade, un saint Prêtre qui lui étoit attaché vint le visiter pour l'engager à penser au salut de son âme. Le malade ne répondit rien. Le Prêtre lui représentant le danger où il est, l'exhorte à se confesser. Oui, oui, je me confesserai, dit-il; et il diffère toujours. Le Prêtre, animé d'un saint zèle, l'exhorte plus vivement encore. Eh bien! venez demain, dit le malade, et je me confesserai. Le lendemain le Prêtre

vint. Etant seul avec le malade, il fait le signe de la croix et veut commencer cette confession. Le malade reste quelque temps sans rien dire; ensuite, d'un ton de voix terrible, il prononce ces paroles effrayantes de l'Ecriture : *Peccator videbit et irascetur* (P. 111). Le pécheur ouvrira les yeux et sera irrité. A l'instant il enfonce la tête dans son lit et se couvre le visage sans plus dire mot. Le confesseur le découvrant : il ne s'agit plus de différer, lui dit-il, mais de vous confesser sans délai. Oui, oui, mon Père, je me confesserai, répond le malade. Alors il continue ce texte effrayant : *Dentibus suis fremet et tabescet.* Le pécheur grincera les dents et frémira de rage. A l'instant, comme la première fois, il se cache et s'enfonce dans son lit. Le confesseur le découvre de nouveau, et le prie avec larmes de penser à sa confession. Oui, oui, mon Père, confessons-nous, confessons-nous, dit le malade, et, pour la troisième fois, il se couvre le visage, et avec des yeux égarés, il s'enfonce encore plus avant en disant ces dernières paroles : *Desiderium peccatorum peribit.* Les désirs du pécheur périront avec lui. Le confesseur alarmé le découvre, et le trouve mort.

(*Tiré du Comte de Valmont.*)

J'ai vu, dit M. l'abbé de Choisy, oui, j'ai vu mourir un homme dans ces horribles pensées : *Je l'avoue*, disoit-il, *je ne sais ce qui arrivera : je n'ai jamais douté et je doute présentement; je suis dans les horreurs que je n'eusse jamais prévues.* Mais, lui disoit-on, demandez pardon à Dieu, peut-être est-il encore temps pour vous. *Non*, répliqua-t-il, *non, il ne pardonnera point : il y a trente ans que je le méprise.*

(Pensées Chrétiennes, par M. l'abbé de Choisy.)

On a vu un événement bien plus étrange encore, et dont les témoins sont subsistans. Un homme qui, toute sa vie, avoit fait profession de ne rien croire, et qui, à l'article de la mort, venoit de refuser tous les secours de la Religion, environné de sa famille en pleurs, demande à haute voix : *Quelle heure est-il?*

Il est dix heures, lui dit-on. Une heure après, même demande; il la réitère l'heure suivante, et on lui répond qu'il est minuit. *Voici donc*, s'écrie-t-il d'une voix qui glace de frayeur tous les assistans, *voici l'heure et le moment où va commencer ma malheureuse éternité*..... En achevant ces mots il se retourne et expire. (*Egaremens de la raison* ou *le Comte Valmont, par M. Gérard.*)

CHAPITRE XXIII.

DU JUGEMENT.

D. *Que deviendra notre âme après notre mort?*

R. Elle paroîtra devant Dieu pour être jugée.

D. *Sur quoi notre âme sera-t-elle jugée?*

R. Sur le bien et le mal que nous aurons fait.

D. *Ce jugement sera-t-il sévère?*

R. Oui, Jésus-Christ nous apprend qu'on y rendra compte, même d'une parole inutile.

EXPLICATION.

Ce qui rend la mort terrible, c'est le jugement qui la suit. L'âme en sortant du corps se trouve à l'instant dans un monde nouveau. Ses œuvres seules, bonnes ou mauvaises, l'accompagnent. Elle paroît devant le tribunal du souverain Juge pour rendre compte de ses actions, de l'emploi du temps pendant lequel elle a été unie au corps, et de l'usage qu'elle a fait de tous les moyens de salut qui lui avoient été offerts. C'est là que chacun sera jugé selon ses œuvres, et qu'il rendra un compte rigoureux des talens qui lui auront été confiés. C'est là que toutes les injustices et tous les torts seront réparés; qu'on fera voir aux méchans, aux heureux du siècle qu'ils ont déjà reçu leur récom-

pense, et qu'ils n'ont désormais à attendre que des supplices sans fin. C'est là que les hommes vertueux qui auront été persécutés seront entièrement justifiés. C'est là que seront punis tous les crimes secrets que la justice humaine n'a pu atteindre. C'est là que l'innocence opprimée sera reconnue, et que les coupables seront découverts. Dieu, aux yeux duquel tous les momens de notre vie sont présens, et qui connoît mieux que nous-mêmes tout ce qui s'est passé en nous, examinera rigoureusement nos pensées et nos désirs. Il appellera en témoignage contre nous notre propre conscience. Il examinera nos mauvaises actions et les diverses circonstances qui les ont accompagnées, afin de nous punir plus ou moins, selon que nous les aurons faites avec plus ou moins de malice. Nous rendrons compte non-seulement du mal que nous aurons fait, mais encore du bien que nous aurons omis ou que nous aurons fait négligemment. On nous imputera non-seulement nos fautes les plus grièves et les plus évidentes, mais encore celles que nous avons commises par ignorance, mais que nous pouvions connoître, prévoir et éviter; non-seulement celles que nous avons commises nous-mêmes, mais encore celles que nous avons fait commettre aux autres. Dieu nous examinera sur les devoirs que nous avions à remplir envers lui comme notre Créateur et notre Rédempteur, sur les devoirs que la raison et la Religion nous prescrivoient à l'égard de notre prochain. Les supérieurs répondront à Dieu de leurs inférieurs. C'est là que les rois et les juges de la terre seront eux-mêmes jugés. Ils rendront compte de tout le mal qu'ils ont laissé faire, et qu'ils devoient et pouvoient empêcher; du bien qu'ils n'ont pas fait et qu'ils pouvoient faire; de la criminelle tolérance qu'ils accordent aux écrivains irréligieux qui in-

sultent ouvertement à la Religion et qui outragent les bonnes mœurs, qui répandent dans la société des doctrines aussi désolantes que funestes. On demandera compte aux riches de l'emploi de leurs richesses, aux Savans de l'usage qu'ils ont fait de leurs connoissances; les pères répondront de ceux de leurs enfans qui se seront perdus par leur faute, les maîtres de leurs élèves, etc. En un mot, chacun rendra compte de l'emploi qu'il aura fait de sa vie, et sera jugé selon l'état dans lequel sa conscience se trouvoit lorsqu'il a rendu le dernier soupir. Malheur à celui que la mort aura surpris en état de péché mortel!

Si nous réfléchissions sérieusement sur ces vérités, avec quelle vigilance ne veillerions-nous pas sur nous-mêmes! quel soin n'aurions-nous pas de ménager nos momens et de les mettre tous à profit! avec quelle circonspection n'agirions-nous pas! avec quelle ferveur ne remplirions-nous pas tous nos devoirs! Nous nous empresserions de réparer le passé par la pénitence, de régler sagement le présent, et de nous préparer à ce redoutable jugement où les justes mêmes seront à peine trouvés justes. A. B.

Qu'ils sont insensés ceux qui, vivant au gré de leurs passions, marchent pour ainsi dire à l'aventure, sans penser au compte rigoureux qu'ils doivent rendre un jour de l'emploi de leur vie! Qu'il sera terrible le réveil de ces incrédules, de ces impies, de ces riches voluptueux qui, surpris dans leurs doutes, dans leur impiété et au milieu de leurs plaisirs, comparoîtront, au moment où ils s'y attendoient le moins, devant le tribunal du souverain Juge! C.

D. *Que deviendra notre âme après qu'elle aura été jugée?*

R. Elle ira, ou en Paradis, ou en Enfer, ou dans le Purgatoire, selon qu'elle l'aura mérité.

EXPLICATION.

Ce qui rend le jugement redoutable, c'est que la sentence qui sera prononcée sera irrévocable et sans appel. Tels nous aurons été jugés, tels nous serons éternellement. Si le souverain Juge a prononcé à notre égard une sentence de salut, nous serons éternellement heureux; si au contraire il nous a condamnés par un arrêt de réprobation, nous serons éternellement malheureux. Il n'y aura pendant toute l'éternité que le Paradis et l'Enfer, car le Purgatoire doit finir. Ceux qui y souffrent sont pour le Ciel.

Ceux qui seront morts en état de grâce, et qui auront entièrement expié leurs péchés, iront au Ciel après leur jugement. C'est le plus petit nombre des justes.

Ceux qui, étant morts en état de grâce, auront encore des fautes à expier, iront au Purgatoire avant que d'entrer au Ciel. C'est le plus grand nombre de ceux qui seront sauvés.

Tous ceux qui seront morts en état de péché mortel iront en Enfer aussitôt qu'ils seront jugés. C'est le plus grand nombre des hommes.

D. *Outre ce jugement particulier, n'y aura-t-il pas, à la fin du monde, un jugement général?*

R. Oui, Jésus-Christ viendra à la fin du monde pour juger tous les hommes.

D. *Comment Jésus-Christ viendra-t-il pour juger tous les hommes?*

R. Il viendra plein de gloire et de majesté, accompagné des Anges et des Saints.

D. *Ce jugement se fera-t-il publiquement?*

R. Oui, il se fera à la face de toute la terre.

D. *Pourquoi ce jugement général, puisque, d'abord après la mort de chacun, son âme est jugée?*

R. C'est pour manifester, d'une manière plus sensible, la confusion des pécheurs, la gloire des Saints, et l'autorité de Jésus-Christ.

EXPLICATION.

Quoique la sentence portée par Jésus-Christ après la mort de chaque homme en particulier soit immuable, il est certain néanmoins que cet Homme-Dieu jugera une seconde fois, à la fin des siècles, tous les hommes en présence de toutes les nations assemblées. Ce jugement sera universel et public pour plusieurs raisons :

1° Les âmes des hommes qui ont été jugées lorsqu'elles étoient séparées de leurs corps, doivent l'être de nouveau lorsqu'elles leur seront réunies ;

2° Les hommes qui, dans le premier jugement, n'ont été jugés qu'individuellement et en particulier, doivent l'être de nouveau, en générrl et publiquement, afin que la justice de Dieu soit manifestée d'une manière éclatante en présence de tous les peuples réunis ;

3° La gloire de Jésus-Christ ne doit pas seulement éclater dans le Ciel, il faut encore qu'elle éclate sur la terre, où il a été un objet d'ignominie aux yeux des hommes ;

4° Jésus-Christ viendra pour justifier publiquement sa conduite à l'égard des hommes, et les convaincre de leur ingratitude et de sa justice ;

5° Il viendra pour glorifier les justes qui avoient été méprisés, opprimés et persécutés dans ce monde, et pour confondre les méchans qui, souvent comblés de richesses et d'honneurs, insultoient aux vertus des hommes de bien qu'ils voyoient dans l'opprobre et l'humiliation. C'est alors que la Providence sera justifiée, et que tout rentrera dans l'ordre. D.

PRATIQUES.

1. *Ne se pardonner aucune faute, quelque légère qu'elle soit, puisqu'on doit rendre compte même d'une parole inutile.*
2. *Examiner soigneusement sa conscience, demander pardon à Dieu de ses péchés, et faire pénitence.*
3. *Ne pas craindre de déclarer ses fautes à un confesseur, puisqu'elles seront un jour manifestées à toute la terre.*

D. DESCRIPTION DU JUGEMENT DERNIER.

Lorsque les temps seront sur le point de finir, au moment que les hommes y penseront le moins, l'ordre admirable de cet univers commencera à se déranger, et des signes extraordinaires annonceront que le jugement général est prochain. Le soleil et la lune deviendront obscurs; les étoiles paroîtront tomber du ciel. La mer fera entendre d'horribles mugissemens, et, franchissant ses limites, elle engloutira plusieurs villes; la terre, agitée de tremblemens, s'entr'ouvrira en mille endroits différens. En un mot, toute la nature sera ébranlée : les hommes en voyant toutes ces choses seront glacés d'effroi; ils frémiront dans la crainte des maux qui les menacent et dans l'attente de ce qui doit arriver. Enfin la colère du Tout-Puissant se manifestera par un fleuve de feu qui enveloppera tout le globe terrestre, comme le déluge le couvrit autrefois. En un instant ce feu consumera les hommes qui vivront alors, les animaux, les palais, les richesses, et toute la surface de la terre. Ces biens périssables, dans lesquels les hommes mettoient toutes leurs affections, ne formeront plus avec eux qu'un vil amas de cendre. C'est ainsi que passera la gloire du monde.

Aussitôt que le feu aura consumé tout ce qui

étoit sur la terre, et au milieu d'un morne silence, s'élèvera la voix épouvantable d'un Ange, que l'Apôtre appelle la *trompette* du Seigneur : *Levez-vous, morts, venez au jugement.* A cette voix obéiront tous les morts, le peuple comme le monarque, les bons comme les méchans. Toutes les âmes des morts, celles qui sont dans le Ciel comme celles qui sont dans l'Enfer, reprendront leurs propres corps pour toujours. Les bons ressusciteront pour être jugés et récompensés avec leurs corps, et les méchans pour être jugés et punis avec les leurs. Les corps des justes seront tout éclatans de lumière, tandis que ceux des méchans porteront sur eux la marque de leur réprobation. Quel spectacle! toutes les nations seront assemblées; les hommes de tous les temps seront réunis pour paroître devant leur Créateur.

Après la résurrection générale, à la vue de tous les hommes réunis, s'entr'ouvrira le Ciel, d'où il sortira une lumière plus éclatante que le soleil. Un Ange apparoîtra avec la croix sur laquelle est mort Jésus-Christ pour la rédemption du genre humain. La vue de ce signe sacré remplira les justes de joie, et jettera l'épouvante et la consternation dans le cœur des méchans. Enfin Jésus-Christ descendra visiblement du Ciel, sur une nuée lumineuse, plein de gloire et de majesté, accompagné des Anges et des principaux Saints.

Par l'ordre de Jésus-Christ, des Anges descendus sur la terre sépareront les élus des réprouvés, comme un berger sépare les brebis des boucs. Les premiers seront mis à la droite, et les seconds à la gauche de Jésus-Christ. Ensuite le secret des consciences sera découvert. Tout ce qui regarde chacun en particulier sera manifesté à la face de toute la terre. Les actions, les pensées, les mouvemens, les désirs et les sentimens, rien ne demeurera

caché : révélation de triomphe pour les justes et d'ignominie pour les pécheurs. Les élus seront justifiés, et les méchans, convaincus de leur propre malice, seront forcés d'avouer leur tort et leur ingratitude.

Enfin Jésus-Christ, se tournant du côté des justes, leur adressera ces tendres paroles : *Venez, vous qui êtes les bénis de mon Père; possédez le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde.* Puis, jetant un regard foudroyant sur les pécheurs, il leur dira : *Retirez-vous de moi, maudits; allez au feu éternel qui avoit été préparé pour le démon et pour ses anges.* A ces mots, les réprouvés seront frappés d'une terreur et d'une consternation capables de leur donner la mort s'ils étoient encore mortels.

Aussitôt les élus seront ravis dans les airs, et monteront en triomphe au Ciel pour y jouir avec Jésus-Christ et les Anges d'un bonheur éternel. Les méchans, au contraire, seront sur-le champ précipités dans des feux qui ne s'éteindront jamais. Alors il n'y aura plus de temps : tout sera passé, tout sera consommé, tout sera fixé pour l'éternité.

A. EFFETS QUE PRODUIT LA PENSÉE DU JUGEMENT, OU LE MONASTÈRE DES PÉNITENS.

Rien ne fait mieux comprendre ce que peut la pensée du jugement, que ce qui est rapporté par Saint Jean-Climaque, de ces saints Pénitens qui vivoient de son temps. Voici comme il s'en explique :

Etant entré dans le monastère des Pénitens, j'en vis quelques-uns qui passoient les nuits entières debout, exposés aux injures de l'air, sans prendre aucun repos; que si quelquefois la nature étant accablée, ils se sentoient pressés du sommeil, ils se tourmentoient en différentes manières pour s'empêcher de dormir. D'autres, revêtus d'un rude cilice, n'avoient point d'autre

lit que le pavé, et se frappoient continuellement la poitrine avec des pierres, et avec tant de violence, qu'ils en jetoient le sang par la bouche en abondance; plusieurs se chargeoient de chaînes de fer, dont le poids les accabloit et les rendoit immobiles. Ceux-ci se déchiroient impitoyablement, demandant à Dieu de leur faire souffrir tout ce qu'il lui plairoit en cette vie, pourvu qu'il leur fît miséricorde en l'autre. Ceux-là, fondant en larmes, poussoient des gémissemens capables de toucher les cœurs les plus insensibles. On en voyoit qui, demeurant des jours entiers aux ardeurs du soleil, étoient brûlés d'une soif violente qui les faisoit haleter et tirer la langue comme des chiens harassés de courses. D'autres, à peine avoient-ils pris un peu de pain, qu'ils se l'arrachoient de la bouche, se jugeant indignes de soulagement. Quelques-uns, tout couverts d'ulcères, se laissoient pourrir dans l'ordure et manger tout vifs aux vers qui s'engendroient dans leurs plaies. Les uns et les autres n'avoient presque point d'autre nourriture que leurs larmes; et après qu'ils avoient vécu de cette manière durant trente et quarante ans, on ne pouvoit les rassurer contre la frayeur de la justice divine. Ils trembloient aux approches d'une mort qu'ils avoient hâtée par leurs austérités excessives, et qui étoit plutôt en eux l'effet de la pénitence que de la peine du péché. Lorsque quelqu'un d'entre eux étoit à l'extrémité, une troupe de squelettes vivans, pâles et décharnés, les yeux enfoncés et les joues cavées par l'abondance des larmes qu'ils avoient versées, s'assembloient autour du moribond et l'interrogeoient sur l'état dans lequel il étoit. Eh bien! mon frère, lui disoient-ils d'une voix lugubre et entrecoupée de sanglots, comment êtes-vous affecté? Quels sont maintenant vos sentimens? Avez-vous quelque espérance d'obtenir ce que vous demandez depuis si long-temps avec tant de gémissemens et de larmes, ou bien êtes-vous encore dans l'incertitude de votre salut? Dieu ne vous a-t-il point fait connoître, par quelque sentiment intérieur, qu'il acceptoit votre pénitence, et qu'il vous pardonnoit vos péchés? Que dites-vous, mon frère? Nous

vous conjurons de nous faire connoître vos sentimens, afin que nous puissions savoir ce que nous devons attendre nous-mêmes. Vous voilà enfin au terme de votre carrière, et il n'y a plus de temps pour vous : croyez-vous que la justice divine se laisse fléchir par votre pénitence ?.....

Saint Jérome, tout exténué qu'il étoit des jeûnes et des austérités de la pénitence, ne pensoit jamais au jour du jugement qu'il ne tremblât ; et quelque chose qu'il fît, quelque part qu'il allât, il s'imaginoit toujours entendre cette trompette fatale qui doit citer tous les hommes au jugement.

Ce fut la persuasion que Saint Augustin avoit de la vérité du jugement, qui acheva de le convertir. « Seigneur, dit-il en parlant à Dieu, rien ne contribua davantage à me retirer du gouffre profond où la volupté m'avoit plongé, que la crainte de vos jugemens éternels. Car, quoiqu'une curiosité dangereuse m'eût fait égarer et passer par différentes sectes de philosophes et d'hérétiques, je n'avois jamais pu m'ôter de l'esprit la créance d'un jugement. La chose me paroissoit trop claire et trop universellement établie pour en douter. En quel état, me disois-je à moi-même, faudra-t-il, au sortir de cette vie, que je paroisse devant Dieu ? Que lui dirai-je ? Pourrai-je alléguer pour excuse mon ignorance dans une matière qui me paroît si évidente ? Mais avouerai-je ma créance, après avoir vécu dans un libertinage aussi déclaré que si j'avois cru tous les péchés impunis ! serai-je excusable, croyant ce que je crois, de vivre comme je vis ? »

(Tiré de ses Confessions.)

B. SAINT HILARION, MOURANT, TREMBLE DANS LA CRAINTE DES JUGEMENS DE DIEU.

Il n'y a personne qui ne sache ce que Saint Jérôme rapporte de la frayeur dont Saint Hilarion fut saisi aux approches de la mort, quoiqu'il eût passé toute sa vie dans les rigueurs de la pénitence la plus austère. Dès l'âge de quinze ans, il renonça à tout pour se retirer

dans le désert, où, malgré la délicatesse de sa complexion, il n'avoit pour habit qu'un manteau de crin et un méchant sac qu'il ne lavoit jamais, disant qu'il ne falloit pas chercher tant de propreté dans un cilice. Il ne vivoit que de quelques herbes cuites dans l'eau, et d'un peu de pain d'orge. Sa cellule ressembloit plutôt à un tombeau qu'à la demeure d'un homme vivant : elle n'avoit que quatre pieds de long et cinq de haut : de sorte qu'elle étoit trop basse et trop courte pour lui : quelques joncs jetés par terre lui servoient de lit. Voilà quelles furent la vie et la demeure de ce grand Saint, l'espace de plus de soixante ans. Croiriez-vous qu'après tant d'austérités, Hilarion tremble encore aux approches de la mort; cette crainte étant cependant accompagnée, comme il arrive toujours à ceux qui meurent dans la grâce de Dieu, d'une parfaite confiance dans les mérites de Jésus-Christ? Comme il étoit près de fermer les yeux, dit Saint Jérôme : « Sors, mon âme, s'écria-t-il, que crains-tu ? sors, » pourquoi hésites-tu ? Il y a près de soixante-dix ans » que tu sers le Seigneur; peux-tu encore redouter la » mort ? » *Egredere, qui times ? egredere, anima mea qui dubitas? Septuaginta prope annis serviisti Christo, et mortem times?.....* (S. Hier. in vitâ Hil.)

C. LE TRIBUNAL DE DIEU EST LE SEUL REDOUTABLE. (Le P. Lenfant.)

Pour procurer un moyen de salut aux nombreux prisonniers qui étoient renfermés dans l'Abbaye, la Providence voulut sans doute qu'on y traînât M. Lenfant, ancien Jésuite, qui avoit été successivement admiré dans les chaires évangéliques de Versailles, de Vienne et de Paris, et qui prêchoit et entraînoit, par ses exemples et par sa piété, plus encore que par la force de ses discours. En arrivant à cette prison, il fut conduit dans la chambre d'où les victimes de la tyrannie ne sortoient que pour aller entendre leur sentence de mort, et se précipiter ensuite sur les piques des brigands ou les glaives des Marseillois. A l'as-

pect de ces malheureux citoyens pâles, désespérés, tremblans à chaque instant de se voir appelés devant le redoutable tribunal, il oublie le destin qui l'attend lui-même, il oublie qu'il va mourir aussi; ou plutôt la mort devant les yeux, il s'applaudit, avant de la subir, que la Providence lui offre des amis à sauver. Avec tout l'ascendant que donne la vertu dans ces instans terribles, il annonce à tous les compagnons de sa captivité, qu'il est un autre tribunal devant lequel il faudra comparaître après celui des brigands.

Il élève leur âme vers le Ciel, il l'occupe du salutaire repentir qui peut seul leur en ouvrir les portes éternelles; il leur apprend à fuir d'autres supplices que ceux de leurs bourreaux. A sa voix, tous les sentimens religieux se réveillent dans ces âmes abattues; tous ces captifs tombent à ses genoux. Seul debout, avec toute l'autorité qu'il a reçue du Ciel, assuré que Dieu ratifie la sentence de leur absolution, il la prononce sur ces cœurs repentans et humiliés; il les relève, leur apprend ensuite comment meurt l'homme dont la conscience est pure. Appelé au supplice, M. Lenfant y marche, comme il montoit sur le trône de ces vérités saintes qu'il annonçoit au peuple. En voyant paroître son apôtre, ce peuple demanda qu'il vécût. Les bourrearux le lâchèrent; le peuple le poussoit, lui crioit : *sauvez-vous;* et il étoit déjà hors de la foule. Son cœur tendre et sensible ne lui permettoit pas de fuir, sans avoir remercié ce peuple. Il s'étoit retourné, et lui exprimoit sa reconnoissance. Quatre brigands regrettoient leur proie, ils accourent, le saisissent. M. Lenfant lève les yeux au Ciel, et dit à haute voix : *Mon Dieu! je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie comme vous avez offert la vôtre pour moi.* Ce furent ses dernières paroles; il se mit à genoux, expira sous les coups des brigands. Sa mort nous a privés des fruits de son éloquence; mais l'exemple qu'il a donné en mourant pour la foi, est plus éloquent que tous les discours.

CHAPITRE XXIV.

DU PARADIS.

D. QU'EST-CE *que le Paradis?*

R. Le Paradis est un lieu de délices, où Dieu récompense les Saints après cette vie.

EXPLICATION.

« Comme on ne connoissoit point de lieu plus délicieux sur la terre qu'un jardin jonché de fleurs et de fruits, on a nommé *Paradis* le lieu dans lequel Dieu rend les Saints heureux pour toujours. Nous concevons ce lieu comme placé au-delà de l'espace immense que nous voyons au-dessus de nous. Cette idée paroît fondée sur l'Ecriture sainte qui nomme ce séjour divin *les Cieux des Cieux*, *Cœli Cœlorum*, ou *les Cieux les plus élevés*, *le troisième Ciel*. Il est encore appelé *la Jérusalem céleste*, *l'Empyrée*, c'est-à-dire le séjour de la lumière. »

Le Paradis est l'assemblage de tous les biens sans mélange d'aucun mal, le chef-d'œuvre de la toute-puissance de Dieu, le prix du sang de Jésus-Christ, en un mot le bonheur de Dieu même. Ainsi imaginez-vous tout ce qu'il y a de plus beau, de plus grand, de plus magnifique; supposez réunis tous les biens imaginables : tout cela n'est rien en comparaison du bonheur dont les Saints jouissent dans le Ciel, puisque, comme l'a dit l'apôtre Saint Paul, *l'œil n'a jamais vu, l'oreille n'a jamais entendu, et l'esprit de l'homme n'a jamais conçu le bonheur que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment.*

Tout ce qu'on peut dire de mieux du Paradis,

c'est qu'il est la possession de Dieu même. Dieu ne peut rien nous donner de plus. Tout ce qu'il nous donneroit seroit toujours moins que lui, puisqu'il est seul le souverain bien. A.

D. *Qui sont ceux qui vont en Paradis?*

R. Ce sont ceux qui n'ont point offensé Dieu, ou qui, l'ayant offensé, en ont fait pénitence, et ont satisfait à sa justice.

EXPLICATION.

Pour aller au Ciel il faut ou avoir conservé son innocence, ou avoir fait pénitence de ses péchés : il n'y a pas de milieu. Qui ose se flatter d'être innocent? et si nous sommes coupables, comme nous n'en pouvons douter, quelle pénitence avons-nous faite? Il ne nous reste cependant que cette voie pour aller au Ciel. Pour un pécheur, ou la pénitence ou l'Enfer; il faut ou pleurer et souffrir volontairement dans le temps, ou pleurer et souffrir malgré soi dans l'éternité. Choisissez lequel des deux vous voudrez pendant que vous le pouvez. Mais y a-t-il à choisir, y a-t-il à délibérer?

D. *Les Saints sont-ils en Paradis en corps et en âme?*

R. Il n'y a encore en Paradis que les âmes des Saints; leurs corps n'y entreront qu'après la résurrection.

EXPLICATION.

Les âmes des justes qui en mourant n'ont plus de fautes à expier, vont *incontinent* jouir dans le Ciel du bonheur éternel. Il en est de même de celles qui ont achevé de satisfaire à la justice divine dans le Purgatoire : elles entrent aussitôt en possession du souverain bien; mais leurs corps ne participeront à leur bonheur qu'après la résurrection. La félicité des Saints dans le Ciel ne sera complète

et parfaite qu'après le jugement dernier, lorsque leurs corps seront réunis à leurs âmes.

D. *En quoi consiste le bonheur des Saints dans le Paradis?*

R. Il consiste à voir Dieu tel qu'il est, à l'aimer parfaitement, et par conséquent à posséder tous les biens, et à être exempts de tous les maux.

EXPLICATION.

Le bonheur des Saints dans le Ciel est dans la possession de Dieu, qui est le souverain bien. Que pouvons-nous désirer de plus? Quelque insatiables que soient nos désirs, pouvons-nous les étendre plus loin? qui possède Dieu possède tout. C'est le bien pur, le bien universel, le bien infini. En le possédant on possède tous les biens, et sa possession exclut tous les maux. On le possède avec un plaisir sans douleur, avec une joie sans chagrin, avec un repos sans inquiétude, avec une paix exempte de tout trouble et de toute crainte. On en jouit sans dégoût. C'est un bien toujours nouveau; c'est un bien qui sans cesse excite nos désirs et qui sans cesse les satisfait.

Les livres saints nous représentent le bonheur des élus dans le Ciel sous les traits les plus capables d'affermir notre espérance et d'enflammer nos désirs. Ils nous apprennent que les justes brilleront comme des soleils dans le royaume de leur Père céleste; que dans le séjour qu'ils habiteront il n'y aura plus de crainte, plus de souffrances, plus de larmes; que Dieu changera leur tristesse en joie, et les revêtira de sa propre gloire pour toute l'éternité.

La récompense que Dieu prépare à ses élus, dit l'Apôtre, va plus loin que nos pensées et que nos désirs. Les biens de l'autre vie, ajoute-t-il, vont jusqu'à l'excès, et sont d'une élévation à laquelle

notre esprit ne peut atteindre. Les souffrances de ce monde, quelque excessives qu'elles soient, n'ont nulle proportion avec le bonheur qui doit en être la récompense. Peut-on dire quelque chose de plus fort pour nous donner une idée de la grandeur du bonheur qui nous attend dans le Ciel? et cependant ce qu'on en dit n'est rien en comparaison de ce qui en est. B.

Le degré de bonheur dans le Ciel sera proportionné aux mérites qu'on aura acquis pendant cette vie. Quoique parmi les Saints les uns soient plus élevés en gloire que les autres, tous néanmoins sont satisfaits du degré de bonheur qu'ils possèdent, parce qu'ils n'ont point d'autre volonté que celle de Dieu.

D. *Combien durera le bonheur des Saints?*

R. Il durera éternellement.

EXPLICATION.

Le bonheur des Saints dans le Ciel doit être éternel; autrement il ne seroit pas complet. En vain ils seroient comblés de toutes sortes de biens, en vain jouiroient-ils des plus pures délices, si la possession de ces biens et si ces jouissances ne devoient durer qu'un temps. Plus les avantages dont ils jouissent seroient grands, plus la pensée qu'il faudroit les quitter un jour les rendroit malheureux. Mais il n'en est pas ainsi : le bonheur dont Dieu récompense les Saints après cette vie est éternel. Il durera autant que Dieu même, qui en est le principe et l'objet. Les Saints trouveront en Dieu l'assurance de leur éternelle félicité. Ils seront heureux tant que Dieu sera Dieu, parce qu'ils seront heureux du bonheur de Dieu même.

Les Saints ne peuvent déchoir de leur bonheur ni par la volonté de Dieu, qui est immuable, ni par leur propre volonté, parce qu'en voyant tou-

jours Dieu, ils sont dans l'heureuse nécessité de l'aimer toujours, et par conséquent dans l'impuissance de l'offenser et de mériter de le perdre. Heureuse impuissance, qui rend leur bonheur constant et éternel! Avoir pour long-temps tous les biens qu'on peut souhaiter, c'est être très-heureux; mais avoir ces mêmes biens pour toujours, c'est être, au moins par la durée, infiniment heureux.

D. *Que faut-il faire pour aller en Paradis?*

R. Aimer Dieu de tout son cœur, et accomplir ses Commandemens.

EXPLICATION.

Le bonheur éternel est proposé, offert et promis à tous les hommes. Tous peuvent y parvenir, parce que Dieu en donne à tous les moyens. Pour être sauvé, il ne faut qu'aimer Dieu de tout son cœur : quoi de plus aisé! Dieu n'est-il pas l'objet le plus aimable? *Aimer Dieu de tout son cœur :* ces mots renferment seuls toutes les conditions du salut. En effet, celui qui aime Dieu fait sa volonté; et en faisant la volonté de Dieu il observe ses Commandemens, obéit à ses envoyés et à ceux qui tiennent sa place sur la terre. C'est là la vraie sagesse, la seule voie par laquelle on parvient au bonheur éternel. C'est celle que les Saints ont suivie. Marchons sur leurs traces. Pourquoi ne pourrions-nous pas ce qu'ils ont pu? Ils étoient des hommes comme nous, sujets aux mêmes misères que nous. La même grâce qui les a aidés nous est offerte : il ne tient qu'à nous de nous en servir. Le bonheur éternel nous est promis, pourvu que, comme eux, nous combattions avec succès jusqu'à la fin. C'est une couronne de justice qui n'est accordée qu'aux mérites. Avec la grâce de Dieu nous pouvons faire ce que sans elle nous n'aurions pu

pratiquer. Nous pouvons, comme les Saints, mépriser les honneurs, aimer les humiliations; nous pouvons mépriser les plaisirs et aimer la croix; nous pouvons, en un mot, mourir entièrement au monde, et ne plus vivre que pour Jésus-Christ. Nous pouvons nous sanctifier dans notre état, dans notre condition. Il ne s'agit que de vouloir, mais de vouloir fortement nous sauver; Dieu ne manquera pas de seconder par sa grâce notre bonne volonté.

PRATIQUES.

1. *Persévérer dans l'innocence si nous avons eu le bonheur de la conserver, et faire pénitence si nous avons eu le malheur d'offenser Dieu.*
2. *Imiter les Saints, si nous voulons participer un jour à leur bonheur.*
3. *Penser au bonheur du Ciel lorsque nous sommes tentés de découragement.*

B. DU BONHEUR DU CIEL.

« Rien n'est capable de nous donner une si haute idée de la gloire du Ciel que ce que dit Saint Jean : que c'est une fête éternelle que Dieu le Père prépare à son Fils pour le glorifier à jamais. Qu'est-ce que le Fils n'a point fait pour la gloire de son Père, et qu'est-ce que le Père ne fera point pour la gloire de son Fils? Comme le Fils a fait par ses souffrances et par sa mort ce qu'il pouvoit faire par une seule humiliation pour la gloire de son Père, et que ce qui pouvoit suffire au mérite n'a pas suffi à son amour, aussi le Père ne gardera point de bornes dans la récompense qu'il prépare à un Fils qui l'a si magnifiquement honoré.

» Mais quelle récompense peut répondre à tout le mérite d'un tel Fils? C'est à quoi pense le Père; c'est l'objet de ses desseins éternels; c'est le grand

ouvrage de sa toute-puissance. Le monde, les anges, les hommes, toutes les créatures n'entrent dans ses vues adorables qu'après la souveraine béatitude, la gloire immense, le triomphe éternel qu'il destine au chef des prédestinés, son Fils unique et bien-aimé, l'objet de ses complaisances infinies; et c'est cette béatitude, cette gloire, ce triomphe que Jésus-Christ nous a promis de partager avec nous. Le prix inestimable de tout le sang de Jésus-Christ sera la mesure de notre bonheur. Voilà le comble de tout ce que la Foi nous révèle, de tout ce que peuvent dire les anges et les hommes. Au-delà il n'y a plus rien à concevoir et à imaginer; il n'y a plus d'images, plus de figures, plus d'expressions pour expliquer cette éternité bienheureuse. Ainsi notre joie, nos plaisirs, nos délices seront la joie, les plaisirs, les délices de Jésus-Christ. Chaque prédestiné possédera tout ce que Jésus-Christ a mérité. O que le silence d'Isaïe et de Saint Paul sur cet incompréhensible bonheur est éloquent! qu'il est sage! et que nous sommes insensés de ne pas penser, de ne pas tendre sans cesse à une fin si sublime!

» La félicité d'un seul prédestiné dans le Ciel est si grande, qu'elle l'emporte de beaucoup sur tous les maux de tous les réprouvés ensemble. Aussi a-t-elle une valeur qui répond aux mérites du sang de Jésus-Christ. Ce sont des anges créés qui causent les tourmens de l'Enfer; c'est Dieu lui-même immédiatement qui fait le bonheur des Cieux. Il y a donc entre la joie des élus et la peine des damnés la même proportion qu'entre le Créateur et les créatures. La punition des méchans est l'ouvrage de la justice; la récompense des Saints est le chef-d'œuvre de la miséricorde et de l'amour. Or qui ne sait combien le Seigneur est plus porté à aimer et à récompenser, qu'à haïr et à punir?

Dans le châtiment éternel des pécheurs, la miséricorde tempère les coups de la justice, et empêche que son bras vengeur ne déploie toute sa force contre les infortunées victimes qui l'ont offensée; mais dans le séjour de la gloire, rien ne s'oppose aux divins excès, aux efforts, aux prodiges de magnificence d'un Dieu rémunérateur. Enfin la justice seule agit contre les réprouvés; au lieu que la justice et la miséricorde conspirent à la gloire et à la béatitude des Saints. Voilà ce qui a fait dire à Saint Augustin que la rage et tous les supplices des damnés cesseroient, s'ils pouvoient, durant un seul moment, voir Dieu dans sa gloire. Si tel seroit l'effet d'un seul moment de jouissance du bien suprême, que sera-ce de le posséder en assurance pour une éternité?

» Lorsque notre âme, au grand jour du jugement, viendra se réunir à nos cendres ou à nos membres dispersés, elle leur communiquera tout à coup sa vie, son immortalité et sa gloire substantielle. Par cette communication subite, la gloire de l'âme éclatera sur tout le corps, lui servira de pourpre et de diadème; de sorte qu'il n'aura point d'autre parure ni d'autres ornemens de sa dignité. Elle se répandra autour de lui comme une sphère de rayons qui éclairera le Ciel empyrée, et formera une partie du grand jour de l'éternité.

» Il est vrai, comme le disent les Prophètes, que nos visages seront plus resplendissans que le soleil; mais leur splendeur n'éblouira pas les yeux. Plus la lumière est parfaite, moins elle est incommode, parce qu'elle se montre moins elle-même que l'objet auquel elle est inhérente. La lumière du soleil ne permet pas de découvrir les autres qualités et propriétés de cet astre; mais la lumière de gloire rayonnant autour des Bienheureux, en fera voir tous les traits avec une grâce et une douceur

admirables, et leur conservera, parmi tant de nouveaux charmes et de beautés naturelles, l'air ancien de la nature. Ainsi nous nous reconnoîtrons les uns les autres; et comme il est de foi que dans le Ciel nous aurons des yeux et de la mémoire, il est certain que nous distinguerons ceux que nous avons vus sur la terre, que nous nous souviendrons de les avoir aimés, que nous rentrerons dans le commerce d'une amitié véritable, et d'autant plus heureuse qu'il n'y aura plus ni séparation ni changement à craindre. Dans nos délicieux entretiens avec eux, notre esprit sera occupé de Dieu sans distraction, et nos yeux seront occupés des créatures sans abstraction. Quoique élevée au premier et au plus éminent degré de l'union, l'âme sera néanmoins toujours présente aux sens, et tous les Justes converseront ensemble avec autant de familiarité et de liberté que s'il n'y avoit point de recueillement dans l'âme, ni d'attachement à un objet infini et infiniment intérieur.

» Le Ciel empyrée, ainsi que je l'apprends des interprètes de l'Apocalypse, a une enceinte immense. Figurez-vous dans cette immensité l'assemblée générale des Saints.... Quel spectacle pour les yeux et pour le cœur! quelle gloire! quelle splendeur! quelle magnificence! quelle majesté! quel rejaillissement de la beauté incréée, toujours ancienne et toujours nouvelle! C'est là que l'Être immuable soutiendra l'âme par lui-même, et sera son centre; l'âme soutiendra le corps, dont toutes les jouissances souverainement raisonnables, infiniment pures et paisibles (tout autre étant indigne de ce séjour fortuné), auront pour garant l'immortalité de l'âme, désormais inséparable de son principe. C'est là que nous contemplerons à jamais face à face, que nous aimerons sans mesure le Roi des rois, le Dieu des dieux, le Dieu en trois per-

sonnes; que nous verrons tous et que nous aimerons tous ensemble le souverain bien pendant toute l'éternité. » (*Trésor du Chrétien par M. Champion.*)

A. LE JEUNE SUISSE. (*Parabole.*)

Le suisse d'un Prince avoit un neveu qui vint un jour à Paris pour voir cet oncle, dont il espéroit tirer quelque secours. Il étoit tard lorsqu'il arriva. Le suisse le fit souper avec lui, et s'apercevant que ce jeune homme, qui ne connoissoit que les montagnes de son pays, brûloit d'envie de voir les beautés du palais, il le prit par la main et le conduisit dans tous les appartemens. Comme le Prince et la Princesse étoient alors à Versailles, il put tout montrer à son neveu; mais il affecta, pour s'amuser, de le promener partout sans lumière, en sorte que le pauvre jeune homme ne voyoit absolument rien. Cependant le suisse lui faisoit une description détaillée de toutes les belles choses qui l'environnoient. Cette galerie, lui disoit-il, offre aux amateurs une riche collection de tableaux des plus grands maîtres. Elle a tant de croisées, qui donnent sur un jardin immense, décoré de statues et de jets d'eau.... Cet appartement est orné des sculptures les plus délicates. Sa tenture est une tapiserie des Gobelins, de la plus grande beauté; les meubles y sont assortis, et de la forme la plus élégante..... Cette cheminée est d'un marbre rare et précieux. Elle est garnie de vases d'albâtre d'une blancheur éclatante..... Ici est une pendule qui représente au naturel tous les mouvemens des astres, toutes les révolutions du ciel... Là sont des glaces magnifiques, dont la bordure est d'un goût exquis..... Ce cabinet est consacré à l'histoire naturelle; on y voit ce qu'il y a de plus curieux dans la nature, en coquillages, en oiseaux, en insectes, en plantes, en pierres précieuses, en métaux, en minéraux, etc.

Le suisse dépeignoit ainsi à son neveu tous les appartemens qu'il lui faisoit parcourir. Celui-ci lui disoit

de temps en temps : Tout cela est magnifique, mon cher oncle; je n'en vois rien, mais je le crois sur votre parole. Quand l'oncle eut achevé le tour du palais, il congédia son neveu, en lui demandant s'il étoit content. Je suis enchanté, répondit-il, de la description que vous m'avez faite des richesses et des beautés que renferme ce palais; je conçois que la vue en doit être ravissante, et j'attends avec impatience que le jour paroisse pour pouvoir satisfaire ma curiosité, en contemplant à mon aise cette multitude d'objets plus admirables les uns que les autres. Hé bien, reprit le suisse, demain matin nous recommencerons notre promenade. On peut croire que le jeune homme ne se fit pas attendre : dès que le soleil fut levé il se rendit chez son oncle, et le pressa de s'acquitter de sa promesse. Celui-ci se mit aussitôt en devoir de le contenter. Qui pourroit peindre la surprise, le ravissement, l'enchantement qu'éprouva ce jeune homme quand il vit de ses yeux l'assemblage de toutes ces merveilles de la nature et de l'art? Quelle impression fit sur lui ce brillant spectacle! Il auroit voulu être tout yeux, pour jouir à la fois de tous les objets qui s'offroient à lui. Enfin, après un long silence d'admiration : Je vous avoue, dit-il, mon cher oncle, que quelque haute idée que j'eusse conçue de toutes les belles choses que vous me décriviez hier au soir, ce que je vois est infiniment au-dessus de ce que je m'imaginois; et il y a une différence immense entre le plaisir que je goûtois à entendre vos récits, et celui que je goûte à contempler les objets mêmes.

Nous sommes ici-bas précisément dans la situation où se trouvoit notre jeune homme, lorsque son oncle lui détailloit les beautés du palais du Prince sans les lui montrer. La Religion nous fait pareillement les plus magnifiques descriptions des beautés du Ciel, et du bonheur dont nous y jouirons; nous la croyons sur sa parole : mais quelques brillantes idées que nous puissions nous former de ces beautés et de ce bonheur, combien la réalité ne les surpasse-t-elle pas! et de quel étonnement, de quel ravissement, de quels transports d'admiration ne serons-nous pas saisis, lorsque

nous entrerons dans ce délicieux séjour, dans ce magnifique palais du Roi des rois! Quelle immense différence entre l'impression que fait sur nous la plus ferme croyance de ces biens ineffables, et celle que fera leur présence et leur possession!

CHAPITRE XXV.

DE L'ENFER.

D. QU'EST-CE *que l'Enfer?*

R. L'Enfer est un lieu de supplices, où les méchans sont punis avec les démons.

EXPLICATION.

Il y a un Enfer. C'est une vérité dont nous ne pouvons douter. Nous avons prouvé dans les chapitres précédens l'existence d'une autre vie où les hommes sont jugés sur le bien ou le mal qu'ils ont fait. Ce jugement suppose des récompenses pour les bons, et des châtimens pour les méchans. Le Paradis ou le Ciel est le lieu où les bons seront récompensés; l'Enfer est celui où les méchans seront punis. Ceux qui ne croient pas à l'Enfer sont sûrs d'y aller, parce que le dogme de l'existence d'un Enfer est un article de foi qu'on ne peut nier sans encourir la damnation. A.

Nous parlerons plus bas des peines de l'Enfer, et nous prouverons qu'elles sont éternelles.

La plupart des Pères ont pensé que l'Enfer occupoit le centre de la terre. C'est l'opinion la plus généralement adoptée.

D. *Qui sont ceux qui vont en Enfer?*

R. Ce sont ceux qui meurent en péché mortel.

EXPLICATION.

Mourir en état de péché mortel, c'est mourir

ennemi de Dieu, esclave du démon, et par conséquent sujet aux peines de l'Enfer. Celui qui est en état de péché mortel demeure coupable et hors de la charité jusqu'à ce que, par la contrition parfaite ou par l'attrition jointe à l'absolution du Prêtre, il rentre dans la grâce et dans l'amitié de Dieu. Si le pécheur est surpris par la mort avant d'être rentré en grâce avec Dieu, il est perdu sans ressource. B.

D. *Un seul péché mortel suffit-il pour être damné?*

R. Oui, si on meurt sans en avoir fait pénitence.

EXPLICATION.

Celui qui n'aura commis qu'un seul péché mortel sera damné, comme celui qui en aura commis plusieurs. La seule différence qu'il y aura entre eux, c'est que le premier souffrira moins que le second; mais leurs peines seront également éternelles. Ce n'est pas seulement le nombre des péchés qui en diversifie la peine; c'est aussi leur grièveté. Ainsi il peut se faire que deux personnes damnées pour un seul péché mortel souffrent moins l'une que l'autre, parce que le péché mortel peut être plus grief dans l'une que dans l'autre, à cause des circonstances.

Si on meurt sans en avoir fait pénitence, cela ne signifie pas qu'il faille avoir expié ses péchés pour être sauvé; car on ne peut mourir en état de grâce sans cependant les avoir expiés. On va alors au Purgatoire, et lorsqu'on a satisfait à la justice divine, on entre au Ciel. *Mourir sans avoir fait pénitence*, selon qu'il faut l'entendre ici, c'est mourir sans se repentir suffisamment de ses péchés ou sans en avoir reçu l'absolution.

D. *Quelles sont les peines de l'Enfer?*

R. Les peines de l'Enfer sont, la privation de la

vue de Dieu, un feu dévorant, la compagnie des démons et des autres damnés, les remords et le désespoir.

EXPLICATION.

Comme le Ciel est l'assemblage de tous les biens et l'exemption de tous les maux, l'Enfer est, en sens contraire, l'assemblage de tous les maux et la perte de tous les biens; et de même que la possession de Dieu, qui est le souverain bien, fait le plus grand bonheur des Saints dans le Ciel, de même, en sens contraire, la perte de Dieu fait le plus grand supplice des damnés dans l'Enfer.

(1) « L'âme de l'homme ne peut être satisfaite que par la possession de Dieu; elle a un instinct et un penchant violent qui la porte vers lui comme vers son souverain bien. Ce penchant est arrêté et suspendu pendant cette vie par une infinité de créatures qui l'attachent et qui la trompent sans pouvoir la satisfaire. Son instinct lui fait sentir le néant et la vanité de toutes les créatures aussitôt qu'il les possède. L'âme a une idée naturelle de la beauté et de la grandeur de Dieu; mais elle est affoiblie et obscurcie par la pesanteur de son corps et par la corruption de ses sens.

» Aussitôt que l'âme du pécheur sera séparée de son corps, éloignée de tous les objets qui l'attachoient ici-bas, elle se trouvera dans un vide affreux, qu'elle voudra remplir en s'unissant à Dieu; son cœur, dégagé de tous les biens créés, se portera vers ce souverain bien avec une impétuosité dont rien ne peut approcher; le bandeau qui l'empêchoit de bien connoître Dieu sera ôté; le charme des créatures qui l'enchantoient sera rompu; elle connoîtra que Dieu est infiniment aimable, et qu'il n'y a que

(1) Ce qui suit est tiré des réflexions du Père Nepveu.

lui qui puisse faire son souverain bonheur ; elle voudra l'embrasser, et elle sentira une main invisible et toute-puissante qui la repoussera sans cesse loin de lui. Quelle sera pour lors sa douleur et son désespoir !

» Cette âme séparée de Dieu sera agitée des mouvemens les plus contraires et les plus violens : elle connoîtra Dieu infiniment aimable, elle voudra et ne pourra l'aimer; elle sentira qu'il est son souverain bien, et cependant elle ne pourra le posséder : un mouvement naturel et impétueux la portera vers ce bien suprême; mais le péché qui règne en elle l'arrêtera : elle désirera de posséder Dieu, parce qu'elle connoîtra que lui seul peut faire sa félicité ; mais ce désir rebuté se changera en fureur, et la portera à haïr ce qu'elle voudroit et ne peut aimer, et à souhaiter même de détruire cet objet qu'elle voudroit et ne peut posséder. Il est son souverain bien, et comment ne le pas désirer ? Il est son ennemi et son persécuteur, et comment ne pas le haïr, comment ne pas souhaiter sa destruction ? Désirer ardemment ce qu'on ne possédera jamais, haïr nécessairement ce qu'on désirera toujours, c'est là l'occupation et le supplice des damnés. Ah ! quel triste sort, si nous savions le prévoir !

» Oui, pendant toute l'éternité le damné se dira à lui-même : J'ai perdu un Dieu infiniment aimable, et que je serai contraint de haïr toujours ; un Dieu qui devoit faire mon bonheur, et qui fera éternellement mon supplice. Je l'ai perdu par ma faute, je l'ai perdu pour un plaisir d'un moment, je l'ai perdu pour toujours ; et en le perdant j'ai tout perdu, et je me suis perdu moi-même !

» Dans son désespoir le réprouvé invoquera le néant, et l'éternité lui répondra. Il souhaitera la mort, et ne pourra la trouver. Il vivra pour souf-

frir. O vous, pécheurs, qui comptez pour rien de perdre Dieu par un péché, vous sentirez un jour dans l'Enfer ce que c'est que de l'avoir perdu! Vous vous en êtes séparés volontairement dans le temps, et vous en serez séparés malgré vous dans l'éternité. Cette séparation fait maintenant votre plaisir, et elle fera pour lors votre souverain malheur. »

On souffre en Enfer la peine du feu. Ce n'est point ici un langage figuré. Le mot *feu* n'est pas pris dans un sens allégorique. Le feu de l'Enfer est un feu réel, un feu matériel qui tourmentera les réprouvés. Mais, dira-t-on, comment un feu matériel peut-il agir sur une âme spirituelle ou un esprit tel que le démon? Je ne comprends pas comment cela se fait; mais je sais, d'un côté, que Dieu peut plus faire que je ne puis comprendre: je suis assuré, d'un autre côté, que Dieu a révélé que cela est ainsi, et cela me suffit. Sans aller plus loin, je crois sur la parole de Dieu. Les termes de l'Ecriture ne sont point obscurs sur cette matière. Vouloir les interpréter dans un sens métaphorique, malgré leur clarté et malgré les décisions de l'Eglise, c'est ne pas vouloir se soumettre à la Foi, et refuser de reconnoître l'autorité infaillible de l'Eglise.

Si vous ne voulez pas croire qu'il y a du feu en Enfer, après que Jésus-Christ lui-même vous en assure en tant d'endroits, c'est assez pour être condamné à y brûler pendant une éternité. Malheur à vous, si vous attendez à croire le feu de l'Enfer quand vous le sentirez!

Le souvenir amer du passé et l'affreuse perspective de l'avenir, se réuniront au sentiment douloureux du présent pour tourmenter les damnés. Ils verront dans le passé qu'ils pouvoient aisément se sauver s'ils l'eussent voulu, que Dieu leur en avoit donné les moyens comme aux autres hommes.

Ils verront combien ils ont été insensés de préférer des plaisirs passagers, qui devoient être suivis de supplices sans fin, à quelques privations, à quelques efforts de peu de durée, qui devoient être suivis d'une gloire éternelle. La douleur extrême de l'état présent dont ils ne pourront se délivrer; la pensée qu'ils souffriront toujours ce qu'ils souffrent, sans jamais avoir aucun moment de relâche, ni la plus légère espérance : tout cela les réduira au plus affreux désespoir.

L'Ecriture nous donne une idée de cet horrible séjour en nous disant que les damnés *sont plongés dans un étang de soufre et de feu qui ne s'éteindra jamais; qu'il n'y a en ce lieu que des pleurs et des grincemens de dents, et qu'il y règne une horreur éternelle.* Ces passages seuls, bien médités, nous feront mieux concevoir que de longs discours ce que c'est que l'Enfer, et quelles sont les peines qu'on y endure. C.

D. *Les corps des damnés souffrent-ils dès à présent en Enfer avec leur âme?*

R. Non, il n'y a encore que les âmes des damnés qui souffrent les peines de l'Enfer; leurs corps n'y participeront qu'après la résurrection.

D. *Pourquoi les corps des damnés souffriront-ils avec leurs âmes?*

R. Parce que les corps des damnés, ayant participé à leurs péchés, doivent en partager la peine.

EXPLICATION.

Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel vont incontinent après leur mort en Enfer, où Dieu, par sa toute-puissance, leur fera éprouver jusqu'à la fin du monde non-seulement la peine du dam, mais encore la peine du sens. Les corps des méchans participeront à leurs supplices après la résurrection. Ce n'est pas seulement une partie de

l'homme qui doit porter la peine de ses péchés, c'est l'homme tout entier. L'homme ayant péché en corps et en âme, sera puni de même.

D. *Combien dureront les supplices des damnés?*

R. Ils dureront éternellement.

ÉTERNITÉ DES PEINES DE L'ENFER.

Les peines de l'Enfer sont éternelles, c'est-à-dire qu'elles ne finiront jamais. Telle est la croyance de l'Eglise catholique. C'est un article de foi qu'un Chrétien ne peut révoquer en doute. Les passages de l'Ecriture Sainte sur cet article sont clairs et formels; Jésus-Christ, en parlant du Jugement dernier, nous assure que *les méchans iront au supplice éternel, et les justes à la vie éternelle.* (Math. 25. 46.) Le mot *éternel* doit être pris à la lettre; il ne signifie pas une durée limitée, mais une durée qui n'aura point de fin, une éternité proprement dite. Tel est le sens littéral de ce passage. C'est ainsi que l'ont entendu les Saints Pères; et l'Eglise, qui est l'interprète infaillible du sens des Livres Saints, et à laquelle seule ce droit appartient, ne l'entend pas autrement. La contredire, c'est se révolter contre elle, et contredire Jésus-Christ même.

« Personne ne disconvient que par *vie éternelle* Jésus-Christ n'entende une vie qui ne finira jamais; sur quoi fondé veut-on, dans le même passage, entendre *le supplice éternel* dans un sens différent? Sur un point aussi essentiel Jésus-Christ a-t-il voulu laisser du doute, user d'équivoque, nous induire en erreur en donnant un double sens au même terme? Aucun autre passage de l'Ecriture ne peut en fournir un exemple. Dans tout le Nouveau Testament la récompense des justes est nommée *vie éternelle*, et le supplice des méchans *feu éternel.* » (Bergier.) Jésus-Christ, en parlant à ses

Apôtres de la nécessité de fuir les occasions du péché, leur dit : *Si votre pied ou votre main* (c'est-à-dire si ce que vous avez de plus cher) *vous est un sujet de scandale, coupez-les et jetez-les loin de vous.* (C'est-à-dire, à quelque prix que ce soit, éloignez-vous des occasions du péché.) *Il vaut beaucoup mieux pour vous que vous entriez dans la vie n'ayant qu'un pied et qu'une main* (c'est-à-dire en perdant ce que vous avez de plus cher), *que d'en avoir deux et d'être précipité dans le feu éternel.* (Matth. 18. 8.)

Saint Jean-Baptiste, en parlant du Jugement que Jésus-Christ exercera à la fin du monde, dit qu'il *brûlera* les pécheurs, qu'il compare à la paille, *dans un feu qui ne s'éteindra jamais.* (Matth. 3. 12.) Jésus-Christ prononcera contre les réprouvés cette terrible sentence : *Retirez-vous de moi, maudits ; allez au feu éternel.* (Matth. 25. 41.)

Dans tous ces passages, les mots *feu éternel* ou *feu qui ne s'éteindra jamais* désignent assez clairement que les peines des damnés n'auront point de fin. Nous ne voyons pas de quelles expressions plus fortes on peut se servir pour désigner l'éternité prise en rigueur.

Ce qui prouve que l'Eglise l'a toujours entendu ainsi, c'est qu'elle n'a jamais permis de prier pour les damnés : ce qu'elle n'auroit point défendu si elle eût pensé que les peines des damnés dussent finir un jour. Elle croit, et nous croyons avec elle, sans crainte de nous tromper, que le sort des damnés est fixé pour toujours, et qu'on ne peut y apporter aucun adoucissement.

Ce que nous venons d'exposer suffit pour repousser toutes les objections des incrédules. Dieu a parlé ; nous devons croire à sa parole, et lui soumettre entièrement notre raison en adorant dans

le silence ses jugemens toujours justes et toujours sages.

Savons-nous si l'éternité des peines n'est pas une conséquence des perfections divines et un effet de la justice de Dieu, aussi infinie dans ses rigueurs que dans ses récompenses? Connoissons-nous assez les droits d'une *justice infinie* pour oser soutenir le contraire? Avons-nous une juste idée de la grièveté des offenses commises contre une *majesté infinie,* et des peines que mérite un coupable qui a jusqu'à la mort abusé d'une *bonté infinie* et résisté à une *miséricorde infinie*, pour pouvoir juger de la conduite de Dieu envers les réprouvés? Ses pensées sont-elles les nôtres, et n'aura-t-il de perfections que celles qu'il nous plaira de lui donner? Nous convient-il de fixer les bornes de sa justice, et de blasphémer contre lui, parce que nous ne comprenons pas ce qu'il a daigné nous révéler? Il faut bien que Dieu puisse justement condamner des créatures rebelles à des supplices éternels, puisqu'il l'a fait. Que ce soit une conséquence des perfections infinies de Dieu, ou que ce soit l'effet d'un acte libre de sa volonté, toujours est il certain que cela est ainsi, et que Dieu le peut sans blesser sa justice. Lorsque quelque chose dans la conduite de Dieu nous paroît contraire aux règles de sa justice, nous devons plutôt croire que nous nous trompons, que de croire que Dieu soit injuste. En effet, Dieu ne peut être injuste, et nous pouvons nous tromper. Ce principe est évident, et fondé sur la Foi et l'expérience, et par conséquent la règle que nous établissons est infaillible.

« Il y a contre les incrédules une démonstration plus forte que tous leurs sophismes, et à laquelle ils ne répondront jamais ; leur doctrine n'est capable que d'enhardir tous les scélérats de l'univers, et de leur faire espérer l'impunité : donc elle est

fausse. Si la croyance d'un Enfer éternel n'est pas capable de réprimer leur malice, le dogme d'une punition temporelle et passagère les arrêteroit encore moins ; le monde ne seroit plus habitable si les méchans n'avoient rien à redouter après cette vie. » (Bergier.)

D. *Le feu de l'Enfer ne consumera-t-il pas les corps des damnés?*

R. Non, leurs corps, par un effet de la volonté et de la toute-puissance de Dieu, brûleront toujours sans se consumer.

EXPLICATION.

Le feu de l'Enfer est un feu qui a une vertu extraordinaire. Pour le comprendre, c'est assez de savoir qu'il est l'instrument de la toute-puissance de Dieu, appliqué d'une manière particulière pour tourmenter les réprouvés, et pour cela élevé à une activité surnaturelle; et c'est par là que, tout matériel qu'il est, il agit sur les âmes spirituelles. C'est pour cela que l'Ecriture nous dit qu'il est animé du souffle de Dieu. C'est pour cela qu'il brûle et qu'il tourmente les corps et les âmes des réprouvés sans les consumer. Aussi l'Ecriture le compare-t-elle au sel qui conserve les corps. C'est un feu discret, qui proportionne son activité et son ardeur à la qualité des coupables, à la multitude et à la grandeur de leurs crimes, qui ne détruit jamais les criminels pour les tourmenter toujours. La seule vue d'un feu un peu ardent nous effraie : que seroit-ce si nous étions en danger d'y tomber? Quelle impression ne doit pas faire sur nous la crainte du feu de l'Enfer, dont le nôtre n'est qu'une foible image?

PRATIQUES.

Si nous avons le malheur d'être en état de péché mortel, en sortir au plus tôt, et profiter du

temps que Dieu nous accorde pour faire pénitence.

2. *Si nous avons le bonheur d'être en état de grâce, remercier Dieu de ce qu'il nous y a conservé, et lui demander le don de la persévérance.*

3. *Penser souvent à l'Enfer, surtout dans les occasions de péché.*

A. LES VOLEURS. *(Parabole.)*

Un jeune paysan, habitant d'un gros bourg, avoit contracté la mauvaise habitude de voler. Dans son enfance, il se bornoit à prendre en cachette chez son père, du pain, du fromage, quelques pommes, quelques noix, etc. Quand il fut un peu plus grand, il se glissoit dans les jardins des autres habitans, et enlevoit tout ce qu'il pouvoit de légumes et de fruits. Bientôt il ne se contenta plus de comestibles, et il en vint jusqu'à dérober à ses parens tout l'argent qui tomboit sous la main. Il essaya ensuite d'escroquer à ses camarades et à ses voisins de petites sommes, et il réussit. Cependant il cachoit si bien son jeu, que personne ne le soupçonnoit.

Il entendoit souvent parler chez lui des peines qu'on infligeoit aux voleurs quand ils étoient pris. Celui-ci a été pendu, disoit-on; celui-là rompu. Il avoit l'imagination remplie de roues et de gibets. Cela l'inquiétoit, et l'empêchoit de satisfaire librement sa malheureuse inclination. Cependant, comme il avoit pris goût au métier, qui lui procuroit beaucoup d'agrément, et qu'il avoit su jusqu'alors éviter tous les soupçons, il résolut de continuer; et pour s'affermir dans cette résolution, il se dit à lui-même que toutes ces histoires de voleurs pendus, rompus, n'étoient peut-être que des contes inventés pour effrayer ceux qui seroient tentés de dérober quelque chose; que pour lui il n'avoit jamais vu ni roues ni gibets, et qu'aucun de ceux qu'on disoit avoir subi ces supplices n'étoit revenu en dire des nouvelles. Il commença par douter de la réalité de ces exécutions; et comme il étoit de

son intérêt qu'elles n'eussent rien de réel, parce qu'alors il pourroit se livrer sans inquiétude à la passion qui l'entraînoit, il finit par se persuader qu'il n'y avoit en effet ni prisons, ni roues, ni gibets pour les voleurs; qu'ils n'avoient à craindre que le déshonneur s'ils étoient découverts, et la vengeance des intéressés qui les prendroient sur le fait; et qu'ainsi, avec de l'adresse et des précautions, on pouvoit se contenter impunément. Soutenu par cette persuasion, et comptant sur ses talens et son expérience, il forma de plus grandes entreprises. Il s'associa quelques jeunes gens du bourg, en qui il avoit pressenti des inclinations conformes aux siennes, et des dispositions pour le métier. Comme il étoit imbu des idées vulgaires au sujet de la punition des voleurs, et que la crainte des supplices les arrêtoit, il leur assura que c'étoit un préjugé de leur éducation; qu'il avoit été bercé, ainsi qu'eux, de ces contes puérils, mais qu'il en avoit reconnu la fausseté. La cupidité, qui enflammoit le cœur de ces misérables, leur fit trouver plausibles les raisonnemens de leur docteur : ils les adoptèrent; et persuadés que le cachot, l'échafaud, la potence, le bourreau, étoient autant d'êtres imaginaires, ils s'animèrent à bien seconder leur digne chef. Celui-ci, après les avoir endoctrinés et exercés pendant un certain temps, les dispersa dans le bourg et dans les environs, où ils déployèrent à l'envi leurs talens. Bientôt on se plaignit de tous côtés de vols fréquens et considérables, dont on ne connoissoit point les auteurs. Nos gens avoient pratiqué dans la forêt voisine un souterrain, où ils déposoient secrètement tous les effets volés. Or, une nuit que deux d'entre eux portoient au dépôt le butin qu'ils avoient fait récemment, ils furent rencontrés par un habitant du bourg, qui revenoit chez lui fort tard, parce qu'il s'étoit amusé en chemin. Cet homme les reconnut et parut surpris de les trouver ainsi chargés, et à telle heure. Ces scélérats se voyant découverts, craignirent d'être dénoncés et livrés à la fureur des habitans, qui les extermineroient pour se venger de tous leurs vols. Pour prévenir donc ce malheur, ils se jetèrent sur le té-

moin de leur brigandage, et l'assassinèrent cruellement.

Ce meurtre fit une vive sensation dans le bourg. On se crut environné de voleurs et d'assassins; on appela la gendarmerie; on fit partout des perquisitions si exactes, qu'on trouva des indices du crime, sur lesquels les deux meurtriers furent arrêtés. Alors on conjectura que ces misérables pouvoient bien être les auteurs des vols multipliés dont on se plaignoit depuis quelque temps; et comme on connoissoit leurs liaisons avec tels et tels (c'étoit précisément le chef et le reste de la bande), on soupçonna ces tels et tels d'être leurs complices, et l'on jugea à propos de s'assurer de leurs personnes. Les effets qu'on trouva chez eux confirmèrent ces soupçons et conduisirent à d'autres découvertes qui ne laissèrent plus de doute sur la scélératesse et la complicité de ces jeunes gens.

Les voilà donc entre les mains des gendarmes, qui les conduisent, pieds et mains liés, à la ville où leur procès devoit leur être fait. On les déposa, en arrivant, dans la prison, où ils furent d'abord mis au cachot. Qu'on se représente leur surprise en se voyant ainsi traités! Elle augmente tous les jours, à mesure que la procédure avance. Les illusions qu'ils s'étoient formées commencèrent à se dissiper. Ils reconnurent alors la vérité de tout ce qu'ils avoient entendu dire de la punition des malfaiteurs; et ils ne regardèrent plus les histoires qu'on en racontoit, comme des fables inventées pour effrayer les esprits foibles. Enfin, leur conviction fut complète, lorsqu'après avoir entendu leur arrêt, ils se virent livrés aux bourreaux, qui les conduisirent, la corde au cou, au lieu de l'exécution, où les uns furent rompus, et les autres pendus.

Il est à remarquer que tous, avant de subir leur supplice, avouèrent qu'au milieu de leurs brigandages ils éprouvoient de temps en temps une crainte secrète de la roue et du gibet, et que malgré l'assurance avec laquelle ils protestoient qu'ils n'y croyoient point, il leur revenoit quelquefois des doutes inquiétans à ce sujet, mais qu'ils les regardoient comme des restes de leurs anciens préjugés; qu'ils s'étourdis-

soient, qu'ils se roidissoient contre eux-mêmes et se faisoient violence pour s'affermir dans leur nouvelle manière de penser.

Ne sera-ce pas insulter grossièrement nos philosophes modernes, que de les reconnoître dans les héros de cette parabole? Cependant on ne peut s'empêcher d'être frappé de la ressemblance.

Ce jeune paysan qui, pour satisfaire sans inquiétude son malheureux penchant pour le larcin, doute d'abord qu'il y ait, comme on le dit, des gibets et des roues pour punir les voleurs; et se persuader ensuite qu'il n'en est rien, n'est-ce pas là l'image fidèle d'un philosophe qui, pour se livrer sans remords à ses passions, commence par douter de l'Enfer et des supplices éternels dont la Religion menace les pécheurs, et passe ensuite du doute à la persuasion? Les raisons dont le paysan s'autorise ne sont-elles pas précisément celles que le philosophe fait valoir? n'entendons-nous pas tous les jours nos prétendus sages nous dire que l'Enfer est une fable inventée par la politique pour tenir le peuple en bride; qu'ils n'ont point vu ces gouffres ni ces feux, et que personne n'est revenu en dire des nouvelles?

Le paysan de la parabole s'associe des misérables aussi mal disposés que lui; et pour les aguerrir, il commence par leur persuader que la crainte qu'ils ont du gibet et de la roue est un préjugé de leur éducation, dont ils doivent se désabuser. Ainsi, un philosophe tâche de faire des prosélytes; et pour les rendre dociles à ses leçons, il leur asssure que la Religion et toutes ses terreurs sont des préjugés de l'enfance qui doivent se dissiper à la lumière de la philosophie.

Mais comme tous ces voleurs reconnurent enfin, mais trop tard, la réalité des supplices destinés à punir le meurtre et le larcin, lorsqu'ils s'y virent condamnés et qu'ils en éprouvèrent la rigueur, ainsi nos infortunés philosophes reconnoîtront, hélas! mais trop tard, qu'il y a un Enfer et des tourmens éternels pour les orgueilleux, les voluptueux, les impies, les scélérats de toute espèce, lorsqu'ils se verront engloutis dans ces gouffres embrasés, et livrés pour toute l'éter-

nité à ces flammes dévorantes. Puisse cette parabole leur dessiller les yeux, et leur faire éviter un sort si funeste!

Au reste, ils n'ont qu'à écouter leur conscience; car, quoi qu'ils en disent, ils ne sont pas plus tranquilles que ne l'étoient nos jeunes paysans. Comme eux ils éprouvent des inquiétudes, des terreurs, qu'ils tâchent de bannir de leur esprit. Il assurent qu'ils sont convaincus, persuadés, ce qui signifie seulement qu'ils voudroient l'être, qu'ils font tous leurs efforts pour l'être, qu'ils s'imaginent l'être. Mais la preuve qu'ils ne le sont pas en effet, c'est que lorsqu'ils se voient au bord du tombeau, et que Dieu leur fait la grâce de se reconnoître, ils conviennent tous qu'ils n'ont jamais pu s'affranchir entièrement de leurs doutes, ni se rassurer parfaitement contre la crainte de l'avenir, et que l'air de conviction qu'ils affectoient, étoit démenti par le trouble involontaire de leur cœur.

B. LES PRÉCAUTIONS.

On demanda un jour à un philosophe quel étoit l'art le plus grand et le plus estimable de tous : c'est, répondit-il, l'art des précautions. Celui-là est l'art des arts; l'art d'attaquer les places et de les défendre; l'art de gagner les batailles; l'art de régner, de gouverner les peuples, les provinces, les villes et les familles; l'art de conserver la santé du corps et de régler les passions de l'âme. On pourroit ajouter, l'art de faire son salut; l'art d'éviter le péché et l'Enfer; l'art d'acquérir les vertus et de conquérir le Ciel.

On est encore assez attentif à prendre ses précautions dans les affaires du monde; il n'y a que dans l'affaire du salut qu'on ne prévoit rien.

Quand un voyageur rencontre en son chemin un endroit dangereux, il marche avec circonspection, et il observe tous ses pas. Si vous étiez obligé de traverser un champ de gazon et de fleurs, que vous sauriez être plein de fossés cachés et d'abîmes couverts, où il est aisé de tomber, et d'où il est impossible de se retirer quand on y est une fois tombé, je vous le de-

mande, marcheriez-vous dans ce champ sans crainte, sans attention, sans regarder où vous mettriez les pieds? Mais si, en y marchant avec d'autres, vous en aviez déjà vu plusieurs tomber à vos côtés et disparoître pour toujours, ne seriez-vous pas saisi d'effroi et ne redoubleriez-vous pas votre attention? Mais si quelqu'un de ceux qui marchent avec vous, quoique instruit comme vous, aimoit mieux mépriser le danger que de prendre la peine de l'éviter; si vous le voyiez marcher hardiment de tous côtés, danser, sauter, rire, folâtrer, ne jugeriez-vous pas qu'il a l'esprit dérangé? Voudriez-vous prendre sa conduite pour modèle de la vôtre? Hélas! votre voisin a disparu de dessus la terre et est entré dans son éternité; votre frère est caché sous la tombe, il a subi son jugement et ne reparoîtra plus; et vous ne tremblez pas, vous ne vous précautionnez pas! Voyez les justes, comme ils tremblent et s'observent. Mais, dites-vous, combien d'autres marchent sans rien craindre! C'est donc ceux-là que vous prenez pour modèles!

Quand on sait qu'une route est infestée de voleurs et d'assassins, on n'y passe pas, ou si la nécessité nous force d'y passer, on ne va point sans être bien armé et bien accompagné; et à chaque pas, au moindre bruit, on se tient sur ses gardes. Vous, au contraire, vous vous jetez dans les occasions les plus dangereuses, sans nécessité, sans crainte, sans armes, sans défense : quelle merveille que vous y périssiez!...

Quand il court une maladie épidémique, on se munit de remèdes et d'antidotes; quand on entend dire que la peste est dans un pays voisin, on garde les frontières pour ne rien laisser entrer de contagieux : et vous, au milieu d'un air corrompu, vous ne prenez aucune précaution; vous n'employez aucune pénitence, ni jeûnes, ni mortifications, ni prières! Quoique environné d'un air contagieux, vous ne mettez aucune garde à la porte de vos sens, vous y laissez entrer toute sorte d'objets; vous recevez dans votre maison, livres, chansons, portraits, et tout ce qui renferme le poison le plus subtil. Comment, après cela, ne pas périr!...

Quand on craint ou la disette ou la famine, on se précautionne, on fait ses provisions, et si cela ne suffit pas, on quitte son pays pour chercher ailleurs sa subsistance et ne pas mourir de faim. Faites donc d'abondantes provisions dans la prière et dans les sacremens, et, s'il est nécessaire, séparez-vous de ce monde pour vous procurer la nourriture du pain céleste, dont le monde ne fait plus ou n'ose plus faire usage.

Quand le feu est dans un quartier de la ville, tous les voisins tremblent et prennent leurs précautions. Le feu de l'Enfer brûle actuellement plusieurs de vos semblables, il s'avance vers vous, il est sur le point de vous atteindre, et vous ne tremblez pas, et vous ne prenez aucune mesure!

Quand une bête féroce et inconnue ravage le pays et dévore les hommes, chacun tremble pour soi et se tient sur ses gardes. Le démon, comme un lion furieux, rôde de toutes parts, cherchant qui dévorer; tous les jours il en surprend quelqu'un et l'entraîne dans l'Enfer; peut-être que vous êtes déjà en son pouvoir : et vous vous laissez entraîner sans cris et sans résistance!

Quand on traverse un torrent sur une planche, ou un bourbier sur des pierres, on est attentif où l'on met le pied : marchez donc avec crainte dans la voie étroite des Commandemens de Dieu, et pour ce qui regarde la Foi, appuyez-vous sur la pierre solide et inébranlable de l'Eglise.

C. HISTOIRE DE SAINT MARTINIEN.

Rien n'est plus efficace, pour nous empêcher d'offenser Dieu, que la pensée de l'Enfer; c'est ce que prouve l'exemple suivant :

Saint Martinien, Ermite en Palestine, qui vivoit dans le quatrième siècle, après une pénitence de vingt-cinq ans dans le désert, se trouva exposé à une occasion très-prochaine de commettre un crime, auque il avoit même déjà consenti de volonté et de parole. Mais Dieu lui ayant touché le cœur, lui fit concevoi une si grande horreur de sa faute, et le pénétra telle-

ment de la crainte de l'Enfer, qu'étant descendu dans sa cellule, il y alluma un grand feu et se mit les pieds dedans, afin de chasser par la douleur les attraits du plaisir qui l'avoient séduit, et se punir d'y avoir consenti. La violence du mal l'obligeant de crier, la courtisane, nommée Zoé, à qui il avoit donné l'hospitalité par compassion, comme à une étrangère, mais qui étoit venue à dessein de le solliciter au péché et qui avoit été l'objet de sa tentation, cette courtisane, dis-je, accourut au bruit, le trouva à terre, les pieds à demi-brûlés, et baigné de ses larmes. Ce Solitaire lui dit alors : *Hélas! si je ne puis endurer un feu si foible, comment pourrai-je souffrir celui de l'Enfer, auquel je viens de m'exposer pour avoir consenti à vos désirs?*

Zoé, étonnée du courage de ce saint homme, qui avoit employé un moyen si violent pour vaincre la tentation et pour se punir d'y avoir consenti, réfléchissant en même temps sur les paroles qu'il venoit de lui adresser, se convertit elle-même, et passa le reste de ses jours dans un monastère, où elle se livra à la pénitence, jeûnant tous les jours au pain et à l'eau, et n'ayant pour lit que la terre nue.

Si nous avions la pensée de l'Enfer toujours présente, ou si du moins nous avions soin de nous la rappeler dans les tentations, elle suffiroit pour les dissiper, et nous feroit prendre, comme les Saints, les moyens de les surmonter.

CHAPITRE XXVI.

DU PURGATOIRE.

D. Après *la mort, les âmes vont-elles toutes en Paradis ou en Enfer?*

R. Il y en a qui vont en Purgatoire.

D. *Qu'est-ce que le Purgatoire?*

R. Le Purgatoire est un lieu de peines, où les

âmes des justes achèvent d'expier leurs péchés, avant que d'entrer en Paradis.

D. *Qui sont ceux qui vont en Purgatoire?*

R. Ce sont ceux qui meurent coupables de péchés véniels, ou qui n'ont pas encore expié, par une pénitence suffisante, les péchés mortels qui leur ont été remis.

EXPLICATION.

Il y a un Purgatoire, c'est-à-dire un lieu ou plutôt un état dans lequel les âmes des justes sorties de ce monde sans avoir suffisamment satisfait à la justice divine pour leurs fautes, achèvent de les expier avant d'être admises à jouir du bonheur éternel.

L'existence du Purgatoire est une conséquence nécessaire des vérités fondamentales du Christianisme. Les âmes, en quittant leur corps, peuvent se trouver en trois états différens. Elles sont ou en état de péché mortel, ou en état de grâce. Parmi celles qui sont en état grâce, les unes sont entièrement purifiées de leurs péchés, et les autres ont encore des péchés à expier. Les âmes des pécheurs qui meurent dans la disgrâce de Dieu, par le péché mortel, sont séparées de lui pour toujours, et précipitées aussitôt après la mort dans les flammes éternelles. Les âmes des justes qui sortent de ce monde en état de grâce ne sont pas toutes admises sur-le-champ à la gloire du Ciel. Il n'y a que celles qui sont entièrement purifiées de leurs péchés, qui entrent incontinent en possession du bonheur éternel. Mais celles qui ont encore des péchés à expier doivent satisfaire à la justice divine avant que de jouir de la gloire du Ciel, dans lequel, selon le témoignage des Livres Saints, rien de souillé ne peut entrer. (Apoc.)

Il est évident que le plus grand nombre de ceux

qui meurent en état de grâce vont au Purgatoire, parce qu'il est rare qu'on soit entièrement purifié de ses péchés en sortant de cette vie. Une fois qu'on a péché (et qui prétend être innocent?) il faut nécessairement faire pénitence. Mais comme il arrive souvent que les pénitens n'expient pas leurs péchés en ce monde, parce que la mort ne leur en donne pas le temps, il faut alors qu'ils satisfassent à la justice divine dans l'autre.

Cette doctrine est conforme à l'idée que l'Ecriture Sainte donne de la justice de Dieu, qui doit rendre à chacun *selon ses œuvres*. Il doit avoir égard aux états différens dans lesquels se trouvent les âmes à la mort, et ne pas les traiter toutes avec une entière égalité.

« Pour rendre la chose plus sensible, établissons une comparaison. Deux hommes meurent en même temps : l'un a toujours mené la vie la plus pure, la plus pénitente, et Dieu lui a de plus ménagé, pour le sanctifier davantage, les humiliations, les persécutions, les maladies, les croix de tous les genres les plus accablantes; l'autre, au contraire, a vécu dans les délices, les succès, les félicités du monde, et a toujours été plongé dans l'abîme de tous les vices; chaque jour multiplioit sur lui des péchés sans nombre, des crimes, des forfaits, comme aussi des fautes vénielles à chaque moment : cependant, par un coup merveilleux de la grâce du Tout-Puissant, il se convertit sincèrement à Dieu, et muni des Sacremens de l'Eglise, aussitôt après les avoir reçus, il expire.

» Quoi! il n'y aura entre eux aucune différence; ils entreront au Ciel l'un à côté de l'autre; ils verront Dieu sur-le-champ tous les deux; et ce voluptueux converti ne fera jamais aucune pénitence pour ses péchés mortels innombrables, pour ses péchés véniels plus multipliés encore, dont la ma-

lice approchoit si souvent de celle du péché mortel! Cette égalité entre deux âmes si différentes sera-t-elle mesurée sur les règles de la justice exacte et rigoureuse que Dieu suit à l'égard des hommes après leur mort?

» Il faut donc nécessairement reconnoître une juste mesure de peines temporelles à acquitter en punition des péchés, après la mort, par ceux qui ne l'auront pas acquittée en cette vie. »

L'existence du Purgatoire est d'ailleurs clairement établie par l'Ecriture Sainte (1) et par la Tradition. L'Eglise, en autorisant les prières pour les morts par une pratique constante, nous fait assez connoître quelle est sa croyance à cet égard, sans qu'il soit besoin d'entrer dans de plus longs détails.

D. *Les peines du Purgatoire sont-elles grandes?*

R. Oui, et plus grandes que tout ce que nous pouvons imaginer de plus rigoureux sur la terre.

EXPLICATION.

Les peines du Purgatoire étant d'un ordre surnaturel, surpassent en rigueur toutes celles qu'on peut éprouver ici-bas. Quand un homme endureroit les tourmens de tous les martyrs, les austérités de tous les pénitens, les douleurs les plus aiguës; en un mot quand tous les maux de ce monde viendroient fondre à la fois sur lui, ses souffrances seroient toujours inférieures à celles que Dieu fait éprouver aux âmes qui sont dans le Purgatoire.

Tout cela doit nous faire sentir combien grande est la haine que Dieu porte au péché, même véniel, puisqu'il le punit par des châtimens si ri-

(1) (2. Machab. 12. 43-46.) — (Matth. 5. 20-25. — 12-32.) — (1. Cor. 3. 16. — 15 29.) — (Phil. 12. 10.) — (2. Tim. 1. 18.) — (1. Joan. 5. 16.) — (Apoc. 5. 3-13.)

goureux. Sa sainteté, ennemie de tout péché, et sa justice qui doit être satisfaite, l'obligent de retenir dans le Purgatoire, souvent pendant plusieurs années, non une âme digne de sa haine, mais une âme qu'il chérit, une âme qui est l'épouse de Jésus-Christ. Avec quel soin n'éviterions-nous pas de l'offenser si nous réfléchissions sérieusement sur ces importantes vérités, et avec quelle ardeur ne nous livrerions-nous pas à la pénitence si nous en étions bien pénétrés !

D. *Quelle est la plus grande peine des âmes du Purgatoire ?*

R. C'est d'être privées de la vue de Dieu.

EXPLICATION.

De toutes les peines qu'endurent les âmes du Purgatoire, la plus rigoureuse est la privation de la vue de Dieu. Dieu est le centre vers lequel s'élancent tous les cœurs. Nos cœurs sont faits pour aimer, comme le soleil pour éclairer. Notre amour croît à mesure que nos connoissances croissent et se perfectionnent. Plus nous connoissons, plus nous aimons ; et plus ce que nous connoissons est estimable, plus nous l'aimons. Si nous ne pouvons jouir de ce que nous aimons, nous sommes dans une peine proportionnée à la grandeur de notre amour. Plus le bien que nous aimons, et dont nous sommes privés, est grand, plus notre peine est grande. Si ce bien est le souverain bien, alors notre peine est extrême jusqu'à ce que nous en jouissions. Tel est l'état des âmes des justes dans le Purgatoire. Elles connoissent Dieu, elles l'aiment, et sont portées vers lui par un mouvement naturel et violent ; mais la justice de Dieu arrêtant leurs efforts, et les retenant pour un temps dans une privation douloureuse, leur fait ressentir une

peine qui est proportionnée à la connoissance et à l'amour qu'elles ont pour Dieu.

Comme nous n'avons ici-bas qu'une idée très-imparfaite de Dieu, que nous ne voyons qu'en énigme, il n'est pas étonnant que nous ne concevions pas ce que c'est que d'être privé de sa vue. Nous le connoîtrons bien autrement lorsque la mort nous fera sortir des ténèbres de la vie et nous affranchira des illusions des sens. Heureux si alors nous connoissons Dieu, non pas comme les réprouvés, pour en regretter inutilement la perte, mais comme les justes, pour être assurés que nous le possèderons sans crainte de le perdre! plus heureux encore si, ayant entièrement satisfait à la justice divine ici-bas, nous entrons incontinent après notre mort en possession du souverain bien!

D. *Combien de temps demeure-t-on dans le Purgatoire?*

R. On y demeure jusqu'à ce que la justice de Dieu soit satisfaite.

EXPLICATION.

Le degré des peines dans le Purgatoire, et leur durée plus ou moins longue, dépendent pour chaque individu de l'énormité plus ou moins grande et du nombre plus ou moins considérable de ses péchés, de l'ardeur de sa contrition, des œuvres satisfactoires qu'il a déjà accomplies sur la terre, et d'autres circonstances qui ne peuvent être connues que de Dieu seul.

Le Purgatoire ne doit durer que jusqu'à la fin du monde, parce que les élus doivent avoir entièrement satisfait à la justice divine pour le Jugement dernier, après lequel il n'y aura plus que le Ciel et l'Enfer. Hâtons-nous d'acquitter nos dettes tandis que nous le pouvons facilement, et prenons garde d'en contracter de nouvelles. La pénitence qu'on fait sur

la terre est plus courte, plus douce et plus avantageuse que celle qu'on fait dans le Purgatoire. 1° Elle est plus courte, puisqu'elle ne peut durer plus longtemps que notre vie qui est fort courte. Ce que nous pouvons expier ici-bas par quelques bonnes œuvres nous retiendroit peut-être au Purgatoire pendant plusieurs années. On peut même, en gagnant l'indulgence plénière, satisfaire entièrement à la justice divine, pourvu qu'on ait une vive contrition et qu'on remplisse les conditions exigées par l'Eglise (1).

2° Elle est plus douce. Nos peines n'ont pas ce degré de rigueur qui fait frémir la nature, elles sont modérées et proportionnées à nos forces. Elles ne sont pas continuelles, ni toujours au même degré; il y a toujours quelque intervalle et quelque adoucissement. Si notre pénitence est accompagnée de quelques douleurs, elle est souvent suivie de consolations qui surpassent ces douleurs. Nos larmes ne sont pas toujours amères, et nous trouvons quelquefois plus de plaisir à pleurer nos péchés que nous n'en avons trouvé à les commettre.

3° Elle est plus avantageuse. Les peines du Purgatoire ne sont qu'*expiatoires*, c'est-à-dire que les âmes des justes qui les endurent, expient leurs péchés, mais n'acquièrent aucun degré de gloire de plus que ceux qu'ils avoient acquis au moment de la mort. Car c'est de l'état dans lequel chacun se trouve en sortant de ce monde, que dépend son sort éternel, non-seulement pour le bonheur ou pour le malheur, mais encore pour les divers degrés de l'un ou de l'autre. Les peines que les justes endurent ici-bas sont tout à la fois *expiatoires* et *méritoires*. Les mêmes œuvres qui expient leurs

---

(1) Nous parlerons des indulgences au chapitre LXXXV.

péchés, leur méritent en même temps de nouveaux degrés de gloire pour le Ciel.

D. *Quelle est la consolation des âmes du Purgatoire?*

R. C'est leur amour pour Dieu, et l'assurance qu'elles le possèderont.

EXPLICATION.

C'est une grande consolation pour les âmes du Purgatoire de penser qu'elles sont dans l'amitié de Dieu qui les châtie, non en juge irrité, mais en Père. Elles sentent qu'elles l'aiment, et savent qu'elles en sont aimées. La certitude qu'elles ont que leurs peines finiront un jour, en adoucit beaucoup la rigueur. Comme elles sont confirmées en grâce, elles sont dans l'heureuse impossibilité de perdre Dieu, et par conséquent dans une assurance ferme qu'elles le possèderont.

D. *Les âmes du Purgatoire peuvent-elles être soulagées dans leurs peines?*

R. Oui, elles peuvent être soulagées par le saint Sacrifice de la Messe, et par les bonnes œuvres des Fidèles.

EXPLICATION.

Comme il y a communion de biens spirituels entre les Fidèles qui sont sur la terre et les âmes qui sont dans le Purgatoire, il s'ensuit de là que nous pouvons les soulager dans leurs peines et en abréger la durée par nos prières et par nos bonnes œuvres.

Le zèle pour la délivrance des âmes du Purgatoire est inséparable du véritable amour de Dieu. En effet, qui aime Dieu, aime son prochain. Plus notre prochain souffre, plus nous devons avoir d'empressement pour le soulager. Si nous avons la charité, nous ne pouvons voir souffrir nos sem-

blables sans chercher à adoucir leurs peines. Nous savons que ceux qui souffrent au Purgatoire y souffrent beaucoup, nous pouvons facilement les soulager : refuserions-nous de le faire?

Un étranger, un ennemi même nous feroit pitié, si nous le voyions en proie à des supplices rigoureux; et nous serions insensibles à ceux qu'endurent nos parens, nos amis et nos bienfaiteurs! Ah! s'il leur étoit donné de nous faire connoître leur état, s'ils pouvoient se faire entendre à nous, avec quelle ardeur ne nous prieroient-ils pas de les soulager?

C'est un père, une mère, un fils, un époux, un frère, une sœur, un supérieur, un maître, un bienfaiteur, un ami, qui souffrent peut-être pour des fautes que nous leur avons fait commettre ou auxquelles nous avons donné occasion. Quand l'amour que nous devons avoir naturellement pour eux, ne nous engageroit pas à les aider, la justice ne nous feroit-elle pas un devoir de les soulager autant que nous le pouvons?

Cela nous est facile et avantageux. Nous pouvons les aider par nos prières, nos aumômes, nos jeûnes, nos mortifications, nos communions; par les indulgences que nous gagnerons pour eux, et surtout par le saint Sacrifice de la Messe auquel nous pouvons assister et que nous pouvons faire offrir dans cette intention. En un mot, nous pouvons leur céder et leur transporter le mérite satisfactoire de toutes nos bonnes œuvres. Cet acte de générosité de notre part, loin de nous priver des mérites que nous avons acquis par Jésus-Christ, nous en fait au contraire acquérir de beaucoup plus grands. En effet, Dieu pour l'amour duquel nous agissons, nous récompensera amplement de notre libéralité en nous rendant au centuple ce que nous avons cédé pour son amour. C'est s'aimer véritablement que de s'oublier ainsi. Nous nous donnons à nous-

mêmes avec usure tout ce que nous donnons aux autres par un principe d'amour de Dieu. Dieu qui n'a pas besoin de nos dons ne se laissera pas vaincre en libéralité. Les âmes que nous aurons délivrées du Purgatoire ou dont nous aurons du moins abrégé les peines, auront pour nous une reconnoissance proportionnée aux avantages que nous leur aurons procurés. Lorsqu'elles seront au Ciel elles ne manqueront pas de s'intéresser pour nous auprès de Dieu, non-seulement afin de nous aider à travailler à notre salut pendant cette vie, mais encore afin de nous soulager, lorsque nous serons nous-mêmes au Purgatoire. Elles nous rendront alors le même service que nous leur aurons rendu.

PRATIQUES.

1. *Ne pas se contenter d'éviter les fautes grièves, mais s'abstenir encore des plus légères, puisqu'on doit les expier dans ce monde ou dans l'autre.*
2. *Faire dans ce monde une pénitence proportionnée aux péchés que nous avons commis, afin d'éviter le Purgatoire ou d'y demeurer moins de temps.*
3. *Soulager les âmes du Purgatoire par nos prières et par nos bonnes œuvres.*

HISTOIRE DE SAINTE MONIQUE.

Sainte Monique étant au lit de la mort, et voyant à ses côtés Saint Augustin et Navigius, ses deux fils, leur dit : « Vous ne devez point être en peine de mon corps, il importe peu où vous l'ensevelissiez ; la seule chose que je vous demande, c'est qu'en quelque lieu que vous soyez, vous vous souveniez de moi à l'Autel du Seigneur : » sans doute pour qu'ils obtinssent, par leurs prières, qu'elle fût délivrée des peines qu'elle s'attendoit à souffrir dans le Purgatoire, et dont elle désiroit vivement d'être affranchie.

« Elle ne souhaita de nous, dit Saint Augustin ra-

contant ce beau trait dans ses Confessions et adressant la parole au Seigneur, elle ne souhaita de nous, ni que nous la fissions enterrer somptueusement, ni que nous prissions soin de faire embaumer son corps, ni que nous lui fissions dresser un tombeau magnifique, ni que nous la fissions porter dans celui qu'elle s'étoit fait faire en son pays; mais seulement que *nous nous souvinssions d'elle à votre saint Autel,* au mystère duquel elle avoit assisté tous les jours de sa vie, et d'où elle savoit que l'on dispense la Victime sainte; par le sang de laquelle a été effacée la cédule de mort qui nous étoit si fatale. »

Saint Augustin ne se contenta pas de remplir les dernières intentions de sa mère, il la recommanda encore à tous ses lecteurs dans ses écrits.

VISION DE SAINTE PERPÉTUE.

L'illustre Sainte Perpétue, qui mourut pour la Foi, au commencement du troisième siècle, et qui a écrit en partie l'histoire de son martyre, raconte en ces termes une vision qu'elle eut pendant qu'elle étoit en prison :

Comme nous étions tous en prière (elle et les autres Confesseurs de la Foi), tout d'un coup il m'échappa de nommer Dinocrate (jeune enfant, frère de la Sainte, mort depuis peu, comme elle le raconte plus bas), et je fus étonnée de ce qu'il ne m'étoit pas encore venu à l'esprit. Le souvenir de son malheur m'affligea, et je connus à l'instant que j'étois digne de prier pour lui, et que je le devois. Je commençai donc à le faire avec ferveur, en gémissant devant Dieu; et la même nuit j'eus cette vision :

Je vis Dinocrate sortir d'un lieu ténébreux, où il y avoit plusieurs autres personnes; il étoit dans une grande ardeur et dans une grande soif, le visage crasseux, le teint pâle, avec l'ulcère qu'il avoit quand il mourut. Ce Dinocrate étoit mon frère selon la chair; à sept ans il mourut d'un cancer au visage, faisant horreur à tout le monde; c'étoit pour lui que j'avois prié. Il y avoit une grande distance entre lui et moi, en sorte qu'il nous étoit impossible de nous appro-

cher. Près de lui étoit un bassin plein d'eau, dont le bord étoit plus haut que la taille de l'enfant; il s'étendoit pour boire, et quoiqu'il y eût de l'eau, il ne pouvoit y atteindre, ce qui m'affligeoit fort. Je m'éveillai, et je connus que mon frère étoit dans la peine; mais j'eus confiance que je pourrois le soulager. Je continuai donc de prier pour lui, demandant à Dieu jour et nuit avec larmes qu'il me l'accordât. Je continuai jusqu'à ce que nous fûmes transférés à la prison du camp, étant destinés aux spectacles qu'on devoit donner à la fête du César Géta.

Le jour que nous étions dans les ceps, j'eus cette vision. Je vis le même lieu que j'avois vu, et Dinocrate, le corps net, bien vêtu, se rafraîchissant, et au lieu de sa plaie une cicatrice. Le bord du bassin que j'avois vu étoit abaissé jusqu'à la ceinture de l'enfant; il en tiroit de l'eau sans cesse, et sur le bord étoit une fiole d'or pleine d'eau. Dinocrate s'approcha et commença d'en boire sans qu'elle diminuât; et lorsqu'il fut rassasié, il quitta l'eau avec joie, pour aller jouer comme font les enfans. Je m'éveillai là-dessus, et je connus qu'il avoit été tiré de la peine.

(*Fleury*, *liv.* 5, n° 14.)

TRAIT RAPPORTÉ PAR SAINT FRANÇOIS DE SALES.

Saint François de Sales rapporte l'histoire suivante arrivée à Padoue, ville où il avoit fait une partie de ses études :

Ceux qui étudient en cette université, ont la mauvaise coutume de courir la nuit dans les rues, avec des armes, de demander : *Qui va là?* et de tirer sur ceux qui ne leur répondent pas.

Il arriva qu'un écolier passant par la rue, et ne répondant point à cette interpellation, fut tué, et que celui qui l'avoit tué alla se réfugier chez une bonne veuve dont le fils étoit son compagnon d'école et son ami. Il la prie de le cacher en quelque lieu secret, lui confessant le mauvais coup qu'il venoit de faire.

Cette bonne veuve l'enferme dans un cabinet retiré, et voilà que peu de temps après on lui rapporte

son fils mort. Il ne fallut pas une longue recherche pour savoir quel en étoit le meurtrier. Elle va le trouver, et tout éplorée lui dit : Hélas! que vous avoit fait mon fils, pour l'avoir tué si cruellement? L'autre, sachant que c'étoit son ami, se mit à crier et à s'arracher les cheveux; et au lieu de demander pardon à cette bonne mère, il se mit à genoux devant elle et la supplia de le mettre entre les mains de la justice, voulant expier publiquement un crime si barbare.

Cette mère, qui étoit extrêmement chrétienne et miséricordieuse, fut si touchée du repentir de ce jeune homme, qu'elle lui dit que pourvu qu'il en demandât pardon à Dieu et qu'il promît de changer de vie, elle le laisseroit aller, ce qu'elle fit effectivement sur sa parole. Ce grand acte de clémence fut si agréable à Dieu, qu'il permit que l'âme de ce fils apparût à cette bonne mère, l'assurant que le pardon si charitable qu'elle avoit accordé à celui qui l'avoit tué sans le connoître, et duquel elle pouvoit si légitimement et si facilement poursuivre la vengeance, avoit tellement plu à Dieu, qu'en cette considération il l'avoit délivré du Purgatoire, dans lequel, sans cela, il eût été détenu long-temps. *O que bienheureux sont les miséricordieux! car ils obtiendront miséricorde*, et pour eux et pour les autres.

(*Esprit de S. Francois de Sales*, pag. 405.)

CHAPITRE XXVII.

DES COMMANDEMENS DE DIEU.

D. Pour *être sauvé, suffit-il d'être baptisé et de croire en Jésus-Christ?*

R. Non : il faut encore observer les Commandemens de Dieu et de l'Eglise.

EXPLICATION.

Ce n'est pas assez d'avoir reçu le baptême pour être sauvé, il faut encore accomplir les obligations

qu'il nous impose. La réception du baptême et la foi en Jésus-Christ, loin de nous procurer le salut, seront au contraire un sujet de condamnation pour nous, si nous avons le malheur de ne pas vivre en Chrétien et de ne pas conformer notre conduite à notre croyance. La réception du baptême et la foi sans les œuvres ne sauvent pas.

D. *Combien y a-t-il de Commandemens de Dieu?*

R. Il y en a dix, dont les trois premiers regardent Dieu, et les sept autres le prochain.

EXPLICATION.

Les Commandemens de Dieu ne sont que le développement de ce précepte qui les renferme tous : *Aimez Dieu par-dessus tout, et votre prochain comme vous-mêmes. Dans ces paroles sont renfermés la loi et les Prophètes.* Celui qui s'y conforme accomplit toute la loi.

D. *Quelle récompense Dieu promet-il à ceux qui gardent ses Commandemens?*

R. Il leur promet la vie éternelle.

D. *Quelle sera la punition de ceux qui n'auront pas gardé les Commandemens de Dieu?*

R. Ils seront damnés éternellement.

EXPLICATION.

Les Commandemens de Dieu obligent sous peine de péché mortel. Ceux qui les observeront, jouiront, après leur mort, d'un bonheur éternel, et ceux qui les transgresseront seront éternellement malheureux dans l'Enfer. Rien n'est donc plus important pour nous que de connoître les devoirs que Dieu nous impose, afin que nous puissions les accomplir et assurer ainsi notre salut.

D. *Récitez les dix Commandemens de Dieu?*

R. 1. Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.
3. Les dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.
4. Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement.
5. Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.
6. Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras, ni retiendras injustement.
8. Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.
9. L'œuvre de chair ne désireras, qu'en mariage seulement.
10. Biens d'autrui ne convoiteras, pour les avoir injustement.

EXPLICATION.

Les dix Commandemens que Dieu donna à Moïse, n'étoient pas seulement pour les Israélites, ils étoient et sont encore pour tous les hommes; car la loi nouvelle les a conservés. Jésus-Christ par son Evangile n'a aboli que les cérémonies et les formes extérieures de la loi judaïque. La doctrine, qui dans la vraie Religion est invariable, n'a jamais changé. Les Commandemens de Dieu sont l'intimation de la loi naturelle que Dieu a rappelée aux hommes. Leur perversité étoit devenue si grande, qu'ils l'eussent bientôt oubliée et entièrement effacée de leurs cœurs, si Dieu n'eût pris soin, par un effet de sa miséricorde envers eux, de la leur rendre sensible par des signes extérieurs qui pussent la leur rappeler, et s'il ne leur eût enjoint de s'y con-

former. Jésus-Christ, loin d'abolir le Décalogue, nous a au contraire appris à l'observer d'une manière plus parfaite par les conseils sublimes qu'il y a joints.

PRATIQUES.

1. *Joindre les œuvres à la Foi pour être sauvé.*
2. *S'exciter à l'observation des Commandemens de Dieu en pensant à la récompense qu'il a promise à ceux qui les observeront.*
3. *Ecouter attentivement l'explication des Commandemens de Dieu, afin de les comprendre en les récitant.*

PUBLICATION DE LA LOI SUR LE MONT-SINAÏ, L'AN DU MONDE 2513.

Dieu jusqu'au temps de Moïse, c'est-à-dire pendant environ 2513 ans, n'avoit donné aux hommes pour se gouverner que la raison naturelle et les traditions de leurs ancêtres. Il y avoit déjà 430 ans que Dieu avoit appelé Abraham, et le genre humain s'égaroit toujours de plus en plus. Le peuple de Dieu étoit lui-même menacé d'être entraîné par l'idolâtrie qui inondoit toute la terre. Il étoit temps d'opposer à ce torrent une barrière plus forte que celle qui l'arrêtoit auparavant. Dieu ne voulut pas abandonner plus long-temps le mystère de la Religion et de son alliance, à la seule mémoire des hommes. Il résolut de donner par écrit des lois à son peuple, et Moïse fut choisi pour être l'interprète de ses volontés. Dieu lui commanda de dire de sa part aux Israélites : *Vous avez vu de quelle manière je vous ai délivrés de l'Egypte, et comment je vous ai choisis pour être mon peuple. Si vous écoutez ma voix et si vous gardez mon alliance, j'établirai mon royaume au milieu de vous : vous serez la nation sainte.* Dieu ajouta : *qu'ils se purifient aujourd'hui et demain, et qu'ils soient prêts pour le troisième jour : alors je descendrai devant tout le peuple sur la montagne de Sinaï! On marquera les limites autour*

de la montagne, et il sera défendu de passer au-delà. Dès le matin du troisième jour, on entendit des tonnerres, et l'on vit briller des éclairs : une nuée épaisse couvrit la montagne, une trompette sonna avec grand bruit, et le peuple qui étoit dans le camp fut saisi de frayeur. Alors une voix terrible sortant du nuage prononça ces paroles : *Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Egypte et de la maison de servitude.*

I. *Tu n'auras point de Dieux étrangers devant moi. Tu ne te feras point d'idoles, ni aucune figure de ce qui est au Ciel, sur la terre ou dans les eaux, pour les servir. Car je suis un Dieu puissant et jaloux, qui recherche les péchés des pères sur les enfans, jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais du bien à l'infini à ceux qui m'aiment et qui gardent mes Commandemens.*

II. *Tu ne prendras point le nom du Seigneur ton Dieu en vain. Car Dieu ne laissera point impuni celui qui aura pris son nom en vain.*

III. *Souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat. Tu travailleras pendant six jours; le septième est le sabbat, c'est-à-dire le repos du Seigneur; tu ne feras aucun travail ce jour-là, ni toi, ni tes serviteurs ou tes bêtes, ni l'étranger qui demeure avec toi. Car Dieu a fait le ciel et la terre en six jours, et s'est reposé le septième; c'est pourquoi il l'a béni et sanctifié.*

IV. *Honore ton père et ta mère, afin que tu vives long-temps dans la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera.*

V. *Tu ne tueras point.*

VI. *Tu ne commettras point d'adultère.*

VII. *Tu ne déroberas point.*

VIII. *Tu ne porteras point faux témoignage contre ton prochain.*

IX. *Tu ne désireras point la femme de ton prochain.*

X. *Tu ne désireras point sa maison, son esclave, son bœuf, son âne, ni tout ce qui lui appartient.*

Dieu prononça ces dix Commandemens devant tout le peuple, et de plus il les écrivit sur deux tables de pierre et les donna à Moïse. C'est ce que nous appelons le *Décalogue*. Ces préceptes ont une grande étendue, et renferment les principes de toute la loi naturelle. Les trois premiers Commandemens regardent les devoirs de l'homme envers Dieu, et les sept autres ses obligations envers le prochain. Quand le Seigneur eut cessé de parler, le bruit des tonnerres et le son des trompettes recommencèrent comme auparavant. Le peuple voyoit les éclairs et la montagne couverte de fumée. Les Israélites, dans la crainte et l'effroi dont ils étoient saisis, dirent à Moïse : *Parlez-nous vous-même, et nous vous écouterons; mais que le Seigneur ne nous parle point, de peur que nous ne mourrions.* Dieu prit occasion de cette demande, que faisoit le peuple, d'un médiateur, pour renouveler la promesse du Messie. *J'ai entendu*, dit-il à Moïse, *ce que les enfans d'Israël viennent de vous dire : ils ont demandé un médiateur. Eh bien! je leur susciterai du milieu de leurs frères un prophète semblable à vous : je lui mettrai mes paroles dans la bouche, et il leur dira tout ce que je lui commanderai : si quelqu'un ne veut pas écouter ce que ce prophète leur annoncera de ma part, j'en tirerai vengeance* (1).

Moïse, par l'ordre de Dieu, recueillit l'histoire des siècles passés, écrivit les traditions de ses ancêtres, et raconta ce qui se passoit sous ses yeux. Dieu après avoir imposé sa loi, dicta à Moïse un corps de préceptes et d'ordonnances propres à maintenir le peuple

---

(1) Il est évident que ce nouveau prophète, semblable à Moïse, devoit faire un jour, d'une manière douce et familière, ce qui venoit de se faire au milieu d'un appareil formidable. Comme Moïse, il devoit être législateur, médiateur entre Dieu et les hommes, chef et libérateur de son peuple, quoique d'une manière infiniment plus excellente. Il n'est pas moins évident que ce nouveau prophète, qui devoit être un jour suscité de Dieu, c'est le Messie. Toute la tradition a entendu ces paroles dans ce sens, Saint Pierre, parlant aux Juifs, applique cette promesse à Jésus-Christ qu'il leur prêchoit. (Act. 3.)

hébreu dans son service, à le séparer des autres nations, et l'empêcher d'être perverti par leur exemple. Il fit différentes institutions, non-seulement pour ce qui regardoit la Religion, mais encore pour ce qui n'avoit rapport qu'au gouvernement civil. Il confirma la révélation qu'il venoit de faire de ses volontés par des prodiges éclatans, et donna à son peuple des assurances précises que tout leur réussiroit tant qu'ils vivroient soumis à sa loi, au lieu que leur désobéissance seroit infailliblement suivie d'une manifeste et inévitable vengeance. C'est ce que l'événement a pleinement justifié.

Dieu pourvut ainsi au maintien de la Religion et du vrai culte. Malgré l'ingratitude de son peuple qui tomba souvent dans l'idolâtrie, et qui en fut autant de fois puni, la connoissance du vrai Dieu, d'un Dieu unique, se conserva parmi les Juifs jusqu'au temps du Messie.

CHAPITRE XXVIII.

DU PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU.

SECTION I.

DE L'ADORATION.

D. RÉCITEZ *le premier Commandement de Dieu?*

R. Un seul Dieu tu adoreras et aimeras parfaitement.

D. *Que nous ordonne le premier Commandement?*

R. Il nous ordonne d'adorer Dieu et de n'adorer que lui, et de l'aimer parfaitement.

EXPLICATION.

Le premier Commandement est ainsi exprimé dans l'Ecriture Sainte : *Je suis le Seigneur votre Dieu....Vous n'aurez point de dieux étrangers en*

ma présence; vous ne ferez point d'ouvrages de sculpture ni aucune figure pour les adorer.

D. *Qu'est-ce qu'adorer Dieu?*

R. C'est lui rendre le culte suprême que nous lui devons, comme à notre Créateur et à notre souverain Seigneur.

D. *En quoi consiste le culte suprême que nous devons à Dieu?*

R. A reconnoître intérieurement et extérieurement que tout dépend de Dieu, et que nous devons lui être soumis en tout.

EXPLICATION.

Dieu seul est infini en toutes sortes de perfections; lui seul a une souveraine indépendance, une suprême majesté; toutes les créatures dépendent de lui et doivent lui témoigner leur dépendance par l'adoration. C'est ce qu'on appelle *culte de latrie.* L'homme étant sur la terre l'interprète de la nature, doit à Dieu un culte suprême par lequel il témoigne à Dieu qu'il reconnoît son souverain domaine sur lui et sur toutes les créatures. C'est ce qu'on appelle *Religion.* Comme l'homme est composé de corps et d'âme, il doit à Dieu un culte conforme à sa nature, c'est-à-dire un culte intérieur et extérieur. Le culte intérieur consiste : 1° A adorer Dieu, en le reconnoissant comme notre Créateur et notre souverain Seigneur. 2° A l'aimer par-dessus tout, parce qu'étant le souverain bien et possédant toutes les perfections, il est infiniment aimable. 3° A le révérer et à le craindre, parce qu'il peut tout et que sa puissance n'a point de bornes. 4° A lui obéir et à se soumettre à ses volontés, parce qu'il a un souverain domaine sur toutes les créatures. 5° A être reconnoissant envers lui, parce que nous tenons tout de lui. 6° A croire à sa parole, parce qu'il est

la vérité même. 7° A nous confier et à espérer en lui, parce qu'il est infiniment bon, infiniment sage et infiniment puissant, etc.

Le culte extérieur consiste à manifester au dehors les sentimens qui nous animent intérieurement à l'égard de Dieu. Les génuflexions, les prosternemens, les chants sacrés, etc., sont des témoignages extérieurs par lesquels nous rendons à Dieu le culte suprême qui lui est dû.

D. *Qu'est-ce qu'aimer Dieu?*

R. C'est s'attacher à Dieu de cœur et d'affection.

D. *Comment devons-nous aimer Dieu?*

R. Nous devons aimer Dieu parfaitement, c'est-à-dire de tout notre esprit, de tout notre cœur, de toute notre âme, et de toutes nos forces.

EXPLICATION.

Nous devons aimer Dieu : 1° De tout notre esprit, en n'estimant rien plus que lui, parce que rien n'est plus estimable. 2° De tout notre cœur, en ne lui préférant aucune créature et en l'aimant par-dessus tout, parce qu'il est le souverain bien. 3° De toute notre âme et de toutes nos forces, c'est-à-dire de tout notre être et de tout notre pouvoir. Nous devons témoigner à Dieu notre amour par une soumission entière à ses volontés. Sans cette soumission, notre amour pour Dieu seroit imparfait ou plutôt seroit nul; car celui qui aime véritablement Dieu accomplit ses Commandemens. C'est pourquoi le précepte de l'amour de Dieu renferme toute la loi.

D. *Comment péche-t-on contre l'adoration qui est due à Dieu?*

R. En trois manières : par idolâtrie, par irrévérence, par superstition.

D. *Comment péche-t-on par idolâtrie?*

R. En rendant à quelque créature le culte souverain qui n'est dû qu'à Dieu.

EXPLICATION.

On appelle Idolâtres ou Païens, les peuples qui adorent des faux dieux, qui rendent le culte suprême à des idoles, à des hommes célèbres, à des animaux, des plantes, des astres, etc. Avant la promulgation de l'Evangile, le paganisme étoit répandu sur toute la terre ; ce n'est que depuis l'établissement du Christianisme que le culte des idoles a été aboli. A.

D. *Comment péche-t-on par irrévérence?*

R. En profanant les choses saintes, comme les Sacremens, les lieux saints, les cérémonies de l'Eglise, les reliques et les images.

EXPLICATION.

On profane les Sacremens, lorsqu'on les reçoit indignement ou avec peu de respect. On profane les lieux saints, lorsqu'on y commet des crimes ou qu'on ne s'y comporte pas avec le respect qui est dû à celui auquel ils sont consacrés. On profane les cérémonies de l'Eglise, en les imitant par manière de jeu ou de plaisanterie. On profane les reliques et les images, en les méprisant ou en ne leur rendant pas l'honneur qui leur est dû. B.

D. *Comment péche-t-on par superstition?*

R. En se servant, dans le culte de Dieu, de pratiques que l'Eglise n'autorise point, ou en mettant sa confiance soit en des paroles, soit en des observances qu'elle désapprouve.

EXPLICATION.

Ceux qui pèchent par superstition sont : 1° ceux qui mêlent aux pratiques de religion certaines cérémonies vaines et inutiles que l'Eglise désap-

prouve; 2° ceux qui croient que certains jours sont funestes; 3° ceux qui, regardant comme bon ou mauvais présage le chant de certains oiseaux, la rencontre de certains animaux, telles ou telles circonstances qui sont en elles-mêmes indifférentes, etc., agissent en conséquence; 4° ceux enfin qui mettent leur confiance en des paroles ou en des signes, qui par eux-mêmes ne signifient rien de ce qu'on prétend, et ne peuvent avoir aucun des effets qu'on leur attribue.

PRATIQUES.

1. *Se donner à Dieu sans réserve.*
2. *Avoir le plus profond respect pour les choses saintes.*
3. *Imiter les personnes dont la piété est solide et éclairée.*

A. TRIOMPHE DU CHRISTIANISME SUR L'IDOLATRIE.

Dans le temps que le Christianisme parut dans le monde, tous les peuples, même les plus policés, tels que les Grecs et les Romains, étoient adonnés au culte des idoles. Les Juifs seuls adoroient le vrai Dieu. Rome, que ses armes rendirent la maîtresse du monde, étoit devenue le centre de l'idolâtrie. C'est là que Saint Pierre établit son siége, afin de combattre le paganisme jusque dans le lieu où il dominoit avec le plus d'empire. Les Apôtres se partagèrent les divers pays du monde, et répandirent partout la lumière de l'Evangile. Ils n'avoient pas encore achevé leur course, et déjà Saint Paul disoit aux Romains que la Foi étoit annoncée dans tout le monde : il disoit aux Colossiens que l'Evangile étoit entendu de toute créature, qu'il étoit prêché, qu'il fructifioit, qu'il croissoit par tout l'univers. A la fin du premier siècle, on voyoit des Chrétiens dans la plus grande partie de l'Empire romain. C'étoit cependant au milieu des obstacles les plus insurmontables que le Christianisme faisoit de si rapides progrès. « Dès qu'il parut, toutes les puis-

sances de la terre se soulevèrent contre lui; les sens, les préjugés, les passions, tous les intérêts combattoient pour l'idolâtrie; elle étoit faite pour le plaisir: les jeux, les spectacles et la licence y faisoient partie du culte divin. Les fêtes du paganisme n'étoient que des divertissemens, et il n'y avoit aucune circonstance de la vie où la pudeur fût moins respectée que dans ces cérémonies et ces mystères. La Religion chrétienne, chaste, sévère, ennemie des sens, et uniquement attachée aux biens invisibles, ne pouvoit plaire à des esprits si corrompus. Les Chrétiens, qui ne prenoient aucune part aux fêtes des Païens, devoient en être haïs, détestés. A ces motifs vint se joindre l'intérêt de l'Etat: la politique romaine se croyoit attaquée dans ses fondemens quand on méprisoit ses dieux. Rome se vantoit d'être une ville sainte par sa fondation, consacrée dès son origine par des auspices divins, et dédiée par son auteur au dieu de la guerre; elle se croyoit redevable de ses victoires à sa religion: c'étoit par là qu'elle s'imaginoit avoir dompté les nations. Ne pas reconnoître ses dieux, c'étoit renverser les fondemens de l'Empire; c'étoit haïr les victoires et la puissance du peuple romain: ainsi, les Chrétiens, ennemis de ces dieux, étoient regardés en même temps comme les ennemis de l'Etat. Les Empereurs avoient plus à cœur de les exterminer que d'abattre les Parthes, les Sarmates et les Daces. Aussi, depuis l'empire de Néron, les Chrétiens furent toujours persécutés, tant sous les bons que sous les méchans Empereurs. Le nombre des martyrs fut très-considérable, et l'on en compte plusieurs millions. Les Empereurs idolâtres se flattoient d'anéantir par ce carnage une Religion qu'ils haïssoient; mais cette Religion prenoit de nouveaux accroissemens sous le fer et dans le feu. Ils employèrent vainement contre elle les supplices les plus affreux. Ongles de fer, roues armées de lames tranchantes, grils ardens, bûchers, dents des bêtes féroces, tous les genres de tourmens furent mis en usage, et ne servirent qu'à multiplier ceux que l'on vouloit détruire. Plus la persécution étoit violente, plus le nombre des Chrétiens augmentoit; le

sang des martyrs étoit une semence féconde, qui les reproduisoit au centuple. Le fer tomboit de la main des bourreaux, et eux-mêmes changés tout à coup, présentoient aussi leur tête et devenoient martyrs à leur tour. Les tyrans vaincus étoient obligés d'arrêter la persécution pour ne pas dépeupler l'Empire. » Ce fut sous l'empire de Constantin que la Religion Chrétienne, après avoir été persécutée pendant trois siècles, triompha enfin du paganisme. Les Chrétiens n'employèrent jamais d'autres armes que la vérité et l'exemple de toutes les vertus. Ils confondoient leurs ennemis en opposant les dogmes sublimes de la Religion, et les sages règles de la morale évangélique, aux absurdités et aux faux principes du paganisme.

La Religion pénétra jusque dans le Sénat romain, qui étoit le plus fort rempart du paganisme. Anicius, illustre sénateur, fut le premier qui l'embrassa, et bientôt on vit se soumettre au joug de l'Evangile ce qu'il y avoit de plus distingué à Rome. Constantin, non content d'avoir embrassé la Religion chrétienne, voulut encore procurer aux autres le même bonheur. Il envoya des prédicateurs non-seulement dans les provinces de l'Empire romain, mais encore dans les pays qui ne lui étoient pas soumis, pour exhorter les barbares à quitter leurs idoles et adorer le vrai Dieu. « La Croix, qui avoit été jusqu'alors un objet d'ignominie et le supplice des esclaves, devint un signe de salut et de gloire pour les Césars même, qui en ornèrent leur couronne, et qui l'arborèrent jusque sur le Capitole, comme pour annoncer à l'univers le triomphe d'un Dieu crucifié. » C'est ainsi que fut renversé le paganisme, après avoir dominé dans le monde pendant tant de siècles. En vain Julien entreprit-il de rétablir le culte des idoles; ses efforts ne servirent qu'à affermir le Christianisme et à détruire entièrement l'idolâtrie.

Voyez page 36 l'article intitulé : *Origine et universalité de l'idolâtrie.*

B. PUNITION DE L'IMPIE BALTHASAR.

Le temps marqué par les prophètes Isaïe et Jérémie pour la ruine de Babylone et pour la délivrance des Juifs, étoit arrivé. Déjà Cyrus, leur libérateur, s'avançoit avec une armée formidable de Perses et de Mèdes réunis. Balthasar, petit-fils de Nabuchodonosor, occupoit alors le trône des Babyloniens, et il ne prenoit aucune mesure pour soutenir l'effort de l'ennemi redoutable qui venoit l'attaquer, et qui étoit déjà aux portes de Babylone. Ce Prince insensé croyoit la ville imprenable, et il ne songeoit qu'à se divertir. Il fit un grand festin auquel il invita tous les grands de sa cour. L'on y but avec excès, et le Roi échauffé par le vin, ordonna d'apporter les vases d'or et d'argent qui avoient autrefois servi au culte de Dieu dans le temple de Jérusalem. Il profana ces vases en y buvant lui et ses femmes. Dieu offensé de cette impiété, fit éclater sa juste colère. A l'instant on vit paroître une main qui écrivoit sur la muraille de la salle, vis-à-vis du chandelier. Le Roi aperçut distinctement le mouvement des doigts. Effrayé de cette vision, il fit venir les sages de Babylone pour lire et expliquer cette écriture. Aucun d'eux n'y put rien comprendre, et l'aveu qu'ils en firent augmenta la frayeur du Prince. La Reine se souvint de Daniel : elle en parla au Roi, qui l'envoya chercher, et lui promit une magnifique récompense, s'il étoit assez habile pour interpréter ces caractères. « Gardez pour vous ces présens, lui ré-
» pondit le Prophète, et donnez à d'autres les hon-
» neurs de votre maison; je n'ai pas besoin de ré-
» compense pour faire ce que vous désirez. Je vais lire
» l'écriture tracée sur cette muraille, et vous en
» donner l'explication. Vous vous êtes élevé contre le
» souverain maître du Ciel; vous n'avez pas rendu
» gloire à celui qui tient dans ses mains votre vie, et
» qui dispose de tous les événemens. C'est ce Dieu jus-
» tement irrité qui a fait tracer cette écriture; elle
» contient ces trois mots : *Mane, Thecel, Pharès.*
» En voici le sens : *Mane* nombre; Dieu a compté
» les jours de votre règne, il en a marqué le terme.

» *Thecel,* poids : vous avez été pesé dans la balance, » et vous avez été trouvé trop léger. *Pharès,* di- » vision ; votre royaume va être divisé, et il sera » donné aux Perses et aux Mèdes. » Dès cette nuit-là même, la prédiction de Daniel s'accomplit : les Perses et les Mèdes ayant, par des travaux immenses, détourné le cours de l'Euphrate, entrèrent dans Babylone par le lit du fleuve desséché. La ville fut prise et saccagée. Balthasar y périt, et Cyrus devint maître de ce grand Empire.

CHAPITRE XXIX.

DU PREMIER COMMANDEMENT DE DIEU.

SECTION II.

DU CULTE DES SAINTS, DES RELIQUES ET DES IMAGES.

D. Est-il *défendu par le premier Commandement d'honorer les Reliques des Saints?*

R. Non, parce que ce n'est pas le culte suprême ou d'adoration que nous leur rendons, et que nous les honorons seulement comme amis de Dieu.

EXPLICATION.

L'honneur que l'Eglise catholique rend aux Saints, n'est point contraire au premier Commandement. En effet, ce n'est pas le culte suprême qu'elle rend aux Saints ; ce culte n'est dû qu'à Dieu, qui seul est le Créateur et le souverain Seigneur de toutes choses. Le culte que nous rendons aux Saints consiste à les honorer comme les amis de Dieu, et à les prier de s'intéresser pour nous auprès de lui. C'est ce que nous appelons *culte de dulie.*

D. *Peut-on prier ou invoquer les Saints?*

R. Il est bon et utile d'invoquer les Saints, pour

obtenir, par leur intercession, les secours et les grâces dont nous avons besoin.

EXPLICATION.

Tous les membres de l'Eglise peuvent s'aider réciproquement, parce qu'il y a communion de biens spirituels entre eux. Les Saints qui sont dans le Ciel s'intéressent aux besoins de leurs frères qui combattent sur la terre, et leur obtiennent toutes les grâces qui leur sont nécessaires pour vaincre les ennemis de leur salut. Les miracles que Dieu a souvent opérés en faveur des fidèles qui invoquoient les Saints ou qui honoroient leurs reliques et leurs images, prouvent assez que le culte qu'on rend aux Saints lui est agréable.

D. *Prions-nous Dieu et les Saints de la même manière?*

R. Non; nous prions Dieu de nous accorder les secours dont nous avons besoin, et nous prions les Saints de les lui demander pour nous et avec nous par Jésus-Christ.

EXPLICATION.

C'est surtout ici qu'il est important de ne point confondre les termes. Lorsque nous invoquons les Saints, nous ne disons pas: *donnez-nous, ayez pitié de nous, accordez-nous;* mais nous disons: *priez pour nous,* orate pro nobis; *obtenez-nous, intéressez-vous pour nous,* etc.; ce qui est bien différent. Par ces paroles, *accordez-nous, donnez-nous,* etc., nous confessons et nous reconnoissons le souverain domaine de Dieu sur toutes les créatures, au lieu que par les paroles dont nous nous servons pour invoquer les Saints, nous reconnoissons la dépendance où ils sont à l'égard de Dieu.

D. *En priant les Saints, ne faisons-nous pas injure à Jésus-Christ?*

R. Non, parce que nous ne reconnoissons que Jésus-Christ pour Sauveur et Médiateur, et que nous prions seulement les Saints d'être nos intercesseurs auprès de lui.

EXPLICATION.

L'Eglise, en autorisant les fidèles à invoquer les Saints, a toujours réservé à Jésus-Christ seul le titre de Médiateur entre Dieu et les hommes. Nous ne demandons aux Saints que d'humbles prières faites au nom de Jésus-Christ, telles que nous en faisons tous les jours les uns pour les autres. Nous savons que tout ce que nous obtenons par l'intercession des Saints, nous l'obtenons par Jésus-Christ, parce que les Saints ne prient pas en leur nom, mais au nom de Jésus-Christ, et ne sont exaucés qu'en son nom. *Il est bon et utile d'invoquer les Saints*, dit le Concile de Trente, *pour obtenir des grâces et des faveurs de Dieu, par son Fils Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui est notre seul Rédempteur et notre unique Sauveur.*

D. *Pouvons-nous honorer les Reliques des Saints?*

R. Oui, parce que ce sont les restes précieux des corps qui ont été les membres vivans de Jésus-Christ.

EXPLICATION.

L'Eglise, toujours dirigée par le Saint-Esprit, a dans tous les temps traité avec révérence les corps et les ossemens des Saints. Elle a toujours conservé avec soin ces précieux dépôts, et les a toujours eus en grande vénération. Ces corps et ces ossemens restent après leur mort comme des trophées et des triomphes que les Saints ont remportés, comme des monumens de leurs vertus,

des témoignages de leur foi, et enfin comme des semences de la résurrection à la gloire. L'Eglise triomphante a reçu dans son sein les âmes des Saints; et elle a laissé à l'Eglise militante leurs corps, comme des gages de leur amour pour elle, gages qu'elle conserve, qu'elle honore, et dont elle présente à Dieu les blessures, l'effusion du sang, après lui avoir présenté le corps et le sang de l'Agneau sans tache. A.

D. *Pouvons-nous honorer les saintes images?*

R. Oui, parce que l'honneur que nous leur rendons se rapporte ou aux Mystères, ou aux Saints qu'elles nous représentent.

D. *Le culte des images n'est-il pas une idolâtrie?*

R. Non, parce que nous ne croyons point qu'il y ait dans les images aucune vertu, et que l'honneur que nous leur rendons se rapporte tout entier aux objets qu'elles représentent.

D. *A quoi servent donc les images?*

R. A exciter notre piété et notre confiance, en nous rappelant plus particulièrement le souvenir des Mystères ou des Saints qui y sont représentés.

EXPLICATION.

Le culte des images, comme l'Eglise l'entend, n'est point défendu par le premier Commandement. En effet, l'Eglise ne prétend pas qu'on adore les images qui représentent Jésus-Christ, ou les emblêmes qui désignent les Personnes de la Sainte Trinité. Ce n'est pas la matière des images, comme les métaux, la pierre, le plâtre, le bois, la toile ou le papier que nous honorons, mais c'est ce qui est représenté par ces images. L'honneur que nous leur rendons, se rapporte aux objets qu'ils représentent.

Lorsque nous couronnons le buste du Roi, ce n'est pas au plâtre ou au marbre que nous prétendons témoigner notre affection, c'est au Roi qu'il représente. B.

Le culte des images est très conforme à la nature de l'homme. Nous dépendons tellement des sens, que notre pitié se refroidiroit bientôt si elle n'étoit excitée par des objets extérieurs, qui, en nous rappelant le souvenir de Dieu, de Jésus-Christ, des Mystères, ou des Saints, excitent notre confiance et ranime notre ferveur.

D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, le culte des images a été autorisé de Dieu par un grand nombre de miracles dont il n'est pas possible de révoquer en doute l'authenticité.

PRATIQUES.

1. *Ne pas rendre à la Sainte Vierge, aux saints Anges ou aux Saints le culte suprême qui n'est dû qu'à Dieu; mais les prier et les invoquer comme l'Eglise nous le prescrit.*
2. *Avoir une dévotion spéciale et distinguée envers la Sainte Vierge, parce qu'elle est au-dessus des Anges et des Saints par sa glorieuse qualité de mère de Dieu.*
3. *Honorer particulièrement notre Ange gardien et nos saints Patrons, et choisir, toutes les semaines ou tous les mois, un Saint pour protecteur.*
4. *Honorer les Reliques des Saints et des saintes Images.*

A. HISTOIRE DE SAINT BONIFACE (*Martyr*).

Vers l'an de Jésus-Christ 304, il y avoit à Rome une femme puissante, nommée Aglaé, de la race des Sénateurs, elle avoit pour gouverner ses biens, qui étoient immenses, soixante-un intendans, et un au-dessus de tous, nommé Boniface, avec lequel elle

entretenoit un commerce criminel. Il étoit adonné au jeu et à toutes sortes de débauches ; mais il avoit trois bonnes qualités, l'hospitalité, la libéralité, la compassion. Après plusieurs années ainsi passées dans le crime, Aglaé, touchée de componction, l'appela et lui dit : Boniface, tu vois en quels péchés nous sommes tombés, sans penser qu'un jour il faudra aller paroître devant Dieu. J'ai ouï dire aux Chrétiens que, si quelqu'un sert les Saints qui combattent pour Jésus-Christ, il aura part un jour au royaume de Dieu : je viens aussi d'apprendre que les serviteurs de Jésus-Christ souffrent pour lui de grands tourmens en Orient ; va donc, et nous apporte des reliques des saints Martyrs, afin que nous les honorions, que nous leur bâtissions des oratoires, et que par leur moyen nous soyons sauvés.

Boniface prit quantité d'or pour acheter des reliques, et pour donner aux pauvres, avec douze chevaux, trois litières, et quantité de parfums pour honorer les reliques. En partant il dit à sa maîtresse, par plaisanterie : Madame, si je trouve des reliques des Martyrs, je les apporterai ; mais si mes reliques viennent sous le nom des Martyrs, recevez-les. Aglaé lui dit : Quitte tes folies, et songe que tu vas chercher les reliques des Saints ; pour moi, pauvre pécheresse, je t'attends dans peu ; je prie le Seigneur tout-puissant, qui a pris la forme d'esclave et répandu son sang pour nous, d'envoyer son Ange devant toi, de conduire tes pas, et d'accomplir mes desseins, sans considérer mes péchés. Boniface partit, et durant le chemin il disoit en lui-même : Il est juste que je ne mange point de chair, et que je ne boive point de vin, puisque, tout indigne que j'en suis, je dois porter les reliques des Saints ; ensuite, levant les yeux au Ciel, il dit : Seigneur, Dieu tout-puissant, Père de votre Fils unique, dirigez mon voyage, afin que votre nom soit sanctifié dans tous les siècles.

Après quelques jours de marche, il arriva à la ville de Tarse ; et sachant qu'il y avoit des Chrétiens qui combattoient pour la foi, il dit à ceux qui l'accompagnoient : Mes frères, allez chercher une hôtellerie

et faites reposer les chevaux ; pour moi, je m'en vais voir ceux que je désire le plus. Etant arrivé au lieu du combat, il vit les Martyrs dans les plus horribles tourmens ; l'un pendu la tête en bas, et du feu dessous ; un autre attaché et tiré à quatre pieux ; un autre scié par les bourreaux ; un autre les mains coupées, tous tourmentés de différentes manières ; ils étoient au nombre de vingt, et ce spectacle sanglant faisoit grande horreur à tous les spectateurs. Boniface s'approcha d'eux, et les baisa avec respect, en criant : Qu'il est grand, le Dieu des Chrétiens ! qu'il est grand, le Dieu des Martyrs ! Serviteurs de Jésus-Christ, je vous conjure de prier pour moi, afin que j'entre avec vous en part du combat contre les démons. Il s'assit à leurs pieds et leur disoit : Combattez généreusement, le tourment est court, et la récompense est éternelle.

Le Gouverneur l'aperçut, et dit en colère : Qui est celui-là qui se moque ainsi des dieux et de moi ? qu'on le saisisse et qu'on l'amène à mon tribunal, puis il lui dit :

Qui es-tu, toi qui méprise la splendeur de mon siége ?

Boniface. Je suis Chrétien, et je méprise vos dieux.

Le Juge. Comment t'appelles-tu ?

Boniface. Je vous l'ai déjà dit, je suis Chrétien, et si vous cherchez mon nom, on m'appelle *Boniface.*

Le Juge. Avant que je te fasse tourmenter, approche et sacrifie.

Boniface. Je vous dis encore que je suis Chrétien, et que je ne sacrifie point aux démons : voilà mon corps, faites ce que vous voudrez.

Le Juge, en fureur, fit aiguiser des roseaux, et les lui fit enfoncer dans les ongles des mains. Boniface regardoit le Ciel, et souffroit patiemment. Le Juge ordonna qu'on lui ouvrît la bouche, et qu'on y versât du plomb bouillant. Boniface dit : Seigneur Jésus-Christ, Fils de Dieu, venez à mon aide, et ne souffrez pas que je sois vaincu. Le plomb fondu ne lui fit aucun mal, de même qu'une chaudière de poix brûlante

dans laquelle il fut jeté. Enfin, après divers supplices qui durèrent tout ce jour et le lendemain matin, le Gouverneur, épouvanté de la puissance de Jésus-Christ, et de la constance du Martyr, commanda qu'on lui coupât la tête. C'est ainsi qu'il remporta la couronne du martyr.

Cependant les compagnons de Boniface le cherchoient partout, et ils se disoient l'un à l'autre : Il est sans doute dans quelque cabaret ou ailleurs à se réjouir, tandis que nous nous tourmentons à le chercher. En discourant ainsi ils rencontrèrent le frère du geôlier : N'auriez-vous pas vu un étranger venu de Rome ? il leur répondit : Hier il y eut un étranger qui fut martyrisé pour Jésus-Christ, et qui eut la tête tranchée. Celui que nous cherchons, dirent-ils, est un ivrogne et un débauché, qui n'a rien de commun avec le Martyr dont vous parlez. Il leur dit : Comment est-il fait ? ils dirent : C'est un homme carré, épais, blond, qui porte un manteau d'écarlate. Il dit : Je vous assure que celui que vous cherchez souffrit hier le martyre : que vous coûtera-t-il de le venir voir ? ils le suivirent, et il leur montra son corps étendu, l'ayant reconnu, ils pleurèrent amèrement, et s'écrièrent : Serviteur de Jésus-Christ, pardonnez-nous tout le mal que nous avons dit de vous. Ils dirent à l'officier : Nous vous prions de nous donner son corps. Il le refusa, et il fallut lui donner cinq cents pièces d'or pour l'obtenir. Ils l'emportèrent, l'embaumèrent et l'enveloppèrent de linges précieux dans une litière, et reprirent leur chemin, louant Dieu de son heureuse fin.

Cependant un Ange apparut à Aglaé, il lui dit : Celui qui étoit votre esclave est à présent votre frère ; recevez-le comme votre Seigneur, et le placez dignement ; vos péchés vous seront remis par son intercession. Elle se leva promptement, prit avec elle des ecclésiastiques pieux ; portant tous des cierges et des parfums, ils allèrent au-devant des saintes reliques. Aglaé fit bâtir un oratoire digne du saint Martyr ; il s'y opéra plusieurs miracles. Dès-lors Aglaé renonça pour toujours au monde, donna tout son bien aux pauvres, se consacra entièrement au service de Jésus-

Christ : elle vécut encore, dans ces exercices de p, treize ans, après lesquels elle s'endormit au Seign, et fut enterrée auprès de Saint Boniface.

B. RÉPONSE D'UN SAINT ABBÉ, A L'EMPEREUR CONSTANTIN COPRONYME.

Constantin, surnommé *Copronyme*, fils et successeur de Léon l'Isaurien, suivit les traces de son père, et persécuta comme lui ceux qui honoroient les saintes Images. Il y avoit près de Nicodémie un saint Abbé, nommé Etienne, dont la vertu étoit fort révérée de tout le peuple. L'empereur Constantin voulant l'attirer dans son parti, le fit amener à Constantinople et se charga de l'interroger lui-même, dans la confiance qu'il l'embarrasseroit par ses raisonnemens, car ce Prince se croyoit fort habile dans la dialectique. Il entra donc en dispute avec le saint Abbé : « O homme stupide, lui dit l'Empereur, comment ne conçois-tu pas que l'on peut fouler aux pieds l'image de Jésus-Christ même? Alors Etienne s'approchant de lui, et lui montrant une pièce de monnoie qui portoit son image : « Je puis donc, répondit le saint Abbé, traiter de même cette image, sans manquer au respect que je vous dois. » Puis, ayant jeté par terre cette pièce de monnoie, il marcha dessus. Comme les courtisans se jetoient sur lui pour le maltraiter : « Eh quoi ! reprit Etienne, en poussant un profond soupir, c'est un crime digne du supplice de profaner l'image d'un Prince de la terre, et ce n'en seroit pas un de jeter au feu l'image du Roi du Ciel? On ne put rien répliquer de raisonnable ; mais sa perte fut résolue. On le traîna en prison, et peu de temps après on le mit à mort.

CHAPITRE XXX.

DU SECOND COMMANDEMENT DE DIEU.

SECTION I.

DU JUREMENT ET DU SERMENT.

D. RÉCITEZ *le second Commandement de Dieu?*

R. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre chose pareillement.

D. *Qu'est-ce que Dieu défend par le second Commandement?*

R. Il défend de jurer en vain, de blasphémer son saint nom, et de faire des imprécations contre soi-même ou contre les autres.

D. *Qu'est-ce que jurer?*

R. C'est prendre Dieu à témoin par lui-même, ou par quelqu'une de ses créatures, de la vérité de ce qu'on dit.

D. *Qu'est-ce que jurer en vain?*

R. C'est jurer ou contre la vérité, ou contre la justice, ou sans nécessité.

D. *Qu'est-ce que jurer contre la vérité?*

R. C'est assurer par serment ce que l'on sait n'être pas vrai, ou ce dont on n'est pas sûr, ou promettre avec serment ce qu'on n'a pas dessein de tenir.

EXPLICATION.

Le jurement, pour être sans péché, doit être fait d'abord avec vérité. On ne doit jamais prendre le nom de Dieu, qui est la vérité même, pour assurer une chose fausse. Jurer pour le mensonge, c'est se rendre coupable d'un parjure, qui est un des plus grands crimes qu'on puisse commettre.

On jure contre la vérité non-seulement lorsqu'on assure par serment une chose qu'on sait n'être pas vraie, mais encore lorsqu'on soutient par jurement une chose qu'on croit fausse, quoiqu'elle soit vraie.

On est encore parjure lorsqu'on assure par serment une chose de la vérité de laquelle on doute, parce qu'on en doit être moralement assuré, pour prendre le saint nom de Dieu à témoin; autrement on s'exposeroit à le prendre pour garant du mensonge.

La vérité est également censée manquer au jurement lorsqu'on fait une promesse qu'on n'a pas dessein d'accomplir; ce qui s'appelle jurer en fraude.

Le parjure est un péché d'autant plus grand qu'il fait injure en même temps à Dieu dont il blesse la souveraine vérité, au prochain qu'il trompe, à celui qui le fait qui se rend coupable d'un crime qui exclut du Ciel.

D. *Qu'est-ce que jurer contre la justice?*

R. C'est assurer ou promettre avec serment une chose mauvaise ou injuste.

EXPLICATION.

La justice n'est pas moins nécessaire à un jurement, que la vérité; c'est-à-dire qu'il n'est jamais permis de faire avec serment une promesse d'une chose injuste et illicite, quoiqu'elle soit vraie. La simple promesse d'une chose injuste ou illicite nous est défendue; si nous ajoutons le serment à cette promesse, nous augmentons encore l'énormité de notre faute. C'est de ce péché que se rendirent coupables ceux dont il est parlé au vingt-troisième chapitre des Actes des Apôtres, qui jurèrent de ne boire ni de manger qu'ils n'eussent assassiné Saint Paul. C'est ainsi qu'Hérode se rendit cou-

pable par le serment qu'il fit à la fille d'Hérodiade de lui donner tout ce qu'elle demanderoit, sans distinguer s'il étoit juste ou injuste.

D. *Qu'est-ce que jurer sans nécessité?*

R. C'est jurer sans y être obligé, ou sans cause grave ou légitime.

EXPLICATION.

Le jurement, pour être légitime et sans péché, doit être fait non-seulement pour la vérité et pour la justice, mais encore avec nécessité. Ceux qui jurent à tout propos et pour les moindres choses, pèchent contre le second Commandement, quand même ils jureroient pour la vérité et pour la justice. Il n'est pas permis d'invoquer en témoignage le nom redoutable de Dieu, sans nécessité ou pour des choses légères ou de peu de conséquence. C'est commettre une irrévérence extrême et faire une grande injure à Dieu, que de proférer son saint nom sans aucune cause légitime ou par manière de jeu, comme cela n'arrive que trop souvent.

D. *Qu'est-ce qu'ordonne le second Commandement?*

R. Il ordonne de jurer quand il faut, comme il faut, et d'accomplir ce qu'on a promis avec serment.

D. *Quand est-ce que l'on est obligé de jurer?*

R. Quand le supérieur ou le juge, usant légitimement de son pouvoir, commande de prêter serment.

D. *Le serment, dans ces occasions, est-il une bonne œuvre?*

R. Oui, parce qu'alors on rend gloire à Dieu, en le reconnoissant pour l'auteur et le garant de la vérité.

EXPLICATION.

Lorsque le supérieur ou le juge, abusant de son pouvoir, commande de prêter serment contre la vérité, contre la justice ou sans nécessité, notre devoir est de lui désobéir respectueusement; car la loi de Dieu, qui nous commande d'obéir à nos supérieurs légitimes lorsqu'ils n'abusent pas de leur pouvoir, nous défend de les écouter lorsqu'ils nous commandent le mal. Ainsi, il n'étoit pas permis de prêter serment à la constitution civile du clergé, et les constitutionnels ont péché grièvement en jurant de la maintenir et d'y être fidèles. (Voyez *les Traits historiques.*)

Lorsque nous jurons quand il faut et comme il faut, c'est-à-dire lorsque nous y sommes obligés et que nous le faisons pour la vérité et pour la justice, loin de faire injure à Dieu, nous l'honorons au contraire, comme la vérité même, qui alors est prise en témoignage.

D. *Qu'est-ce que le parjure?*

R. Le parjure est un serment contre la vérité, ou le violement d'un serment juste et raisonnable.

EXPLICATION.

Le parjure est un péché mortel des plus griefs. Il renferme un mépris formel de Dieu, auquel on fait injure en le prenant à témoin du mensonge, ou en violant un engagement solennel dont on l'avoit fait le garant. Le mot *parjure* n'est pas seulement employé pour désigner l'action de ceux qui font un serment contre la vérité, ou qui violent un serment légitime; il se dit aussi des personnes. Ceux qui conspirent ou qui se révoltent contre le Roi, malgré la fidélité qu'ils lui ont jurée par eux-mêmes ou par leurs supérieurs respectifs, sont des *parjures.*

D. *Doit-on tenir ce qu'on a promis par serment faux ou injuste?*

R. Non, ce seroit un second péché.

EXPLICATION.

Il est un préjugé assez ordinaire dans le monde, qui est de croire qu'on est obligé d'accomplir un serment quel qu'il soit. Mais c'est être bien peu éclairé de ce que la Religion nous enseigne, que de soutenir une erreur aussi grossière. Il nous est défendu d'accomplir un serment faux ou injuste, par les mêmes raisons qu'il nous étoit défendu de le faire. Tout serment par lequel on a promis de faire une chose injuste ou illicite est nul, on ne doit point le tenir. Ceux qui se jurent réciproquement fidélité pour des choses que la Religion défend, se rendent coupables d'un grand péché. Ils en commettent un second s'ils accomplissent ce qu'ils ont promis.

Lorsqu'on a eu la foiblesse de jurer pour une chose injuste ou illicite, il faut réparer sa faute en n'accomplissant pas son serment et en faisant pénitence de l'avoir fait.

PRATIQUES.

1. *Ne jamais jurer contre la vérité, contre la justice ou sans nécessité.*
2. *Jurer quand il faut, comme il faut, et accomplir ce qu'on a promis avec serment.*
3. *Ne pas accomplir ce qu'on a promis par serment faux ou injuste.*

LA MORT PRÉFÉRÉE AU SERMENT INJUSTE ET AU MENSONGE.

Tandis que pour obéir au décret de la déportation, M. Pinerot, curé de Chanlage, diocèse de Séez; son

neveu, vicaire dans le même diocèse; M. Loiseau, vicaire de Saint-Paterne, diocèse du Mans, et M. Lelièvre, prêtre de Saint-Pierre de Monfort d'Alençon, se rendoient tranquillement au Hâvre, la sentinelle les arrêta, et leur demanda leurs passe-ports. On y lut qu'ils étoient prêtres; on leur proposa le serment et des bénéfices. Ils répondirent : « C'est pour avoir refusé de faire ce serment que nous obéissons à la loi de la déportation. » La populace abusée cria : *Ce sont des prêtres réfractaires*, et commença par assommer les deux premiers. MM. Loiseau et Lelièvre sont traînés sur les bords de la Rille. Là on les somme encore de prêter le serment, ils continuent à répondre : *Notre conscience nous le défend.* On les jette dans la rivière; ils reviennent sur l'eau. On leur crie : *Jurez donc, malheureux, on va vous retirer.* Du milieu des flots, à demi-noyés : *Non, nous ne pouvons pas : nous ne jurerons pas.* On les replonge, on les retire encore : *Jurez donc, malheureux.* Mourant et respirant à peine : *Nous ne jurerons pas.* A la vue de cette constance invincible, un dépit furieux s'empare du cœur des assassins : ils s'arment de fourches, les appliquent sur le cou des confesseurs, les replongent et les retiennent dans l'eau jusqu'à ce qu'ils expirent. Je ne sais si, dans l'histoire des Martyrs, on trouveroit un exemple où il y eût autant de rage du côté des bourreaux, et plus de constance du côté des confesseurs.

AUTRE EXEMPLE.

M. l'abbé Novi, vicaire d'Anjac, âgé de vingt-huit ans, ayant été conduit sur la place publique de la ville de Vans, où l'on venoit d'immoler huit prêtres non assermentés, les brigands font appeler son père, et lui disent, auprès de huit cadavres étendus, que le sort de son fils dépend de ses conseils et de son autorité sur lui; que ce fils mourra comme les autres, s'il persiste à refuser le serment; qu'il vivra si son père vient à bout de le faire jurer. Ce père malheureux, incertain, hésitant entre la nature et la Religion, vaincu

par la tendresse, se jette au cou de son fils; bien plus par ses larmes et ses sanglots que par ses discours, il le presse, il insiste. « Mon fils, lui dit-il, conserve-moi » la vie, en conservant la tienne. Je ferai mieux, mon » père, lui répondit le fils, je mourrai digne de vous » et digne de mon Dieu. Vous m'avez élevé dans la Re- » ligion catholique; j'ai le bonheur d'en être prêtre; » je la connois, mon père; il sera plus doux pour » vous d'avoir un fils martyr, qu'un enfant apostat. » Le père ne sait plus à quelle impression se livrer; il embrasse encore son fils; il l'arrose encore de ses larmes... Mon fils!... Il ne peut plus rien ajouter. Les bourreaux de son fils le lui arrachent; il le voit tendre le cou. Ses cris ont ralenti, détourné à demi la hache des assassins. Deux coups mal assurés ont à peine étendu son fils par terre; ses bourreaux semblent enfin vouloir le laisser. Son bréviaire lui étoit échappé, il le reprend tranquillement, se relève, présente encore sa tête, et reçoit, avec un nouveau coup de hache, la consommation et la couronne du martyre.

LE NOUVEL ELÉAZAR.

L'un des plus beaux traits de nos Livres Saints, c'est celui où ils représentent Eléazar, vieillard encore plus vénérable par ses vertus, que par son âge, préférant généreusement la mort à l'infraction de la loi, et aimant mieux se livrer aux supplices, que d'employer la feinte pour y échapper. Mais quoiqu'on ne puisse assez admirer cet exemple de droiture et de fermeté, j'ose dire qu'il n'y a rien de plus admirable que celui qu'a donné pendant la révolution M. Paquot, curé du diocèse de Reims, qui, par le nombre de ses années, étoit le doyen de la chrétienté, et que la sainteté de sa vie généralement reconnue, avoit fait surnommer le *Saint Prêtre*. Il demandoit à Dieu de terminer sa carrière par l'effusion de son sang pour la foi; son Dieu lui avoit dit sans doute qu'il alloit l'exaucer. Entrés subitement dans son oratoire, les brigands le trouvèrent à genoux, terminant les prières des agonisans. Il se livra à eux comme un disciple de Jésus-Christ à ses bourreaux;

il traversa sous leur escorte, les rues de la ville, entouré de leurs sanguinaires acclamations, et récitant paisiblement les psaumes de David. Arrivé sur le seuil de la maison commune, il alloit recevoir le coup de la mort. Le Maire croit avoir trouvé le moyen de l'y soustraire ; il s'avance en criant aux brigands : « Qu'allez-
» vous faire ? ce vieillard n'est pas digne de votre co-
» lère. C'est un homme qui est fou, qui a perdu la
» tête, à qui le fanatisme renverse les idées.—Non,
» Monsieur, dit le doyen vénérable en entendant ces
» mots, je ne suis ni fou ni fanatique. Je vous prie de
» croire que jamais je n'ai eu la tête plus libre, ni
» l'esprit plus présent. Ces Messieurs me demandent
» un serment décrété par l'assemblée nationale. Je
» connois ce serment, il est impie, subversif de la Re-
» ligion. Ces Messieurs me proposent le choix entre
» ce serment et la mort. Je déteste ce serment, et je
» choisis la mort. Il me semble, Monsieur, que c'est
» là vous avoir assez montré que j'ai l'esprit présent,
» et que je sais ce que je fais. » Le Magistrat presque confus de sa fausse pitié, l'abandonne aux assassins. M. Paquot fait signe de la main, et ils s'arrêtent : « Quel est celui de vous, leur demanda-t-il à haute voix, qui me donnera le coup de la mort ? C'est moi, répond un de ces hommes que le nom de citoyen eût dû distinguer des brigands. « Ah! répond M. Paquot, permettez-moi que je vous embrasse, et que je vous témoigne ma reconnoissance pour le bonheur que vous allez me procurer. » Il l'embrasse en effet comme le plus cher de ses bienfaiteurs, et il ajoute : « Permettez à présent que je me mette dans la posture convenable, pour offrir à Dieu mon sacrifice. Le citoyen suspend sa hache, M. Paquot à genoux, demande hautement pardon à Dieu pour lui, pour ses bourreaux. Le citoyen qu'il avoit embrassé, porte le premier coup : le saint Prêtre tombe. Le reste des bourreaux à l'envi, percent et hachent son cadavre avec leurs baïonnettes et leurs sabres, montrant par leur barbarie ce que peut la rage et l'impiété, comme M. Paquot avoit montré par son courage et par sa douceur, ce que peut l'héroïsme de la vertu soutenue par la Religion.

CHAPITRE XXXI.

DU SECOND COMMANDEMENT DE DIEU.

SECTION II.

DU BLASPHÈME, DES IMPRÉCATIONS ET DES VOEUX.

D. QU'EST-CE *que nous défend encore le second Commandement de Dieu?*

R. Il nous défend le blasphème.

D. *Qu'est-ce que le blasphème?*

R. Le blasphème est une parole ou un discours injurieux à Dieu, à ses Saints, ou à la Religion.

D. *Le blasphème est-il un grand péché?*

R. Oui, c'est un crime énorme.

On blasphème contre Dieu lorsqu'on lui attribue ce qui est contraire à quelqu'une de ses perfections infinies, ou en niant quelque perfection qui lui appartient nécessairement. C'est blasphémer contre Dieu que de dire qu'il est auteur du mal, qu'il est injuste, qu'il peut nous tromper, etc. Les Pharisiens blasphémoient contre Jésus-Christ, en disant qu'il faisoit ses miracles par Béelzébut. C'est blasphémer contre les Saints que de leur attribuer des choses opposées à leur état de gloire, ou de leur ôter les qualités que l'Eglise reconnoît et révère en eux.

C'est blasphémer contre la Religion que de dire qu'elle est une invention de la politique, qu'elle rend les hommes méchans, qu'elle est cause des injustices et des excès qui se sont commis sous son prétexte, dans diverses circonstances. Enfin, c'est blasphémer contre la Religion que de la dé-

signer sous les noms de *fanatisme*, de *supersti-tion*, de *préjugé*, d'*opinion*, de *système*, etc.

Voyez les Traits historiques.

D. *Comment pèche-t-on encore contre le second Commandement de Dieu?*

R. En faisant des imprécations contre soi-même ou contre les autres; par exemple, en leur témoignant qu'on leur souhaite la mort ou quelque mal considérable.

EXPLICATION.

C'est faire injure à Dieu, que de faire des imprécations contre soi-même ou contre son prochain. Nous appartenons tous au Seigneur, nous sommes tous l'ouvrage de ses mains. C'est donc un péché très-grand que de se souhaiter du mal ou d'en souhaiter aux autres : les pères et mères sont très-coupables lorsqu'ils souhaitent du mal à leurs enfans, quand même ce ne seroit que de bouche. Dieu a souvent puni ce péché en permettant que ce qu'on avoit souhaité arrivât.

Voyez l'histoire rapportée par Saint Augustin, page 292.

D. *Qu'est-ce qu'ordonne encore le second Commandement de Dieu?*

R. Il ordonne d'accomplir les vœux qu'on a faits.

D. *Qu'est-ce qu'un vœu?*

R. Un vœu est une promesse de quelque bonne œuvre, faite à Dieu, avec délibération.

D. *Un vœu est-il une chose agréable à Dieu?*

R. Oui; mais il ne faut point faire de vœu légèrement et sans conseil, parce que c'est s'exposer à ne le point accomplir.

D. *On doit donc accomplir les vœux qu'on a faits?*

R. Oui: et c'est un grand péché que d'y manquer sans dispense légitime.

EXPLICATION.

Il faut bien distinguer le *vœu* du *propos*. Le vœu est une promesse volontaire faite à Dieu d'une chose possible et qui lui soit agréable. Le propos est une résolution que l'on prend de faire quelque chose. L'obligation qu'impose le vœu persévère jusqu'à son entière exécution, à moins qu'on en ait été dispensé légitimement. Le propos et la résolution, qui ne sont pas un engagement avec Dieu comme le vœu, peuvent être détruits par notre volonté qui les a produits.

Quoique les vœux soient agréables à Dieu, il faut néanmoins prendre garde d'en faire témérairement. Les personnes qui ont l'imagination vive, sont souvent portées à faire des vœux, dans des momens de ferveur, et se mettent par là dans de grands embarras. La prudence veut que, dans des choses d'une si grande conséquence, nous ne fassions rien légèrement et sans conseil. On se maintient mieux dans un parti qu'on a embrassé après une mûre délibération, que dans celui qu'on a pris dans un moment de ferveur passagère.

Lorsqu'on a fait un vœu raisonnable avec délibération et après avoir pris conseil de personnes sages et éclairées, on doit l'accomplir fidèlement et le plus promptement possible. Y manquer, c'est se rendre coupable d'infidélité envers Dieu; il vaut beaucoup mieux ne pas faire de vœux, que de ne pas les accomplir lorsqu'on les a faits.

PRATIQUES.

1. *Ne rien dire et ne rien écrire qui soit injurieux à Dieu, à ses Saints ou à la Religion.*
2. *Ne jamais se souhaiter du mal et n'en jamais souhaiter aux autres.*

3. *Ne point faire de vœux témérairement, et accomplir avec fidélité ceux qu'on a faits.*

NICANOR OU LE BLASPHÈME PUNI.

Le blasphème est un péché qui renferme une malice exécrable. Il ne reste jamais impuni. Dieu en tire souvent, dès cette vie même, une terrible vengeance. Nous en avons plusieurs exemples dans l'Ecriture. Je n'en rapporterai qu'un seul, celui de Nicanor. Après la mort d'Antiochus Eupator, Démétrius Soter, son successeur, envoya contre les Juifs, Nicanor, avec de nombreuses troupes. Nicanor essaya d'abord de se saisir par surprise de la personne de Judas; mais n'ayant pu réussir, il prit le parti de l'enlever de force. Il entra dans Jérusalem, il monta au temple à l'heure où les prêtres offroient le sacrifice de chaque jour. Il leur ordonna de lui remettre Judas entre les mains. Les prêtres lui répondirent qu'ils ne savoient où étoit celui qu'il cherchoit. « Si vous ne me livrez Judas, leur dit-il en blasphémant, je détruirai ce temple jusques aux fondemens; je renverserai cet autel, et j'élèverai à la place un temple en l'honneur de Bacchus. » Après ces menaces impies, il se retira. Alors les prêtres invoquèrent avec beaucoup de larmes, celui qui s'étoit toujours montré le protecteur de la nation juive. « Souvenez-vous, Seigneur, que vous avez choisi cette demeure, afin que votre nom y soit invoqué. Ne permettez pas qu'elle soit profanée. Faites éclater votre vengeance contre cet homme, et contre les troupes qui le suivent. Vous avez entendu leurs blasphèmes : faites-les périr par l'épée, qu'ils ne subsistent plus long-temps sur la terre. » Nicanor sut que Judas Machabée étoit dans le pays de Samarie : il alla l'attaquer avec toutes ses forces. Machabée étoit plein de confiance en la protection de Dieu, et il tâchoit d'inspirer les mêmes sentimens à ses soldats. Il les arma tous, non de boucliers et de lances, mais des paroles saintes de la loi et des prophètes. Il leur rappeloit le souvenir des combats qu'ils avoient soutenus, et des secours qu'ils avoient reçus du Ciel. Il

leur rapporta aussi une vision digne de foi, qu'il avoit eue en songe : « Il me sembloit, leur dit-il, voir le grand-prêtre Onias, cet homme vénérable, exercé dès l'enfance dans la pratique de toutes les vertus. Il levoit les mains vers le Ciel, et il prioit pour la prospérité du peuple de Dieu. Je vis ensuite un autre vieillard, tout éclatant de gloire et de majesté. Alors Onias m'adressant la parole : Cet homme que vous voyez, m'a-t-il dit, c'est Jérémie, le prophète de Dieu. Il aima ses frères, et il ne cessa de prier pour le peuple et pour la ville sainte. En même temps Jérémie étendit la main vers moi, et me présenta une épée d'or, en me disant : Judas, recevez cette épée, comme un présent de Dieu : avec elle vous vaincrez les ennemis de mon peuple. » Le récit de cette vision remplit de joie tous les soldats, et les disposa merveilleusement au combat.

Quand les deux armées furent en présence, Judas considérant cette multitude d'hommes, de chevaux et d'éléphans, qui alloit fondre sur sa petite armée, leva les mains au Ciel. Il invoqua celui qui fait des prodiges, et qui, sans avoir égard à la force des armes, donne la victoire à qui il lui plaît. « Seigneur, dit-il, lorsque les envoyés du roi Sennachérib blasphémèrent votre nom, vous ordonnâtes à un Ange de tuer cent quatre-vingt mille hommes de leur armée. Envoyez de même aujourd'hui votre Ange protecteur, et exterminez cette armée devant nous. Que ceux qui viennent attaquer votre peuple en blasphémant votre saint nom, soient frappés de terreur par la puissance de votre bras. Jugez selon son impiété celui qui a déshonoré votre maison par ses insolens discours. » Les deux armées s'approchèrent : du côté de Nicanor, on chantoit des airs guerriers au son des trompettes, mais les troupes de Judas Machabée invoquoient le Dieu des armées, en allant au combat. Ils continuèrent de prier au fond de leur cœur, tandis qu'ils combattoient de la main. Animés par la joie que leur inspiroit la présence de Dieu, ils fondirent sur les ennemis avec une ardeur incroyable. Ceux-ci ne purent soutenir ce choc terrible : il en resta trente-cinq mille sur la

place : Nicanor fut tué dès le commencement de l'action, et sa mort entraîna la déroute de toute son armée. Lorsqu'on sut, dans celle de Judas Machabée, que le général ennemi étoit mort, il s'éleva un cri mêlé d'applaudissemens confus. Tous les soldats bénissoient à l'envi le Dieu tout-puissant qui les avoit rendus victorieux de leurs ennemis. Judas Machabée commanda que l'on coupât la tête et la main droite de Nicanor, et qu'on les portât à Jérusalem. Dès qu'il y fût arrivé, il assembla les prêtres et le peuple ; il leur montra la tête de Nicanor, et cette main sacrilége que l'impie avoit levée insolemment contre la maison de Dieu. Il fit ensuite suspendre la tête de Nicanor au haut de la forteresse, à la vuë de toute la ville, comme un signe de la protection du Seigneur sur ceux qui le servent, et de sa sévérité contre les méchans : mais avant que d'exposer cette tête, il voulut qu'on en arrachât la langue qui avoit proféré des blasphèmes, et qu'on la donnât à manger aux oiseaux. Pour la main de cet impie, elle fût attachée, comme un trophée, vis-à-vis du temple que Nicanor avoit juré de détruire. C'est ainsi que la justice divine vengea l'outrage que Nicanor avoit fait à son saint nom.

Voyez à la fin du chapitre XXII, la mort d'Antiochus et des persécuteurs de l'Eglise, et celle de Voltaire.

EFFETS DÉPLORABLES DE LA PLUS TERRIBLE DES IMPRÉCATIONS, OU LA RUINE DE JÉRUSALEM.

Lorsque Pilate fit paroître Jésus devant les Juifs, avec la couronne d'épines et le manteau de pourpre, bien loin d'en avoir pitié, ils demandèrent à grands cris qu'il fût crucifié, menaçant même Pilate de la disgrâce de l'Empereur, s'il laissoit vivre un homme qui se disoit Roi. Pilate, pour leur plaire, consentit qu'on le fît mourir, et lava publiquement ses mains, protestant qu'il étoit innocent de sa mort. Mais tout le peuple répondit : *Que son sang,* c'est-à-dire la vengeance de sa mort, *tombe sur nous et sur nos enfans.* Terrible imprécation que Dieu exécuta dans

toute sa rigueur, et qui est la cause de l'état déplorable dans lequel nous voyons les Juifs depuis tant de siècles.

Ils n'eurent pas plus tôt consommé leur crime, en crucifiant le Sauveur du monde, qu'ils commencèrent à éprouver l'effet de la malédiction qu'ils avoient prononcée contre eux-mêmes et contre leur postérité. Jésus-Christ leur avoit prédit que leur ville seroit ruinée, et que le Temple seroit détruit de fond en comble. La génération ne devoit point passer avant que les malheurs prédits n'arrivassent, et que cette nation déicide n'éprouvât les effets terribles de la vengeance divine. C'est une tradition constante, attestée dans le Talmud des Juifs, et confirmée par tous leurs Rabbins, que quarante ans avant la ruine de Jérusalem, ce qui revient au temps de la mort de Jésus-Christ, on ne cessoit de voir dans le Temple des choses étranges : tous les jours il y paroissoit de nouveaux prodiges; de sorte qu'un fameux Rabbin s'écria un jour : *O Temple, ô Temple! qu'est-ce qui t'émeut, et pourquoi te fais-tu peur à toi-même?* Qu'y a-t-il de plus frappant que ce bruit affreux qui fut entendu dans le sanctuaire, le jour de la Pentecôte, et cette voix manifeste qui retentit au fond de ce lieu sacré : *sortons d'ici, sortons d'ici.* Les Saints Anges, protecteurs du Temple, déclarèrent hautement qu'ils l'abandonnoient, parce que Dieu, qui y avoit établi sa demeure durant tant de siècles, l'avoit réprouvé. Enfin, quatre ans avant la guerre où Jérusalem fut détruite, les Juifs en eurent un terrible présage, qui a éclaté aux yeux de tout le peuple; c'est Josèphe, historien juif, qui le rapporte ainsi : Un nommé *Jésus*, fils d'Ananus, étant venu de la campagne, à la fête des Tabernacles, lorsque la ville étoit encore dans une profonde paix, commença tout à coup à crier : *Malheur à la ville, malheur au Temple; voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents : malheur au Temple, malheur à Jérusalem.* Il ne cessoit, ni le jour ni la nuit, de parcourir la ville en répétant la même menace; les magistrats, pour lui fermer la bouche, le firent châtier rigoureusement, il ne dit pas un mot pour se justifier ni pour se plain-

dre, mais il continua de crier comme auparavant : *Malheur au Temple, malheur à Jérusalem.* Alors on le conduisit au Gouverneur romain, qui le fit déchirer à coups de verges : la douleur ne lui fit pas demander grâce, ni même répandre une seule larme ; à chaque coup qu'on lui donnoit, il répétoit d'une voix plus lamentable : *malheur, malheur à Jérusalem.* Il redoubloit ses cris les jours de fêtes, et quand on lui demandoit qui il étoit, d'où il venoit, et ce qu'il prétendoit par ses cris : il ne répondoit à aucune de ces questions; mais il continuoit de crier de la même manière et avec la même force : enfin on le renvoya comme un insensé, sans qu'il changeât jamais de langage. On observa que sa voix, si continuellement et si violemment exercée, ne fût point affoiblie. Au dernier siége de Jérusalem, il se renferma dans la ville : en tournant infatigablement autour des remparts, il crioit de toutes ses forces : *malheur au Temple, malheur à Jérusalem, malheur au peuple!* à la fin il ajouta : *malheur à moi-même!* et à l'instant il fut tué d'un coup de pierre lancée par une machine. Ne diroit-on pas que la vengeance divine s'étoit rendue comme visible en cet homme, qui ne subsistoit que pour prononcer ses arrêts; qu'elle l'avoit rempli de sa force, afin qu'il pût égaler les malheurs du peuple par ses cris, et qu'elle en avoit fait non-seulement le prophète et le témoin, mais encore la victime par sa mort, afin de rendre les menaces de Dieu plus sensibles et plus présentes? Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appeloit *Jésus :* il sembloit que le nom de *Jésus*, nom de salut et de paix, devoit tourner à funeste présage pour les Juifs qui le méprisoient en la personne de notre Sauveur, et que ces ingrats ayant rejeté un *Jésus* qui leur annonçoit la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyoit un autre *Jésus* qui n'avoit à leur annoncer que des maux irremédiables, et l'inévitable décret de leur ruine prochaine.

Les Juifs qui avoient toujours porté avec peine le joug des Romains, se révoltèrent contre eux, et cette révolte causa leur ruine. Les plus sages de la nation sortirent de Jérusalem, prévoyant les malheurs qui

alloient fondre sur elle. Ce fut alors que les Chrétiens qui s'y trouvoient, se retirèrent dans la petite ville de *Pella,* située au milieu des montagnes de la Syrie, suivant l'avis que notre Seigneur avoit donné à ses disciples, en leur prédisant la destruction du Temple. L'armée romaine essuya d'abord un petit échec, qui enhardit les rebelles; mais le commandement en ayant été donné à Vespasien, ce général reprit bientôt l'avantage sur eux : alors la division se mit parmi les Juifs, et il se forma dans la ville différens partis, qui commirent les plus grands excès. Cette malheureuse ville étoit pressée des deux côtés; au dedans, par des factions cruelles, et au dehors, par les Romains. Vespasien, instruit de ce qui se passoit dans Jérusalem, laissoit les Juifs se détruire eux-mêmes, pour en venir ensuite plus facilement à bout. Ayant été alors reconnu Empereur, il chargea Titus, son fils, de continuer le siége. Ce jeune Prince vint camper à une lieue de Jérusalem, et en ferma toutes les issues. Comme c'étoit vers la fête de Pâques, une grande multitude de Juifs se trouva renfermée dans la ville, et elle consomma en peu de temps tout ce qu'il y avoit de vivres. La famine se fit sentir vivement : les factieux se jetoient dans les maisons pour les fouiller, ils maltraitoient ceux qui avoient caché quelque nourriture, et ils les forçoient, par des tourmens cruels, à la découvrir. La plupart des citoyens en étoient réduits à manger tout ce qu'ils trouvoient, et ils se l'arrachoient les uns aux autres; on enlevoit aux enfans le pain qu'ils tenoient, et on les écrasoit eux-mêmes contre terre, pour le leur faire lâcher. Les séditieux n'étoient point touchés de ces maux; ils n'en étoient que plus animés de fureur, et plus obstinés à continuer la guerre. Cependant Titus ayant pris la forteresse qu'on nommoit *Antonia*, avança ses travaux, vint jusqu'au Temple, et se rendit maître des deux galeries extérieures. Ce fut alors que la famine devint horrible. On fouilloit jusque dans les égouts, et l'on mangeoit les ordures les plus infectes. Une femme pressée par la faim, et réduite au désespoir, prit son enfant encore à la mamelle, et, le regardant avec des yeux

égarés : « Malheureux, lui dit-elle, à quoi te réserverois-je ? à mourir de faim, ou à devenir l'esclave des Romains. » Elle l'égorge à l'instant, le fait rôtir, en mange la moitié, et cache le reste. Les factieux, attirés par l'odeur, entrèrent dans la maison, et menacèrent cette femme de la tuer, si elle ne leur montroit ce qu'elle avoit caché. Elle leur présenta ce qui restoit de son enfant : les voyant saisis d'horreur et immobiles : « Vous pouvez bien en manger après moi, leur dit-elle, c'est mon enfant, c'est moi qui l'ai tué : vous n'êtes pas plus délicats qu'une femme, ni plus tendres qu'une mère » ; ils sortirent de la maison en frissonnant. Cependant Titus fit attaquer la seconde enceinte du Temple, et mettre le feu aux portes, en ordonnant, néanmoins, de conserver le corps de l'édifice ; mais un soldat romain, poussé, dit l'historien Josèphe, par une inspiration divine, prit un tison, et se faisant soulever par ses compagnons, il le jeta dans un des appartemens qui tenoient au Temple : le feu prit aussitôt, pénétra au dedans du Temple, et le consuma entièrement, quelques efforts que fit Titus pour arrêter l'embrasement. Les Romains massacrèrent tout ce qui se trouva dans la ville, et mirent tout à feu et à sang. Ainsi fut accomplie la prophétie de Jésus-Christ. Titus lui-même déclara que ce succès n'étoit point son ouvrage, et qu'il n'avoit été que l'instrument de la vengeance divine. Il périt dans ce siége onze cent mille habitans : les restes de cette malheureuse nation furent dispersés dans l'étendue de l'Empire. Qui ne voit dans cet affreux désastre la juste punition de la fureur impie que les Juifs avoient exercée contre le Messie ? D'autres villes ont eu à endurer les rigueurs d'un siége ou de la famine, mais on n'a jamais vu que les citoyens d'une ville assiégée se soient fait la guerre avec tant d'acharnement, et qu'ils aient exercé, les uns contre les autres, une cruauté plus atroce que celle qu'ils éprouvoient de la part des ennemis même. Cet exemple est unique, et le sera toujours ; mais cet exemple unique étoit nécessaire pour vérifier la prédiction de Jésus-Christ, et pour rendre la punition de Jérusalem proportionnée au crime qu'elle avoit com-

mis, en crucifiant son Dieu ; crime pareillement unique, qui ne peut avoir d'exemple ni dans le passé ni dans l'avenir.

JULIEN OU L'IMPIÉTÉ CONFONDUE PAR LA PUISSANCE DIVINE.

Après avoir renoncé au Christianisme, Julien l'Apostat porta l'impiété jusqu'à entreprendre de démentir les prophéties, tant celle de Daniel, qui annonce la ruine du Temple de Jérusalem comme irréparable, que celle de Jésus-Christ, qui porte expressément qu'il n'y demeurera pas pierre sur pierre. Il attira les plus habiles ouvriers de toutes les contrées, commanda des troupes de travailleurs, et commit la surintendance de l'ouvrage à Alipius, l'un de ses officiers les plus affidés. Les Juifs se rendoient de toutes les parties du monde à Jérusalem, en triomphant et en publiant que le royaume d'Israël alloit être rétabli, ils ne craignoient pas même d'insulter aux Chrétiens en mille manières, parce qu'ils se sentoient soutenus par la puissance impériale.

On détruisit facilement ce qui restoit de l'ancien Temple, jusqu'à n'y pas laisser pierre sur pierre, selon la lettre des Ecritures. On creusa avec la même facilité les fondations du nouveau ; mais sitôt qu'on eut posé les premières pierres, il survint un horrible tremblement de terre : celle-ci les vomit en quelque sorte de son sein, et les jeta à une grande distance. Des tourbillons de vent emportèrent le sable, la chaux et tous les autres matériaux dont on avoit fait des amas immenses. Mais ce qu'il y eut de plus terrible comme de plus divin, c'est que les globes de feu sortant de l'édifice, et roulant de tous côtés avec une rapidité effroyable, renversèrent les ouvriers, les entraînèrent avec eux, les consumèrent jusqu'aux os ou les réduisirent entièrement en cendres. La flamme alla même trouver, et sembla dévorer avec avidité, les marteaux, les pioches, les ciseaux et tous les instrumens qui étoient en réserve dans un bâtiment écarté. Un torrent de feu, serpentant par le milieu de la place

et jaillissant çà et là en mille rayons étincelans, brûla et étouffa les Juifs qu'il discernoit avec une sorte d'intelligence. Ce terrible phénomène se réitéra plusieurs fois en plein jour. La nuit, chaque Juif aperçut sur ses vêtemens des croix si bien empreintes, qu'on ne pouvoit les effacer, quelques efforts que l'on fît. Il parut aussi dans les airs, depuis le Calvaire jusqu'à la montagne des Oliviers, une croix étincelante de lumière. Les obstinés enfans de Jacob ne laissèrent pas de retourner au travail à diverses reprises : ils se rassuroient les uns les autres, ils vouloient à toute force tirer parti de la faveur du Prince apostat. Toujours ils furent repoussés d'une manière également fatale pour eux et miraculeuse; en sorte que plusieurs d'entre eux, et un nombre encore plus grand d'idolâtres, confessèrent avec éclat la divinité de Jésus-Christ, et demandèrent le baptême.

Non-seulement tous les historiens ecclésiastiques, mais les païens même, tels qu'Ammien Marcellin, tout admirateur qu'il se montre de l'empereur Julien, rapportent unanimement ce prodige.

Emules et admirateurs de Julien l'Apostat, les incrédules du dix-huitième siècle avoient formé le projet insensé de démentir l'oracle infaillible par lequel Jésus-Christ nous annonce que les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre son Eglise. Sophismes, calomnies, impostures, persécutions, cruautés, ils avoient tout mis en œuvre pour l'exécuter, et, se glorifiant par avance du succès de leur entreprise, ils publioient déjà hautement que le règne des Souverains Pontifes alloit finir, que le siége du chef de l'Eglise seroit renversé, que la pierre, selon l'expression de notre Seigneur, sur laquelle il repose, seroit brisée, et que sur ses ruines s'élèveroit le trône de la raison, qui deviendroit la seule divinité de tout l'univers. Mais à quoi ont abouti tous leurs vains efforts? Les projets de l'impiété ont été confondus : le Saint-Siége a subsisté; Saint Pierre a eu un successeur dans Pie VII, et les violentes tempêtes, que les incrédules avoient excitées pour priver les hommes des vives lumières et des salutaires influences de la Religion, n'ont servi

qu'à leur en mieux faire sentir les avantages et la nécessité. *Nul ne peut détruire ce que Jésus-Christ a fondé, et relever ce qu'il a renversé.* (S. J. Chrys.)

CHAPITRE XXXII.

DU TROISIEME COMMANDEMENT DE DIEU.

DE L'OBSERVATION DU DIMANCHE.

D. RÉCITEZ *le troisième Commandement de Dieu.*

R. Les Dimanches tu garderas, en servant Dieu dévotement.

D. *Qu'est-ce que Dieu nous ordonne par son troisième Commandement?*

R. Il nous ordonne de sanctifier un jour dans chaque semaine, et ce saint jour est pour nous le Dimanche, premier jour de la semaine.

D. *Que signifie ce mot* Dimanche ?

R. Il signifie le *jour du Seigneur.*

D. *A-t-on toujours gardé le Dimanche?*

R. Non; dans l'ancienne loi on observoit le Sabbat ou Samedi, jour auquel le Seigneur se reposa après la création du monde.

D. *Pourquoi gardons-nous le Dimanche au lieu du Samedi?*

R. Les Apôtres l'ont ainsi ordonné, en mémoire de la Résurrection de notre Seigneur, et de la descente du Saint-Esprit, arrivées le Dimanche.

EXPLICATION.

Comme nous ne pouvons pas vaquer continuellement à des exercices de Religion, Dieu s'est

réservé un jour de chaque semaine, qu'il nous ordonne d'employer à lui rendre le culte suprême qui lui est dû. « Ce précepte est aussi ancien que le monde. Dieu, aussitôt après avoir créé l'univers, a consacré ce jour, afin que les hommes célébrassent la mémoire de la création et du repos mystérieux où il est entré après avoir consommé ce grand ouvrage. Cette raison est rapportée dans l'Ecriture. *Le Seigneur s'est reposé le septième jour*, c'est-à-dire qu'*il a cessé de produire de nouvelles créatures; c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du Sabbat, et il l'a sanctifié.* Ce jour du repos de Dieu étoit, dans l'ancienne loi, le septième jour, et on l'appeloit *Sabbat*, qui signifie repos. Il étoit destiné à honorer le Dieu tout puissant par qui toutes choses ont été faites; mais, dans la nouvelle loi, c'est le premier jour de la semaine, qu'on appelle *Dimanche* ou le jour du Seigneur. Il a été substitué au Samedi dès le temps des Apôtres, et par autorité divine, en mémoire de la Résurrection de Jésus-Christ, parce que c'est le jour auquel notre Seigneur, après les travaux de sa vie mortelle, est entré dans son repos éternel. Ce jour est destiné à honorer le Dieu vainqueur de la mort, par qui nous avons été rachetés. »

D. *Qu'est-ce que sanctifier le Dimanche?*

R. C'est l'employer d'une manière plus spéciale au service de Dieu, et s'abstenir des œuvres serviles.

D. *Que faut-il faire pour employer le Dimanche au service de Dieu?*

R. Entendre la messe, être assidu aux offices et aux instructions de sa Paroisse, et s'appliquer à des œuvres de Religion.

D. *Qu'entendez-vous par les œuvres serviles dont il faut s'abstenir?*

R. J'entends le travail et les œuvres que l'on fait pour gagner sa vie, ou en vue de salaire.

D. *Qui sont ceux qui pèchent contre le précepte de la sanctification du Dimanche?*

R. Ce sont ceux qui négligent d'assister aux Offices et aux instructions, qui passent ce saint jour en débauches ou en divertissemens, et ceux qui travaillent ou font travailler sans nécessité ou sans permission.

EXPLICATION.

« Pour sanctifier le Dimanche, il faut premièrement s'abstenir en ce saint jour de toute œuvre servile, c'est-à-dire de tout travail qui nous détourneroit du service de Dieu, et qui seroit incompatible avec l'application qu'il demande. *Vous travaillerez pendant six jours*, dit le Seigneur; *mais le septième jour est le repos du Seigneur votre Dieu; vous ne travaillerez point en ce jour, ni vous, ni votre fils, ni votre serviteur, ni l'étranger qui sera parmi vous et dans l'enceinte de vos murs.* Dans la loi judaïque, ce précepte étoit observé à la rigueur; on étoit obligé de préparer dès la veille la nourriture du lendemain; et un homme fut condamné à mort pour avoir ramassé un peu de bois le jour du Sabbat. La loi de l'Evangile est moins rigoureuse : elle permet les travaux que demande la nécessité ou la charité; mais elle interdit tout autre travail. C'est donc un grand mal de s'occuper en ce saint jour de travaux mercenaires sans une nécessité indispensable; c'en seroit un plus grand encore de s'y livrer à une dissipation profane, de se permettre des divertissemens criminels, comme sont les bals, les spectacles : ce ne seroit pas sanctifier, ce seroit profaner le Dimanche. Quoi! des actions qui sont défendues en tout temps, ne le sont-elles pas

davantage dans le jour consacré au Seigneur? De toutes les œuvres serviles, en est-il de plus contraires à la sanctification de ce jour que les œuvres du péché, qui nous rendent les esclaves du démon? Le péché, qui est toujours un grand mal, même quand on le commet dans un jour ordinaire, ne paroît-il pas avoir un nouveau degré d'énormité lorsqu'il est commis le Dimanche? Une telle conduite n'annonce-t-elle pas un plus grand oubli de Dieu, un mépris plus marqué de sa loi sainte?

» Les cas de nécessité ne sont pas aussi multipliés qu'on pourroit le croire. Combien de personnes prennent pour nécessités ce qui ne l'est nullement? Que d'illusions on se fait à se sujet! D'ailleurs, la *nécessité* ne doit pas ordinairement être séparée de la *permission* des pasteurs. Il n'y a d'exception que pour les cas qui ne peuvent souffrir de retard, comme seroit celui d'un incendie. Si l'Eglise permet de faire le Dimanche les *grandes récoltes*, comme l'*enlèvement du fourrage*, la *moisson* et les *vendanges* (ainsi que le travail des vins), quand on ne peut différer, il n'en est pas de même des *petites récoltes de fruits* qui se font pendant l'année. Il n'est pas permis de cueillir et d'aller vendre les fruits et légumes *les Dimanches et Fêtes de commandement*, à moins qu'on n'ait des raisons assez fortes pour se croire dans le cas d'une *nécessité suffisante*, qui, étant jointe à la *permission* qu'on doit alors demander, met en règle la conscience.

La *nécessité* seroit *suffisante* pour obtenir la *permission*, si on n'avoit pu faire ces récoltes pendant la semaine, et qu'on ne pût attendre la suivante; si, en attendant après le Dimanche ou la Fête, on risquoit d'éprouver une perte considérable; si, à raison de sa pauvreté, on ne pouvoit prendre du

monde à journée pendant la semaine pour se faire aider. Tous ceux qui remettent au Dimanche ces récoltes qu'ils auroient pu faire dans la semaine, soit en prenant du monde ou autrement, ceux qui sont à même, sans être riches, de supporter la perte que ce retard occasioneroit, ne peuvent être autorisés à cueillir et vendre ces fruits les Dimanches et Fêtes de précepte. En vain allégueroient-ils que c'est la coutume, on leur répondra toujours qu'une coutume qui est en opposition avec les Commandemens de Dieu, ne sauroit être la voie du Ciel, et que Jésus-Christ nous a appris que le chemin qui conduit au bonheur n'est pas la voie large où marche la multitude, mais la voie étroite où marche le petit nombre.

» Ce n'est point assez de s'abstenir des œuvres serviles ou criminelles, il faut, secondement, employer le Dimanche au service de Dieu, en s'appliquant à des œuvres de piété et de religion; c'est là l'essentiel du précepte : si Dieu nous commande d'interrompre les travaux ordinaires, c'est afin que rien ne nous détourne de l'application à son service. Dieu seroit-il donc honoré par un repos d'oisiveté? Sanctifieroit-on ce jour en le passant au jeu, à la table ou en visites? Non, sans doute : ce qui sanctifie véritablement le jour que le Seigneur s'est réservé, c'est l'assistance aux Offices divins, aux instructions publiques; ce sont de saintes lectures, et généralement toutes les bonnes œuvres qui ont pour objet le culte de Dieu, notre sanctification et le soulagement du prochain.

» Il ne faut pas croire qu'après avoir entendu la messe, on n'est plus obligé à rien : sanctifier une journée, ce n'est pas en donner à Dieu une aussi légère partie. L'Eglise nous prescrit, à la vérité, l'assistance à la messe comme la principale des œuvres qui doivent sanctifier ce jour; mais

elle ne s'en tient pas à cette seule action : cette suite de prières et d'instructions qu'elle y ajoute à différentes heures, nous fait assez connoître son intention à cet égard. »

PRATIQUES.

1. *Assister à la Messe de Paroisse et aux Vêpres, les Dimanches.*
2. *Ne pas travailler et ne pas faire travailler les Dimanches.*
3. *Ne pas se livrer pendant ces saints jours, à une dissipation profane, encore moins se permettre des divertissemens criminels, comme sont les bals et spectacles.*

RÉFLEXIONS SUR L'INOBSERVATION DU DIMANCHE.

Il ne sera pas inutile d'exposer ici les réflexions qu'un écrivain célèbre faisoit en considérant le spectacle affligeant que Paris offre régulièrement une fois la semaine. « Parcourez le Dimanche cette vaste cité; vous n'y verrez, dit-il, presque nulle part les travaux ordinaires interrompus. A chaque pas vous rencontrez des ouvriers à l'œuvre, des boutiques ouvertes sous les yeux du peuple, qui passe sans s'étonner. Partout on vend, on achète, on trafique, comme on le faisoit la veille. Rien ne vous avertiroit que vous êtes au jour du repos, à ce jour réservé par une tradition universelle, pour l'accomplissement des devoirs religieux, si, aux heures marquées par l'antique usage, votre oreille ne distinguoit, au milieu du tumulte de cette immense population en mouvement, le son des cloches qui convoquent le petit nombre des fidèles dans la maison de prière. Du reste, l'aspect des rues et des lieux publics n'a point changé; les affaires se suivent comme de coutume; on se hâte, on s'empresse, et pour peu qu'étranger *aux progrès des lumières*, votre esprit fût préoccupé du souvenir des anciennes mœurs, vous seriez à chaque instant près de demander quel est le Dieu que cette foule, abandonnant nos

temples, court adorer dans des comptoirs et des ateliers.

Il faut avoir vécu dans les pays protestans, nommément en Angleterre, que je cite de préférence, à cause de la prédilection qu'affichèrent long-temps nos philosophes pour cette contrée marchande et cette terre d'incrédulité, il faut avoir été témoin de l'exactitude scrupuleuse, et presque judaïque avec laquelle on y observe la loi qui défend de vaquer le Dimanche à aucun travail, pour comprendre à quel point les habitans de ces pays, transportés dans le nôtre, sont choqués de la scandaleuse violation de cette même loi parmi nous. C'est, en effet, une chose inouie qu'un pareil désordre soit toléré chez une nation chrétienne. Chaque année il se propage, il s'accroît; chaque année nous nous isolons de plus en plus du reste de l'Europe sur ce point important. L'unique signe de communion qui nous unisse avec tous les membres de la chrétienté s'efface; et bientôt, si l'on n'y remédie, nous verrons se consommer le schisme ignominieux qui nous séparera, je ne dis pas de tous les peuples chrétiens, mais de tous les peuples civilisés sans exception, puisqu'il n'en est pas un qui ne reconnoisse un premier Être, et ne l'honore en certains jours regardés comme saints et comme inviolables, à cause dé leur consécration spéciale à la divinité. La cessation du travail à ces jours fixes, est même le seul acte unanime, le seul moyen universel par lequel une nation puisse proclamer la foi d'un Dieu commune à toutes les nations, car les cultes varient sur tout le reste; et d'ailleurs les pratiques en sont, par leur nature, pour ainsi dire personnelles et facultatives; on ne sauroit généralement contraindre tous les individus à les observer. Mais s'il est impossible de forcer chaque citoyen de prendre part aux exercices de la religion institués pour mettre l'homme en rapport avec Dieu, on peut au moins, et on doit l'obliger à *s'abstenir* de tout acte déclaratoire qui ne reconnoît point de Dieu, ou qu'il ne se croit tenu à aucun devoir envers lui. En un mot, le repos du septième jour est l'hommage que la société entière rend à l'Être souverain par qui elle subsiste, et

comme la proclamation solennelle qu'elle fait de son existence. Aussi quand on voulut détruire en France jusqu'au souvenir de la divinité, eut-on grand soin, non-seulement d'abolir la loi du repos, mais encore d'ordonner le travail, qui devint, en cette circonstance, une sorte de profession publique d'athéisme. Dès-lors, la société qu'on nommoit république française, cessa d'être en harmonie avec les autres sociétés, ou plutôt il n'exista plus de société en France : elle se trouva soudain et au même moment hors de la chrétienté, hors de la civilisation, hors de l'humanité.

Eclairés par l'expérience, ceux-mêmes qui prétendent pouvoir personnellement se passer de religion, et qui s'en passent en effet, parce qu'enfin cela est plus commode, confessent aujourd'hui qu'une religion est nécessaire au peuple, ou, en d'autres termes, qu'aucun peuple, aucun État ne peut subsister sans religion. La conséquence de cet aveu, conséquence où l'on est ramené par mille routes différentes, est que tout ce qui ébranle la religion tend à renverser l'Etat. Or, on connoîtroit bien peu l'homme si l'on hésitoit à placer parmi les causes les plus propres à produire ce funeste effet, l'exemple d'impiété donné par ceux qui violent ouvertement l'une des premières lois de toute religion, l'observance du *jour saint*. Et cet exemple, déjà si contagieux en soi, le devient encore bien davantage, quand, à l'attrait de la licence d'esprit ou de l'amour-propre, se joint, comme il arrive ici, l'attrait de la cupidité. Souffrir qu'on tente le peuple par ses passions à la fois et par ses besoins, c'est vouloir qu'il succombe ; c'est vouer presque sans remède les individus au crime, et l'Etat à la destruction (1). »

Ce que cet auteur dit de la capitale peut s'appliquer aux autres villes du royaume. On viole presque partout en France le précepte de la sanctification du Di-

---

(1) *Réflexions sur l'état de l'Eglise*, etc., par M. l'abbé F. de la Mennais, p. 299 et suiv.

manche. Le scandale à ce sujet est à son comble. Et ceux qui ont le pouvoir en main pour l'empêcher, gardent le silence et laissent travailler impunément!

LES PROFANATEURS DU DIMANCHE PUNIS.

Un jour de Dimanche, le père C*** étant dans une des Iles Marianes, passoit le long du rivage de la mer pour aller visiter un malade; il trouva quelques Indiens baptisés qui travailloient à des barques; il leur demanda s'il n'y avoit pas d'autres jours dans la semaine où ils pussent vaquer à ce travail, et quelle raison pouvoit les porter à transgresser ainsi le précepte de l'Eglise, qui leur ordonne de sanctifier le jour du Seigneur, en s'abstenant de toute œuvre servile, et l'employant aux saints exercices de la piété chrétienne. Ils répondirent d'un ton brutal, que telle étoit leur volonté. Le Père poursuivit son chemin; mais peu d'heures après, lorsqu'au retour de chez son malade il passa par le même endroit, il trouva réduites en cendres et les barques et la grange où on les fabriquoit; et les Indiens qui avoient été si peu dociles à ses remontrances, couverts de confusion et donnant des marques du plus vif repentir de leur faute.

ZÈLE D'UNE GRANDE REINE POUR LA SANCTIFICATION DU DIMANCHE.

Un jour de Dimanche, que la reine Marie de Lecksinska étoit à Fontainebleau, elle apprend que des ouvriers travailloient publiquement à construire une salle de spectacle, et travailloient deux heures après en avoir reçu la défense expresse du roi, signifiée par un gentilhomme de la chambre. La princesse, sur-le-champ, fait appeler l'entrepreneur des travaux, et lui demande comment il ose désobéir ainsi à Dieu et au roi. Celui-ci allègue comme excuse, que depuis la défense du roi, ses ouvriers ont travaillé plus secrètement, et que d'ailleurs comme il s'agit d'un travail public, il a tellement compté qu'il employeroit les Dimanches, que s'il ne le fait pas, au défaut de livrer son

ouvrage au jour fixé, il perdra telle somme convenue. « Tenez, lui dit la reine, la voilà, cette somme. Allez » donc fermer votre atelier, et gardez-vous bien, à l'a- » venir, de contracter des engagemens que vous ne » puissiez remplir qu'en enfreignant ainsi la loi de » Dieu et les ordres du roi. »

CHAPITRE XXXIII.

DU QUATRIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

SECTION I.

DEVOIRS DES ENFANS ET DES PÈRES ET MÈRES.

D. RÉCITEZ *le quatrième Commandement de Dieu?*

R. Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement.

D. *A quoi nous oblige le quatrième Commandement de Dieu?*

R. Il nous oblige à aimer nos père et mère, à les respecter, à leur obéir, et à les assister dans leurs besoins.

D. *Qu'est-ce qu'aimer ses père et mère?*

R. C'est leur vouloir et leur faire tout le bien qu'on peut.

EXPLICATION.

Nous devons aimer tous les hommes, parce qu'ils sont nos semblables; mais nous devons aimer plus particulièrement nos père et mère, parce que c'est d'eux, après Dieu, que nous tenons la vie. Ils sont, à notre égard, les représentans de Dieu. L'amour que nous leur témoignons est la preuve la plus certaine que nous puissions donner de notre

amour pour Dieu. *Car*, dit Saint Jean, *comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas.* L'on peut dire de même : Comment ceux qui n'aiment pas leurs père et mère qu'ils ont presque continuellement devant les yeux, quoique Dieu leur commande de les aimer, peuvent-ils aimer Dieu qu'ils ne voient point? C'est ce qui fait voir la liaison de ce Commandement avec celui de l'amour de Dieu.

D. *Qu'est-ce que respecter ses père et mère?*

R. C'est avoir pour eux tous les égards que la nature et la Religion exigent.

EXPLICATION.

Le respect que les enfans doivent à leurs père et mère doit être inviolable, dans quelque situation ou dans quelque circonstance que se trouvent les uns et les autres. On ne doit pas plus manquer de respect à ses père et mère lorsqu'ils ont tort, que lorsqu'ils ont raison. Cette règle est sans exception. *Celui*, dit l'Ecriture, *qui craint le Seigneur, honorera son père et sa mère, et il servira comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie. Honorez votre père par actions, par paroles, et par toute sorte de patience, afin qu'il vous bénisse, et que sa bénédiction demeure sur vous jusqu'à la fin... Mon fils, soulagez votre père dans sa vieillesse, et ne lui donnez aucun chagrin durant sa vie. Si son esprit s'affoiblit, supportez-le, et ne le méprisez pas à cause de l'avantage que vous avez au-dessus de lui : car la charité dont vous aurez usé envers votre père, ne sera point mise en oubli. Honorez votre mère tous les jours de sa vie : car vous devez vous souvenir de ce qu'elle a souffert, et à combien de périls elle a été exposée, lorsqu'elle vous portoit dans son sein.* (Eccli. 3. 8. Tob. 4. 3.)

D. *Qu'est-ce qu'obéir à ses père et mère?*

R. C'est faire promptement et avec joie ce qu'ils commandent.

EXPLICATION.

« Jésus-Christ, par sa soumission à la Sainte Vierge et à Saint Joseph, qui lui tenoit lieu de père, nous a donné l'exemple de la fidélité à remplir ce devoir. Les Patriarches Isaac, Jacob, et les autres, avoient pour leur père un respect et une soumission qu'on admire avec justice dans des gens mariés et avancés en âge, et dont on ne trouve presque plus aucun vestige parmi nous. *Enfans*, dit Saint Paul, *obéissez en tout à vos pères et mères : car cela est agréable au Seigneur.* On doit donc leur obéir à tout âge, en tout ce qui est bien, comme à Dieu même, et dans la vue de lui plaire. Cette obéissance ne doit pas se borner au temps de leur vie : elle doit s'étendre jusqu'après leur mort; et des enfans chrétiens doivent se faire un devoir de religion d'exécuter ponctuellement les dernières volontés de leurs pères et mères. C'est ce dont le patriarche Joseph leur a donné un bel exemple, lorsqu'il transporta le corps de son père d'Egypte en Chanaan, parce que ce saint Patriarche l'avoit désiré, et le lui avoit fait promettre. »

Voici ce que la loi ancienne ordonnoit contre les enfans désobéissans : *Si un homme a un fils rebelle et insolent, qui ne se rende au commandement, ni de son père, ni de sa mère, et qui, en ayant été repris, refuse avec mépris de leur obéir, ils le prendront et le mèneront aux anciens de la ville, et à la porte où se rendent les jugemens; et ils leur diront: voici notre fils, qui est un rebelle et un insolent; il méprise et refuse d'écouter nos remontrances, et il passe sa vie*

dans les débauches, dans la dissolution, et dans la bonne chère. Alors le peuple de cette ville le lapidera, et il sera puni de mort, afin que vous ôtiez le mal du milieu de vous, et que tout Israël tremble, en apprenant cet exemple. (Deut. 21. 18.)

D. *Doit-on obéir à ses père et mère en des choses où Dieu seroit offensé?*

R. Non; il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

EXPLICATION.

« Comme l'autorité des pères et mères sur leurs enfans est essentiellement subordonnée à celle de Dieu, l'obligation de leur obéir n'a plus lieu dans certains cas: 1° Quand leurs ordres combattent ceux de Dieu, leur père et le nôtre, ou les lois de l'Eglise notre mère commune. S'ils commandoient, par exemple, de mentir, de voler, de ne pas aller à confesse, de ne pas entendre la messe les dimanches et fêtes, de manger de la viande les vendredis ou samedis, etc., il faudroit dans ce cas leur désobéir.

2° Dans les choses pour lesquelles Dieu ne leur a pas confié son autorité, et qu'il s'est réservées à lui seul: par exemple, lorsqu'il s'agit de choisir un état de vie, d'entrer en religion, d'embrasser l'état ecclésiastique ou celui du mariage, etc. Les pères et mères peuvent bien donner sur cela des conseils à leurs enfans; mais ils n'ont pas droit de leur commander; et les enfans, dans ces occasions, doivent, sans crainte de se rendre coupables de désobéissance, suivre leur vocation, pourvu qu'ils ne fassent rien de leur propre chef et qu'ils consultent leur confesseur.

Il faut cependant observer, 1° que les enfans, qui par libertinage ou par d'autres mauvais mo-

tifs, prennent des engagemens ou font des entreprises téméraires contre la volonté de leurs parens, ne peuvent se prévaloir de ce qu'on vient de dire, pour justifier leur désobéissance; 2° que lors même qu'on ne consulte et qu'on n'écoute que Dieu, par exemple, pour le choix d'un état de vie, on ne doit pourtant rien faire sans leur en parler, sans demander leur consentement, sans tâcher de leur faire trouver bon le parti qu'on embrasse; 3° que lorsqu'on se trouve obligé de leur désobéir pour obéir à Dieu, on doit le faire avec tous les ménagemens possibles, en demeurant toujours dans les termes d'un profond respect, et leur rendant une exacte obéissance dans tout le reste. »

D. *Qu'est-ce qu'assister ses père et mère?*

R. C'est leur donner, autant qu'on le peut, tous les secours spirituels et temporels dont ils ont besoin.

EXPLICATION.

« Nous devons assister nos père et mère dans leurs besoins; par exemple, dans les maladies, dans la vieillesse, dans la pauvreté. En toutes occasions un enfant doit se trouver heureux de pouvoir rendre à son père et à sa mère une partie de ce qu'il a reçu d'eux; je dis une partie, et j'ajoute même une très-petite partie. Car, quelques secours qu'un fils puisse donner à son père et à sa mère, ce qu'il fait pour eux n'approchera jamais de ce qu'ils ont fait pour lui. Jésus-Christ, attentif sur la croix même et au milieu des douleurs, aux besoins de sa sainte Mère, et lui donnant le Disciple bien-aimé pour être sa consolation, nous a montré par cet exemple, qu'il n'y a point de moment dans la vie, où il soit permis à un enfant d'oublier les besoins de son père ou de sa mère. »

D. *Quelle est la récompense promise aux enfans qui accomplissent ce Commandement?*

R. La vie éternelle, et quelquefois une longue vie dans ce monde.

D. *Quelle est la punition des enfans qui transgressent ce précepte?*

R. C'est la malédiction de Dieu pour cette vie et pour l'autre.

D. *Les pères et mères n'ont-ils pas aussi des devoirs à remplir envers leurs enfans?*

R. Oui; ils doivent les nourrir, les instruire, les corriger, et leur donner bon exemple.

D. *Quelle est la suite ordinaire de la négligence des pères et mères à remplir ces devoirs?*

R. Leur damnation et celle de leurs enfans.

EXPLICATION.

« Les pères et les mères doivent quatre choses à leurs enfans : la nourriture, l'instruction, la correction, et le bon exemple. Ils doivent les nourrir, vêtir, les élever selon leur condition, et leur faire apprendre un métier, ou leur procurer un emploi qui leur convienne, selon leur vocation. Ils doivent aussi leur apprendre, ou par eux-mêmes, ou par d'autres s'ils ne le peuvent pas, les vérités et les devoirs de la Religion, et les prières qu'ils doivent réciter tous les jours. Lorsque les enfans sont en âge de s'engager dans un état de vie, les pères et les mères doivent consulter Dieu, et bien examiner si leurs enfans sont appelés à l'état qu'ils choisissent ou dans lequel ils les invitent à entrer. Qu'ils prennent garde de les pousser, par des vues humaines, à un état qui demande une vocation particulière, par exemple à l'état religieux ou à l'état ecclésiastique. Ce n'est pas leurs intérêts ni les arrangemens de famille qu'il faut consulter

sur cela, c'est la volonté de Dieu. Prendre l'état ecclésiastique pour être un peu plus à l'aise ou pour aider sa famille, sans examiner si Dieu y appelle, c'est usurper le Sacerdoce et exposer son salut. On ne doit y entrer que pour travailler à la gloire de Dieu et au salut des âmes.

Les pères et mères sont obligés de corriger, c'est-à-dire de reprendre et de châtier leurs enfans lorsqu'ils manquent au respect, à l'obéissance, ou qu'ils tombent dans quelques autres fautes; mais il faut que ce soit avec douceur et charité, et jamais avec colère et injures.

Les pères et les mères doivent beaucoup veiller sur eux-mêmes, pour donner toujours bon exemple à leurs enfans; qu'ils tiennent pour certain que plusieurs sont et seront damnés pour avoir été cause des péchés de leurs enfans, pour ne les avoir pas corrigés, ou pour leur avoir donné mauvais exemple. »

PRATIQUES.

1. *Aimer et respecter toujours ses père et mère.*
2. *Leur obéir promptement et avec joie en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu.*
3. *Leur donner, selon son pouvoir, tous les secours spirituels et temporels dont ils ont besoin.*

HISTOIRE RAPPORTÉE PAR SAINT AUGUSTIN, OU PAUL ET PALLADE.

Saint Augustin étant à Hippone, dont il étoit évêque, rapporte un miracle qui y arriva, et qu'il dit avoir été si évident, qu'aucun des habitans de cette ville ne pouvoit l'avoir oublié; puisque je crois, dit-il, qu'il n'y a personne d'entre eux qui ne l'ait ou vu ou appris. Voici le fait.

« Dix enfans d'une même mère, assez distingués par leur naissance, dont sept étoient garçons et trois filles, vivoient à Césarée en Cappadoce, leur patrie,

avec leur mère qui étoit veuve, lorsqu'il arriva un jour que l'aîné des frères accabla leur mère commune d'injures atroces, et alla même jusqu'à porter la main sur elle, et la frappa. Tous les autres enfans, qui étoient alors présens, souffrirent que leur frère traitât ainsi leur mère, au lieu de le reprendre et de l'arrêter. Cette femme, outrée des injures et des mauvais traitemens qu'elle essuyoit de la part de ses enfans dénaturés, alla dès le grand matin aux fonts baptismaux, où, prosternée contre terre, elle pria Dieu que ses enfans fussent un exemple de terreur à toute la terre, et qu'ils la parcourussent errans et vagabonds, éloignés de leur patrie.

Aussitôt cette mère fut exaucée, et tous ses enfans furent punis de Dieu par un tremblement horrible de tous leurs membres; en sorte qu'ayant honte de paroître en cet état effroyable en présence de leurs compatriotes, ils parcoururent chacun différens pays dans presque tout l'Empire romain. Deux de ces enfans, dit Saint Augustin, sont venus à Hippone où nous étions; l'un s'appeloit Paul, et l'autre, qui étoit sa sœur, se nommoit Pallade. Ils vinrent en cette ville environ quinze jours avant Pâques, et ils alloient tous les jours à l'Eglise, où ils prioient devant la chapelle de Saint Etienne, afin qu'il plût à Dieu de leur faire miséricorde et de les rétablir en leur premier état.

Le jour de Pâques, le peuple étant assemblé en foule dans l'Eglise, comme le jeune homme faisoit sa prière, il tomba tout à coup à terre comme s'il eût été endormi, sans trembler néanmoins de la manière qu'il le faisoit ordinairement pendant le temps même de son sommeil. Tous ceux qui étoient présens en furent surpris. Ils le furent bien davantage, lorsque le jeune homme venant à se relever, son tremblement le quitta tout-à-fait, et il se trouva parfaitement guéri. A la vue de ce miracle, tout le peuple fit retentir l'Eglise de louanges et d'actions de grâces qu'il rendoit à Dieu. Ce jeune homme dîna avec nous, dit Saint Augustin, et nous raconta exactement toute son histoire, et comment Dieu l'avoit puni avec ses frères et

ses sœurs, pour avoir manqué à ce qu'ils devoient à leur mère. Le mardi de Pâques, je fis monter, continue le saint Docteur, le frère et la sœur à la tribune, afin que tout le peuple vît l'un et l'autre pendant qu'on lisoit le mémoire de leur aventure. Tout le monde fut témoin que le frère étoit debout sans éprouver aucun tremblement, et que la sœur trembloit de tous ses membres. Mais elle ne fut pas plutôt descendue, qu'elle alla prier devant la chapelle de Saint Etienne, premier martyr. Elle tomba subitement, comme son frère, dans une espèce de sommeil, et se releva comme lui, parfaitement guérie. Toute l'Eglise retentit sur-le-champ de cris de joie et d'admiration. On fit remonter cette fille à la tribune, et tous ne cessèrent de louer Dieu de ce qu'il l'avoit rétablie dans le même état que son frère. Saint Augustin fit, à l'occasion de ce fait mémorable, une instruction pastorale à son peuple.

Que les enfans, dit-il, apprennent par cet exemple à obéir, et que les pères et mères appréhendent de se mettre en colère, parce qu'il est écrit que la bénédiction du père affermit la maison des enfans, et que la malédiction de la mère la détruit jusqu'aux fondemens. (*Eccli.* 3.)

Apprènez, ô enfans! ajoute ce saint Docteur, à rendre à vos pères et mères l'honneur et le respect qui leur est dû; mais vous aussi, pères et mères, quand il arrive que vos enfans vous offensent, souvenez-vous de ce que vous êtes à leur égard. Une mère a prié contre ses enfans; elle a été exaucée dans sa douleur par un Dieu juste, parce qu'elle avoit véritablement souffert une injure. Mais qu'est-ce que cela a servi à cette mère infortunée? N'a-t-elle pas été d'autant plus punie, qu'elle a été plus promptement exaucée? Apprenez à demander à Dieu des choses que vous n'appréhendiez point qu'il vous accorde. »

LA REINE BLANCHE, MODÈLE DES MÈRES CHRÉTIENNES.

Louis IX avoit à peine douze ans, lorsque son père

mourut. Il fut élevé sous la tutelle de sa mère, Blanche de Castille, qui gouverna le royaume de France en qualité de régente. Cette vertueuse Princesse inspira de bonne heure à son auguste fils l'amour de la vertu et le goût de la piété. Elle lui répétoit souvent ces belles paroles, si dignes d'une mère chrétienne : *Mon fils, quelque tendresse que j'aie pour vous, j'aimerois mieux vous voir privé du trône et de la vie, que souillé d'un seul péché mortel.* Le jeune Louis prenoit plaisir à écouter les sages instructions de sa mère, et il ne les oublia jamais. Blanche ne pouvant seule suffire à l'éducation du jeune Roi, mit auprès de sa personne des hommes d'une sagesse consommée, qui formèrent en lui les qualités d'un héros et les vertus d'un grand Saint. Ils lui apprirent que tout est grand dans le Christianisme, et infiniment au-dessus de ce qu'on estime le plus dans ce monde. L'heureux naturel du Prince étoit très-propre à seconder les desseins de ses instituteurs, et ses progrès devançoient leurs leçons. Il montra toute sa vie l'estime singulière qu'il faisoit de la grâce du Baptême, par la prédilection marquée qu'il avoit pour le lieu où il l'avoit reçue. Il signoit quelquefois *Louis de Poissy*, donnant à entendre qu'il préféroit le titre de chrétien à celui de roi de France. Il fut sacré à Reims, le premier dimanche de l'Avent 1226. Ce ne fut pas une pure cérémonie pour ce jeune Prince; il la regarda comme un engagement solennel qu'il prenoit de travailler au bonheur de son peuple. Il s'y prépara par des exercices de piété, conjurant le Seigneur de répandre dans son âme l'onction sainte de sa grâce. Il parut pénétré des paroles du psaume qu'on y chanta au commencement de l'office, et il s'en fit l'application à lui-même : *C'est vers vous, Seigneur, que j'ai élevé mon âme : mon Dieu, j'ai mis ma confiance en vous.* On cultiva aussi l'esprit du jeune Prince : on lui apprit l'art de gouverner les hommes, et celui de faire la guerre : on lui enseigna l'histoire, que l'on a toujours regardée comme l'école des Princes : enfin on ne négligea aucune des connoissances propres à former un grand roi. Il savoit assez

bien le latin pour entendre les écrits des Saints Pères, qu'il avoit coutume de lire, afin de sanctifier ses autres études. Lorsque le jeune monarque commença à gouverner par lui-même, on le vit appliqué à tous ses devoirs, et fidèle à les remplir. Magnifique quand il falloit l'être, il aimoit cependant l'économie, et préféroit en toutes choses la simplicité. Ses habits, sa table, sa Cour, tout annonçoit un Prince ennemi du faste. Après avoir donné la plus grande partie de son temps aux affaires de l'Etat, il se plaisoit à converser avec des personnes pieuses : il consacroit chaque jour quelques heures aux exercices de la religion ; et comme ceux qui avoient moins de piété que lui le blâmoient à ce sujet, il répondit avec douceur : *Les hommes sont étranges : on me fait un crime de mon assiduité à la prière, et l'on ne diroit un mot si j'employois le temps que j'y donne à jouer aux jeux de hasard, à courre la bête fauve ou à chasser aux oiseaux.*

EXEMPLE MÉMORABLE DE LA PIÉTÉ DE TROIS ENFANS ENVERS LEUR MÈRE (*Histoire Japonaise*).

On ne sauroit assez louer la piété admirable de trois frères japonais à l'égard de leur mère. Ces trois frères qui étoient dans l'indigence, travailloient jour et nuit pour subvenir aux besoins et à la subsistance de leur pauvre mère ; mais comme, malgré leur travail assidu, ils ne gagnoient pas assez pour subvenir à tout, ils prirent entre eux une résolution bien étrange.

On avoit publié dans le Japon, de la part de l'Empereur, que celui qui pourroit saisir un voleur et le mettre entre les mains de la justice, toucheroit une grosse somme d'argent pour récompense. Ils s'accordèrent entre eux, qu'un d'eux passeroit pour le voleur, et que les autres le meneroient lié au magistrat, pour retirer la somme promise. Ils tirèrent au sort qui seroit la victime de la charité maternelle ; le sort tomba sur le plus jeune, qui se laissa lier et mener au juge, devant lequel il avoua qu'il étoit voleur. Aussitôt il

fut mis en prison, et les deux frères touchèrent la somme qu'on avoit promise.

Avant de partir, ils voulurent encore voir le voleur, c'étoit pour prendre en secret congé de leur frère; ils s'embrassèrent tendrement par trois fois, et versèrent beaucoup de larmes en se séparant. Le juge qui, par hasard, étoit en un lieu d'où il pouvoit voir ce qui se passoit, ne pouvant comprendre comment un criminel témoignoit tant d'amitié à ceux qui l'avoient mis entre les mains de la justice, fit surseoir à l'exécution, et ordonna à un des sergens de suivre ces jeunes hommes et de remarquer le lieu où ils se retireroient. Lorsqu'ils furent arrivés à la maison, ils racontèrent à leur mère ce qui s'étoit passé. La pauvre femme, entendant dire que son fils étoit prisonnier, se mit à pleurer et jeter des cris lamentables, disant qu'elle étoit résolue de mourir de faim plutôt que de vivre aux dépens de la vie de leur frère. Allez, leur dit-elle, enfans trop charitables, mais frères dénaturés, remportez l'argent que vous avez reçu, et ramenez-moi mon fils, s'il est encore en vie; s'il est mort, ne songez plus à me nourrir, mais à me préparer un cercueil, car je ne veux plus vivre après lui.

L'homme qui les avoit suivis par l'ordre du juge, entendant ce discours, courut aussitôt à son maître, et lui fit ce récit de ce qu'il avoit entendu. Le juge fait venir le prisonnier, il l'interroge, le menace et l'oblige de lui dire ce qui s'étoit passé. L'enfant ayant tout déclaré, le juge étonné va en faire le rapport à l'Empereur, qui fut si touché de cette action héroïque, qu'il voulut voir les trois frères. Lorsqu'ils furent en sa présence, il les loua de leur piété, et assigna au plus jeune, qui s'étoit offert à la mort, quinze cents écus de rente, et cinq cents à chacun de ses deux frères.

C'est ainsi que la Providence divine veille toujours sur la conduite des hommes, et que la piété des enfans est souvent comblée, dès cette vie, de grâce et de bénédictions temporelles.

(Tiré de l'Histoire du Japon, liv. XIII.)

LE FILS PERVERTI PAR L'EXEMPLE DE SON PÈRE.

Si les enfans ne persévèrent pas toujours dans la pratique de la vertu : si plusieurs, après avoir été instruits dans la religion et formés à la piété à l'époque de leur première communion, se relâchent ensuite et négligent l'accomplissement de leurs devoirs, et la fréquentation des Sacremens, les pères et mères ne doivent souvent s'en prendre qu'à eux-mêmes. Cette vérité est prouvée par une multitude d'exemples. Je me contenterai de rapporter le suivant :

Une dame vertueuse avoit un fils qu'elle fit instruire et qu'elle éleva avec le plus grand soin. Ce fils fut d'abord docile aux leçons qu'il reçut de sa mère et de ses maîtres. Il fit sa première communion avec beaucoup de ferveur et de piété. A l'âge de dix-sept ans environ, il commença à se relâcher, et bientôt cessa entièrement de fréquenter les Sacremens. Sa mère voyant qu'il n'alloit plus à confesse et qu'il ne faisoit plus de Pâques, en fut alarmée. Elle surveilla son fils et tâcha d'en découvrir la cause. Il ne fréquentoit pas de mauvaises compagnies, ne faisoit point de lectures dangereuses, et paraissoit en tout exact à son ordinaire, excepté pour la confession. Un jour, l'ayant fait venir, elle lui fit part de ses inquiétudes, et lui demanda quelle pouvoit être la cause de son changement, et pourquoi il cessoit de se confesser comme il le faisoit ordinairement. Il répondit qu'il avoit une raison qu'il ne découvroit pas; cependant comme sa mère le pressoit de nouveau de s'expliquer sur les motifs qui l'avoient fait changer à cet égard, il lui déclara enfin que c'étoit l'exemple de son père qui l'avoit porté à changer de conduite. Qu'il avoit pensé, en voyant ces pratiques de religion négligées par un homme tel que son père, qu'elles n'étoient pas si importantes qu'on le disoit : qu'il avoit cru qu'on ne les recommandoit aux enfans que parce que c'étoit un bon moyen de les rendre sages; mais qu'à l'âge où il étoit, il pourroit bien être honnête homme comme son père, sans se confesser : qu'il ne croyoit pas devoir prendre un autre modèle, et qu'il n'iroit à confesse,

que lorsqu'il y verroit aller son père. Cette déclaration mit cette dame dans le plus grand embarras : elle eut beau représenser à son fils que le devoir de la confession n'est pas une pratique de surérogation, mais une obligation rigoureuse pour tout le monde, il continua de vivre de la même manière, et prouva par sa conduite, que c'est presque toujours en vain que les pères et mères prétendent rendre leurs enfans exacts à remplir leurs devoirs s'ils ne leur en donnent pas l'exemple.

LA MÈRE CONVERTIE PAR SA FILLE.

On voit quelquefois ceux qui devroient donner l'exemple, le recevoir de leurs inférieurs; souvent les enfans ont été les instrumens dont Dieu s'est servi pour ramener les pères et mères à leur devoir. Voici un trait qui m'a été rapporté par un ecclésiastique recommandable, M. P. L. B. curé de Saint ***. « Dans le courant de l'hiver dernier (1824), je fus appelé, me dit-il, pour une jeune personne attaquée des écrouelles. Elle demeuroit chez sa mère, femme déjà avancée en âge, et veuve depuis long-temps. Ayant appris que celle-ci ne fréquentoit pas les Sacremens, je lui parlai plusieurs fois à ce sujet, et toujours inutilement. Bientôt elle évita ma rencontre en se retirant dans un cabinet aussitôt que j'entrois dans la maison. Cependant la jeune malade voyoit sa fin s'approcher, et n'en paroissoit nullement émue. On eût dit que la mort dont elle parloit souvent, n'avoit pour elle aucune amertume. Un jour après l'avoir confessée, et au moment où j'allois me retirer, elle me pria de dire à sa mère de venir auprès d'elle, et de ne pas m'éloigner moi-même. Cette femme étant rentrée, bien étonnée de voir sa fille en pleurs, contre son habitude, car elle étoit ordinairement fort gaie, malgré ses souffrances : « Pourquoi donc ces pleurs, ma fille, lui dit-elle, perds-tu courage après avoir eu tant de patience jusqu'ici ? Non, ma mère, non.... mais c'est que je dois aujourd'hui vous faire mes derniers adieux.... ah ! qu'ils sont douloureux ! — Mais pourquoi ? n'est-tu donc plus rési-

gnée? — Hélas! dit-elle, pourquoi?.... parce qu'ils sont éternels!! — Mais non, ma fille. — Pardon, ma mère, les adieux que je vous fais sont éternels.... vous et moi nous ne suivons pas la même route. En m'approchant des Sacremens, je suis la voie que nous a tracée notre sainte religion, et j'espère le bonheur qu'elle promet; mais pour vous, en vous en éloignant, vous ne pouvez y prétendre. Nous n'aboutirons donc pas au même terme! » Elle prononça ces paroles d'une voix forte, et qui marquoit son agitation. Cependant, témoin de cette scène à laquelle je ne m'attendois pas, et qu'il m'eût été impossible de prévoir, je ne pouvois revenir de ma surprise. Le visage de la mère avoit changé de couleur, elle paroissoit émue. Alors la jeune fille expirante, paroît rassembler ses forces, et se soulevant sur ses coudes : « O Dieu! s'écrie-t-elle, ma mère, ma chère mère! je ne vous reverrai donc plus!..... c'en est fait! adieu, ma mère, adieu!..... à jamais, oui, à jamais! » A ces mots, la mère tombe évanouie. Quelque temps après s'étant un peu remise, elle se relève. « Non, ma fille, dit-» elle, non, nous ne serons pas séparées : console-» toi, mon enfant; j'ai été ta mère, tu es aujourd'hui » la mienne : j'irai me confesser, je serai désormais » catholique dans mes actions comme dans mes sen-» timens. Monsieur, ajouta-elle en m'adressant la pa-» role, voulez-vous m'entendre dès aujourd'hui. Que » je donne cette consolation à mon enfant avant sa » mort, et que je puisse l'assurer au moins que j'ai » commencé. » Je lui assignai une heure dans la soirée. Elle fut fidèle à sa promesse, et il ne paroît pas qu'elle veuille se démentir. Cet heureux changement combla de joie la jeune personne. Les jours suivans j'allai la voir, et elle me dit que sa mère étoit bien contente, et qu'elle-même mouroit satisfaite. Elle assura cette bonne mère qu'elle ne l'oublieroit pas, et que lorsqu'elle seroit au ciel, comme elle l'espéroit, elle la chériroit beaucoup mieux qu'elle ne le pouvoit faire sur la terre. Enfin, après m'avoir fait aussi ses adieux, ajoutant que ce n'étoit que pour quelque temps, elle mourut en s'occupant de la félicité des Saints.

Voyez les Traits historiques qui sont à la fin du chapitre qui traite du sixième Commandement de l'Eglise.

CHAPITRE XXXIV.

DU QUATRIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

SECTION II.

DEVOIRS DES DISCIPLES ENVERS LEURS MAITRES.

D. QUELS *sont les devoirs des disciples envers leurs maîtres?*

R. Les disciples doivent à leurs maîtres le respect, l'amour, la docilité et la reconnoissance.

D. *Pourquoi devons-nous respecter nos maîtres?*

R. Parce qu'ils tiennent à notre égard la place de Dieu, et qu'ils sont pour nous ses interprètes.

EXPLICATION.

« Notre père nous a donné la vie ; il tient à notre égard la place de Dieu ; c'est à ce double titre que nous sommes obligés de le respecter ; mais le maître qui forme à la vertu et à la science, n'est-il pas en quelque sorte le père de notre âme et de notre esprit? n'est-il pas pour nous l'interprète de Dieu?

Il n'y a proprement qu'un seul maître, qui est la sagesse et la vérité éternelle : c'est cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde. Le maître qui nous enseigne consulte le premier cette lumière, et son devoir c'est de nous la montrer. C'est donc Dieu qui nous instruit par son organe. Avec quel respect, avec quelle attention ne devons-nous donc pas l'écouter! »

D. *Pourquoi devons-nous les aimer?*

R. Parce qu'ils ne cherchent que notre bien et notre avantage, lors même qu'ils nous reprennent.

D. *Que se proposent nos maîtres lorsqu'ils nous font des réprimandes?*

R. Ils se proposent de nous corriger de nos défauts.

EXPLICATION.

« Nous serions bientôt convaincus de l'obligation d'aimer nos maîtres, si nous faisions attention aux peines que se donnent tous les jours ceux qui nous instruisent. Un maître consacre pour le bien de ses élèves son temps, ses veilles, sa santé, je dirois presque sa vie; il sacrifie pour eux sa liberté, et se réduit à une espèce de servitude; il supporte avec patience le dégoût, l'ennui de répéter sans cesse les mêmes choses. Quels droits n'acquiert-il par sur notre cœur, tandis qu'il fait pour nous tant de sacrifices, et qu'il nous procure des avantages si estimables! Les avis qu'il nous donne nous sont nécessaires pour éviter les dangers auxquéls les passions nous exposent; c'est un frein salutaire qui nous arrête, et qui nous empêche de tomber dans les précipices ouverts de tous côtés sous nos pas. Les réprimandes qu'il nous fait quelquefois ne doivent point affoiblir notre amour si nous sommes raisonnables. Il nous reprend, mais c'est par zèle pour notre avancement : s'il nous aimoit moins, il ne prendroit pas tant à cœur notre éducation. Ce n'est qu'à regret qu'il use de sévérité, et sa tendresse souffre toujours des reproches qu'il est obligé de nous faire. Qui nous reprendra de nos fautes, si ce n'est celui qui est établi notre guide? »

D. *Pourquoi les disciples doivent-ils obéir à leurs maîtres?*

R. Parce que Dieu le veut, et qu'il est dans l'ordre que les jeunes gens se laissent conduire par

ceux qui ont nécessairement plus de lumières et d'expérience qu'eux.

D. *Pourquoi encore?*

R. Parce que comme il est du devoir des maîtres d'instruire, il est du devoir des élèves de se prêter à l'instruction.

D. *Que deviennent ordinairement les jeunes gens qui n'obéissent point à leurs maîtres?*

R. Ils restent ordinairement dans l'ignorance, conservent leurs défauts et leurs mauvaises habitudes, et deviennent des hommes inutiles à la société et méprisés du public.

EXPLICATION.

« Quelque habile que soit le maître, quelques peines qu'il se donne, ses élèves ne profiteront pas de ses leçons et de ses avis s'ils sont d'un caractère indocile et d'une humeur difficile, que l'on ne sait comment prendre.

» On voit quelquefois dans le monde des hommes qui ont passé par les exercices ordinaires de l'éducation publique, et n'en ont retiré presque aucun fruit; ils sont incapables des emplois dont ils se trouvent chargés, et ils y commettent une infinité de fautes par leur ignorance. Voulons-nous savoir d'où vient ce désordre, interrogeons ceux qui les ont connus dans leur jeunesse : c'étoient, nous diront-ils, des esprits rebelles, pleins d'eux-mêmes, et déterminés à ne jamais plier sous l'autorité; ils n'écoutoient les avis de personne; ils ne pouvoient souffrir aucune réprimande; ils se croyoient tout permis à l'égard de leurs maîtres; ils relevoient leurs moindres défauts; ils ne leur pardonnoient rien; ils prenoient un plaisir malin à parler mal d'eux et à indisposer les autres contre eux. Qu'est-il arrivé? ils sont restés ignorans et pleins de défauts; ils sont devenus des hommes

au moins inutiles et méprisés du public; en un mot, ils sont de mauvais citoyens, parce qu'ils ont été dans leur jeunesse des disciples indociles. Ne les imitons pas; mais suivons le conseil que le Saint-Esprit nous donne dans l'Ecriture: *Mon fils, aimez à être instruit dans votre jeunesse, ayez un cœur souple et docile aux leçons de vos maîtres, et vous acquerrez une sagesse qui ne vous quittera point jusque dans la vieillesse.* (Eccl. 6.) »

D. *Pourquoi devons-nous avoir de la reconnoissance pour nos maîtres?*

R. Parce qu'en nous formant à la vertu et à la science, ils nous procurent les biens les plus précieux qu'on puisse posséder dans le monde.

EXPLICATION.

Si nous sentions le prix d'une bonne éducation, nous remplirions mieux nos devoirs à l'égard de nos maîtres, et nous profiterions mieux de leurs soins et de leurs leçons : ils nous forment à la vertu et à la science; quoi de plus précieux! C'est le service le plus important qu'ils puissent nous rendre : combien ne leur sommes-nous pas redevables? Il ne faut pas croire que nous sommes quittes envers ceux qui nous donnent de l'éducation, en leur payant une modique rétribution; ce seroit mal apprécier les avantages qu'ils nous procurent. Les soins d'un bon maître ne sont jamais suffisamment récompensés. Les fruits de l'éducation durent autant que la vie, notre reconnoissance ne doit point avoir d'autres bornes.

PRATIQUES.

1. *Aimer et respecter nos maîtres.*
2. *Recevoir avec docilité leurs avis.*
3. *Leur obéir promptement et exactement.*
4. *Avoir toute notre vie beaucoup de reconnoissance envers eux.*

BEAU TRAIT DE THÉODOSE-LE-GRAND.

L'empereur Théodose-le-Grand voulant élever son fils Arcade en prince chrétien, fit chercher un homme d'une piété reconnue, pour lui servir de précepteur. Le pape Damase, auquel on s'étoit adressé pour cela, jeta les yeux sur un Diacre de l'Eglise romaine, nommé Arsène, qui étoit d'un mérite et d'un savoir distingués. Arsène étant arrivé à Constantinople, Théodose lui remit son fils entre les mains, afin qu'il le formât à la piété, à mesure qu'il l'instruiroit dans les sciences convenables à un Prince, héritier présomptif de son Empire. Il lui fit entendre qu'il lui donnoit pour cela toute l'autorité qu'il avoit lui-même sur son fils, en lui disant ces belles paroles : *Vous serez désormais son père plus que je ne le suis moi-même.* Cet Empereur vraiment Chrétien, faisoit connoître par là combien une bonne éducation l'emporte sur la vie même que nous recevons de nos parens.

Théodose étant un jour entré dans l'appartement où Arsène faisoit la leçon à Arcade, et ayant vu le maître debout, tandis que le disciple étoit assis, il en témoigna de l'indignation, et fit même des reproches à Arsène de ce qu'il ne conservoit pas assez la dignité de précepteur. Il fit quitter aussitôt à son fils les ornemens de sa dignité, fit asseoir Arsène à sa place; il ordonna au jeune Prince de recevoir debout, et tête nue, les leçons de son maître. Voilà ce qu'un grand Empereur pensoit des égards qui sont dus aux maîtres.

CHAPITRE XXXV.

DU QUATRIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

SECTION III.

DEVOIRS DES SUJETS ENVERS LEURS SOUVERAINS ET LES AUTORITÉS CIVILES (1).

D. QUELS *sont les devoirs des sujets envers leurs Souverains?*

R. Les sujets doivent respecter leurs Souverains, leur obéir selon Dieu, les aimer et prier pour eux, leur payer le tribut et leur garder fidélité.

D. *Pourquoi?*

R. Parce que Dieu le veut et que sa loi nous le commande.

D. *En quoi consiste le respect que nous devons à notre Souverain?*

R. Il consiste à le regarder comme le lieutenant de Dieu, dont il est l'image, à ne jamais en parler mal, ni souffrir qu'on en parle mal.

D. *Devons-nous aimer et respecter nos supérieurs temporels lorsqu'ils nous oppriment?*

R. Oui, nous devons aimer et respecter nos supérieurs temporels, lors même qu'ils nous oppriment.

EXPLICATION.

Nous devons respecter nos supérieurs temporels, 1° en les regardant comme les images de la Divinité, dont ils empruntent la majesté et la

---

(1) On parlera des *devoirs des Fidèles envers leurs Pasteurs*, dans les chapitres de l'Ordre et dans les deux derniers du Catéchisme.

puissance. Ils sont, selon l'expression de Tertullien, la *seconde majesté* après Dieu. 2° En ne pensant jamais mal d'eux. Si nous devons bien penser de tout le monde, à plus forte raison de nos supérieurs. 3° En n'en parlant jamais mal et en ne souffrant pas que les autres en parlent mal. Nous sommes très-coupables lorsque nous nous permettons de médire et de calomnier, ou du moins de juger témérairement de nos égaux et de nos inférieurs, combien le sommes-nous davantage lorsque nos médisances, nos calomnies ou nos jugemens téméraires ont pour objet ceux que Dieu a élevés au-dessus de nous pour nous commander?

Ce n'est pas seulement lorsque nos supérieurs temporels nous traitent favorablement que nous devons les respecter, nous le devons aussi lorsqu'ils nous oppriment et qu'ils nous persécutent. Le respect que nous leur devons est inviolable. Il n'est aucun cas, ni aucune circonstance où nous soyons dispensés de ce devoir.

D. *Ceux qui désobéissent au Souverain ou à ceux qui partagent son autorité, font-ils mal?*

R. Oui; parce qu'ils résistent à l'ordre que Dieu, source de tout pouvoir, a établi.

EXPLICATION.

Nous devons aussi obéir à nos supérieurs temporels; c'est Dieu lui-même, de qui vient toute puissance; qui nous impose ce devoir : *Que toute personne*, dit l'Apôtre, *soit soumise aux puissances supérieures; car il n'y en a aucune qui ne vienne de Dieu.... C'est pourquoi quiconque s'oppose aux puissances, s'oppose à l'ordre de Dieu; et ceux qui s'y opposent attirent sur eux la condamnation.* Et un peu après : *Il est donc nécessaire de vous y soumettre, non-seulement par crainte du châtiment, mais aussi par principe de conscience.*

En sorte que, quand il n'y auroit pas de châtiment à craindre, il ne seroit jamais permis à des sujets de sortir des bornes de la soumission à l'égard de leur Souverain.

Saint Pierre enseigne la même doctrine : *Soyez soumis*, dit-il, *pour l'amour de Dieu, à tout homme qui a du pouvoir sur vous ; soit au Roi comme au souverain, soit aux Gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyés de sa part pour punir ceux qui font mal, et pour traiter favorablement ceux qui font bien.*

La puissance des rois ne vient pas des hommes, mais de Dieu. *C'est par moi*, dit le Seigneur, *que les rois règnent.* (Prov. III. 13.) Ceux qui parviennent au pouvoir, n'y arrivent que parce que Dieu le veut ou le permet, selon ses desseins de miséricorde ou de justice. Les hommes ambitieux s'agitent et se pressent pour dominer; ils paroissent tout faire, et s'ils réussissent, ils croient que leur élévation n'est que leur ouvrage; mais c'est Dieu qui élève ou qui renverse, qui donne ou qui enlève les couronnes, selon les vues de sa providence.

« Loin de nous, dit un prélat éloquent (1), cette » pensée, que les rois tiennent des peuples leur » autorité, et que la faculté qu'ils peuvent avoir » eue de les choisir, emporte celle de les révoquer, » toutes les fois que, dans leur sagesse ou dans leur » folie, ils le trouveront bon. Non, il n'est pas » vrai que le peuple soit souverain, ni que les rois » soient ses mandataires; pas plus que les pères ne » sont les mandataires de leurs enfans, pas plus » que les tuteurs ne sont les mandataires de leurs » pupilles. C'est le cri des séditieux, c'est le rêve » des indépendans; c'est la chimère immonde de

(1) M. de Boulogne, dans son *Instruction pastorale sur l'Amour et la Fidélité que nous devons au Roi*, etc.

» la turbulente démagogie; c'est le mensonge le » plus cruel qu'aient pu faire nos vils tyrans pour » tromper la multitude.

» Le peuple ne pourroit jamais user de cette » souveraineté désastreuse que pour sa ruine; elle » n'a été proclamée parmi nous qu'à travers des » fleuves de sang. Cette souveraineté dérisoire ne » peut jamais être que la nécessité d'obéir et le » droit de se déposer elle-même. Cette souverai» neté fantastique n'est tout au plus qu'un titre co» loré, une fiction de droit, une pure supposition » qui n'existe nulle part, si ce n'est dans la ré» gion des abstractions. Cette doctrine anarchique » et anti-sociale, cette hérésie politique et reli» gieuse, est également réprouvée et par les plus » grands docteurs et par les plus grands législa» teurs. Elle n'est pas moins contraire au droit » naturel qu'au droit divin, non moins destructive » de l'autorité des rois que de l'autorité de Dieu. »

D. *Qu'est-ce qu'obéir selon Dieu?*

R. C'est obéir en tout ce qui n'est pas péché, ou contraire à la loi de Dieu.

D. *Faut-il obéir au pouvoir civil lorsqu'il commande une chose opposée à la loi de Dieu, à la Religion ou à la conscience?*

R. Non, parce qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

EXPLICATION.

Si la puissance civile exigeoit quelque chose de contraire à la loi divine, à la Religion ou à la conscience, on seroit dispensé de lui obéir en ce point-là. Lorsque les sénateurs et les magistrats du peuple juif défendirent à Pierre et à Jean d'enseigner au nom de Jésus, ces deux Apôtres leur répondirent: *Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu.* Ils continuèrent en

effet de prêcher Jésus-Christ, eux et les autres Apôtres. On les mit en prison, d'où ayant été délivrés par un Ange, ils allèrent au Temple et se mirent de nouveau à prêcher au peuple. On les reprit et on les amena devant le conseil. *Ne vous avions-nous pas expressément défendu*, leur dit-on, *d'enseigner au nom de cet homme-là.* A quoi Pierre et les autres Apôtres répondirent : *Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.* Cette réponse est conforme à la doctrine enseignée par leur divin maître. *Rendez*, dit Jésus-Christ, *à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu.* Voilà la règle. Les droits des Souverains sont subordonnés à ceux de Dieu. S'ils commandent ce que Dieu défend, ou s'ils défendent ce que Dieu commande, nous devons alors refuser l'obéissance à la *seconde majesté*, pour ne pas désobéir à la *première*.

D. *Pourquoi devons-nous aimer nos supérieurs temporels et prier pour eux?*

R. Parce que la Religion nous en fait un devoir, et qu'ils ne sont établis de Dieu que pour notre avantage et pour notre bonheur.

EXPLICATION.

Dieu établit les rois pour veiller au maintien de la paix parmi les hommes, et pour contenir et punir les méchans; si sa providence cessoit un seul moment de veiller sur les empires et les royaumes, le monde ne seroit plus habitable. Lorsque Dieu veut châtier une nation, il l'abandonne à elle-même, et bientôt elle ne présente partout que des scènes d'horreur, comme on en a vu naguère dans notre patrie. Tout pouvoir, même celui des méchans, vient de Dieu. Lorsque les méchans dominent, c'est Dieu qui le permet, pour punir les rois ou leurs peuples; mais sa justice étant satisfaite, il brise les verges dont il s'étoit servi pour

châtier ceux qui l'avoient irrité par leurs péchés, et rétablir la paix et la première tranquillité. Dieu donne ou rend les bons rois dans sa miséricorde, et les ôte dans sa colère. Prenons garde de l'offenser. Prions les uns pour les autres, et nous serons heureux.

L'obligation de prier pour nos supérieurs temporels nous est imposée par la Religion. *Je vous conjure avant toutes choses*, dit Saint Paul à Timothée, *que l'on fasse des supplications, des prières, des demandes et des actions de grâces pour tous les hommes, pour les rois et pour tous ceux qui sont élevés en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille, en toute piété et honnêteté.* Telle a été la pratique de l'Eglise dans tous les temps, même chez les empereurs païens, dont la plupart étoient persécuteurs. Les Apologies de Saint Justin et de Tertullien en font foi. « Nous » adressons, dit ce dernier, nos prières pour le sa- » lut des empereurs, au Dieu éternel, au Dieu vé- » ritable, au Dieu vivant, qui seul est au-dessus » d'eux, et après qui (dans l'ordre temporel) ils sont » les premiers..... Et nous lui demandons pour eux » une longue vie, un empire heureux, une longue » postérité, des armées pleines de courage, un sé- » nat fidèle, un peuple attaché à son devoir, une » paix universelle. » En priant pour nos supérieurs temporels, nous prions pour nous-mêmes, et nous travaillons à notre bonheur. Dieu bénit les rois dans leurs peuples, et le bonheur des peuples fait celui des rois.

D. *Doit-on payer le tribut et les impôts?*

R. Oui, parce que Jésus-Christ nous le commande, et qu'il nous en a donné l'exemple.

EXPLICATION.

Il s'agissoit de l'obligation de payer le tribut,

lorsque Jésus-Christ prononça qu'il falloit rendre à César ce qui étoit à César. C'est comme s'il eût dit, puisque vous êtes les sujets de César, comme il paroît par la monnoie dont vous vous servez, laquelle porte son nom et son image, vous ne pouvez refuser de lui payer le tribut qu'il vous demande. *C'est pour cela*, dit Saint Paul, *que vous payez le tribut* aux princes, *parce qu'ils sont les ministres de Dieu, étant sans cesse occupés aux fonctions de leur ministère,* continuellement occupés du soin de maintenir le bon ordre dans leurs Etats, d'y conserver la paix, d'y faire rendre la justice, et qu'il est juste que vous leur donniez le moyen de soutenir les dépenses auxquelles ces fonctions les engagent. L'Apôtre ajoute : *Rendez donc à chacun ce qui lui est dû; le tribut à qui vous devez le tribut; les impôts à qui vous devez les impôts.* (Rom. 13.) Ainsi le tribut n'est pas, de la part des sujets, un don gratuit et libre; c'est une dette qu'on est obligé de payer au Souverain, comme ministre et officier du Roi des rois, pour la conservation du repos public, des biens et de la vie de ses sujets.

D. *Peut-on, en conscience, frauder les droits du gouvernement?*

R. Non, parce que cela nous est défendu par la loi naturelle et divine.

EXPLICATION.

Ceux qui fraudent les droits du gouvernement commettent une véritable injustice. Quelque exorbitans qu'ils soient, on doit les payer exactement et en entier. On peut légitimement désirer et demander une diminution; mais si les supérieurs persistent, il n'y a point d'autre parti à prendre que la soumission. Il faut, dans ces occasions, se garder de parler mal, soit des supérieurs, soit des

employés. Par les murmures et les mauvais discours, on offense Dieu et on ne gagne rien.

Quand on a fait tort à l'Etat par des fraudes, on doit, pour la restitution, se conduire d'après l'avis d'un directeur sage et éclairé. Lorsqu'on a lieu de craindre qu'en restituant entre les mains de certaines personnes, l'argent ne parvienne pas à sa destination, on peut l'employer aux objets pour lesquels le gouvernement a coutume de payer, comme il arrive pour les affaires des communes et des fabriques, que le gouvernement aide souvent par un supplément.

D. *Quel devoir les sujets ont-ils encore à remplir envers leurs Souverains?*

R. Ils doivent encore leur garder fidélité.

EXPLICATION.

Etre fidèle à son Prince, c'est, 1° pour ceux qui sont en place, servir le Roi et l'Etat, et non soi-même, ni ses proches, ni sa propre réputation, ni ses intérêts; regarder en tout, non ce qui nous est utile, mais ce que demande le service du Roi et de l'Etat, de telle sorte qu'en bon et fidèle sujet, on soit prêt de sacrifier son repos, ses biens et sa vie, si l'intérêt de l'Etat le demande. Je ne sépare pas l'intérêt du Roi de celui de son Etat, parce qu'en effet ils sont inséparables, comme les intérêts d'un père et de ses enfans. 2° C'est, dans un sens plus étendu, et qui regarde tous les sujets d'un Etat, demeurer inviolablement attaché au service du Roi; n'écouter jamais aucune proposition qui y soit contraire; n'entrer dans aucun complot ni aucune conspiration, encore moins prendre les armes contre lui, sous quelque prétexte que ce soit. Aucune raison ne peut justifier la révolte des sujets contre celui que Dieu a établi pour les gouverner. Telle est la doctrine du christianisme.

L'Eglise fut agitée pendant près de trois siècles par plusieurs persécutions : cependant il n'y eut durant tout ce temps-là, de la part des chrétiens, aucune révolte, aucune conspiration, ni contre les Empereurs, ni contre les Magistrats, exécuteurs de leurs cruels édits. Que de révolutions durant ces trois siècles! Que d'empereurs détrônés et assassinés par leurs sujets! Mais on ne découvrit jamais un seul chrétien qui y eût part. Les païens les accusoient en général d'être ennemis de l'Empire; mais ils n'apportoient pas un seul fait en preuve. Quoique maltraités de toute part, ils ne pensèrent jamais à profiter des troubles de l'Empire pour se faire craindre, et rendre par là leur condition meilleure; ils n'opposoient à la cruauté des Empereurs et des Magistrats, qu'une patience à toute épreuve, et quelquefois des apologies fortes et solides, mais modestes et respectueuses : et cette fidélité inviolable qu'ils gardoient à leurs princes, n'étoit pas, selon eux, une perfection de simple conseil, mais une obligation rigoureuse prescrite par la loi de Dieu.

Ils étoient soumis, non par impuissance de tenter une révolte, mais par conscience et par devoir. Dès le second siècle où écrivoit Tertullien, les chrétiens étoient en si grand nombre qu'ils pouvoient, s'ils eussent voulu, former un puissant parti dans l'Empire. « Si nous voulions vous faire une guerre ouverte, dit Tertullien, au lieu de nous en venger, » comme on nous en accuse, par de secrètes cabales, croyez-vous que nous manquerions de » troupes assez nombreuses pour vous faire tête? » Les Maures, les Marcomans, les Parthes même » et tous ces autres peuples, pourroient-ils vous » opposer chacun une armée plus formidable que » la nôtre. Nous ne sommes que d'hier, et déjà nous » remplissons les villes, les îles, les citadelles,

» les armées, le palais, le sénat, les places publi-
» ques; nous ne vous laissons que les temples de vos
» dieux. Quand même nous vous serions inférieurs
» en nombre, affermis comme nous sommes contre
» les horreurs de la mort, notre seul courage ne
» nous rendroit-il pas redoutables dans le combat,
» si notre Religion ne nous commandoit de nous
» laisser tuer plutôt que de tuer. »

En effet, que n'auroit point eu à craindre Maximien de la Légion Thébaine, c'est-à-dire d'un corps de cinq ou six mille hommes, si ces braves soldats voyant qu'il falloit mourir, s'étoient mis en défense, pour vendre du moins chèrement leur vie, en combattant en désespérés? Mais rien n'étoit capable, comme ils le dirent, de les porter à la révolte, ni leur grand nombre, ni les armes qu'ils portoient, ni la justice de leur cause; et ils se laissèrent égorger sans résister, sans se plaindre, *se souvenant*, dit Saint Eucher, qui a écrit leur histoire, *que celui qu'ils avoient le bonheur de confesser, s'étoit laissé conduire au supplice sans ouvrir la bouche, comme une brebis qu'on mène à la boucherie.* (Voyez ce trait à la fin du chapitre.)

Sous Julien l'Apostat, les chrétiens étoient en plus grand nombre que les païens, même dans ses armées. Cela est clair par ce qui arriva, lorsque, après la mort de ce prince impie, l'armée élut Jovien pour lui succéder; car Jovien ayant déclaré qu'il ne vouloit commander qu'à des chrétiens, tous répondirent qu'ils l'avoient toujours été. Les chrétiens étoient donc certainement les plus forts. Cependant il n'y eut aucune révolte sous Julien, apostat et persécuteur. *Quand Julien*, dit Saint Augustin, *leur disoit: offrez de l'encens aux idoles, ils le refusoient pour obéir à Dieu. Quand il leur disoit: marchez, combattez, ils obéissoient sans hésiter. Ils savoient distinguer le Roi éternel du*

roi temporel; mais ils demeuroient toujours fidèles et soumis au roi temporel pour l'amour du Roi éternel.

Les sujets doivent non-seulement ne pas entrer dans une conspiration, mais ils sont encore tenus, en conscience, de révéler les complots contre le Roi ou l'Etat, dès qu'ils en ont connoissance. Il leur est également défendu d'entrer dans les *sociétés secrètes*, parce qu'elles sont réprouvées par les lois divines et humaines, et que le but que ceux qui en font partie se proposent, et les engagemens qu'ils prennent, ne tendent qu'à la ruine de l'autel et du trône.

PRATIQUES.

1. *Aimer et respecter ses supérieurs temporels.*
2. *Leur obéir selon Dieu.*
3. *Prier pour eux.*
4. *Payer les impôts et les droits sans jamais frauder à ce sujet.*
5. *Garder fidélité au Prince.*

MARTYRE DE LA LÉGION THÉBAINE.

L'empereur Maximien passant dans les Gaules pour réprimer une faction qui s'y étoit formée, crut nécessaire de renforcer son armée, et fit venir d'Orient la Légion Thébaine (1), elle étoit composée de Chrétiens, et la foi inspiroit un nouveau courage à ces généreux soldats. La Légion étoit commandée par Maurice, les principaux officiers après lui étoient Exupère et Candie. Elle joignit, avant le passage des Alpes, le corps de l'armée, qui fit quelque séjour à *Octodure*, aujourd'hui Martigny-en-Valais. Maximien, qui avoit encore plus à cœur d'exterminer les Chrétiens que les ennemis de l'Etat, commanda la Légion Thébaine pour aller persécuter les Fidèles, ou, comme portent d'autres actes, il voulut l'obliger à prendre part aux

---

(1) La légion étoit un corps de troupe composé de trois à six mille hommes.

sacrifices solennels qu'il faisoit à ses dieux, en entrant dans les Gaules. Ces braves soldats répondirent qu'ils étoient venus pour combattre les ennemis de l'État, et non pas pour tremper leurs mains dans le sang de leurs frères, ou pour les souiller par un culte impie. Maximien fut si irrité de cette réponse, qu'il fit aussitôt décimer la Légion (1). Ceux sur qui le sort tomba se laissèrent égorger sans la moindre résistance. Cette boucherie n'effraya point leurs camarades : elle ne fit que les animer de plus en plus au martyre; ils s'écrièrent avec une nouvelle ardeur : qu'ils détestoient le culte des idoles. Lorsque cette résolution eut été rapportée à Maximien, ce Prince ordonna que la Légion fût décimée une seconde fois, ce qui fut exécuté. Comme on pressoit les autres d'obéir au tyran, ils lui présentèrent la remontrance suivante :

« Nous sommes vos soldats, Seigneur, mais nous » sommes aussi les serviteurs de Dieu : nous vous » devons le service de la guerre; mais nous devons » à Dieu l'innocence des mœurs : nous recevons de » vous la paye; il nous a donné et nous conserve la » vie : nous ne pouvons vous obéir en renonçant à » Dieu notre Créateur, notre Maître et le vôtre; » nous sommes disposés à exécuter vos ordres, en » tout ce qui n'offense pas Dieu; mais s'il faut choisir » entre désobéir à Dieu ou à un homme, nous » préférons obéir à Dieu : menez-nous à l'ennemi, » nos mains sont prêtes à combattre les rebelles et » les impies; mais elles ne savent point répandre le » sang des citoyens et des innocens. Nous avons fait » serment à Dieu avant de vous le faire : Eh! comment pourriez-vous compter sur notre fidélité, si » nous manquions à celle que nous avons jurée à » Dieu? Si vous cherchez à faire mourir des Chrétiens, nous voici : nous confessons un Dieu créateur de toutes choses, et Jésus-Christ son fils : nous » sommes disposés à nous laisser égorger comme nos

(1) On décime un corps de troupe lorsque de dix soldats coupables ou prétendus tels, on n'en punit qu'un selon que le sort l'a décidé.

» compagnons, dont nous envions le sort. Ne craignez pas de révolte; les Chrétiens savent mourir et non se révolter : nous avons des armes, mais nous ne nous en servirons pas : nous aimons beaucoup mieux mourir innocens que de vivre coupables. »

Une remontrance si généreuse et si mesurée, ne fit qu'allumer la fureur du tyran. Désespérant de vaincre leur constance héroïque, il prit la résolution de massacrer la Légion entière. Il la fit envelopper par toute l'armée, et il donna ordre de la passer au fil de l'épée. Ces braves guerriers jetoient bas leurs armes, ils se dépouilloient de leurs cuirasses, et présentoient le cou aux persécuteurs. On n'entendit ni plaintes ni gémissemens : ils ne parlèrent que pour s'animer les uns les autres à mourir pour Jésus-Christ. La terre fut en un moment jonchée de leurs corps et teinte de leur sang. La Légion Thébaine étoit, à ce qu'on croit, composée de six mille hommes, qui auroient pu vendre chèrement leur vie. Mais ils savoient qu'en *rendant à Dieu ce qui est à Dieu, il faut aussi rendre à César ce qui est à César;* et, fidèles aux maximes de la Religion, ils se firent un devoir de préférer le martyre à la rébellion et à l'apostasie.

FERMETÉ DE SAINT BASILE.

L'empereur Valens connoissant toute l'étendue du mérite de Saint Basile, et sachant que les Ariens n'avoient point d'adversaire aussi redoutable, voulut essayer de le réconcilier avec eux. Il envoya Modeste, préfet du prétoire, lui donna commission, ou d'obliger l'archevêque de Césarée de communiquer avec les Ariens, ou de le chasser de sa ville. Cet officier, naturellement superbe, impitoyable et cruel, fit amener Basile au pied de son tribunal, qu'il avoit eu soin de faire environner de ses licteurs et de tout l'appareil de la tyrannie.

Aussitôt que le Saint comparut, le Préfet l'appelant sèchement par son nom : « Basile, lui dit-il, à quoi pensez-vous de résister témérairement à la puissance

impériale? — Quelle est donc ma témérité, dit le Saint d'un air modeste, mais plein de noblesse? — Pourquoi, reprit le favori, n'êtes-vous pas de la Religion de l'Empereur? — C'est qu'un plus grand maître me le défend, répondit l'Evêque. Vos grandeurs et vos prééminences ne sont que pour le siècle : la foi seule, et non la condition, distingue les Chrétiens. Hé quoi! dit Modeste, en se levant impatiemment de son siége, ne craignez-vous pas les effets de mon indignation et de ma puissance? — Qu'entendez-vous par là? dit Basile : faites-les moi connoître ces effets? — Il ne s'agit pas moins, dit le Préfet, que de la confiscation des biens, de l'exil, des tortures, de la mort. — Faites-moi d'autres menaces, si vous pouvez, reprit le saint Evêque : rien de tout cela n'est de nature à m'émouvoir. La confiscation, dites-vous; mais qui ne possède rien n'a rien à perdre, à moins que vous ne prétendiez enrichir le fisc de ces méchans vêtemens, ou d'un petit nombre de livres qui font tout mon trésor. Vous me parlez de l'exil : vous ne m'en ferez pas subir la peine en m'enlevant à cette ville qui ne m'a pas vu naître; mais partout également je trouverai ma patrie, puisque tout appartient au Père commun que nous avons dans le Ciel. La rigueur même ou la durée des tourmens me touche assez peu, puisque je n'ai qu'un souffle de vie que le premier effort m'arrachera; et la mort, qui me mettra tout d'un coup au terme dont la route m'est si pénible, sera pour moi le comble des bienfaits.

La fierté du Préfet fut déconcertée par la fermeté de ce discours, et surpris de voir le Prélat inaccessible à la crainte au milieu du péril : « Jamais s'écria-t-il, personne ne m'avoit parlé de la sorte. — Vous n'avez donc jamais rencontré d'Evêque, repartit Basile; car à de pareilles menaces, un vrai ministre de Jésus-Christ eût fait les mêmes réponses. En toute autre chose nous nous faisons un devoir de nous montrer les plus traitables des hommes; nous évitons la hauteur et la fierté à l'égard des moindres particuliers, à bien plus forte raison, avec les dépositaires de la souveraine puissance. Mais quand il s'agit de la cause

de Dieu, les glaives étincelans, les brasiers ardens, les tigres en fureur, l'étalage des plus horribles supplices ne nous font aucune impression. » Le Préfet voyant les voies de rigueur si inutiles, en tenta de toutes différentes; mais comme l'Evêque demeuroit toujours inébranlable, il le renvoya, alla sur-le-champ retrouver l'Empereur, et lui dit : « Nous sommes vaincus, Seigneur, et je l'avoue sans honte. Cet Evêque est au-dessus des menaces : on n'en obtiendra pas davantage par la voie des promesses. » C'est ainsi que les méchans eux-mêmes rendent enfin hommage à la vertu : c'est ainsi que, malgré leur puissance et leur grandeur, ils sont forcés de reconnoître qu'il n'y a point d'homme plus grand et plus fort que celui qui ne craint que Dieu.

PORTRAIT DE M. DE BEAUMONT.

Il n'est aucun Français, et surtout aucun vrai Catholique, qui ne connoisse le zèle ardent et la fermeté inébranlable avec lesquels M. de Beaumont, archevêque de Paris, a défendu la Religion dans ces derniers temps, et la mémoire de ses actions est encore si récente, qu'il seroit inutile de les rappeler. Mais comme on se plaît ordinairement à voir le portrait des personnes qu'on a aimées et révérées, on verra sans doute avec plaisir celui qu'un habile écrivain nous a tracé de ce nouvel Athanase. Voici sous quels traits il l'a représenté :

« A la tête des Evêques de France, et au-dessus de tous, paroissoit celui de la capitale, homme à caractère héroïque, immuable dans les principes, inflexible dans les conséquences; sans cesse en butte à toutes les factions et dans le foyer même où elles s'agitoient avec le plus d'emportement, incapable de composer avec aucune, l'intrépide Beaumont combattoit les jansénistes, combattoit les philosophes encyclopédistes avec les magistrats sophistes, élevoit une voix courageuse contre tous les genres de scandales, proclamoit lui-même, en face des autels, l'innocence des Jésuites condamnés au Palais, et faisoit défense

aux magistrats, sous peine d'excommunication, de s'ingérer dans le domaine spirituel et la matière des Sacremens. Estimé du Roi, chéri du Dauphin, révéré de toute la Famille royale, ce grand Prélat fuyoit la Cour, refusoit une Abbaye, et versoit tous les ans cent mille écus dans le sein des pauvres. Exilé, vexé, dépouillé de son temporel, toujours lui-même, sans ostentation et sans rabattre aussi de sa fermeté apostolique, le vertueux Archevêque, l'admiration des princes infidèles, l'édification des Saints dans leur désert où il étoit relégué, de retour de ses exils, offroit de nouveau la vérité à ceux qui la repoussoient, ses vertus à son troupeau, et sa tête au Parlement. »

CHAPITRE XXXVI.

DU QUATRIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

SECTION IV.

DEVOIRS DES MAITRES ET DES SERVITEURS, DES SUPÉRIEURS ET DES INFÉRIEURS.

D. Le *quatrième Commandement n'a-t-il pas un autre objet?*

R. Oui ; il regarde aussi les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres, et des maîtres envers leurs serviteurs.

D. *Quels sont les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres?*

R. Ils doivent les respecter, les servir avec fidélité, et leur obéir en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu.

EXPLICATION.

Les serviteurs doivent respecter leurs maîtres; aucun cas ne peut les dispenser de ce devoir. Ils doivent prendre garde de médire d'eux et de dé-

couvrir aux autres leurs défauts ou leur mauvaise conduite, s'il arrivoit qu'ils s'écartassent de leur devoir. Les domestiques doivent aussi éviter avec soin un autre défaut qui ne leur est que trop ordinaire : c'est de publier au dehors ce qui se fait ou ce qui se dit dans la maison de leurs maîtres. Ces rapports ont souvent de funestes suites pour les familles.

Un autre devoir des serviteurs envers leurs maîtres, c'est la fidélité. Ils ne doivent, sous aucun prétexte, s'approprier ce qui est à la maison, ni le donner à d'autres personnes. Qu'ils aient soin que rien ne se perde par leur faute, et qu'ils n'abusent pas de la confiance qu'on a en eux, pour dissiper ou prodiguer ce qu'on leur a confié.

L'obéissance que les domestiques doivent à leurs maîtres doit être juste, prompte, simple et exacte.

Elle doit être juste, c'est-à-dire exempte de péchés. Si les maîtres commandent le mal, les serviteurs ne doivent point obéir. Si les serviteurs ne peuvent remplir leurs devoirs de Religion et observer les Commandemens de Dieu et de l'Eglise, dans la maison où ils servent, ils doivent en sortir.

Elle doit être prompte et simple. Les domestiques, en n'exécutant pas promptement ce qu'on leur commande, en répliquant ou en murmurant, sont souvent cause que les maîtres s'impatientent et offensent Dieu.

Elle doit être exacte, c'est-à-dire qu'ils doivent exécuter ponctuellement ce qu'on leur a commandé, et le faire de la manière qui leur a été prescrite. C'est ainsi qu'ils se rendront agréables à Dieu et aux hommes.

D. *Quels sont les devoirs des maîtres envers leurs serviteurs?*

R. Ils doivent les traiter avec douceur, veiller à leur instruction et à leur conduite, et payer exactement leurs gages.

EXPLICATION.

Les maîtres ne doivent jamais traiter avec rigueur leurs domestiques. Qu'ils adoucissent au contraire leur sort autant qu'ils pourront, n'oubliant jamais qu'ils ont un maître commun auquel ils rendront compte les uns et les autres. Ils doivent les instruire ou les faire instruire de leurs devoirs de Chrétien, loin de les gêner à cet égard, comme il n'arrive que trop souvent. Qu'ils aient soin que leurs domestiques sanctifient les dimanches et les fêtes comme l'Eglise l'ordonne, et qu'ils approchent des Sacremens. Ils doivent leur en donner eux-mêmes l'exemple.

Qu'ils payent leurs gages fidèlement et au temps convenu. S'ils sont malades, qu'ils aient soin de leur procurer tous les secours spirituels et temporels que la charité exige.

D. *N'y a-t-il pas un devoir commun aux supérieurs et aux inférieurs?*

R. Oui; ils doivent prier beaucoup les uns pour les autres.

EXPLICATION.

Les supérieurs et les inférieurs doivent beaucoup prier les uns pour les autres, non-seulement parce que c'est un devoir général que la charité leur impose, mais encore à cause des relations particulières qui les unissent entre eux. Prions tous les uns pour les autres, afin qu'en obtenant de Dieu ce dont nous avons besoin pour bien remplir nos devoirs réciproques, nous vivions dans la paix et dans l'union sur la terre, et que nous parvenions au salut éternel.

PRATIQUES.

1. *Respecter ses maîtres, et les servir avec fidélité.*
2. *Leur obéir en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu.*
3. *Prier pour nos supérieurs et nos inférieurs.*

HISTOIRE DE SAINTE POTENTIENNE.

L'empereur Maximien fut un des plus cruels ennemis des Chrétiens. Durant la persécution qu'il avoit excitée, une jeune fille d'une grande beauté, nommée Potentienne, esclave d'un homme débauché, aima mieux souffrir les supplices les plus terribles, que de jamais consentir aux sollicitations de ce maître passionné. Celui-ci voyant toutes ses poursuites inutiles, et transporté de fureur, va déclarer au Gouverneur Potentienne comme chrétienne, et lui promet une grande somme d'argent s'il peut l'engager à consentir à ses désirs criminels. Conduite au tribunal du Juge, cette fille courageuse fut cruellement tourmentée, mais demeura toujours ferme et inébranlable. Alors on prépare une grande chaudière pleine de poix, qu'on met sur un feu très-ardent. Le Juge en fureur dit : Obéis à la volonté de ton maître, sans quoi tu vas être jetée toute vive dans cette chaudière bouillante. Je ne saurois croire, lui répond la Sainte, qu'il y ait un Juge assez injuste pour me condamner d'obéir aux désirs criminels d'un maître impudique. Le Juge, irrité de cette réponse, ordonne qu'on la jette dedans. Ordonnez, lui dit-elle, qu'on m'y enfonce peu à peu, vêtue comme je suis, et vous verrez la vérité de la Religion que je professe et la force que me donne Jésus-Christ, que vous n'avez pas le bonheur de connoître. Ayant donc été enfoncée de la sorte dans la chaudière ardente, elle y vécut près de trois heures, après quoi elle rendit son esprit à Dieu, et s'envola vers ce céleste Epoux, ornée de la double couronne de la virginité et du martyre.

SAINT VINCENT DE PAUL ESCLAVE D'UN RENÉGAT.

En allant par mer de Marseille à Narbonne, Vincent de Paul fut fait prisonnier par des corsaires d'Afrique, qui prirent le vaisseau sur lequel il étoit embarqué. Après avoir essuyé beaucoup de mauvais traitemens de la part des barbares, il fut acheté à Tunis par un pêcheur; mais celui-ci voyant que son esclave ne pouvoit supporter l'air de la mer, il le vendit à un vieux médecin qui, depuis cinquante ans, cherchoit la pierre philosophale. Il traita Vincent avec beaucoup d'humanité, et lui promit même, s'il vouloit changer de Religion, de lui laisser tous ses biens. Le Saint demanda instamment au Ciel la grâce de triompher de cette tentation; sa prière fut exaucée, et pendant une année entière, il résista constamment aux pressantes sollicitations de son maître. Le médecin étant mort, il devint l'esclave d'un de ses neveux, ensuite il fut vendu à un renégat originaire de Nice en Savoie, qui l'envoya dans une campagne située sur une montagne déserte. Le renégat avoit trois femmes: L'une d'entr'elles, qui étoit Turque de naissance et de religion, alloit souvent à la campagne où Vincent travailloit. Elle lui faisoit diverses questions sur la loi, les usages et les cérémonies religieuses des Chrétiens; elle lui commandoit quelquefois de chanter les louanges du Dieu qu'il adoroit. Le Saint avoit coutume de chanter le psaume *Super flumina Babylonis*, le *Salve Regina*, et d'autres semblables prières de l'Église; ce qu'il faisoit avec beaucoup d'onction, et toujours les larmes aux yeux. La femme mahométane fut extrêmement frappée de ce qu'elle avoit appris du Christianisme, ainsi que de la conduite vertueuse de son esclave. Elle fit part de ses sentimens à son mari, lui reprochant d'avoir abandonné une Religion qui paroissoit si bonne, et l'amena au point qu'il sentit son crime, et résolut de le réparer. Il eut sur cela un entretien avec Vincent, qui, en lui inspirant toujours plus d'horreur pour son apostasie, acheva de le déterminer à exécuter la sainte résolution qu'il avoit prise, et ils convinrent entr'eux de se sauver. Ils montèrent

sur une petite barque et traversèrent la Méditerranée, sans songer que le moindre flot pouvoit les faire périr. Enfin le 28 juin 1607, ils abordèrent à Aigues-Mortes, d'où ils se rendirent à Avignon. Le renégat y fit son abjuration entre les mains du Vice-légat : l'année suivante, il accompagna le Saint à Rome, où, pour faire pénitence, il entra dans un couvent de Religieux destinés à servir les malades dans les hôpitaux, et il ne cessa de remercier le Ciel de ce que, par son zèle et sa vertu, son esclave même étoit devenu son libérateur.

CHAPITRE XXXVII.

DU CINQUIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

DES TORTS AU PROCHAIN EN SA PERSONNE. DU SCANDALE.

D. RÉCITEZ *le cinquième Commandement de Dieu?*

R. Homicide point ne seras, de fait ni volontairement.

D. *Qu'est-ce que Dieu défend par son cinquième Commandement?*

R. Il défend d'ôter ou de vouloir ôter la vie, d'autorité privée, au prochain, et de se l'ôter ou de vouloir se l'ôter à soi-même.

EXPLICATION.

Ce Commandement défend l'homicide, c'est-à-dire toute injuste effusion du sang humain. Les rois et ceux qui exercent l'autorité publique ont le droit de punir de mort les malfaiteurs qui troublent le bon ordre parmi les citoyens. Ils ne sont coupables d'homicide que lorsqu'ils condamnent à la mort des hommes dont l'innocence leur est connue, ou

dont les délits sont trop légers pour mériter un tel châtiment. Le bien général de la société oblige ceux qui la gouvernent de punir ceux qui la troublent; et ils se rendroient coupables s'ils usoient d'indulgence en pardonnant à ceux qui, par leurs crimes, ont mérité la mort. Il n'y a que certains cas fort rares dans lesquels le Roi peut faire grâce. C'est lorsque les circonstances rendent la faute des coupables moins grave et moins criminelle. Hors ce cas, l'autorité doit sévir, et elle y est obligée. *Ce n'est pas en vain*, dit Saint Paul, *que le Prince porte l'épée; car il est le ministre de Dieu pour exercer sa vengeance en punissant celui qui fait le mal.*

« Les gens de guerre peuvent aussi, dans un combat, tuer un ennemi public pour obéir au Prince et défendre la patrie; mais un particulier ne peut, sans un crime énorme, donner la mort à un autre homme pour satisfaire sa haine ou sa vengeance. C'est un attentat sur le souverain pouvoir de Dieu, qui seul est le maître absolu de la vie des hommes, à qui seul il appartient de la leur ôter, comme lui seul peut la leur donner. C'est la plus grande injustice que l'on puisse commettre contre un homme, à qui l'on ravit ce qu'il a de plus cher et de plus précieux au monde.

» On est coupable d'homicide, non-seulement quand on l'exécute par soi-même, mais encore quand l'on y contribue, soit en commandant ce crime, soit en le conseillant, soit en aidant celui qui le commet. »

On est aussi coupable d'homicide, lorsque par haine, vengeance ou intérêt, l'on veut ou l'on désire la mort du prochain.

Ce Commandement défend aussi le duel. Quelle fureur de tremper ses mains dans le sang de son frère pour la plus légère insulte, pour un mot,

pour une petite raillerie, et de sacrifier à un faux honneur son salut éternel et celui de son prochain! Pénétrée d'horreur pour ce crime, l'Eglise a frappé d'anathème non-seulement les deux combattans, mais encore tous ceux qui ont provoqué le duel, tous ceux qui l'ont conseillé, tous ceux qui sont témoins du combat, tous ceux qui le permettent dans leurs possessions et sur leurs domaines, tous ceux qui donnent le moindre secours, ou en prêtant des armes, ou de quelque manière que ce soit; tous ceux, en un mot, qui y contribuent ou par paroles, ou par action, même par écrit. Ils sont tous excommuniés par la bulle de Clément VII. L'usage et les maximes répandues à cet égard dans un certain ordre de la société, ne peuvent prescrire contre la loi de Dieu et contre l'Eglise qui défendent le duel. Un particulier ne peut pas se faire juge dans sa propre cause, ni entreprendre de son autorité privée d'ôter la vie à un homme sur lequel il n'a aucun pouvoir. Qu'est-ce donc enfin que cet honneur dont on fait son idole, et auquel on sacrifie le salut de son âme et de celle de son frère? C'est le moins solide, le plus stérile et le plus fragile de tous les biens, un fantôme qui ne subsiste que dans l'imagination; je veux dire l'opinion des hommes, non pas des hommes sages et raisonnables, mais des gens qui ont le cœur corrompu et l'esprit rempli de faux principes, qui n'ont jamais su ce que c'est que courage et grandeur d'âme, et à qui il plaît d'honorer de ce nom une fureur barbare, tandis qu'ils traitent de lâche et de poltron celui qui, respectant les lois divines et humaines, ne veut faire usage de son épée que contre les ennemis de l'Etat, ni répandre son sang que pour la patrie.

Ce Commandement défend encore de s'ôter ou de vouloir s'ôter la vie à soi-même. Le suicide est

un crime énorme. La vie est un dépôt que Dieu nous a confié, et qu'il nous ordonne de conserver jusqu'à ce qu'il nous le redemande. En disposer sans son ordre et malgré sa défense, c'est usurper les droits de celui qui est seul arbitre de la vie. Ce crime est d'autant plus horrible qu'il est sans remède, puisque l'on n'a plus le temps d'en faire pénitence, et que l'on se précipite sans retour dans la damnation éternelle. Quelle folie d'éviter un chagrin passager en se jetant tête baissée dans les supplices affreux de l'Enfer, qui dureront pendant toute l'éternité! C'est cependant ce que font ceux qui se suicident pour se délivrer des maux de la vie; comme ils meurent dans l'acte du crime, ils ne font que passer des peines temporelles de cette vie à des supplices qui ne finiront jamais. Ainsi leur dernier état est pire que le premier.

D. *Qu'est-ce que nous défend encore ce Commandement?*

R. Il nous défend de causer ou de vouloir causer injustement du dommage au prochain en sa personne.

D. *Comment peut-on causer du dommage au prochain en sa personne?*

R. On en peut causer à son corps et à son âme.

D. *Qui sont ceux qui causent injustement du dommage au prochain en son corps?*

R. Ce sont non-seulement ceux qui le tuent, mais même ceux qui le blessent, ou qui le frappent injustement.

EXPLICATION.

Ceux qui blessent le prochain ou qui le frappent injustement, pèchent aussi contre ce commandement. Leur faute peut être plus ou moins griève, selon les personnes. Celui qui blesse ou qui frappe une personne consacrée à Dieu, un supérieur, un

père, etc., pèche plus que celui qui frappe un laïque ou un égal.

D. *Qui sont ceux qui causent du dommage au prochain en son âme?*

R. Ce sont ceux qui l'excitent au mal, qui lui donnent mauvais exemple, ou qui sont pour lui un sujet de scandale.

D. *Comment scandalise-t-on le prochain?*

R. Par des paroles ou des actions capables de le porter à offenser Dieu.

D. *Est-ce un grand péché que de causer du scandale à son prochain?*

R. Oui, Jésus-Christ dit : *Malheur à celui par qui le scandale arrive!*

EXPLICATION.

Il y a une seconde espèce d'homicide dont les sens ne sont point frappés, mais qui n'est pas moins réel aux yeux de la foi, ni moins criminel devant Dieu. Le scandale tue l'âme, et lui ôte la vie spirituelle de la grâce, qui est infiniment plus précieuse que celle du corps. Aussi Jésus-Christ fait-il les plus terribles menaces à ceux qui sont pour leurs frères un sujet de scandale et une occasion de chute. *Malheur*, dit-il, *à celui par qui le scandale arrive! Si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il lui seroit plus avantageux d'être précipité au fond de la mer.* On ne sera pas étonné de la manière dont Jésus-Christ s'élève contre les scandaleux, si l'on considère les effets du scandale. Celui qui le cause anéantit l'œuvre de la Rédemption. Jésus-Christ est venu sur la terre pour sauver les âmes; il a répandu son sang pour les racheter : par le scandale on lui ravit les âmes qui lui ont coûté si cher; on lui enlève sa conquête; on rend inutile le prix

de son sang, et l'on précipite dans un malheur infini ceux à qui Jésus-Christ avoit mérité une félicité éternelle.

Malheur à celui qui apprend à la jeunesse le mal qu'elle ignore; malheur à celui qui séduit l'innocence par ses exemples ou par ses discours; malheur à celui qui détourne les autres de la vertu et de la piété par des railleries insensées; malheur à celui qui communique des livres pernicieux contre la Religion ou contre les mœurs; malheur à celui qui montre ou fait remarquer à d'autres des peintures indécentes; malheur à celui qui compose ou apprend à d'autres des chansons déshonnêtes; enfin, malheur à celui qui cause du scandale, de quelque manière que ce soit, ou qui, pouvant empêcher le scandale, ne s'y oppose pas de tout son pouvoir! Il est coupable de tous les péchés dont il est la cause, et il sera puni de tout le mal qui se fera, même après sa mort, à l'occasion du scandale qu'il aura donné.

Le monde est plein de scandales qui causent la perte d'une infinité d'âmes. C'est pour cela que Jésus-Christ s'élève avec tant de force contre lui. *Malheur au monde*, dit-il, *à cause des scandales! Væ mundo à scandalis!*

Qui peut penser sans frémir à la multitude infinie de meurtres spirituels qui se commettent dans le monde par les scandales? Jésus-Christ prononce qu'une mort violente est préférable au malheur de scandaliser un seul de ses Disciples. Combien d'âmes périssent tous les jours dans l'hérésie et dans le schisme, dont Dieu demandera compte à Luther, à Calvin, et aux autres chefs de secte! Combien d'âmes périssent par la faute des princes, des magistrats, des pères et mères, etc., qui donnent mauvais exemple à leurs inférieurs, ou qui n'empêchent pas le mal qu'ils pourroient arrêter! Com-

bien les œuvres de Voltaire, de Rousseau, d'Helvétius, etc., ont perdu d'âmes et en perdront encore! Qu'ils sont coupables ces auteurs scandaleux qui répandent dans la société des livres qui éteignent la Foi et qui corrompent les mœurs! Le mal qu'ils font est irréparable; car une fois qu'un livre est lancé dans le public, il est impossible d'en arrêter les effets pernicieux. Le mal se propage rapidement, et durera autant que le monde. Qu'ils sont coupables ceux qui, ayant l'autorité en main, laissent imprimer et circuler ces livres infâmes! Quel compte terrible ils auront à rendre au souverain Juge pour tant d'âmes qui se perdent et qui se perdront par leur faute! A.

D. *Que faut-il faire quand on a causé du mal au prochain en sa personne?*

R. Le réparer au plus tôt.

EXPLICATION.

Ceux qui ont causé du dommage au prochain en sa personne, doivent le réparer au plus tôt et autant qu'ils peuvent. S'ils l'ont blessé injustement, ils doivent réparer le dommage qu'ils lui causent, soit en l'obligeant de faire des dépenses pour sa guérison, soit en l'empêchant de gagner sa vie. Ceux qui ont eu le malheur de causer du scandale doivent faire tout leur possible pour le réparer et pour en arrêter les funestes effets. Si le scandale a été public, la réparation doit l'être aussi.

D. *Que défend encore ce Commandement?*

R. Il nous défend la haine, l'envie, les désirs de vengeance, les injures et les imprécations.

EXPLICATION.

« La loi de Dieu ne se borne point à défendre l'homicide; elle défend encore la colère, l'envie,

la jalousie, les injures, la haine. C'est Jésus-Christ lui-même qui donne cette étendue au précepte; voici ses propres paroles : *Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens : vous ne tuerez point; quiconque tuera, méritera d'être condamné par le jugement.* (On appeloit ainsi un tribunal qui connoissoit des causes criminelles, et qui avoit le pouvoir de condamner à mort.) *Mais je vous dis que quiconque se mettra en colère contre son frère, méritera d'être condamné par le jugement : celui qui dira à son frère, Raca* (terme de mépris), *méritera d'être condamné par le conseil; et celui qui lui dira* (1), *vous êtes un insensé, méritera d'être condamné au feu de l'Enfer.* Ainsi, sans se souiller par un meurtre, l'on est coupable aux yeux de Dieu, et l'on mérite d'être condamné à son redoutable tribunal, quand on se laisse aller à des mouvemens de colère et de haine contre son prochain : cette condamnation devient plus sévère, quand à la haine on ajoute le mépris, et que ce mépris se produit au dehors par des termes insultans; enfin, quand on se permet des discours capables de le déshonorer. Jésus-Christ veut que nous étouffions dans notre cœur tout mouvement de colère et tout désir de vengeance; il nous en interdit absolument tous les effets, comme les paroles injurieuses, les mauvais traitemens, parce que tout, jusqu'au moindre mouvement de colère ou de haine, est par soi-même une semence de l'homicide, et peut y conduire, s'il n'est réprimé : c'est pour cela que Saint Jean déclare que *tout homme qui hait son frère, est un homicide.* B. C.

---

(1) Avec colère ou avec un autre mauvais mouvement de passion.

PRATIQUES.

1. *Eviter les querelles, et ne pas se laisser aller aux emportemens.*
2. *Prendre garde de scandaliser notre prochain en l'excitant au mal ou en lui donnant mauvais exemplé.*
3. *Réparer au plus tôt, et autant qu'on peut, le mal qu'on a causé au prochain en sa personne.*
4. *Se réconcilier avec ses ennemis; étouffer dans son cœur les sentimens d'envie et les désirs de vengeance; ne point dire d'injures et ne point faire d'imprécations.*

A. EXEMPLE RAPPORTÉ PAR GERSON.

On ne peut lire sans frayeur ce que le fameux Gerson raconte d'un jeune écolier de condition qui étudioit à Paris. Ce jeune homme, qui jusqu'alors avoit eu de la vertu, eut le malheur de faire connoissance et amitié avec un autre écolier qui le perdit et qui lui apprit le mal. Il croupit long-temps, malgré les avis de son confesseur, dans cette habitude que son compagnon lui avoit inspirée, et ne se corrigeoit point. Dieu en fit un exemple. Une nuit ce jeune homme fut saisi d'une frayeur subite, et se mit à crier d'une manière si horrible, qu'un grand nombre de personnes y accourt. On l'interroge, il ne répond rien; on le presse, toujours point de réponse; il crioit toujours horriblement; enfin, se tournant du côté des assistans avec un regard effaré, il éleva la voix, et dit trois fois d'un ton effrayant : *Malheur à celui qui m'a perdu! Malheur à celui qui m'a perdu! Malheur à celui qui m'a perdu!* et mourut ainsi dans le désespoir et l'impénitence.

O combien de personnes qui, dans leur jeunesse, ayant été perverties par une mauvaise compagnie, maudissent à présent dans l'Enfer ceux qui ont été la cause de leur perte! Apprenez, jeunes élèves, par ce tragique exemple, combien il vous est important de

fuir la compagnie d'un jeune homme impur et vicieux. Sa société est trop dangereuse pour vous, et vous sera funeste. *Celui qui aime le danger*, dit le Saint-Esprit, *y périra.*

B. LES DEUX VOISINS RÉCONCILIÉS.

Deux marchands d'une ville, voisins et jaloux l'un de l'autre, vivoient dans une inimitié scandaleuse. L'un d'eux, rentrant en lui-même, écouta la voix de la religion qui condamnoit ses ressentimens; il consulta une personne de piété qui avoit sa confiance, et il lui demanda comment il falloit qu'il s'y prît pour se réconcilier. *Le meilleur moyen*, répondit-elle, *est celui que je vais vous indiquer : Lorsque des personnes viendront à votre boutique pour acheter, et que vous n'aurez pas ce qui leur convient, conseillez-leur d'aller chez le voisin.* Il le fit. L'autre marchand, instruit d'où venoient les acheteurs, fut sensible aux bons offices d'un homme qu'il regardoit comme son ennemi; il alla chez lui pour l'en remercier, lui demanda, les larmes aux yeux, pardon de la haine qu'il lui avoit portée, et le conjura de le recevoir au nombre de ses meilleurs amis. Sa prière fut exaucée, et la religion unit étroitement ceux que l'intérêt et la jalousie avoient divisés.

C. FAUSSE RÉCONCILIATION A LA MORT.

Deux amis, qui avoient été long-temps intimement unis, se brouillèrent ensemble, devinrent ennemis déclarés et reconnus pour tels dans toute la ville; leur haine mutuelle dura long-temps, sans que ni l'un ni l'autre pensât à se réconcilier. Un des deux tomba dans une maladie dangereuse et mortelle; dans cette situation, on l'avertit de penser sérieusement à son salut, et de mettre ordre à sa conscience; il y consentit, et envoya chercher un confesseur, qui, selon le devoir de son ministère, dit au malade : Vous comprenez qu'avant toutes choses, il faut absolument vous réconcilier avec votre ennemi; il convient de le prier

de venir vous voir, il ne s'y refusera pas ; vous lui parlerez en chrétien; ensuite nous travaillerons à vous disposer aux derniers sacremens. Le malade promit au confesseur de faire tout ce qu'il exigeroit; mais, en attendant, il le pria de vouloir bien le confesser, ce qu'il fit. Cependant l'autre se rendit à l'invitation ; les deux ennemis parurent se réconcilier et reprendre leurs anciens sentimens l'un pour l'autre. Alors celui qui avoit été appelé se retira ; quand il fut à la porte de la chambre du malade, il dit : *Ah! le lâche, il a peur*. Le malade entendit ces paroles, et élevant la voix en colère et dans une grande émotion, il s'écria : *Je n'ai point peur, et une marque que je ne crains point, c'est que je te rends toute mon indignation et toute ma haine; va, retire-toi, et que je ne te revoie jamais*. En prononçant ces paroles avec une agitation extraordinaire, il expira, et finit sa malheureuse vie par une mort plus malheureuse encore.

Comprenons combien ces réconciliations, différées jusqu'à la mort, sont, pour l'ordinaire, fausses et défectueuses. La crainte, le respect humain, une certaine bienséance mondaine y ont souvent plus de part que la vue de Dieu et les sentimens de la religion ; cependant on meurt dans ces sentimens, et dans quel état va-t-on paroître devant Dieu!

CHAPITRE XXXVIII.

DU SIXIÈME COMMANDEMENT DE DIEU.

DES PÉCHÉS CONTRE LA PURETÉ.

D. RÉCITEZ *le sixième Commandement de Dieu?*

R. Luxurieux point ne seras, de corps ni de consentement.

D. *Qu'est-ce que défend le sixième Commandement?*

R. Il défend toute action, toute parole déshonnête, et tout ce qui peut porter à l'impureté.

EXPLICATION.

Les péchés qu'on commet contre la pureté sont presque toujours mortels dès que le consentement est formé. Il n'y a guère de péchés légers en cette matière. C'est pourquoi Saint Paul prononce généralement que tous ceux qui s'abandonnent à l'impureté seront exclus du royaume de Dieu. Il n'y a point de vice qui soit plus contraire à la sainteté de Dieu. Il fait injure au Saint-Esprit, dont il profane les temples; à Jésus-Christ, dont il souille les membres. *Ne savez-vous pas*, dit l'Apôtre, *que nos corps sont les membres de Jésus-Christ? Arracherai-je donc à Jésus-Christ ses propres membres, pour en faire les membres d'une prostituée?* Quel crime que de profaner le temple de Dieu! Quel sacrilége que de déshonorer les membres de Jésus-Christ!

Ce péché a les suites les plus affreuses. Il ruine la santé, il renverse la fortune, il déshonore les familles, il couvre d'infamie ceux qui le commettent. Un impudique, devenu l'opprobre de sa famille et la fable de toute une ville, périt misérablement à la fleur de l'âge, ou il traîne une vie languissante dans l'ignominie, dans la douleur et le désespoir. Les suites de ce péché sont encore plus funestes à l'égard de l'âme, il éteint les lumières de l'esprit, il le rend incapable de toute application sérieuse. Un jeune homme livré à ce vice honteux, ne peut penser à rien de solide; sa passion le suit partout, et l'occupe tout entier; toute espèce de travail l'ennuie, le lasse, l'impatiente. Le cœur est encore plus malade que l'esprit; il a un dégoût presque insurmontable pour la prière et pour tous les exercices de piété:

c'est cet homme animal, dont parle Saint Paul, qui ne conçoit rien aux choses de Dieu; la vue même des gens de bien lui fait peine, parce que leur conduite est comme une censure secrète de ses désordres. *Celui qui fait le mal*, dit Notre-Seigneur, *hait la lumière; il ne s'en approche pas, de peur que ses œuvres ne soient condamnées.*

» Il tombe bientôt dans l'endurcissement : il n'y a point de vice qui répande des ténèbres plus épaisses dans l'âme; les intérêts les plus chers ne touchent plus; les promesses et les menaces de Dieu sont également méprisées; un bonheur, un malheur éternel ne font plus d'impression; tout est sacrifié, tout est compté pour rien. On oublie ce que l'on doit aux autres, et ce que l'on se doit à soi-même; ce n'est plus la raison qui guide, c'est un penchant aveugle et impétueux qui emporte; et tandis qu'on se donne en spectacle au public, seul on ne se voit pas soi-même : on en vient même jusqu'à perdre la foi. La religion ne peut s'allier avec une vie dissolue : pour étouffer les remords de la conscience et vivre tranquillement dans le crime, on commence par douter des vérités les plus certaines, et l'on finit par ne rien croire. De là l'impénitence finale : on meurt dans le péché, et l'on paroît au tribunal de Dieu pour y être condamné au feu éternel. »

D. *Que faut-il faire pour résister aux tentations d'impureté?*

R. En rejeter promptement les premières pensées, recourir à Dieu par la prière, et fuir les occasions.

EXPLICATION.

« Quand on est attaqué par quelque tentation contre la pureté, le moyen de la surmonter n'est pas de la combattre de front, mais de fuir, c'est-

à-dire de détourner l'esprit, l'imagination, les yeux de la vue des objets dangereux : autrement, on sera infailliblement vaincu. Dans ces momens-là on doit se mettre en prière ; se prosterner, si on en a la liberté ; jeter les yeux sur Jésus-Christ crucifié, chercher dans ses plaies un asile contre les traits enflammés du malin esprit ; s'appliquer à la lecture et à la méditation des vérités les plus capables de nous toucher, des jugemens de Dieu, des peines éternelles, du feu de l'Enfer, où le pécheur brûlera durant toute l'éternité pour s'être livré à un plaisir d'un moment ; en un mot, faire tout ce qui est possible pour dissiper ces images funestes, ou ces sentimens importuns. »

D. *Quelles sont les choses qui exposent le plus aux tentations contre la pureté?*

R. Ce sont l'oisiveté, la lecture des livres dangereux, les spectacles, les mauvaises compagnies, et l'intempérance.

EXPLICATION.

Ce Commandement défend non-seulement les paroles et les actions déshonnêtes, mais encore tout ce qui peut conduire à l'impureté, comme l'oisiveté, la lecture des mauvais livres, les peintures lascives, les regards et les manières de s'habiller déshonnêtes, les spectacles et les danses, les mauvaises compagnies, l'excès du boire et du manger. (*Voyez* à la fin du chapitre.)

Nous parlerons de l'oisiveté et de l'intempérance, lorsque nous traiterons des sept péchés capitaux. (*Voyez* le chapitre LIX.)

D. *Quelles vertus ordonne principalement ce Commandement.*

R. Il ordonne principalement la chasteté, la modestie, la tempérance et la mortification.

D. *Qu'est-ce que la chasteté?*

R. La chasteté est une vertu qui nous fait craindre et éviter les choses déshonnêtes.

D. *Qu'est-ce que la modestie?*

R. C'est l'attention à régler son maintien selon la pudeur.

D. *Qu'est-ce que la tempérance?*

R. C'est la modération en tout, principalement dans le boire et le manger.

D. *Qu'est-ce que la mortification?*

R. C'est l'abstinence des choses qui flattent les sens, et la pratique de celles qui calment les passions.

EXPLICATION.

C'est par la pratique de ces vertus que nous nous maintiendrons dans l'innocence si nous l'avons conservée, et que nous la réparerons si nous avons eu le malheur de la perdre. Comme toutes ces vertus sont des dons de Dieu, il faut les lui demander avec ardeur et persévérance; et comme on ne les acquiert que par un fréquent exercice, c'est-à-dire par des actes réitérés, il faut joindre la pratique à la prière. *Faisons*, dit Saint Augustin, *ce que nous pouvons, et demandons ce que nous ne pouvons pas.*

PRATIQUES.

1. *Fuir promptement tout ce qui peut porter à l'impureté, et recourir à Dieu par la prière.*
2. *Aimer le travail et éviter les occasions dangereuses.*
3. *Etre modeste dans son maintien et dans la manière de se vêtir.*
4. *Pratiquer la tempérance et la mortification.*

SUITES FUNESTES DE L'IMPURETÉ, OU LE SCHISME D'ANGLETERRE.

Henri VIII, roi d'Angleterre, s'étoit signalé par son zèle pour la foi catholique dans le commencement du luthéranisme : il avoit publié des édits sévères contre les sectateurs de Luther, pour empêcher que l'hérésie naissante n'infectât son royaume : il avoit fait plus encore, il avoit composé lui-même un ouvrage pour les combattre; mais un attachement criminel étouffa dans son cœur de si heureuses dispositions, et fit le malheur de son règne. Il avoit épousé avec dispense, Catherine d'Aragon, veuve de son frère, et y il avoit déjà dix-huit ans que cette union subsistoit, lorsque ce Prince ouvrit un cœur à la passion qui le précipita lui et son royaume dans son schisme déplorable. Il voulut donner le nom et le rang de reine à Anne de Boulen, qu'il aimoit : il falloit, pour cela, faire dissoudre son premier mariage comme s'il eût été illégitime : il poursuivit cette affaire à Rome avec beaucoup d'empressement. Le pape Clément VII, après l'avoir bien examinée, jugea que les raisons qu'on alléguoit pour le divorce, n'étoient pas fondées, et il refusa de séparer ce que Dieu avoit uni : il prononça même une sentence d'excommunication contre Henri, s'il ne reprenoit son épouse légitime. Alors ce Prince passionné se livre à tous les transports de son ressentiment : il ne voulut plus reconnoître l'autorité du Souverain Pontife, et, par un acte solennel du parlement d'Angleterre, il se fit déclarer chef suprême de l'Eglise anglicane. Il soutint cette démarche schismatique par une violente persécution contre ceux qui ne voulurent pas souscrire cette déclaration. Thomas Morus, grand chancelier, et Fischer, évêque de Rochester, furent les premières victimes de sa fureur : il leur fit trancher la tête, parce qu'ils avoient refusé de reconnoître sa suprématie ecclésiastique. Ce fut en cette occasion que le chancelier fit cette belle réponse : *Si j'étois seul de mon sentiment, je me défierois de mes lumières, et je préférerois celles du grand conseil d'Angleterre : mais j'ai pour moi toute l'Eglise,*

le grand conseil des chrétiens. Le supplice de ces deux hommes illustres fut le prélude d'un grand nombre d'exécutions sanglantes, et Henri, qui jusque-là n'avoit point paru porté à la cruauté, devint un Prince violent et sanguinaire. Pour se venger des Religieux, qui persévéroient dans l'obéissance due au Saint-Siége, il supprima les monastères, et s'en appropria les revenus. On eût dit qu'il ne s'étoit fait chef de l'Eglise de son royaume, qu'afin d'avoir un titre pour la piller. Il épousa Anne de Boulen, qui étoit la cause de tant de troubles; mais s'en étant bientôt dégoûté, il lui fit trancher la tête, et il contracta une nouvelle alliance qui fut suivie de quatre autres. Ainsi, Dieu punissoit-il les premiers excès de ce malheureux Prince par d'autres excès, et le livroit-il aux désirs déréglés de son cœur. Henri mourut déchiré par les remords de sa conscience. Malgré ses égaremens, il n'avoit rien changé dans la doctrine, mais le schisme conduit en peu de temps à l'hérésie; les nouvelles erreurs ne pouvoient manquer d'être bien reçues dans son pays, ainsi disposé à la révolte : du vivant même de Henri, le luthéranisme commençoit à s'y glisser à son insu et contre son gré. Après sa mort, Edouard VI abolit entièrement la religion catholique, et il établit la prétendue réforme. On supprima la messe : les images furent abattues, les églises pillées et profanées, les chaires occupées par des prédicateurs qui attaquoient publiquement les anciens dogmes et les saintes cérémonies de la religion. Pour bien juger de la réforme anglicane, il suffit de se rappeler la honte de son origine et l'impiété de ses attentats : Henri VIII en jugea ainsi lui-même au lit de la mort, à ce moment fatal où l'illusion se dissipe, et où la vérité brille dans tout son éclat. On rapporte que, sur le point de mourir, il s'écria, en regardant ceux qui étoient autour de son lit : *Mes amis, nous avons tout perdu, l'Etat, la renommée, la conscience et le Ciel.*

DANGER DES MAUVAIS LIVRES.

« La lecture des mauvais livres remplit l'esprit de mille pensées dangereuses, et l'imagination de mille fantômes indécens : de là le poison passe dans le cœur, où il porte le ravage et la mort. Oh ! combien de jeunes gens se sont perdus par ces lectures pernicieuses ! combien de personnes parvenues à un âge mûr, gémissent de cette curiosité téméraire, qui les a portées autrefois à faire ces lectures ! Elles sentent que le dérèglement de leur conduite, que la perte de leur santé, que la ruine de leurs affaires temporelles, viennent de cette source funeste. La lecture d'un ouvrage licencieux a développé le genre de corruption que nous portons tous dans le cœur, et qui est le fruit malheureux du péché originel : les passions se sont nourries, fortifiées, et elles n'ont plus connu de bornes. Il ne faut qu'un mauvais livre pour corrompre une multitude de jeunes gens. Ce livre pernicieux passe dans toutes les mains, la contagion se répand, le poison circule et infecte une maison entière.

» L'effet est bien plus funeste encore, si c'est un de ces ouvrages abominables où, à des intrigues passionnées, à des anecdotes lascives, à des peintures obscènes, se trouvent jointes des maximes impies, des principes d'irréligion, capables de détruire la crainte de Dieu et d'ébranler la foi. Cette barrière une fois rompue, à quels excès ne se porteront pas ceux qui auront avalé le poison ! Dans quels désordres ne tomberont-ils pas ! Et qui pourra les retenir dans leur chute ! La religion, qui est la meilleure sauve-garde des mœurs, c'est la plus forte digue que l'on puisse opposer aux passions. Si on lève cette digue, le torrent se débordera, et ravagera tout. La foi, tant qu'elle reste dans le cœur, est un principe de retour à la vertu ; si on fait le

mal, du moins on se condamne soi-même; on se le reproche; mais quand on a perdu la foi, il n'y a plus de moyens de se relever de ses chutes; le mal est sans remède, et la dépravation sans ressource. »

EXEMPLE EFFRAYANT DES SUITES FUNESTES DES MAUVAISES LECTURES, OU WILLIAMS-BÉALDE.

Un Anglais nommé Williams-Béalde, s'étoit marié dans la ville de Serfield, avec une femme aimable et d'une honnête famille; il avoit quatre enfans dont il dirigeoit l'éducation avec un soin et une vigilance extrêmes. Il paroissoit être un excellent père et un bon mari. Ses affaires de commerce déclinant depuis quelques années, il se livra à la lecture, et malheureusement il préféra celle des livres qui ont été faits contre la Religion; il en adopta tous les principes, écarta toute idée de vice et de vertu, et regarda les hommes comme de simples machines. Il se crut en droit de disposer de sa vie, de celle de sa femme et de ses enfans. Un matin, il envoya son domestique porter une lettre dans le voisinage, à un ami qu'il prioit de venir à sa maison avec deux personnes, pour voir le changement de son état et de celui de sa famille. A la réception de la lettre, l'ami vola; mais il étoit trop tard: ce malheureux avoit employé la hache et le pistolet. Il s'étoit servi de la première arme pour détruire sa famille, et il avoit tourné la dernière contre lui. Le juge, après une enquête, condamna sa mémoire. Son corps fut exposé à l'opprobre public, et jeté à la voirie: on enterra sa femme et ses enfans avec décence. Tous les cœurs humains et sensibles versèrent des larmes sur le sort de cette famille, et conçurent une nouvelle horreur pour des livres qui avoient fait un barbare d'un homme qui, avant d'avoir perdu la foi, avoit mérité l'estime de tous ceux qui le connoissoient.

(Tiré du Comte de Valmont.)

AUTRE EXEMPLE (*Euphrosine*).

Une dame de qualité avoit deux fils et une fille. Son fils aîné passa sa jeunesse dans la crainte de Dieu, et se fit Religieux. Sa fille, nommé Euphrosine, fut sage jusqu'à l'âge de dix-sept ans. Elle eut alors le malheur de faire amitié avec une demoiselle à qui on laissoit lire toutes sortes de mauvais livres, et qui les communiquoit à Euphrosine. Ces livres étoient contre la pudeur et la Religion, remplis d'impostures, d'impiétés et d'obscénités, mais d'un style agréable. Euphrosine se perdit par la lecture de ces livres; car à peine les eut-elle lus, qu'elle devint d'une arrogance insupportable, et perdit tout sentiment de pudeur et de crainte de Dieu. Sa mère gémissoit, et ne savoit à quoi attribuer le déréglement de sa fille.

Euphrosine ayant un jour laissé la porte de sa chambre ouverte, son jeune frère, qui avoit alors quatorze ans, y entra et se mit à lire un livre qu'il trouva sur la table. Il lut des choses si étranges, que tout de suite il porta le livre à sa mère. Elle en lut une page. Ah! s'écria-t-elle, quel livre! voilà ce qui a corrompu l'esprit de ma fille. Pour vous, mon fils, détestez ce que vous avez lu dans ce livre abominable, et gardez-vous bien de jamais en lire de semblables. Le démon parle dans ces livres; il vaudroit mieux pour vous, prendre du poison, que de vous souiller l'esprit par de telles lectures.

Dans le moment Euphrosine entra. Ma fille, lui dit la mère, est-ce là le livre de dévotion que vous lisez? Ma chère mère, lui dit Euphrosine, je vous prie de me le rendre, afin que je le remette à la personne qui me l'a prêté. Vous le rendre, dit la mère! j'aimerois mieux voir le feu dans ma maison. Il n'est point permis, ni à vous ni à moi, de remettre et de rendre un mauvais livre. Ce livre vous a perdue, malheureuse, et il en perdroit bien d'autres! Ensuite elle le mit au feu.

Euphrosine avoit encore d'autres livres très-mauvais; elle les porta à son frère aîné, pour les lui cacher. Il eut la curiosité de les lire, curiosité qui lui

coûta la perte de sa foi et de son âme. Il avoit été jusqu'alors plein de piété, mais la lecture de ces livres détestables, le pervertit de telle sorte, qu'il perdit, comme sa sœur, tout sentiment de religion.

Euphrosine donna dans un libertinage si outré, qu'elle se livra à toutes sortes de dissolutions. Au milieu de ses désordres, elle fut frappée d'une maladie cruelle dont elle mourut. *Je suis effrayée de la vie que j'ai menée,* disoit-elle quelques heures avant sa mort, *je me suis moquée toute ma vie de la Religion et des choses de l'autre monde; mais je vous assure que maintenant je suis dans d'étranges alarmes. Ah! mon Dieu, que ces choses sont terribles! Je pense à présent là-dessus bien autrement que dans le passé, et je voudrois bien avoir tenu une autre conduite!* Loin de profiter de cette inspiration du ciel et des bons sentimens que Dieu lui donnoit encore, elle étouffa les remords de sa conscience, et mourut dans l'impénitence.

Ne lisons donc jamais de mauvais livres, puisqu'ils seroient la cause de notre perte.

L'INTÉRÊT SACRIFIÉ A LA CONSCIENCE, OU LES LIVRES BRULÉS.

Quelques années avant la révolution, une marchande de livres de Paris, attirée par la réputation du père Beauregard, ancien jésuite, dont l'éloquence simple et sublime excitoit l'admiration de la capitale, se rendit à l'église Notre-Dame, pour entendre un de ses sermons. Il semble que la Providence l'y avoit conduite pour ménager sa conversion. Le prédicateur devoit, ce jour-là, prononcer un discours contre les mauvais livres, et la dame avoit bien des reproches à se faire sur cet article. Quoiqu'elle eût l'âme religieuse et honnête, elle n'avoit pas laissé de vendre beaucoup d'ouvrages contraires aux mœurs et à la religion. L'intérêt l'avoit aveuglée, comme il aveugle presque tous ceux qui exercent la même profession; en se déguisant à elle-même le crime qu'elle commettoit, elle ne songeoit qu'au gain qu'elle pou-

voit faire; mais quand, éclairée par les lumières divines que le prédicateur fit briller à ses yeux, elle ne put plus se dissimuler que les livres impies et licencieux sont la source funeste d'où découle le poison qui corrompt les esprits et les cœurs : quand elle fut forcée de reconnoître que ceux qui les impriment, les vendent ou contribuent à les répandre, de quelque manière que ce puisse être, sont comme autant d'empoisonneurs publics que Dieu rendra responsables un jour de tous les désordres, de toutes les impiétés, de tous les crimes qu'ils occasionent; quand enfin, réfléchissant sur ces vérités alarmantes, elle comprit tout le mal qu'elle avoit déjà fait, et tout celui qu'elle feroit encore, si elle continuoit le même commerce; pleine d'indignation contre elle-même, et ne regardant plus ce commerce que comme un trafic indigne de toute âme qui a encore quelque principe de pudeur et de religion, elle résolut d'y renoncer pour toujours, et afin d'exécuter sur-le-champ une si louable résolution, en sortant du sermon, elle se rendit chez le prédicateur. « Vous venez, mon Père, lui dit-elle
» en l'abordant les larmes aux yeux, vous venez de
» me rendre un grand service, en me faisant sentir
» combien je me suis rendue coupable par la vente
» que j'ai faite de plusieurs mauvais livres; mais je
» viens vous prier de vouloir bien achever la bonne
» œuvre que vous avez commencée, en prenant la
» peine de venir dans mon magasin, pour examiner tous
» les ouvrages qui y sont, et pour mettre à part tous
» ceux qui pourroient blesser les bonnes mœurs ou
» la Religion. Quoi qu'il m'en coûte, je suis déter-
» minée à en faire le sacrifice. J'aime mieux me pri-
» ver d'une partie de ma marchandise que de con-
» sentir à perdre mon âme. » Le père Beauregard, qui n'avoit pas moins de zèle que de talent, loua ses sentimens, applaudit à son projet, lui promit de l'aider à l'exécuter : et, dès le lendemain, il alla chez elle pour faire le triage de tous ces livres. Quand il eut séparé les bons des mauvais, la marchande prit ces derniers, et, en présence du Père, elle les jeta, les uns après les autres, dans un grand feu qu'elle avoit eu

soin de préparer. Le prix des ouvrages qui furent consumés par les flammes, s'élevoit, dit-on, à environ six mille livres; mais en les sacrifiant, elle dit qu'elle ne les regrettoit pas, parce que son âme, qu'elle pouvoit sauver sans se sacrifier, étoit infiniment plus précieuse. Depuis ce moment, elle se fit un devoir de ne plus vendre d'autres livres que ceux qui, en épurant les mœurs, et en inspirant l'amour de la vertu, pourroient servir à réparer le mal qu'elle avoit causé. Il n'y aura sans doute personne qui n'admire un si bel exemple : mais sera-t-il imité par ceux à qui il devroit servir de modèle? Nous le souhaitons pour leur salut, autant que pour l'intérêt des bonnes mœurs, et pour le bien de la Religion.

HEUREUX EFFETS DES BONNES LECTURES, OU LA CONVERSION DE VICTORIN.

Victorin, très-célèbre orateur, avoit été professeur de rhétorique à Rome; il avoit passé sa vie dans l'étude des arts libéraux, et s'y étoit rendu très-habile; il avoit lu, examiné et éclairci presque tout ce que les anciens philosophes ont écrit; il avoit été le maître de tout ce qu'il y avoit de plus considérable parmi les sénateurs romains; enfin, il avoit exercé sa profession avec tant de succès et d'éclat, qu'il avoit mérité et obtenu une statue qui lui fut dressée dans la place publique de Rome, ce qui passoit pour un des plus grands honneurs où un homme pût parvenir. Il étoit cependant encore païen et adorateur des idoles, et non-seulement il les avoit adorées lui-même, mais encore il avoit employé son éloquence à engager les autres à les adorer.

Quelle grâce ne falloit-il pas pour toucher et convertir ce cœur? Voici le moyen dont Dieu se servit : Victorin lisoit les Saintes Ecritures, et ce fut après s'être appliqué avec soin à cette lecture et à celle des autres livres de la Religion chrétienne, qu'il dit en particulier à Saint Simplicien : *Je vous apprends une nouvelle qui vous intéressera : c'est que je suis chrétien. Je n'en crois rien,* dit Simplicien,

et je ne vous croirai chrétien que lorsque je vous verrai dans l'Eglise où se tiennent les assemblées des fidèles. Eh quoi ! lui dit Victorin, *est-ce par une enceinte de murailles que l'on est chrétien?* Toutes les fois qu'il protestoit qu'il étoit chrétien, Simplicien lui disoit la même chose, et Victorin s'en tiroit toujours par le même trait de raillerie. Ce qui le retenoit, c'est qu'il craignoit d'irriter ses amis idolâtres, dont il voyoit que la haine l'écraseroit, si elle venoit à tomber sur lui ; mais enfin, le courage et la générosité lui étant venus à force de lire et d'ouvrir son cœur à ce qu'il lisoit, il comprit que ce seroit un crime énorme de rougir des mystères de Jésus-Christ, et de ne pas rougir des superstitions païennes et sacriléges. Un jour donc qu'il se sentit plus déterminé, il vint tout d'un coup dire à Simplicien, dans le temps que ce saint homme s'y attendoit le moins : *Allons à l'Eglise, je suis résolu, non-seulement d'être, mais de paroître chrétien.* Simplicien, transporté de joie, l'y mena sur-le-champ, et le fit inscrire sur le catalogue de ceux qui demandoient le baptême. Toute la ville de Rome fut dans l'étonnement et l'admiration ; la joie s'en répandit bientôt dans toute l'Eglise, à cause de la célébrité et de la réputation de ce grand homme.

Enfin, arriva l'heureux jour destiné à la profession de foi qu'on faisoit avant le baptême. La coutume de l'Eglise de Rome étoit de la faire en des termes qu'on apprenoit par cœur, et qu'on prononçoit à haute voix en présence de tous les fidèles. Les prêtres, par déférence, offrirent à Victorin de la lui faire prononcer en particulier, ce qu'on n'accordoit d'ordinaire qu'aux personnes timides ; mais Victorin voulut professer hautement, et en présence de tout le peuple, la doctrine céleste qui devoit le conduire au salut. Dès qu'il parut à la tribune où il étoit monté, un soudain transport de joie fit retentir son nom dans la bouche de tout le monde, et quoique chacun modérât sa voix, par respect pour la sainteté de l'action et du lieu, un secret murmure faisoit entendre de toutes parts ces paroles : *C'est Victorin, c'est Victorin.* Tout le

monde se tut bientôt pour l'entendre, et lui, plein d'une sainte hardiesse, prononça à haute voix les vérités qui sont l'objet de notre foi. Il n'y eut dans l'assemblée personne qui n'eût souhaité l'enlever et le mettre dans son cœur; chacun l'y mettoit en effet, par la joie qu'on avoit de le voir chrétien. Cette conversion éclatante eut de grandes suites; et quand Saint Augustin l'eut entendu raconter à Simplicien, il avoua qu'il s'étoit senti touché d'un grand désir de suivre l'exemple de Victorin, ce qu'il exécuta ensuite entre les mains de Saint Ambroise, à qui Saint Simplicien avoit servi de père lors de son baptême.

(Tiré des Conf. de S. Augustin, liv. VIII.)

DANGER DES MAUVAISES COMPAGNIES.

« La fréquentation des mauvaises compagnies est l'écueil le plus ordinaire de l'innocence et de la pureté des mœurs. Rien n'est plus dangereux que la société des libertins qui ont perdu la crainte de Dieu et le sentiment naturel de la pudeur, et qui portent les autres à commettre le mal, soit par leurs discours, soit par leurs exemples. Le vice est une maladie contagieuse; les méchans répandent cette contagion sur ceux qui les approchent; en les fréquentant on s'accoutume à penser, à parler et à agir comme eux : nous exposerons-nous à contracter dans leur compagnie des habitudes vicieuses, et à périr avec eux? voudrions-nous vivre avec des pestiférés? Non, sans doute; nous appréhenderions d'être bientôt attaqués de leur maladie : conduisons-nous de la même manière avec ceux dont les discours et les exemples ne tarderoient pas à infecter notre âme, et à lui donner la mort. Les mauvaises compagnies sont la perte de l'âme. Comme ceux dont les entrailles sont gâtées communiquent, par leur haleine, la corruption de leur corps, de même les méchans

communiquent, par leurs entretiens, la corruption qu'ils portent au fond de leur cœur : car, de quoi s'entretient-on dans la société des jeunes-gens livrés à leurs passions? quel est le sujet ordinaire de leurs conversations, quand ils se trouvent en liberté? On y parle de tout ce qui peut flatter les passions : tout ce que l'on a vu, tout ce que l'on a entendu de scandaleux, on le raconte avec complaisance, on s'y permet quelquefois les propos les plus licencieux; on va même jusqu'à se glorifier de ses désordres, jusqu'à s'en attribuer que l'on n'a point commis. La pudeur y est tournée en ridicule : la piété y devient un objet de mépris et de dérision. A quel danger n'est pas exposé alors un jeune homme encore vertueux, s'il ne prend aussitôt la fuite, et s'il ne se sépare d'une compagnie si pernicieuse! Le venin du péché entre dans son cœur; d'abord une mauvaise honte le retient : il n'a pas le courage de reprendre ceux qui offensent Dieu, et de s'opposer au mal qu'ils font; il craint de leur déplaire et d'en être moqué, s'il ne fait pas comme eux; peu à peu il se familiarise avec ce qui lui faisoit horreur auparavant; il se livre aux mêmes désordres, et il finit par rougir de son ancienne modestie. Fuyez donc les mauvaises compagnies, je ne cesserai de vous le répéter; fuyez la société des méchans. L'ami des pécheurs deviendra semblable à eux; celui qui aime le danger y périra. L'éducation la plus chrétienne, l'innocence la plus pure ne vous sauveront pas; vous ne devez pas compter sur votre vertu, ni sur vos résolutions; il ne faut souvent qu'une mauvaise conversation pour ébranler, pour renverser la vertu la plus affermie. »

LES ORANGES. *(Parabole.)*

Ariste avoit un fils unique qu'il aimoit tendrement

et que les plus heureuses qualités rendoient digne de toute son affection. Cependant ce jeune homme lui causoit depuis quelques jours une vive inquiétude, par la liaison qu'il avoit imprudemment formée avec des jeunes gens dont la sagesse étoit plus que suspecte. Ce bon père l'avertit plusieurs fois du péril auquel il s'exposoit : il lui représenta combien il étoit facile à son âge et avec son peu d'expérience, de se laisser séduire; et il l'exhorta fortement à rompre un commerce qui pouvoit avoir des suites funestes. Eugène (c'étoit le nom du jeune homme) s'efforça de dissiper les craintes de son père; il lui assura que les leçons de vertu qu'il avoit reçues de lui étoient trop bien gravées dans son cœur, pour que les discours ou même les exemples de ses nouveaux amis pussent les lui faire oublier; j'ose même espérer, ajouta-t-il, que bien loin d'être perverti par eux, je les convertirai moi-même, je l'essayerai du moins. Ariste voyoit avec peine la téméraire confiance de son fils. Cependant, ne voulant pas user de l'autorité paternelle pour lui interdire cette dangereuse société, il imagina un moyen ingénieux de lui faire sentir combien son espérance étoit mal fondée.

Il remplit une boîte de très-belles oranges, parmi lesquelles il en mit, à dessein, une qui étoit un peu gâtée; ensuite ayant fait venir Eugène : Mon fils, lui dit-il, je vais vous faire un présent dont j'espère que vous me saurez gré : je connois votre goût pour les oranges, en voilà de fort belles que je vous donne, pour en faire tel usage que vous voudrez. Le jeune homme, bien reconnoissant d'un si agréable cadeau, s'empresse d'ouvrir la boîte. Il admire la beauté des oranges, il les contemple avec une vive satisfaction. Mais en les examinant de près, il en aperçoit une qui n'est pas aussi saine que les autres. Mon père, dit-il aussitôt, voilà une orange qui commence à se gâter; il ne faut pas la laisser avec les autres. Pourquoi, mon fils? répondit Ariste : elle n'a qu'une petite tache qui disparoîtra bientôt. Ah! mon père, reprit Eugène, cette tache ne fera qu'augmenter : c'est un commencement de corruption qui se communiqueroit à toutes

les autres oranges, si je n'y mettois ordre. Il ne faut rien déranger, dit Ariste ; mais soyez sans inquiétude, je vous réponds de vos oranges : ne voyez-vous pas qu'une seule étant malade, toutes les autres, qui sont saines, la guériront infailliblement ? Ah ! mon père, répliqua Eugène tout triste, je n'espère point cette guérison, et je tiens toutes mes oranges perdues, si vous ne me permettez de séquestrer celle-là. Hé bien, mon fils, reprit le père, je veux vous convaincre que ma conjecture est plus juste que la vôtre. Laissez vos oranges renfermées dans leurs boîtes et confiez-les moi pendant huit jours ; au bout de ce temps nous les visiterons ensemble, et vous verrez avec joie qu'elles seront toutes dans le meilleur état du monde. Eugène se soumit avec respect à la volonté de son père ; mais il se retira très-persuadé qu'il ne devoit plus compter sur ses oranges.

Les huit jours lui parurent bien longs ; et à peine étoient-ils expirés, qu'il vola au cabinet de son père, pour assister à l'ouverture de la boîte qui renfermoit son trésor. Ariste l'ouvre aussitôt. Mais quelle triste spectacle ! ces oranges, qui flattoient si agréablement la vue et l'odorat, ne sont plus qu'un amas de pourriture. Je vous l'avois bien dit, mon père, s'écrie Eugène en laissant échapper quelques larmes de dépit. Si vous aviez voulu m'en croire, mes pauvres oranges ne seroient pas dans l'état où je les vois.

J'avoue, mon fils, répondit Ariste, que j'ai été trompé dans mon attente. Vous aviez raison de me représenter que la mauvaise orange infecteroit toutes les bonnes, et que toutes les bonnes n'amélioreroient pas la mauvaise. Mais raisonnons un peu d'après cette expérience.

Si une seule orange tachée a gâté toutes les autres, qui étoient parfaitement saines, comment pouvez-vous espérer que plusieurs jeunes gens débauchés ne corrompront pas un jeune homme vertueux ? Et si plusieurs oranges saines n'ont pu corriger le vice naissant d'une seule, comment vous flattez-vous qu'un seul jeune homme sage réformera une société de libertins ?

Eugène sentit la justesse de ce raisonnement. Il comprit que c'étoit à cette conclusion que son père avoit voulu l'amener. Il le remercia d'une si utile leçon, qui le dédommageoit avantageusement de la perte de ses oranges; et il lui promit d'en profiter, en rompant sans retour avec ses nouveaux amis.

EXEMPLE EFFRAYANT SUR LE DANGER DES MAUVAISES COMPAGNIES.

Le trait qu'on va rapporter est arrivé dans ce siècle, et dans ce royaume. Dans une de nos villes se trouvoit un jeune homme qui étoit l'exemple et le modèle de tous les autres : piété, sagesse, crainte de Dieu, fréquentation des Sacremens, amour de la prière, en un mot, toutes les vertus de son âge étoient réunies en lui. Un jour qu'il y avoit une espèce de fête publique dans un endroit voisin, il voulut y aller. Pour l'ordinaire il alloit toujours avec un compagnon de son âge, pieux et craignant Dieu comme lui. Il alla seul cette fois, contre sa coutume : durant son chemin, il fut joint par un autre jeune homme qui étoit entièrement décrié pour la conduite et les mœurs. Il auroit fallu s'en défier, et, sous quelque prétexte honnête, se retirer de sa compagnie; notre jeune homme ne le fit pas, pour son malheur. D'abord l'entretien ne roula que sur des choses indifférentes; peu à peu se glissèrent quelques discours peu mesurés; bientôt après, de la part du jeune libertin, suivirent des paroles peu décentes, des railleries sur la piété; il se mit ensuite à raconter des parties d'amusement et de plaisir qu'il avoit faites avec d'autres, insensiblement les manières et les discours devinrent plus libres; enfin il en vint jusqu'à engager ce jeune homme si sage à commettre un grand péché contre la pureté. A peine ce péché fut-il commis, que ce jeune homme, sage jusqu'alors, tombe dans un accident et meurt à l'instant, sans avoir le moyen de se reconnoître. L'autre est si frappé de cette mort et si alarmé de cet événement, qu'il va dans le moment à un monastère voisin de Religieux d'un ordre extrêmement sévère et infiniment

respectable : il fait appeler le Supérieur, se jette à ses genoux, fondant en larmes : *Mon Père*, lui dit-il, *ayez pitié d'un misérable qui vient de précipiter une âme dans les enfers, daignez me recevoir pour faire pénitence toute ma vie.* Le Supérieur, homme sage et prudent, loua ses sentimens, l'exhorta à y persévérer ; mais lui fit comprendre qu'il ne pouvoit sitôt le recevoir, avant que d'avoir éprouvé sa vocation. *Eh bien, mon Père*, lui dit le jeune homme, *je resterai tant que vous voudrez à la porte du monastère : j'y demeurerai jusqu'à ce que j'aie eu le bonheur d'être reçu dans votre maison, pour pleurer toute ma vie mon malheur.* On le fit entrer, on le garda un temps convenable, après quoi on le reçut, et on n'eut pas sujet de s'en repentir. Il devint un parfait Religieux, conservant toujours le souvenir de son malheur, et toutes les fois que les Religieux s'assembloient, il s'étendoit sur le seuil de la porte, afin que tous marchassent sur lui, et durant ce temps-là, il ne cessoit de répéter ces lamentables paroles : *ayez pitié d'un malheureux qui a précipité une âme dans les enfers.*

CONTRE LES SPECTACLES.

« Les spectacles sont très-dangereux pour la pureté. Sans parler de ces spectacles où la pudeur est ouvertement blessée par des bouffonneries révoltantes et par des gestes dissolus, où les honnêtes gens ne vont point, et qui ne sont fréquentés que par une vile populace qui n'a ni éducation, ni sentimens ; quels dangers n'y a-t-il pas même dans ceux que l'on appelle décens, épurés, où l'on ne se permet rien de grossier, rien qui puisse révolter des oreilles délicates ! Malgré ce vernis de décence, c'est, au fond, la même passion qui en fait l'âme. L'amour profane est le grand ressort de toutes les pièces qu'on y représente, c'est sur cette passion dangereuse qu'est fondé le principal intérêt du théâtre ; tout ce que l'on y en-

tend, tout ce que l'on y voit, est propre à la réveiller, à la nourrir, à la fortifier. La décence même que l'on y observe, augmente le danger, en diminuant l'horreur naturelle que le vice exciteroit, s'il paroissoit sans déguisement; elle ajoute un nouvel attrait à ce sentiment perfide, qui perd ceux qui s'y livrent. En effet, qu'entend-on au théâtre, le récit vif et animé de tous les transports et de toutes les agitations que la passion, irritée par les obstacles, excite dans un cœur qui en est dominé; elle n'y est présentée que comme une foiblesse; et pour la rendre plus touchante, on l'attribue à un personnage qui intéresse d'ailleurs par de grandes qualités. La pompe des décorations, les richesses de la poésie, l'art de la déclamation, les charmes de la musique, les mouvemens d'une danse lascive; tout est employé pour allumer dans l'âme des spectateurs une passion qu'ils ne sont déjà que trop disposés à recevoir. La vertu la plus solide et la plus affermie ne s'y soutiendroit pas. Que deviendra celle d'un jeune homme qui s'y expose volontairement? Que ne doit-on pas éprouver à cet âge où l'impureté bouillonne avec le sang dans les veines? L'innocence y reçoit des blessures mortelles.

On trouvera cependant des personnes qui voudront justifier les spectacles, on citera des gens qui passent pour réguliers, et qui y vont; on dira que ces personnes y assistent sans éprouver de mauvaises impressions: ne le croyons pas. Ceux qui nous tiennent ces discours nous trompent, ou ils s'abusent eux-mêmes; l'illusion vient de ce qu'ils ne sont pas accoutumés à veiller sur leur cœur, et qu'ils ne font aucune attention à ce qui s'y passe. Tant qu'on se laisse aller au courant de l'eau, on ne sent rien; ce n'est que quand on y résiste, que l'on s'aperçoit de sa force.

L'expérience apprend que l'on remporte ordinairement du théâtre un amour effréné du plaisir, et un dégoût affreux de la piété. On n'en sera pas étonné si l'on considère que ces assemblées profanes sont directement opposées à l'esprit du Christianisme et aux maximes de l'Evangile. Aussi l'Eglise connoissant le danger des spectacles, et voulant en détourner ses enfans, a frappé d'excommunication (Concile d'Arles, an 314) tous les comédiens et les gens de théâtre. Cette loi subsiste encore aujourd'hui. L'Eglise les prive de la communion, même à la mort, à moins qu'ils ne renoncent à leur profession. Nous ne pouvons donc assister au spectacle sans participer au péché de ceux qui représentent. Nous ne pouvons servir deux maîtres; nous ne pouvons fréquenter en même temps le temple de Jésus-Christ et celui de Bélial.

EMPÉDOCLE SUR LE MONT-ETNA. (*Parabole*).

Le Mont-Etna, appelé aujourd'hui le Mont-Gibel, est une montagne de Sicile qui vomit continuellement des tourbillons de feux et de flammes. C'est une vraie image de l'enfer, et c'en est une en même temps du feu impur qui conduit à l'enfer. Je compare donc cette montagne ardente à tant d'assemblées mondaines, tant de bals scandaleux, tant de théâtres licencieux, qui, comme autant d'Etna, sont toujours environnés de flammes, et portent l'incendie dans tous les cœurs. Combien, outre cela, d'Etna particuliers, d'Etna ambulans, d'Etna cachés, dont les ardeurs ne sont pas moins dangereuses! On ne sauroit trop craindre ces feux, ni trop s'en éloigner. C'est vouloir y périr que de s'en approcher. Qui craint le péché doit fuir l'occasion.

Empédocle, célèbre philosophe de l'antiquité, plus fameux par sa mort que par sa vie et ses écrits, fut curieux de voir de près les feux du Mont-Etna. Il vou-

loit par lui-même savoir ce que c'étoit que ces feux, comment ils sortoient, et quelles traces ils laissoient après eux. Il vouloit voir le haut de la montagne, connoître la nature du terrain, examiner la construction du lieu, et s'assurer si tout ce qu'on en disoit étoit bien véritable; enfin il vouloit pouvoir en parler savamment, non sur le rapport des autres, mais sur ses propres observations.

Plus d'une fois ses disciples tâchèrent de le détourner d'une entreprise si dangereuse et si téméraire. On lui représenta que tous ceux qui l'avoient tentée y avoient péri; qu'on devoit se contenter de savoir de cette montagne ce qu'on pouvoit en découvrir de loin et sans risque; que du reste il falloit en raisonner par conjecture, et non par expérience. On lui représenta que le sommet devoit être calciné, et qu'en croyant mettre le pied sur un terrain solide, il y avoit du danger de le mettre sur un abîme de cendres et d'y être englouti. On lui représenta enfin que le feu ne sortant pas toujours du même endroit de la montagne, l'éruption pouvoit se faire tout à coup sous les pieds même de l'observateur, le brûler tout vif et le réduire en cendre avant qu'il fût descendu au fond du gouffre.

Empédocle répondoit à tout cela, qu'on s'alarmoit trop aisément, que la peur exagéroit le danger, qui n'étoit pas, à beaucoup près, aussi grand qu'on le disoit; qu'un philosophe ne devoit pas se laisser intimider comme le vulgaire; que si ceux qui étoient montés avant lui y avoient péri, c'étoit qu'ils n'y étoient point allés en philosophes et avec les précautions nécessaires; que pour lui, il avoit pris de bonnes mesures et ne couroit aucun risque; qu'il verroit et examineroit tout; qu'il reviendroit sain et sauf, et leur en apporteroit des nouvelles.

Le philosophe ne disoit point quelles étoient ces bonnes mesures qu'il avoit prises; elles eussent paru trop ridicules. Elles se réduisoient à deux, et consistoient : la première, à porter son bâton avec lui, pour sonder le terrain avant de mettre le pied; la seconde, à monter pieds nus, pour sentir le terrain qui seroit

chaud, ou qui commenceroit à le devenir, afin de pouvoir se retirer avant que l'éruption se fît.

Un beau matin donc Empédocle, sans rien dire à personne, prend son bâton et s'en va à la montagne, laisse ses sandales au bas, et grimpe nu-pieds jusqu'au sommet. Dans ce même temps, deux de ses disciples étant allés pár hasard prendre le frais sur une montagne voisine, furent bien surpris de voir un homme se promener sur le Mont-Etna. Ils jugèrent bien que c'étoit leur maître, et ils frémirent du danger où il étoit. Mais que faire ? On ne pouvoit plus l'en retirer. Ils se contentèrent de le suivre des yeux, et de considérer ce qu'il deviendroit.

Dès qu'Empédocle fut arrivé au haut de la montagne, il fut enchanté de la nouveauté du spectacle. Il vit là mille objets curieux et admirables aux yeux d'un amateur, mais qui, aux yeux de tout autre, n'eussent paru que hideux et méprisables. Il vit de vieilles roches calcinées, il vit des monticules de cendres, il vit des mares de soufre fondu et infect, il vit des trous et des crevasses, il vit enfin par où la flamme s'élançoit à une hauteur prodigieuse.

Empédocle se promenoit autour de ce terrible volcan avec une intrépidité plus que philosophique. Son bâton lui fit éviter plus d'un abîme, et plus d'une fois la chaleur de ses pieds l'avertit de changer de place. Il eut même quelquefois la consolation de voir qu'il en avoit changé à propos, le feu s'élançant avec fracas du lieu qu'il venoit de quitter. Il s'applaudissoit de son industrie, et se disposoit à descendre. Il pensoit combien il lui seroit glorieux d'avoir pu, sans crainte et sans accident, parcourir cette fameuse montagne, que nul mortel avant lui n'avoit pu franchir sans y perdre la vie, et de pouvoir dire, en racontant les merveilles qu'elle contient : *J'y suis allé, je l'ai vue.* Tandis qu'il s'occupe de ces pensées, et qu'il jette encore un coup d'œil sur les objets qui l'ont le plus frappé, et dont il se propose de faire la description, il ne fut pas assez attentif à l'avertissement de ses pieds, ou peut-être ses pieds ne l'avertirent pas, du moins assez à temps ; car il sortit de dessous lui un tourbillon

de flammes qui jeta au loin son bâton à demi-brûlé. Pour lui, fut-il brûlé? fut-il englouti? Peut-être fut-il l'un et l'autre. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il resta là, et ne parut plus.

Ses disciples, témoins de ce funeste accident, coururent aussitôt à l'endroit où ils avoient vu tomber le bâton, et ils reconnurent très-bien que c'étoit celui de leur maître. Il firent ensuite le tour de la montagne, pour voir s'ils ne trouveroient point quelques-uns de ses membres épars; mais ils ne trouvèrent que ses sandales, qu'ils placèrent, avec le bâton, dans le temple de la Prudence, pour avertir ceux qui les verroient, que la vraie prudence consiste à éviter le danger, et que les précautions les plus sûres sont celles qui nous en éloignent davantage.

CONVERSION DE GRESSET.

Gresset, l'un des poètes les plus célèbres de ces derniers temps, s'étoit laissé entraîner, pendant sa jeunesse par le goût du théâtre, et avoit fait quelques pièces dramatiques, qui eurent d'abord le plus brillant succès, et qui sont encore estimées par tous les connoisseurs. Mais quand, rentrant en lui-même, il voulut les examiner avec les lumières de la foi dont il n'avoit jamais abandonné les principes, il vit que ces sortes de pièces étoient entièrement opposées à l'esprit du Christianisme; et pour réparer le scandale qu'il avoit donné, il crut devoir publier une lettre *sur la Comédie*, dans laquelle il s'exprime ainsi : « Tous les suffrages de l'opinion, de la bienséance et » de la vertu purement humaine, fussent-ils réunis » en faveur de l'art dramatique, il n'a jamais obtenu » et il n'obtiendra jamais l'approbation de l'Eglise. » Ce motif, sans réponse, m'a décidé invariablement. » J'ai eu l'honneur de communiquer ma résolution à » monseigneur l'Evêque d'Amiens, et d'en consigner » l'engagement dans ses mains sacrées. C'est à l'autorité de ses leçons et à l'éloquence de ses vertus, » que je dois la fin de mon égarement. Je lui devois » l'hommage de mon retour, et c'est pour consacrer

» la solidité de cette espèce d'abjuration, que je l'ai » faite sous ses yeux. Son témoignage saint s'élève- » roit contre moi, si j'avois la foiblesse et l'infidélité » de rentrer dans ma carrière. » Gresset avoit bien prévu qu'une pareille démarche ne seroit pas du goût des gens du bon air, des demi-raisonneurs, des pitoyables incrédules (ce sont ses expressions) : il s'étoit attendu à leurs fades plaisanteries, et il ne s'étoit pas trompé dans son attente. « Mais je m'en regarderai, » dit-il, comme dédommagé par la satisfaction que » mon désaveu donnera aux gens sensés et vertueux, » aux écrivains dignes de servir la Religion, aux âmes » honnêtes et pieuses. » Il soutint la démarche qu'il avoit faite, par une conduite régulière et des plus chrétiennes, il fit, en se déterminant à rester à Amiens, sa patrie, le sacrifice de ce que le séjour de Paris, où il avoit beaucoup d'admirateurs et d'amis, pouvoit lui offrir de flatteur et de séduisant. Il poussa encore plus loin le renoncement à tout ce qui étoit capable de satisfaire l'amour de la gloire qui est naturel à tous les hommes, et qui ordinairement a plus de vivacité dans le cœur des poètes, il livra aux flammes non-seulement le manuscrit du chant qu'il avoit ajouté au poëme de *Ververt*, et qui étoit rempli du sel de la meilleure plaisanterie, mais encore un très-grand nombre d'épigrammes de sa composition, et plusieurs comédies qui étoient prêtes à voir le jour, lorsqu'il renonça au théâtre. Celle qu'il avoit cru, pour l'utilité des mœurs, pouvoir sauver de cette proscription, et qu'il se promettoit, annonçoit-il, de donner sous une autre forme que le genre dramatique, ne fut pas plus épargnée : apparemment qu'il n'eut pas le temps de lui donner cette autre forme qu'il se proposoit. Il n'est personne qui, en regrettant ces productions, n'admire, en s'édifiant, l'esprit et le motif qui en ont dicté le sacrifice. Il est glorieux pour la vertu et consolant pour ceux qui la révèrent, d'avoir à montrer des traits aussi capables de l'honorer.

RACINE.

Quand on est né avec un cœur sensible et qu'on a

reçu une éducation vertueuse, on peut, dans l'effervescence de la première jeunesse, se laisser entraîner par les passions; mais au moment où l'imagination se calme, on revient toujours à la raison et aux sentimens honnêtes qu'on nous inspira dans l'enfance. L'exemple de *Racine* peut servir de preuve à cette vérité. Quoiqu'il eût été élevé dans la piété la plus fervente, il s'étoit abandonné aux illusions de la poésie et aux charmes du théâtre, qui flatte si agréablement les sens et les passions. Mais quand sa passion pour le théâtre fut apaisée par une longue jouissance, les principes de son éducation se réveillèrent. Il avoit l'esprit trop juste, trop conséquent, pour ne pas sentir que les maximes de l'Evangile étoient incompatibles avec le théâtre. Il ne pouvoit se dissimuler qu'un art qui consiste à peindre, à exciter les passions, à parer les vices, à flatter les sens et toutes les foiblesses du cœur, n'étoit pas un art utile aux mœurs et convenable à un Chrétien. Aussi, éclairé par ses réflexions et par les conseils de ses amis, il renonça aux comédiens et aux pièces de théâtre, pour jouer dans la société un rôle plus assorti aux principes de la Religion dont il faisoit profession. S'il reprit les travaux dramatiques qu'il avoit abandonnés, il ne les reprit que pour l'honneur même de cette religion, à laquelle il en avoit fait le sacrifice; et il eut alors pour théâtre une communauté religieuse (1), pour acteurs et actrices de jeunes pensionnaires distinguées par leur noblesse et leur piété. Il passa les vingt dernières années de sa vie dans l'exercice des vertus sociales. Il fut bon père, bon mari, bon ami, bon citoyen, bon chrétien, ce qui vaut encore mieux que d'être grand poète : et lorsque le terme de ses jours fut arrivé, il emporta avec lui au tombeau, la gloire d'avoir préféré, à la fumée du théâtre, au bruit des applaudissemens, à la vanité du style et des beaux vers, le mérite des bonnes actions et la pratique des vertus.

---

(1) La communauté de Saint-Cyr, pour laquelle il fit *Esther* et *Athalie*.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME.

Fin de la Table des matières.

De l'Imprimerie de Demonville, rue Christine, n° 2.

